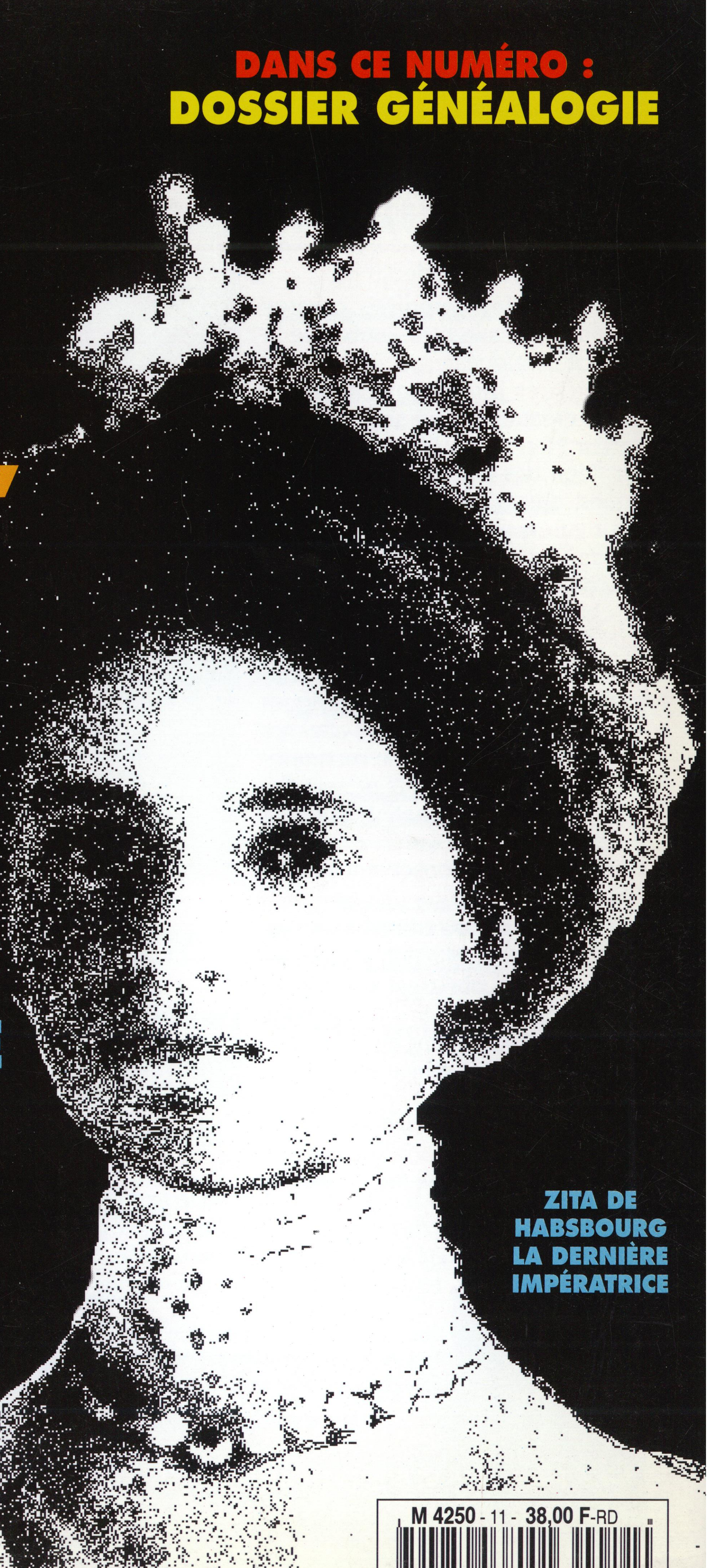
ENQUÊTE SUR
l'histoire
Trimestriel ▲ Été 94 ▲ N° 11 ▲ 38 F

DANS CE NUMÉRO :
DOSSIER GÉNÉALOGIE



L'EUROPE, UNE HISTOIRE DE FAMILLES

NAISSANCE DE L'EUROPE
LES CAROLINGIENS

SIXTE-HENRI DE BOURBON-PARME
SOUVENIRS DE FAMILLE

LES NOBLES AUJOURD'HUI
LES VRAIS ET LES FAUX

LES NOMS DE FAMILLE
SENS ET ORIGINES

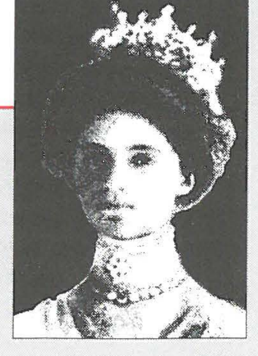
ZITA DE HABSBOURG
LA DERNIÈRE IMPÉRATRICE

M 4250 - 11 - 38,00 F-RD

SOMMAIRE

L'Europe, une histoire de familles

En couverture :
Zita de Habsbourg



Directeur de la Rédaction : Dominique Venner
Directeur de la publication et gérant : Gérald Penciolelli
Directrice artistique : Céline Puybareau-Manaud
Relations publiques : Véronique Villain

Ont collaboré à ce numéro :
Jean-Paul Angelelli, Philippe Baccou, Emmanuel Bourassin, Jean-Joël Brégeon, Guy Chambarlac, Gilbert Comte, Éric Coutances, Hervé Douxchamps, Claude Grimmer, Pierre-Marie Guastavino, Robert de Herte, Sophie Massalovitch, Marie-Thérèse Morlet, Jean-Jacques Mourreau, Thierry Du Pasquier, Fernand de Saint-Simon, René Sédillot, Paul Sérant, Jean-Marie Thiébaud, Wladimir Troubetzkoy, Joseph Valynseele, Frédéric Valloire, Eric Vatré, Charles Vaugeois, Pierre Vial, Karl-Ferdinand Werner.

Enquête sur l'histoire
est édité par la société EC2M,
Sarl au capital de 50 000 F. RC Paris B 385 099 528.
Siège social : 60 Bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél.: (1) 47.03.91.68.
Imprimerie Maulde et Renou.
N° de commission paritaire 80171. Dépôt légal à parution ISSN 1166-1232
Bulletin d'abonnement et Bon de commande encartés
non numérotés entre les pages 66 et 67.

Actualité de l'histoire

Le secret de Shakespeare

William Shakespeare naquit, selon la tradition, le 23 avril 1564 à Stratford-on-Avon. Pour le 430e anniversaire de sa naissance, la polémique rebondit sur l'identité de celui auquel Goethe prêtait *« mille âmes »*. Longue est la liste des ouvrages brodant sur les « mystères » de sa vie et les « secrets » de son œuvre. Au grand scandale des stratfordiens, il en est même plusieurs affirmant que sous son nom se dissimulent le philosophe Francis Bacon, la reine Elisabeth en personne, voire Christopher Marlowe, le rival de Shakespeare assassiné dans une taverne en 1593. Avec *The Shakespeare Conspiracy*, paru en mars chez l'éditeur britannique Tipree, il ne s'agit plus de contester l'existence de Shakespeare, mais de dire qui il fut vraiment. Graham Philippe et Martin Keatman, les auteurs de ce livre, se targuent de faire toute la lumière sur sa vie. Honorable correspondant des services secrets de S.M. la reine Elisabeth, le créateur du *Roi Lear*, de *Corolian* et de *Macbeth*, s'adonnait, selon eux, à l'espionnage, surveillant les agissements de ses compatriotes, au pays comme à étranger, susceptibles d'être soupçonnés de sympathies « papistes ». Sa fortune serait née de cette activité d'intelligence.

L'Irlande se souvient de la Grande Famine

De 1845 à 1849, l'Irlande connut une terrible famine due au mildiou qui dévasta les récoltes de pommes de terre, mais que certains dirigeants anglais imputèrent au caractère rebelle des Irlandais. Au fléau de la faim vint s'ajouter, au printemps 1847, celui de la maladie : épidémies de typhus, de scorbut, de dysenterie bacillaire et l'œdème de la faim. La maladie fit probablement plus de victimes que la disette elle-même. Les classes supérieures ne furent pas épargnées. L'Irlande se couvrit de charniers. *« On estime généralement qu'un million et demi de personnes ont péri de faim et de maladie, tandis qu'un million d'Irlandais étaient contraints d'abandonner leur terre natale »* indique Pierre Joannon dans son *Histoire de l'Irlande* (Plon, 1973). La haine contre l'Angleterre grossit, car ses dirigeants réagirent en prônant le *« laisser-faire »* afin de laisser le champ libre à l'entreprise privée et *« empêcher le peuple de s'habituer à dépendre du gouvernement »*. La population de l'île verte n'eut plus qu'une idée, fuir vers d'autres cieux. Les chemins de l'exil furent un autre calvaire. D'abord sur les « cercueils flottants » surchargés, dont plusieurs sombrèrent à peine sortis du port, ensuite dans les villes anglaises, australiennes ou d'Amérique du Nord où les Irlandais furent assez mal accueillis. À New York, leur nombre fut si important que la métropole américaine devint la ville irlandaise par excellence. Pendant la première moitié du XIXe siècle, les Irlandais y représentèrent entre 25 et 30 % de la population totale.

Les Irlandais n'ont jamais oublié cette période noire de leur histoire. Au printemps, la présidente irlandaise Mary Robinson a inauguré le premier musée consacré à l'histoire de la Grande Famine. Symboliquement, ce musée a été érigé à Strokestown, dans le comté de Roscommon, sur les anciennes terres du major Denis Mahon. Ce landlord, l'un des plus exécrés de l'époque, avait mis sur pied un programme d'éviction et d'aide à l'émigration pour débarrasser ses terres des locataires ruinés par la famine. Il périt assassiné.

Sauver la cathédrale de Chartres

Notre-Dame de Chartres que chanta Péguy, dresse toujours ses deux flèches au-dessus des blés de la Beauce. Son architecture, sa statuaire et la lumière de ses vitraux en font un triple chef-d'œuvre. Chaque année, elle attire dans l'ancienne cité des Carnutes le flot des pèlerins et celui des visiteurs (près d'un million et demi, dit-on). De l'édifice ravagé par le feu, voici huit cents ans, il ne subsiste que le vieux-clocher, le portail royal et la partie basse des tours. Après 1194, tout le reste fut construit en moins de trente ans, une prouesse qui laisse songeur et donne à la cathédrale son homogénéité. Aujourd'hui se pose la question de savoir s'il sera possible de réparer les outrages causés par le temps. Depuis 1990, d'importants travaux ont été menés sur la couverture et la flèche de la tourelle ouest, mais quatre mille figures sculptées sont rongées par l'érosion, tandis que la rose et le portail nord sont dans un état alarmant. Les superbes vitraux deviennent de plus en plus opaques. L'intérieur, noirci par les siècles, réclame un nettoyage urgent. Mais l'État, propriétaire de la cathédrale, se montre avare de fonds. En cette fin de siècle qui voit le triomphe du béton, trouverons-nous des mécènes pour sauver ce symbole de haute spiritualité ?

Hommage au général Guisan

A Berne, le 30 août 1939, dans une Europe chargée de sombres nuages, les Suisses décidaient de se mettre sur le pied de guerre. Après avoir siégé séparément et voté les pleins pouvoirs au Conseil fédéral (l'exécutif fédéral), le Conseil national et le Conseil des États se réunissaient pour procéder à l'élection du général, ainsi que le prévoit la constitution. Auparavant, les partis politiques s'étaient ralliés, pour la plupart, au nom du colonel Guisan (1874-1960), commandant le 1er corps d'armée. Le surlendemain, la mobilisation générale était décrétée, marquant le début d'un long service actif qui allait mettre sous les armes près de 700 000 citoyens helvétiques. Originaire de Mézières, donc Vaudois, Guisan, officier de milice devenu un chef respecté, sut à la fois organiser la défense du pays et préserver son unité. Sous son commandement, les Suisses assurèrent la garde des frontières de leur pays totalement encerclé par les forces de l'Axe après l'effondrement français de juin 1940. A l'initiative de l'Association de soutien « Film général Guisan » et sous la direction du Centre d'histoire et de prospective militaires à Pully, un film d'hommage au général Guisan est en cours de réalisation. Il sortira l'an prochain, à l'occasion des manifestations qui marqueront le 50e anniversaire de la fin de la mobilisation de l'armée suisse.

Association de Soutien « Film général Guisan » : Verte-Rive, Case Postale 618, CH 1009 Pully. Tél. 19/41 21 729 46 44.

Bartholdi au Yémen

Célèbre pour sa *Liberté* et son *Lion de Belfort*, Auguste Bartholdi (1834-1904) n'avait que la vingtaine passée lorsqu'il partit vers l'Orient lointain.

De novembre 1855 à juin 1856, ce séjour le conduisit d'Egypte au Yémen et en Abyssinie. De ce voyage, l'artiste rapportera de nombreuses photographies et plus de cent dessins. À Colmar, sa ville natale, le musée Bartholdi (ouvert en 1992) présente une sélection de ces documents graphiques et photographiques. Largement inédits, ils offrent les toutes premières vues jamais prises en Arabie du Sud d'un intérêt historique considérable.

Au Yémen en 1856. Musée Bartholdi (30, rue des Marchands, 68000 Colmar). Tél. 89 41 90 60. Jusqu'au 30 septembre 1994. Tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Découvrir le Danube

Le Danube relie nos deux mondes, celui de Rome et celui de Byzance, de l'Occident et de l'Orient. Route culturelle, il est jalonné de hauts lieux prestigieux, de châteaux, de basiliques, de couvents et d'universités. Voie stratégique, il a vu les légions romaines et la mort de Marc Aurèle, mais aussi les tourbillons des Huns d'Attila, les assauts des Magyars. Sur ses rives, les Européens firent face à l'invasion ottomane conduite par Soliman le Magnifique. Mais ils durent attendre le prince Eugène pour la faire

Les "Grandes Batailles" en vidéo : entretien avec Henri de Turenne

A l'occasion du cinquantième anniversaire du débarquement de Normandie et des combats préludant à la libération de la France, TF1 Vidéo vient de réaliser cinq cassettes réunissant les remarquables documentaires d'Henri de Turenne sur la Seconde Guerre mondiale dans la célèbre série « Les Grandes Batailles ».

Enquête sur l'histoire : ***C'est avec Jean-Louis Guillaud et Daniel Costelle que vous aviez entrepris naguère de réaliser pour la télévision une série de films documentaires sur les Grandes Batailles de l'histoire. Quand la première émission avait-elle été diffusée et sur quel thème ?***

Henri de Turenne : La première émission était consacrée à la bataille de Verdun, elle fut diffusée en 1966 pour le cinquantenaire de cette bataille. Ensuite, nous sommes passés à la Seconde Guerre mondiale, avec notamment les cinq émissions qui sont désormais disponibles en cassettes vidéo.

– Votre objectif était ambitieux. Vous vouliez retrouver toutes les images tournées durant la guerre par les opérateurs de tous les camps, français, allemands, anglais, italiens, américains, japonais, russes, etc.

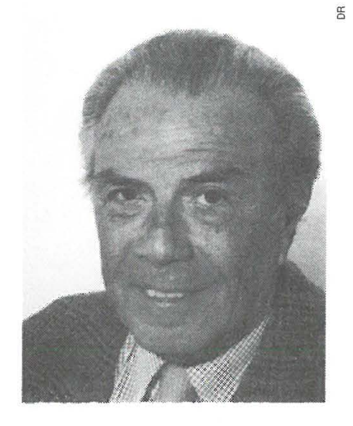
– Oui, beaucoup de ces films étaient inédits et dispersés. Les films allemands, par exemple, avaient été capturés après 1945 comme « prises de guerre » et se trouvaient dans les cinémathèques américaines, anglaises, soviétiques ou françaises. Il a d'abord fallu faire un énorme travail de recherche dans le monde entier. Il nous est arrivé de retrouver en Allemagne le début d'une séquence, dont la fin était en France...

– Etait-il possible de départager entre documents authentiques et films de propagande ?

– Nous avons dû être extrêmement vigilants. Les films soviétiques, par exemple, présentaient des scènes de combat entièrement reconstituées après coup pour les besoins de la propagande. Sur ces films on ne voit jamais le matériel que les Américains ont envoyé à profusion en URSS à partir de 1942. En revanche les documents allemands sont presque toujours d'une qualité remarquable et d'une profusion fantastique. Chaque régiment avait une compagnie du service photo et cinéma. Les archives américaines sont également passionnantes. L'US Army avait confié la réalisation de ses films à de très grands réalisateurs comme John Ford.

– Le deuxième ingrédient de vos émissions est la présence de témoins que vous avez retrouvés dans tous les camps, du simple soldat au général, du vainqueur au vaincu.

– La guerre était finie. il n'était pas question de faire des films de propagande où tous les Alliés sont valeureux et les ennemis lâches et stupides. Cela n'a pas toujours été facile de convaincre les vaincus de notre bonne foi. Une fois les témoins trouvés, nous les avons interrogés sur les lieux même de l'action, à Guadalcanal, en Libye, à Stalingrad ou en Italie. C'est ce qui fait aujourd'hui le caractère unique de ces documents. Maintenant, beaucoup d'acteurs seraient morts ou trop âgés.


DR

Henri de Turenne

– Pour une émission d'une heure et demie, il vous a fallu en moyenne six mois de travail préalable avec une équipe importante. Serait-il possible de réaliser aujourd'hui ce type d'émission ?

– Non. Ce serait beaucoup trop cher pour la télévision commerciale d'aujourd'hui qu'elle soit française ou américaine. C'est aussi ce qui fait, je crois, le caractère unique de ces émissions.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHARLES VAUGEOIS

Cinq Grandes Batailles sont disponibles chez TF1-Vidéo : *La Bataille de France* (1940), *La Bataille d'Angleterre* (1940), *La Bataille d'Italie* (1943), *La Bataille d'Allemagne* (1944-1945), et *La Bataille de Normandie* (1944).

* A signaler aussi la nouvelle cassette TF1 Vidéo *La Libération de la France* dans la collection « Alain Decaux raconte », en collaboration avec le Sirpa.

refluer. Les Habsbourg dominèrent de leur toute puissance l'espace danubien et leur monarchie fut longtemps la clé d'un équilibre aujourd'hui perdu. C'est par ce fleuve chanté par Hölderlin et, tout récemment, par Claudio Magris, que des milliers de colons allèrent rejoindre les terres du Banat, de la Transylvanie et de la lointaine Crimée. C'est par ce fleuve aussi que circulèrent marchands et poètes. Une exposition exceptionnelle, présentée sur un bateau-pavillon mouillant dans les eaux du Danube, évoque tout cela à Engellhartszell, charmante et vieille cité de la Haute-Autriche, à deux pas de Passau.
Donau - Donaumarkt - 4090 Engellhartszell.
Tél. (19) 43 732 27 20 54 93.
Tous les jours de 9 heures à 18 heures.
Jusqu'au 26 octobre 1994.

Le château d'Alexandre Dumas

Le domaine de Monte-Cristo, à Port-Marly, vient d'ouvrir ses portes au public. Le visiteur peut y voir le cabinet de travail d'Alexandre Dumas, le père des *Trois Mousquetaires*, de *La Reine Margot*, du *Comte de Monte-Cristo* et de quelques autres grands monuments du roman historique français. Le sauvetage de ce site exceptionnel résulte de l'action conjuguée des municipalités de Marly-le-Roi, Le Pecq et de Port-Marly, mais aussi des interventions et soutiens d'Alain Decaux, président de la Société des amis d'Alexandre Dumas, et des générosités du roi du Maroc, lequel a envoyé ses meilleurs artisans pour restaurer la fameuse chambre mauresque.

La chasse au vol

Introduite en Occident au tout début de l'époque médiévale, la chasse au vol (fauconnerie et autourserie) fut portée à son apogée par Louis XIII et inspira les artistes les plus divers dans le monde entier. Une sélection de deux cents pièces – traités de fauconnerie, accessoires, gravures, peintures, tapisseries et tentures – illustre l'historique et les techniques de cet art spectaculaire.
La chasse au vol au fil du temps. Musée international de la Chasse - Château de Gien. Tél. 38 67 69 69. Tous les jours, de 9 h 30 à 18 h 30.
Jusqu'au 23 octobre 1994.

Fêtes médiévales à Provins

À Provins se tinrent les grandes foires de Champagne. Les comtes du même nom y installèrent leur résidence favorite au XI[e] siècle et Thibaud IV, le meilleur poète lyrique du XIII[e] siècle, y entretint une cour brillante et cultivée. Renouant avec ce riche passé de cité médiévale, la ville propose de nombreuses attractions d'inspiration médiévale : vol libre des rapaces au-dessus des remparts pour évoquer la fauconnerie ; tournois mettant au prise des chevaliers montés en armures sur leurs destriers ; tirs de catapulte, trébuchet ou couillard. Durant l'été, lorsque la nuit tombe, une reconstitution historique met en scène toute la population de Provins. Pour mieux connaître l'histoire de la ville et découvrir d'inestimables incunables et manuscrits, s'impose naturellement la visite du Musée du Provinois (4, place du Palais).
Office du Tourisme de Provins (place Honoré-de-Balzac, 77160 Provins). Tél. 64 60 26 26

Bateaux perdus et retrouvés

L'archéologie navale ne cesse de se développer et des technologies d'avant-garde permettent maintenant d'en préserver les intéressantes trouvailles. Ainsi, une épave romaine vient de refaire surface au musée archéologique d'Arles (Bouches-du-Rhône). Renflouée en décembre 1992, au large des Saintes-Marie-de-la-Mer, la pièce en bois, d'une longueur de plus de 2 mètres, reposait par dix mètres de fond, dans la vase limoneuse du Rhône. Autre découverte : celle de la frégate *Magenta*, coulée en 1875, après un incendie, dans la rade de Toulon. De Carthage, elle rapportait six cents stèles puniques destinées à l'Institut de France, lesquelles vont être récupérées par un groupe de recherche spécialisé.

Proxima Thulé

Le premier volume de la revue française consacrée à la Scandinavie ancienne et médiévale sera adressé aux souscripteurs dans la seconde quinzaine de septembre. Dans le prolongement de la grande exposition « Les Vikings... Les Scandinaves et l'Europe – 800-1200 », présentée à Paris, Berlin et Copenhague, il livrera des articles qui étudient plusieurs aspects importants de l'expansion nordique à l'époque viking et de la civilisation scandinave au début du Moyen Âge. Au sommaire figurent des contributions d'éminents spécialistes français et scandinaves dont celles de Frédéric Durand, Else Roesdahl, Lucien Musset, Vladimir Vodoff, Prikkoos-Liisa Lehtosalo-Hilander et François-Xavier Dillmann, le fondateur de la revue.
L'abonnement de 165 F (pour la France) et de 195 F (pour l'étranger) est à adresser à la Société des études nordiques : Ecole pratique des Hautes Etudes (section des Sciences historiques et philologiques) Sorbonne, 45-47, rue des Ecoles, 75005 Paris.

Monnaies de Chypre d'Evelthon à Marc Antonio Bragadino

Antiques et médiévales, ces monnaies illustrent vingt-deux siècles de l'histoire malheureuse et heureuse de Chypre. Les plus anciennes remontent au VI[e] siècle avant notre ère, d'un temps qui vit le roi Evelthon frapper les premières monnaies à Salamine. Les plus récentes datent du XVI[e] siècle, lorsque Marc Antonio Bragadino, gouverneur vénitien et défenseur de Famagouste, fit frapper les dernières monnaies médiévales de Chypre dans la ville alors assiégée par les Turcs.
Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale de France (58, rue de Richelieu, 75002 Paris). Jusqu'au 31 juillet 1994.

Chefs-d'œuvre de la collection du prince de Liechtenstein

Les plus beaux fleurons des collections princières de Liechtenstein : des œuvres de Breughel, Lucas Cranach l'Ancien, Antonis Van Dyck, Pieter-Paul Rubens... Mais aussi des sculptures, des pièces d'orfèvrerie, des porcelaines, du mobilier et des armes. Cette collection n'a été, jusqu'ici, montrée que deux fois : en 1948, à Lucerne, et en 1985, au Metropolitan Museum de New York.
Musée national d'Histoire et d'Art du Grand-Duché de Luxembourg. Tous les jours, sauf les lundis, de10 heures à 18 heures (de 10 heures à 20 heures, le jeudi). Du 7 juillet au 3 septembre 1994.

LIVRES ANNONCÉS

Mémoires et biographies

La putain des dieux (une histoire de Cléopâtre), par Michel Cazenave. En septembre, au Rocher.

Gilles de Rais, par Jacques Heers. En septembre, chez Perrin.

La Reine Elisabeth d'Angleterre, par Charles Hargrove. En septembre, chez Perrin.

Malesherbes, par Jean des Cars. En septembre, chez de Fallois.

Le Comte Molé, par Jacques-Alain de Sédouy. En septembre, chez Perrin.

Charles X, par Françoise Autrand. En septembre, chez Fayard.

Journal de ma vie extérieure, (recueil d'articles) de Maurice Barrès. En octobre, chez Julliard.

Journal d'une jeune fille au XIX[e] siècle. Les rêves brisés, par Amélie Weiler. En septembre, aux Editions de la Nuée Bleue, Strasbourg.

Clemenceau, par Pierre Guiral, avec une préface de Philippe Séguin. En septembre, chez Grasset.

Pétain, (tome II) par Guy Pedroncini. En octobre, chez Perrin.

Alexis Carrel, par Alain Drouard. En octobre, chez Julliard.

Études historiques

Le Chevalier et l'idée de croisade, par Paul Alphandéry et Alphonse Dupront. En octobre, chez Albin Michel.

Le Droit de cuissage : la fabrication d'un mythe (XIII[e] et XX[e] siècles), par Alain Boureau. En octobre, chez Albin Michel.

Les Châteaux-forts, d'Ardres à Vincennes, par Pierre Rocoule. En septembre, chez Armand Colin.

Pouvoir, État et société dans la France médiévale, sous la direction d'Olivier Guillot. En septembre, chez Armand Colin (collection U).

La Noblesse espagnole au Moyen Âge, par Marie-Claude Gerbet. En septembre, chez Armand Colin.

Genèse de l'esthétique moderne (1680-1814), par Annie Beck. En octobre, chez Albin Michel.

L'Architecture moderne en France de 1889 à nos jours. Commandes et réalisations, sous la direction de G. Monnier. En octobre, chez Picard.

La Grande Guerre des Français, par Jean-Baptiste Duroselle. En septembre, chez Perrin.

Guerre et Culture - 1914-1918, sous la direction de Jean-Jacques Becker. En octobre, chez Armand Colin.

Histoires de résistance en Bretagne, par Reynald Secher. En septembre, aux Presses de la Cité.

La Guerre d'Indochine, par Jacques Valette. En octobre, chez Armand Colin.

La Guerre d'Algérie en France, par Raymond Muelle. En septembre, aux Presses de la Cité.

Peuples et nations

Histoire de l'Autriche, par Olivier Milza. En septembre, chez Hatier (collection Nations d'Europe).

Histoire de l'ex-Tchécoslovaquie, par Pierre Mares. En septembre, chez Hatier (collection Nations d'Europe).

Histoire des peuples d'Europe centrale, par Georges Castellan. En septembre, chez Fayard.

La Langue perdue des Alsaciens, par Pierre Kretz. En septembre, aux Editions de la Nuée Bleue, Strasbourg, collection Saisons d'Alsace Editions.

Histoire des Alaouites, (réédition) de Jacques Benoist-Méchin, avec une préface d'Alain Decaux. En septembre, chez Perrin.

Les Indiens d'Amérique, par David Hurst Thomas, Jay Miller, Richard White, Peter Nabokov, Philip J. Deloria. Un album de près de 500 pages et 1 500 illustrations. En septembre, au Rocher, collection « Nuage Rouge ».

Le Problème russe à la fin du XX[e] siècle, par Alexandre Soljenitsyne. En septembre, chez Fayard.

Pages réalisées par Jean-Jacques Mourreau

Agenda de l'histoire

Juin

1er juin
1804 – Naissance à Novospaskoïe, dans la région de Smolensk, du musicien Mikhaïl Ivanovitch Glinka, compositeur d'*Une vie pour le Tsar* (1836), le premier opéra national russe.

4 juin
1831 – L'élection par le Congrès belge du prince Léopold de Saxe-Cobourg donne un roi à la Belgique.

5 juin
1723 – Naissance à Kirkcaldy, Écosse, de l'économiste Adam Smith.

6 juin
1674 – Investie le 26 mai, attaquée deux jours plus tard, Dôle renonce à résister et capitule. Prélude à l'annexion, la capitale de la Franche-Comté ouvre ses portes le lendemain. Louis XIV et la reine assistent à la sortie de ses défenseurs.

7 juin
1494 – Traité de Tordesillas : le pape Alexandre VI approuve le partage entre l'Espagne et le Portugal de leurs possessions coloniales d'outre-mer.

8 juin
1795 – Mort « officielle » à la prison du Temple de Louis XVII, second fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, prisonnier depuis trois ans.

9 juin
1156 – À Wurzbourg, l'Empereur Frédéric Ier dit Barberousse épouse Béatrice, la fille du défunt comte Renaud de Bourgogne.


JL CHARMET

Le général Moreau

10 juin
1804 – Accusé de collusion avec Pichegru et les royalistes, le général Jean-Victor Moreau est condamné à deux ans de prison. Dès l'ouverture du procès, le 28 mai, les juges savent que l'Empereur, redoutant l'acquittement du populaire vainqueur de Hohenlinden, a suggéré la condamnation à mort et promis sa grâce. Il ne sera pas suivi, malgré la soumission de certains juges.

11 juin
1931 – Élection à l'Académie française du général Maxime Weygand et du romancier Pierre Benoît.

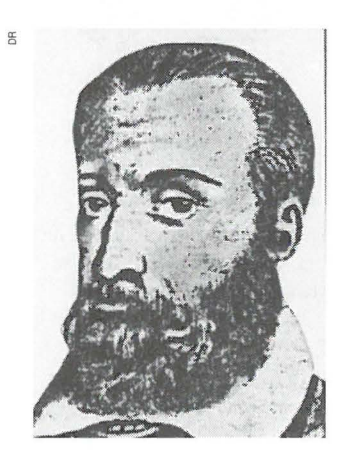
12 juin
1775 – Sacre à Reims de Louis XVI.

13 juin
1794 – La commission temporaire des Arts arrête *« que tous les tableaux et portraits représentant des individus de la race Capet seront détruits »*

14 juin
1564 – Encouragé par Catherine de Médicis et réagissant au traité de Cateau-Cambrésis qui a rendu la Corse à la République de Gênes, Sampiero Corso débarque dans le golfe de Valinco et soulève la Corse.

15 juin
1219 – Bataille de Lindanaes : victoire des croisés danois sur les païens d'Estonie.

16 juin
1549 – Monté sur un coursier blanc, Henri II fait son entrée solennelle dans Paris et procède, à cette occasion, à l'inauguration de la fontaine des Innocents, décorée par une composition de Pierre Lescot et Jean Goujon, laquelle est un hommage aux nymphes des fontaines.

DR


Sampiero Corso

17 juin
1734 – Mort à l'âge de 82 ans du vainqueur de Denain. Louis-Hector, duc de Villars, était maréchal général des camps et armées du Roi.

18 juin
1815 – Bataille de Waterloo. Le duc de Wellington dira : *« On ne raconte pas l'histoire d'une bataille comme on raconterait un bal, quelques personnes peuvent bien rassembler les petits événements dont la somme résulte en une bataille gagnée ou perdue, mais nul ne peut reconstituer leur ordre, ni le moment exact de leur manifestation, qui sont, pourtant, ce qui en fait la vraie valeur et l'importance. »*

20 juin
840 – Dans une île voisine d'Ingelheim, mort de l'Empereur Louis le Pieux. Comme Charlemagne, son père, il avait partagé son trésor, ses livres et ses vêtements entre ses fils, les églises et les pauvres.

21 juin
1830 – Mort à Chambéry du général comte de Boigne. Aux Indes dont il avait rapporté une belle fortune, ce Savoyard s'était illustré par de brillants exploits militaires. La célèbre colonne aux éléphants en perpétue le souvenir dans sa ville natale.

22 juin
1992 – L'écrivain roumain Virgil Gheorghiu, auteur de *La Vingt-cinquième heure*, s'éteint à Paris dans sa 76e année.

23 juin
79 – Mort de Vespasien. Sentant sa fin approcher, il se fit habiller, se leva et dit : *« Un empereur romain doit mourir debout. »*

24 juin
1922 – Attentat à Berlin contre Walter Rathenau, ministre allemand des Affaires étrangères. Impliqué dans cette affaire, Ernst von Salomon fera cinq ans de prison.

25 juin
1804 – Exécution à Paris de Georges Cadoudal.

26 juin
363 – Empereur depuis un an et huit mois, Julien meurt en Phrygie de la blessure reçue par un mystérieux cavalier. Il avait à peine 32 ans. La légende veut qu'il ait lancé en succombant : *« Tu as vaincu, Galiléen. »*

27 juin
1789 – Louis XVI ordonne à la Noblesse de se réunir aux deux autres ordres au sein de l'Assemblée nationale constituante.

28 juin
1709 – À Poltava, Russes et Suédois s'affrontent. Grièvement blessé, Charles XII n'a pu commander lui-même. Le soir même, le tsar Pierre Ier peut écrire à l'amiral Apraxin : *« Aujourd'hui et avec l'aide de Dieu, les fondations de Saint-Pétersbourg sont solides. »* Deux jours plus tard, les Suédois capitulent à Perewoltyne.

29 juin
1815 – Napoléon qui a abdiqué pour la seconde fois, quitte la Malmaison vers cinq heures de l'après-midi, dans une calèche jaune, sans armoiries.

30 juin
1690 – Le maréchal de Luxembourg, Henri de Montmorency-Bouteville, gagne la bataille de Fleurus.

Juillet

1er juillet
1925 – Charles de Gaulle est détaché à l'état-major du maréchal Pétain, vice-président du Conseil supérieur de la guerre.

2 juillet
1644 – À Marston-Moor, le puritain Oliver Cromwell et ses « Côtes de fer » s'illustrent en participant à la défaite du roi d'Angleterre.

3 juillet
987 – Élu à la fin mai par l'assemblée des Francs tenue à Senlis, Hugues Capet est couronné et sacré, sans doute dans la ville de Noyon.

5 juillet
1830 – Prise d'Alger.

6 juillet
1684 – Mort de la princesse Palatine. Bossuet prononcera son éloge funèbre.

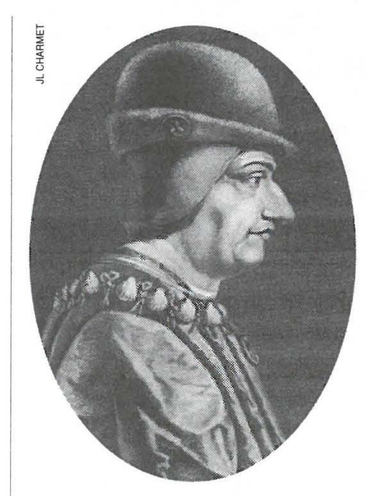
7 juillet
1438 – La Pragmatique sanction de Bourges, signée en l'Hôtel Jacques Cœur et promulguée par le roi Charles VII, confirme la décision, prise en cette ville par les conseillers royaux et les représentants du clergé de France, de faire pénétrer en France les actes du Concile de Bâle, qui était en opposition avec la volonté du pape.

8 juillet
1302 – À Courtrai, l'armée des chevaliers français commandée par le comte Robert II d'Artois, se fait tailler en pièces par la troupe flamande où dominent les artisans de Bruges. Sept mille chevaliers et plus de dix mille hommes d'armes périssent dans cette bataille dite « des éperons d'or ».

9 juillet
1636 – Formation de la Ligue d'Augsbourg contre Louis XIV.

10 juillet
1509 – Naissance à Noyon de Jean Cauvin, fils d'un procurateur de l'évêché. Il se fera connaître sous le nom de Jean Calvin.

12 juillet
1536 – Mort à Bâle de l'humaniste Érasme de Rotterdam.


JL CHARMET

Louis XI

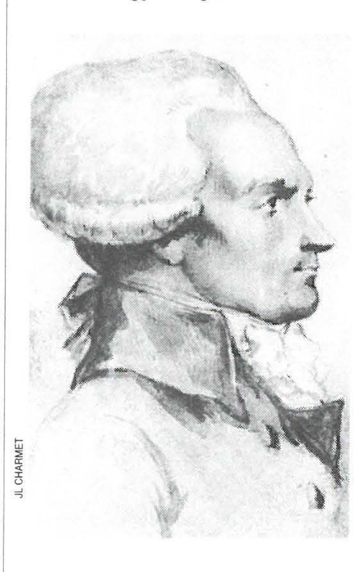
13 juillet
1793 – Défaite des fédéralistes normands à Pacy-sur-Eure. Le même jour, Charlotte Corday assassine Marat.

14 juillet
1816 – Naissance à Ville-d'Avray du comte Arthur de Gobineau.

16 juillet
1918 – Massacre à Ekaterinbourg, dans la maison Ipatiev, de Nicolas II et de la famille impériale.

17 juillet
1453 – À Castillon, près de Libourne, Charles VII l'emporte sur les Anglais qui perdent la Guyenne. Talbot et son fils périssent dans cette bataille qui marque la fin de la guerre de Cent Ans.

18 juillet
1936 – Cinq jours après l'assassinat de José Calvo Sotelo, chef de l'opposition monarchiste au Parlement, le général José Sanjurjo appelle au soulèvement. La guerre civile espagnole va durer près de trois ans et faire près d'un million de victimes.


JL CHARMET

Robespierre

19 juillet
1819 – Naissance à Zurich de l'écrivain Gottfried Keller, auteur d'un roman autobiographique intitulé *Der Grüne Heinrich.*

20 juillet
1974 – Début de l'intervention militaire turque à Chypre. Celle-ci entraîne l'effondrement de la junte militaire grecque à Athènes et, surtout, l'expulsion des Chypriotes grecs de la partie septentrionale de l'île occupée par l'armée turque, laquelle sera érigée en un État distinct.

21 juillet
1934 – Mort à Thorey, en Lorraine, de Hubert Lyautey, maréchal de France.

22 juillet
1461 – Louis XI monte sur le trône de France.

23 juillet
1777 – Naissance à Wolgast, en Poméranie, du peintre allemand Philipp Otto Runge. Avec Caspar David Friedrich, il sera l'un des principaux représentants de la peinture romantique allemande.

25 juillet
1934 – Assassinat à Vienne du chancelier Engelbert Dollfuss. Le fondateur du Vaterländische Front (Front patriotique) avait écrasé dans le sang la résistance des milices ouvrières socialistes de Vienne en février. Son ambition était d'instaurer un État chrétien autoritaire et de maintenir l'indépendance de l'Autriche avec le soutien de l'Italie de Mussolini.

26 juillet
1758 – En Nouvelle-Écosse, Louisbourg tombe aux mains des Anglais. Cette capitulation marque l'ultime fin de ce qui restait encore de l'Acadie française. Malgré l'état lamentable de la forteresse qu'ils n'ont pu remettre en état, en dépit de tous les rapports alarmants adressés à Versailles, et de leur notable infériorité numérique, les assiégés – moins de trois mille – ont résisté quarante-huit jours à quinze mille hommes soutenus par une escadre de vingt-quatre vaisseaux de guerre et dix-huit frégates.


JL CHARMET

Charlotte Corday

27 juillet
1488 – Victoire de La Trémoille à Saint-Aubin-du-Cormier sur les Bretons et le duc d'Orléans – le futur Louis XII – qui voulait épouser Anne de Bretagne. Ce dernier est fait prisonnier, de même que le prince d'Orange.

28 juillet
1794 – Robespierre, Saint-Just et quelques autres montent à l'échafaud. La Révolution mange ses propres enfants.

29 juillet
1108 – Mort à Melun de Philippe Ier.

30 juillet
1744 – Salué par les cloches de la ville, le Prince Charles de Lorraine, chef des armées autrichiennes, fait son entrée dans l'ancienne cité impériale de Haguenau.

31 juillet
1944 – Le commandant Antoine de Saint-Exupéry décolle de Corse à bord d'un Lightning P38, pour un vol de reconnaissance au-dessus de la vallée du Rhône. Il n'en reviendra jamais. Dans une lettre datée de la veille, il disait : *« J'ai failli quatre fois y rester. Cela m'est vertigineusement indifférent... »*

Août

1er août
1754 – Charles Godeheu débarque à Pondichéry, avec le titre de commissaire du roi et commandant de tous les établissements français sur la côte d'Afrique et au-delà du cap de Bonne-Espérance. Il est chargé de faire exécuter le rappel de Dupleix.

2 août
1665 – Expédition française contre les pirates barbaresques de Tunis et d'Alger.

3 août
1954 – Mort à Paris de la romancière Colette.

4 août
1621 – L'armée royale met le siège devant Montauban que tiennent les Huguenots.

5 août
1770 – Naissance à Neu-Freistett, près de Strasbourg, sur la rive orientale du Rhin, de Charles-Louis Schulmeister, le futur maître espion de Napoléon.

6 août
1840 – Décidé à exploiter le regain de ferveur provoqué par l'annonce du retour des cendres de Napoléon Ier, le prince Louis-Napoléon Bonaparte tente de soulever la garnison de Boulogne-sur-Mer. Ce second échec lui vaut d'être condamné à la prison à vie.

7 août
1479 – L'empereur Maximilien de Habsbourg défait les Français à Guinegatte, en Artois.

8 août
1700 – Charles XII de Suède force le Danemark à la capitulation et lui impose la paix de Traventhal.

9 août
48 – Bataille de Pharsale. César l'emporte sur l'armée de Pompée, mais dix mille citoyens romains gisent sur le champ de bataille, victimes de la guerre fratricide.

10 août
1920 – Traité de Sèvres signé entre les puissances victorieuses et la Turquie, laquelle en obtiendra la révision trois ans plus tard, à Lausanne.

11 août
1944 – Tentative de suicide de Pierre Drieu La Rochelle, au terme de laquelle il écrit *Récit secret*.

12 août
1904 – Cent et un coups de canon annoncent au peuple russe la naissance du tsarévitch Alexis, fils de Nicolas II et de l'impératrice Alexandra Feodorovna.

13 août
1704 – Bataille de Blenheim, sur le Danube. Le duc de Marlborough et le prince Eugène de Savoie défont les Franco-Bavarois du maréchal de Tallard. Winston Churchill écrira : *« Blenheim est immortel, non seulement par l'envergure de la bataille et l'étendue de la victoire, mais parce que cette journée déplace le centre de gravité politique du monde. »*

JL CHARMET



Louis-Napoléon Bonaparte

14 août
1379 – Haguenau, Colmar, Sélestat, Wissembourg, Mulhouse, Obernai, Rosheim et Seltz concluent un pacte de paix. À l'Empereur, ces villes libres et impériales d'Alsace déclarent vouloir demeurer au sein de l'Empire et que si quelqu'un venait à s'interposer pour les en détacher, elles formeraient toutes les huit une ligue solidaire.

15 août
1785 – Le cardinal de Rohan est arrêté alors qu'il se prépare à conduire le roi à la messe. L'Affaire du Collier vient d'éclater au grand jour.

16 août
1830 – De Cherbourg, le roi Charles X embarque pour l'Angleterre. Début d'un long et définitif exil.

17 août
1477 – Maximilien de Habsbourg épouse Marie de Bourgogne, la fille de Charles le Téméraire. Ce sera la cause du long conflit qui opposera la France à la Maison de Habsbourg.

18 août
1572 – Mariage d'Henri de Navarre avec Marguerite de Valois, sœur du roi Charles IX.

19 août
1772 – Révolution par le haut en Suède. Encouragé par le duc d'Aiguillon, ministre français des Affaires étrangères, et par le comte de Vergennes, ambassadeur de France en Suède, Gustave III opère un coup d'État qui reçoit le soutien des membres du parti des Chapeaux.

20 août
1940 – Assassinat dans la banlieue de Mexico de Léon Trotski. Il sera établi que le meurtrier, l'Espagnol Ramon Mercader, agissait sur l'ordre de Staline.

21 août
1941 – À Paris, l'aspirant Moser de la Kriegsmarine, tombe à la station Barbès-Rochechouart, sous les balles de Georges Pierre, dit Fabien, responsable de « l'organisation spéciale » du Parti communiste. Moser est le premier Allemand en uniforme abattu après l'armistice. Mise en mouvement d'un terrible engrenage où les exécutions d'otages répondent aux attentats.

22 août
1485 – Naissance à Sélestat de l'humaniste alsacien Beatus Rhenanus.

23 août
1754 – Naissance à Versailles du futur Louis XVI, petit-fils de Louis XV, fils du Dauphin Louis et de Marie-Joséphine de Saxe.

24 août
1654 – L'armée du prince de Condé lève le siège d'Arras.

25 août
1786 – Naissance à Strasbourg de Louis, fils de Maximilien Ier Joseph. Roi de Bavière sous le nom de Louis Ier, il sera le plus fastueux mécène de l'histoire allemande, ce que sa liaison avec la danseuse Lola Montes a parfois fait oublier. En mars 1848, il abdiquera en faveur de son fils Maximilien II et vivra, dès lors, en exil à l'étranger.

26 août
1278 – Bataille du Marchfeld, près de Dürnkrut. Rodolphe Ier, le fondateur de la puissance habsbourgeoise, triomphe d'Ottokar II et peut s'emparer de la couronne de Bohème. Grillparzer (1791-1872) chantera ce grand moment.

27 août
1795 – Mariage à Austerlitz, en Moravie, du comte Clément Venceslas von Metternich, 22 ans, avec la princesse Éléonore, 20 ans, fille du prince Ernest von Kaunitz, petite-fille du chancelier Venceslas von Kaunitz.

28 août
1849 – Au terme d'un long siège, Venise se rend aux Autrichiens.

29 août
1475 – Louis XI de France doit conclure la paix de Picquigny avec Édouard IV d'Angleterre qui avait débarqué à Calais en juillet. Louis s'engage à verser une pension annuelle de 50 000 écus, plus 75 000 écus comptants. Il obtient la libération de Marguerite de Valois détenue à la Tour de Londres, et promet que le dauphin Charles épousera la fille aînée du roi d'Angleterre.

30 août
526 – Mort à Ravenne de Théodoric le Grand.

31 août
1864 – Le socialiste allemand Ferdinand Lassalle est tué à Genève dans un duel au pistolet. Épris d'une jeune aristocrate bavaroise, Helene von Döningen, fiancée par sa famille à un noble polonais dénommé Rakowitz, le fougueux Lassalle avait tenu à affronter son rival.

Une parcelle

Voici trois siècles, au lendemain du 3 mai 1693, le jeune duc de Saint-Simon trempa sa plume d'oie dans une encre noire et, sur la page de son journal intime, traça ces mots : *« Sur les dix heures du soir, j'eus le malheur de perdre mon père. Il avait quatre-vingt-sept ans... J'appris la triste nouvelle en revenant du coucher du Roi... La nuit fut donnée aux justes sentiments de la nature... »*

Quelle concision de sentiments pour un si grand deuil ! *« La nuit fut donnée aux justes sentiments de la nature... »* Méfions-nous pourtant de nos propres déformations. À l'encontre des siècles suivants, le XVIIe cultivait la pudeur et la retenue. On considérait l'étalage du chagrin comme une faiblesse sinon comme une disgrâce. Un gentilhomme se devait de surmonter ces infirmités. Elève de Plutarque plus que des Évangiles, l'honnête homme tenait la maîtrise des sentiments pour une élégance.

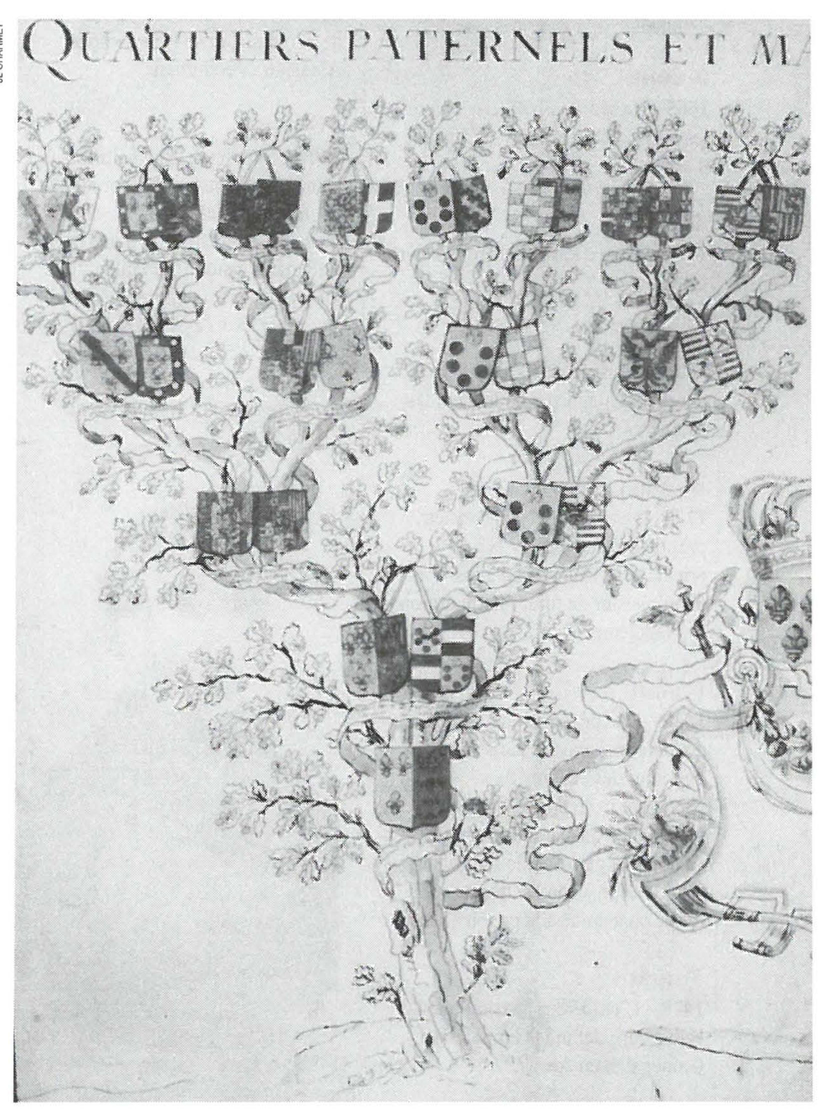
La veille du décès paternel, le futur mémorialiste n'était encore que le petit vidame de Chartres. Le lendemain, devant la Cour, le voici un autre homme. En deux phrases laconiques, il nous le fait sentir :

« Monsieur, qui était debout au chevet du Roi, m'aperçut : Ah! voilà, dit-il tout haut, monsieur le duc de Saint-Simon ! »

Le mot de Monsieur avait de quoi étancher bien des douleurs ! Cela me remet en mémoire les paroles prononcées le 14 mai 1643, dans l'instant que le Louvre venait de prendre le deuil de Louis XIII. Anne d'Autriche, tout à l'angoisse du lendemain, s'était écriée : *« Mon Dieu, qu'allons-nous devenir ? Le roi est mort. »* On entendit alors la voix du chancelier Séguier : *« En France, Madame, les rois ne meurent pas. »* Et, désignant l'enfant qui allait devenir Louis XIV, il ajouta : *« Voici, madame, le roi vivant ! »*

Parole royale, certes. Digne d'un des plus beaux royaumes sous le ciel. Mais à la réflexion, je jurerais volontiers qu'avec des mots plus simples et sans même que des mots ne soient prononcés, le sentiment puissant de la continuité familiale a fleuri dans ce royaume chez les libres paysans presque autant que chez les ducs et les rois.

Je connais en Normandie et ailleurs des familles paysannes et bourgeoises où l'on continue de cultiver avec obstination les vertus aristocratiques du patrimoine et du nom.

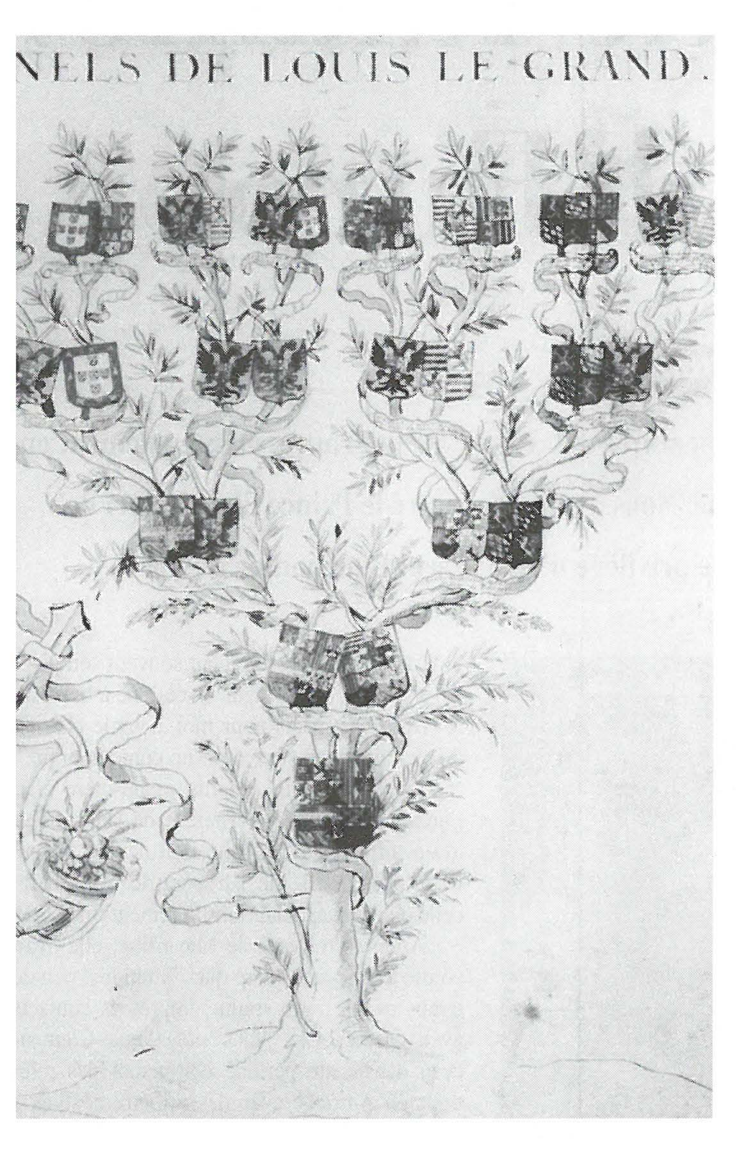


JL CHARMET

Arbre généalogique de Louis XIV. La continuité du patrimoine et du nom : une question qui concerne toutes les familles.

En dépouillant les archives judiciaires du XVIIe au XIXe siècles, deux ethnologues ont scrupuleusement étudié trois siècles de vie sociale en Gévaudan, l'actuelle Lozère (1). Cette enquête n'avait certainement pas le dessein de flatter le retour à la terre. Et pourtant, que d'observations précieuses ! En Gévaudan, jusqu'à la Révolution et parfois bien au-delà, le père choisit à son gré l'un de ses fils ou l'une ses filles pour lui succéder. Les autres enfants sont

l'éternité



lonc exclus de l'héritage. Quant au fils élu, il reste soumis à 'autorité paternelle même après son mariage. Cette pratique mmémoriale engendre naturellement des tensions, mais, comme le notent les deux auteurs, les révoltes et les refus ont rares. Lorsque le Code civil établira dans toute la France l'égalité des héritiers et la dispersion des patrimoines, les amilles du Gévaudan résisteront obstinément, s'ingéniant à ourner la loi. Le plus intéressant est que cela se fera avec le plein accord des cadets exclus de la succession.

Dans cette société montagnarde exposée à la faim et aux loups, les agriculteurs les plus démunis pratiquent donc avec naturel l'éthique aristocratique du lignage. Le système familial des pauvres paysans du Gévaudan attachés au prestige de leur "maison", n'est pas différent de celui de la noblesse européenne depuis l'époque carolingienne. Ces ruraux faméliques arrangent savamment des mariages à la manière des familles princières pour des enjeux moindres, sans doute, mais selon une logique identique. Que leurs alliances n'aient pas pour effet de rapprocher la France et l'Espagne, mais deux parcelles de terre, ne change rien à leur nature.

Que faisaient-ils, sinon veiller à l'avenir du patrimoine et au maintien du nom ? Les rustauds du Gévaudan n'avaient pas eu le loisir de méditer sur le sens de leur effort séculaire. Comme leurs aïeux avant eux, ils étaient poussés par une nécessité intérieure qui ne se discutait pas, perpétuant de génération en génération ce qui crée la vie et s'oppose à la mort.

Sans théoriser, ils savaient de science sûre que la possession, quand elle n'est pas simple valeur marchande, si elle contient en elle de la tradition et de la culture, château ou chaumière, livres ou objets anciens, appartient à l'âme. Même l'outil porte en lui l'esprit de celui qui l'a façonné. Ces choses qui sont moi contiennent mon âme. Leur possession est d'ordre métaphysique.

Dans leur sagesse, les paysans du Gévaudan opposaient d'emblée la durée de la lignée à la fugacité de l'individu. Avoir un fils, des enfants, qui au-delà de soi assurent la pérennité du nom et des actes, qui auront des enfants à leur tour et seront une part de nous sans même le savoir, perpétuant la chaîne sans fin des générations venues de la nuit des temps, n'est-ce pas cela l'éternité ?

Et que serait la famille si elle n'était cette parcelle d'éternité ?

DOMINIQUE VENNER

---

(1) Elisabeth Claverie et Pierre Lemaison, *L'impossible mariage, violence et parenté en Gévaudan, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles*, Hachette, 1983.

SIXTE-HENRI DE BOURBON-PARME

Souvenirs de famille, souvenirs d'Europe

ENTRETIEN

La Maison de Bourbon est de tradition française. Ses membres ont régné sur la France, mais également en Europe, sur l'Espagne, Naples ou le duché de Parme. Nous avons rencontré le Prince Sixte-Henri de Bourbon-Parme, qui partage avec Henri IV, le privilège d'être le seul Bourbon né à Pau.

Enquête sur l'Histoire : ***Monseigneur, vous descendez en ligne directe de Louis XIV, et du petit-fils de celui-ci, le duc d'Anjou, devenu Philippe V d'Espagne, qui donna à l'un de ses fils l'héritage de sa mère, le duché de Parme. Par votre grand-mère, vous êtes apparenté aux Capétiens portugais. Par votre tante, l'Impératrice Zita, vous êtes allié aux Habsbourg d'Autriche. L'histoire de votre famille se confond avec celle de l'Europe... Comment se transmet la mémoire historique dans une famille comme la vôtre ?***

S.A.R. Sixte-Henri de Bourbon-Parme : C'est comme la grâce chez les Jésuites. Il y a ceux qui ont vocation à transmettre, ceux qui en ont l'intuition, la capacité. Mes parents, mes grands-parents, pratiquaient certaines valeurs, sans imposer de modèle, quoique eux-mêmes pussent être cités en exemples.

– Vos parents, vos grands-parents vous ont-ils transmis les souvenirs d'événements, de situations anciennes qui s'inscrivent dans la tradition familiale ?

– Pendant trois ans, après la Seconde Guerre mondiale, j'ai été élevé chez ma grand-mère, au Canada. Elle avait épousé le dernier duc de Parme, et, enfant, je l'ai souvent entendue parler de l'époque où Parme était encore un État souverain.


JEAN-MARIE MOLITOR

Le prince Sixte-Henri de Bourbon-Parme est né à Pau en 1940. « Pour moi, dit-il, les traditions de mes ancêtres se résument à une tradition de la responsabilité. C'est à elle que je m'identifie. »

Ma grand-mère évoquait souvent son père, le roi Michel de Portugal. Il était né à la fin du XVIIIe siècle. Mais pour moi, sous le charme du récit, il devenait presque un contemporain.

L'une des sœurs de ma grand-mère était l'archiduchesse Marie-Thérèse de Habsbourg, qui avait suppléé à l'éducation de son neveu, Rodolphe, le fils de l'Impératrice Elisabeth, celle que l'on appelait familièrement Sissi.

Après la tragédie de Mayerling, elle avait confié à ma grand-mère que l'archiduc, peu de temps avant, avait voulu rompre ses contacts avec Clemenceau. Vous savez que Clemenceau dans cette période entretenait des relations en Autriche avec des milieux hostiles à l'Empereur. Ses rapports avec l'archiduc n'étaient d'ailleurs pas dénués d'arrière-pensées. Ma grand-tante, inquiète des conséquences d'une rupture brutale avec ces milieux, avait cherché à le dissuader de rompre. Mais en vain. Aussi pour elle, l'hypothèse d'un suicide déguisé n'était pas à écarter (1)...

– La duchesse de Berry, sept mois après le meurtre de son mari, met au monde le duc de Bordeaux, futur comte de Chambord. En 1832, elle tente un soulèvement légitimiste en Vendée. Le souvenir de cette femme exceptionnelle a-t-il été perpétué dans votre famille ?

– La duchesse de Berry a passé ses dernières années auprès de son petit-fils, qui était mon grand-père. Ses romanesques aventures m'ont souvent été racontées. La mémoire familiale m'a aussi transmis les souvenirs de Madame Royale, duchesse d'Angoulême, la fille de Louis XVI. La dernière fois qu'elle avait vu son frère, le petit Louis XVII, à la prison du Temple, deux ou trois mois avant l'annonce officielle de sa mort, le malheureux enfant était presque moribond. Autant dire que pour moi, en songeant à ce témoignage, la thèse de Naundorff parait bien fragile.

– La sœur de votre père, Zita, avait épousé en 1911 Charles de Habsbourg, le petit-neveu de l'empereur François-Joseph, qui lui succédera, en 1916, en pleine guerre. A sa demande, votre père et votre oncle Sixte de Bourbon-Parme tentent de transmettre aux alliés les offres de paix séparée de l'Autriche. Pouvez vous évoquer pour nous ces pourparlers de paix qui auraient pu abréger la Première Guerre mondiale ?

– Le sujet, maintenant bien connu, a souvent été abordé par mon père, et ma tante. J'en conserve des souvenirs très précis. Dès la fin de 1916, mon père et mon oncle s'employèrent à dégager l'Autriche de son alliance avec l'Allemagne. L'impératrice Zita œuvra dans le même sens. Ils obtinrent le soutien du président Poincaré. Bellisciste avant 1914, celui-ci était devenu en 1916 un partisan de la paix, ce qui l'avait conduit à se rapprocher des positions d'Aristide Briand, déjà rallié au projet. En Angleterre, ils eurent la chance d'avoir pour interlocuteur Lloyd George, lui aussi favorable à la paix. Mais la situation politique évolua en France. Clemenceau accéda au pouvoir, et, avec la complicité de l'Italie, il anéantit cette tentative de paix. Sauver la paix en 1917, c'était pourtant épargner la vie de centaines de milliers de soldats. On aurait aussi échappé au désastreux et injuste traité de Versailles qui a détruit l'équilibre de l'Europe centrale et provoqué une légitime réaction en Allemagne, favorisant l'émergence du national-socialisme, avec toutes les conséquences que l'on sait.

– Votre famille n'a pas été seulement mêlée à l'histoire de la France et de l'Autriche, mais aussi à celle de l'Espagne. Le mouvement carliste a rempli l'histoire de ce pays au XIXe siècle. Certains de vos parents n'en ont-ils pas été les acteurs ?

– À la mort du roi Ferdinand VII, en 1833, un coup d'État plaça sa fille Isabelle II sur le trône au détriment du successeur légitime, Don Carlos. Soutenu par une partie du peuple et de l'armée, il aurait pu reconquérir le trône au cours de la guerre civile qui suivit. C'était compter sans l'Angleterre qui soutenait Isabelle et intervint avec sa flotte. Charles VII, petit-neveu de Don Carlos, entreprit à son tour en 1872 de reconquérir son royaume à partir de la Navarre. Une nouvelle fois, le mouvement carliste échouera devant la puissance matérielle de ses adversaires. Charles-Alphonse Ier fut le dernier héritier carliste et mourut en exil en 1936. Il désigna mon père comme son successeur à la tête du mouvement. Notre Maison était la seule à ne pas avoir reconnu les usurpateurs. Dès les premiers jours du soulèvement nationaliste de 1936, cent mille paysans, volontaires carlistes, descendirent de leurs montagnes et se joignirent au mouvement avec leurs fusils et leurs bérets rouges. Ces Vendéens du XXe siècle formèrent les célèbres unités de *Requetes* sous l'autorité de mon père.

– Votre père, qui avait été contraint à l'exil par Franco en 1937, n'a-t-il pas joué un rôle en France pendant l'Occupation ?

– Le prince Xavier, mon père, soutint, dans le Bourbonnais, l'action des résistants. Il fut arrêté, puis déporté en 1943 à Nasweiler, enfin à Dachau. Néanmoins, mon père ne s'était jamais départi de son estime pour le maréchal Pétain. Il disait que sans l'Armistice de 1940, il n'y aurait pas eu 200 000 déportés, mais deux millions.

– Le dicton « noblesse oblige » n'est-il pas évincé aujourd'hui par « richesse oblige » ?

– Ce n'est pas de nos jours que s'est opérée la modification. La richesse peut conditionner, mais la noblesse doit déterminer.

PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE MASSALOVITCH

*(1) Le matin du 30 janvier 1889, au pavillon de chasse de Mayerling, au sud de Vienne, on trouva le corps de l'archiduc héritier Rodolphe de Habsbourg dans une mare de sang. Près de lui, le corps sans vie de la jeune baronnesse Maria Vetsera. Cette double mort alimenta les rumeurs les plus folles. Suicide ou assassinat ? Voir à ce sujet l'entretien avec François Fejtö, dans le numéro 7 d'*Enquête sur l'Histoire*, consacré aux grands crimes politiques.*

LA CLASSE D'HISTOIRE

– Vous ne vous êtes jamais interrogés, messieurs, sur les différences entre la classe d'histoire et les autres ? Voyons, Benamin, vous demandez quelquefois à votre père comment c'était, du temps qu'il avait votre âge ?

Benamin était brun, bouclé, joli. Il avait le type oriental, l'air gouailleur.

– Pas souvent. Des fois, je lui demande ses trucs pour draguer les filles.

Rires.

– On ne dit pas « des fois », mais « parfois » ou « quelquefois ». Et alors, ils marchent, ses trucs ?

– Pas souvent.

– Pourquoi ? Il n'était pas doué ?

– Si, mais les filles ont changé.

– Très bonne observation, Benamin : « Les filles ont changé », c'est de l'histoire. Messieurs, ouvrez vos cahiers de texte. Pour la prochaine fois : « Une histoire que m'a racontée mon père (ou ma mère, ou mes grands-parents : ce sont tous nos pères). Dégagez bien la différence de deux générations, de deux époques, de deux points de vue. » A partir de maintenant, je veux, messieurs, que vos pères m'exècrent et me maudissent.

Tous les soirs, en mangeant la soupe, au lieu de regarder la télévision, vous leur ferez raconter leur enfance, leur jeunesse, leurs surveillants, leurs adjudants, leurs copains, leurs flirts. Je veux que vous sachiez ce qu'ont voulu dire les mots, notez : « Zazou, beurreux, J3, merlan, doryphore, poulbot, crottin. » Et, quand vous aurez des enfants, je veux que vous leur racontiez les excentricités de votre professeur d'histoire ! [Rires.] J'étais donc en train de vous dire que Monluc, reçu par Henri... Henri le quantième ? Henri II, merci Pavot – s'entendit demander si Strozzi n'aurait pu le secourir mieux qu'il ne l'avait fait. – Sire, répondit Monluc...

VLADIMIR VOLKOFF

Le Professeur d'histoire, Julliard 1985.

UNE DYNASTIE MILLÉNAIRE

Zita, la dernière impératrice

PAR JEAN-JACQUES MOURREAU

Décédée le 4 mars 1989, Zita de Habsbourg était l'héritière du Saint-Empire romain germanique fondé par Othon le Grand en 962.



Entourée de ses huit enfants, Zita de Habsbourg, en grand deuil après la mort en exil de son époux, l'empereur Charles Ier. Par les Habsbourg et les Bourbons, la généalogie de l'impératrice remontait aux Carolingiens.

Il pleut sur Vienne. Le chancelier socialiste Franz Vranitzky s'est éclipsé pour un voyage officiel au Portugal. Qu'importe : en ce samedi 1er avril 1989, l'ancienne *Kaiserstadt* renoue avec son passé. Elle rend son dernier hommage à Zita de Habsbourg-Lorraine, impératrice d'Autriche et reine de Hongrie dont des photographies ont fait leur apparition dans de nombreuses devantures.

La veille, déjà, des milliers de personnes se sont inclinées devant le cercueil recouvert d'un lourd linceul aux armes impériales qui a été exposé sous les voûtes gothiques de la cathédrale Saint-Étienne. Pour le requiem officiel, célébré dans l'après-midi par Hans Hermann Groer, archevêque de Vienne, la nef est comble.

« Gott erhalte… » (Dieu protège l'Empereur !), l'hymne impérial composé par Joseph Haydn a été chanté avec ferveur après le requiem de Mozart. Ces funérailles dites « populaires » respectent l'étiquette habsbourgeoise. Tiré par six chevaux noirs fournis par la Hongrie, le char funéraire qui emporte Zita vers la crypte des Capucins, est celui-là même qui a servi aux funérailles de François-Joseph,

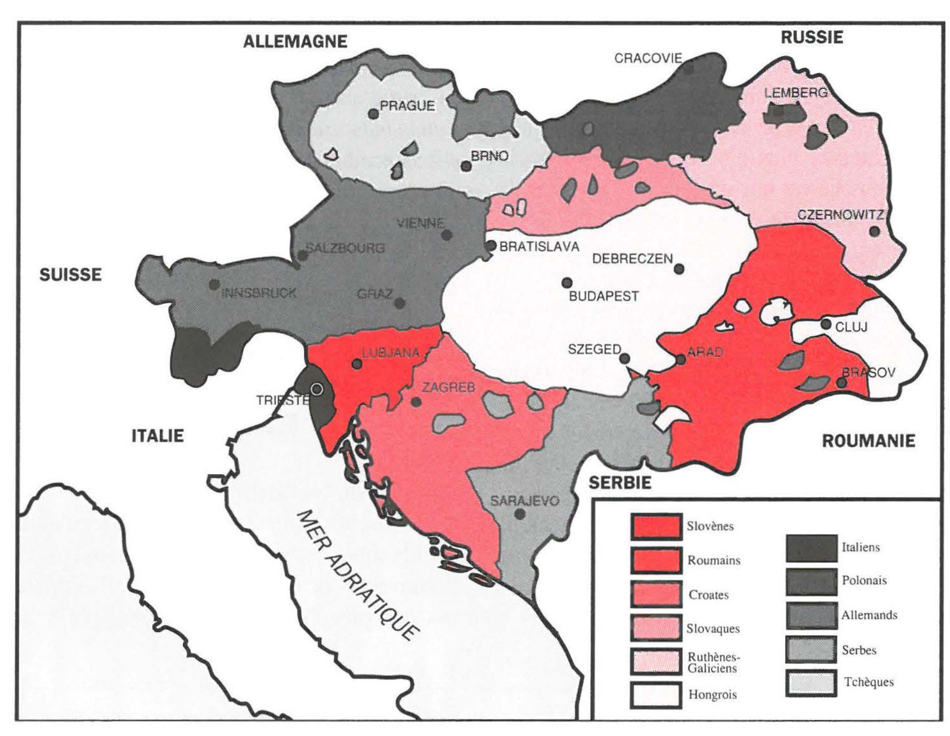
comme les vêtements sacerdotaux revêtus par l'archevêque de Vienne.

Le cortège mortuaire a parcouru le Graben et l'Augustinerstrasse. Il a longé les hauts murs de la *Hofburg*. Pour l'accompagner, les corps-francs venus du Tyrol, de Trieste et de Hongrie, en uniformes et costumes d'un autre temps. Dans la foule anonyme, des délégations roumaines, yougoslaves, italiennes, lorraines et alsaciennes venues pour rendre l'hommage de pays qui ont été partiellement ou totalement des possessions habsbourgeoises.

Rite immuable pour pénétrer dans la crypte des Capucins où reposent treize empereurs, seize impératrices et plus de cent archiducs : trois coups frappés d'une canne à pommeau d'argent résonnent sur la lourde porte verrouillée.

« Qui veut entrer ? » demande le père gardien. *« Zita, impératrice d'Autriche et reine de Hongrie, reine de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, de Slovénie, de Galice, des Lodomères, d'Illyrie et de Transylvanie… »* Mille noms font surgir de la nuit les peuples oubliés de cette « famille de nations » que constituait l'Autriche-Hongrie.

L'EMPIRE AUSTRO-HONGROIS EN 1914



L'image de la vieille dame vêtue de noir s'estompe. Une frêle silhouette la remplace : Zita, princesse de Bourbon et de Parme, au bras de Charles, le petit neveu de François-Joseph. Leur mariage a été célébré à Schwarzau, le 21 octobre 1911, en présence du vieil empereur, exceptionnellement souriant.

L'Autriche-Hongrie compte alors cinquante millions de sujets. Monarchie bicéphale, elle est le toit sous lequel vivent ensemble peuples germaniques et slaves, mais aussi magyars. Tchèques, Slovaques, Serbes, Bosniaques, Slovènes, Ruthènes, Magyars et Austro-Allemands ne font pas toujours bon ménage. Cet empire habsbourgeois qui ignore la réduction à l'unité est pourtant beaucoup plus que la « Cacanie » décrite par Musil. Il ne se contente pas d'être un marché commun, mais s'affirme comme une puissance moderne et dynamique, en même temps qu'un prodigieux foyer de culture. À Vienne, le *Jugendstil* est un véritable printemps avec Klimt, König, Moser et Mucha. Devenue l'une des cinq premières villes du globe, Vienne n'est pas encore la « capitale du désespoir ». Au contraire, elle brille de mille feux au cœur d'une Europe centrale où Budapest, Prague et Cracovie n'ont alors rien de villes provinciales.

Ce monde voué à la polymorphie va basculer brutalement dans la guerre. Détonateur : l'assassinat de François-Ferdinand et de son épouse, le 28 juin 1914. Paradoxe cruel : l'archiduc qui s'effondre sous les balles d'un fanatique serbe, ne cachait pas son intention de transformer la monarchie bicéphale en une véritable fédération. La « belle époque » que Stefan Zweig décrira plus tard comme un paradis perdu, est terminée. Sarajevo fait oublier la tragédie de Mayerling et l'assassinat de Sissi. Après l'ultimatum à la Serbie, c'est l'engrenage fatal (1).

L'Autriche-Hongrie est l'alliée de l'Allemagne wilhelminienne. Hostile à l'Autriche-Hongrie, l'Italie a rejoint l'Entente que forment la France, l'Angleterre et la Russie impériale. Par le jeu des alliances, l'Europe est à feu et à sang.

Clemenceau veut chasser les Habsbourg

François-Joseph meurt le 21 novembre 1916. Charles et Zita (qui ont déjà un enfant, l'archiduc Otto) reçoivent la charge impériale. Couronné à Budapest, le jeune couple va désespérément tenter de sauver l'Autriche-Hongrie, en s'efforçant de mettre fin à la guerre.

Engagées dès 1916, les propositions de paix austro-hongroises seront repoussées par l'Entente. Les Anglais ont hésité. Les Américains beaucoup moins : Wilson veut libérer « les peuples opprimés ». Les Français sont partagés. Joffre et Poincaré : plutôt favorables. Mais Clemenceau ne veut rien entendre. Son seul mot d'ordre : *« Il faut chasser les Habsbourg, cette monarchie papiste. »* Le démembrement de l'Autriche-Hongrie est programmé. La propagande tchèque de Bénès et de Masaryk a été influente. En 1918, des « conseils nationaux » apparaissent dans plusieurs capitales de la monarchie bicéphale et s'érigent en gouvernements provisoires. L'Autriche-Hongrie vole en éclats. Le 12 novembre 1918, les députés austro-allemands se réunissent au *Reichrat* pour proclamer l'*Anschluss* de la *Republik Deutschösterreich* à l'Allemagne. Mais les Austro-Allemands n'ont pas le droit de disposer d'eux-mêmes : le 10 septembre 1919, les Alliés créent une Autriche indépendante (article 88 du Traité de Saint-Germain).

Charles et Zita ont pris le chemin de l'exil dès le 23 mars 1918. Stefan Zweig a croisé leur convoi ferroviaire à la frontière suisse. Mais le couple impérial n'a pas encore renoncé. À deux reprises, en mars et octobre 1921, il va tenter de revenir sur le trône de Hongrie où l'amiral Horthy a chassé les partisans communistes de Bela Kun et rétabli la monarchie pour se proclamer régent. Mais celui-ci ne songe pas abandonner cette fonction. Il fait arrêter Charles et Zita qui sont embarqués de force sur un navire du Danube et déportés par les Anglais sur l'île de Madère (2). Cinq mois plus tard, la mort emporte le jeune empereur malchanceux. Dans l'indiffé-

rence générale, Zita, qui attend alors son huitième enfant, ira désormais d'exil en exil : Belgique, France, États-Unis et Canada. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elle se fixera en Suisse, où le nom des Habsbourg ne fait pas peur. Pour revoir Vienne, elle devra attendre plus d'un demi-siècle. L'accès de l'Autriche est interdit à celle qui refuse de renoncer au trône et à ses titres. Lors de ce retour qui survient en 1982, plusieurs milliers de Viennois seront là pour l'acclamer…

L'Autriche retrouvée après une si longue absence a connu, comme la vieille dame vêtue de noir, les privations et les humiliations. Réduite de 625 000 km² à 84 000 km² en 1919, elle a vécu l'avènement de la République dans la pauvreté d'un pays brutalement coupé de ses matières premières et de ses marchés agricoles. Sa population à dominante germanique a connu les affrontements d'une guerre civile et finira par se prononcer massivement, une seconde fois, pour l'*Anschluss*.

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale et malgré les efforts de la famille des Habsbourg, l'Autriche a l'infortune d'appartenir une fois encore au camp des vaincus. Occupée en partie par les Soviétiques, elle voit une *Kommandatura* interalliée s'installer à Vienne (12 septembre 1945). Elle doit subir les zones d'occupation, une ligne de démarcation, des cartes d'identité quadrilingues, le rationnement et la faim. Vienne est alors la capitale du *Troisième homme*.

Une famille au service des peuples de l'ancien Empire

Pourtant, les héritiers du trône ne sont pas restés inactifs. Durant toute la guerre, Zita et ses fils sont constamment intervenus auprès de Roosevelt et de Churchill pour que l'Autriche soit épargnée. Grâce à leurs efforts, elle a été inscrite en 1943 au nombre des pays occupés par Hitler, qui ne doivent pas être punis mais libérés. Ainsi, la République autrichienne est restaurée dès 1945. Mais elle devra attendre près de dix ans pour retrouver son indépendance : le 5 octobre 1955, elle signe avec les vainqueurs le Traité d'État et proclame sa neutralité. Pour marquer l'événement, l'Opéra de Vienne que dirige alors Karl Böhm, donne symboliquement, une représentation de *Fidelio*…

Si l'Autriche est le seul pays d'Europe centrale qui ne soit pas devenu une « démocratie populaire », c'est en partie aux efforts de la famille de Habsbourg qu'elle le doit. En guise de remerciement, dès la libération de l'Autriche en 1945, les socialistes revenus au pouvoir remettent en vigueur la loi d'exil frappant les Habsbourg… Elle avait été levée par Schuschnig et Dolfuss et promptement rétablie par les nazis après l'*Anschluss* de 1938.

Le prix de l'indépendance de l'Autriche a été la neutralité. Celle-ci va lui permettre de

GÉNÉALOGIE DES HABSBOURG-LORRAINE : UN NOUVEL AXE VIENNE-PARIS

Cinq des seize enfants issus du mariage de l'impératrice Marie-Thérèse de Habsbourg et de François-Stéphane de Lorraine contractèrent mariage avec des Bourbons :





Marie-Thérèse ∞ François Ier Stéphane

L'empereur Joseph II épouse Isabelle de Parme 6.10.1760

L'empereur Léopold II épouse Ludovika de Bourbon-Espagne 5.8.1765
De ce mariage sont issus tous les héritiers de la Maison d'Autriche
François Ier (II)
Ferdinand Ier
François-Joseph Ier
Charles Ier

Marie-Caroline épouse Ferdinand Ier roi de Naples-Deux-Siciles 12.6.1768
De ce mariage est issue toute la descendance de la Maison de Naples-Deux Siciles qui régna jusqu'en 1861.
Maria-Annunziata, mère de l'archiduc héritier du trône, François-Ferdinand, en est également issue.

Marie-Amélie épouse le duc Ferdinand de Bourbon-Parme 19.7.1770
Charles II
Charles III
Robert ∞ Maria-Antonia de Bragance
Zita de Bourbon-Parme (1892-1989)

Marie-Antoinette reine de France
épouse le roi Louis XVI, petit-fils du roi Louis XV le 16.5.1770. Le couple royal meurt sous la guillotine en 1793. L'unique fille survivante, Marie-Thérèse, mourut en 1851 au château de Frohsdorf qu'elle avait acquis pour sa famille en 1845. Par la suite, Frohsdorf devint un Versailles autrichien pour la famille royale de France en exil. C'est dans la sphère d'influence du roi Henri V, dernier Bourbon de la branche aînée de la Maison de France, que grandit aussi le jeune duc Robert, héritier d'Henri V. Sa fille, la princesse Zita épousera le jeune archiduc Charles.

Charles Ier ∞ Zita de Bourbon-Parme (1892-1989)
Otto d'Autriche ∞ Régine de Saxe-Meiningen
Charles

[D'après Erich Feigl, *Zita de Habsbourg* Ed. Criterion, 1991.]

ÉDUCATION DE PRINCE, ÉDUCATION SPARTIATE

J'ai beaucoup appris de ma grand-mère maternelle. Elle avait une grande mémoire et une vision très claire des choses à un âge très avancé. Elle avait élevé ma mère, ainsi que ses frères et sœurs selon des méthodes presque spartiates, si j'ose dire, et cette tradition s'est maintenue chez nous. Ce ne sont pas des souvenirs de jeux dans des palais ni de fêtes brillantes pour jeunes oisifs ou de voyages somptueux que j'ai recueillis, mais ma mère et ma grand-mère m'ont parlé surtout de travail, encore de travail et toujours de travail.

Les études étaient très strictes et en plus, les enfants de la famille princière devaient coudre, raccommoder et rapiécer leur propre linge, leurs chaussettes, mais aussi ceux de personnes âgées ou de malades du village où ils vivaient, Schwarzau. Dans la famille, les aînés, issus du premier mariage de leur père, devaient parrainer les cadets, c'est-à-dire s'occuper de leur éducation et de leurs activités. Selon le même système, les frères et sœurs de ma mère parrainaient des enfants pauvres du village qu'ils allaient soigner avec des médicaments et habiller avec des vêtements qu'ils confectionnaient eux-mêmes. Ils se rendaient chez eux tout seuls avec une voiture à cheval ou simplement un cheval pour porter leurs affaires. Ma mère et sa sœur Franziska avaient tracé une frontière, chacune ayant son secteur. Au retour de leur tournée, épuisées par le service des autres, elles devaient ensuite se nettoyer à fond, changer de vêtements et désinfecter leurs cheveux avec de l'alcool. Il y avait beaucoup de tuberculose à l'époque et pas de sécurité sociale. Ma grand-mère avait coutume de leur dire quand elles s'étaient assez lavées : *« Ça suffit maintenant ! La charité est le meilleur remède contre les risques de contagion. »*

Moi, je n'ai pas été astreint à cela. J'ai grandi pendant la guerre, puis en exil dans des conditions différentes mais plus précaires. Cependant, ma mère m'a inculqué ces mêmes principes.

OTTO DE HABSBOURG

***Mémoires d'Europe*. *Entretiens avec Jean-Paul Picaper*. Critérion, 1994.**



JL CHARMET

Mariage de la princesse Zita de Bourbon-Parme et de l'archiduc Charles de Habsbourg, le 21 octobre 1911. Le jeune couple montera sur le trône impérial d'Autriche-Hongrie à la mort du vieil empereur François-Joseph Ier en 1916.

servir de pont entre l'Est et l'Ouest. C'est à Vienne qu'affflueront les réfugiés hongrois en 1956. C'est de l'Autriche et par une initiative de sa famille impériale que viendra en 1989 le coup d'envoi du grand mouvement de libération de l'Est.

« Le tournant décisif, dira l'archiduc Otto de Habsbourg, *fut le 19 août 1989, quand nous réussîmes à ouvrir la frontière séparant la Hongrie de l'Autriche, près de la ville de Sopron, ce qui permit à des Allemands de la République dite "démocratique" de fuir la Hongrie vers la liberté qu'ils retrouvèrent en République fédérale. Ce jour-là, plus de 600 personnes franchirent la frontière.*

Cette idée qui avait germé lors d'une de nos réunions à Debrecen, à l'époque où les communistes, du moins sur le papier, gouvernaient le pays, prit rapidement de l'ampleur. Nous avions décidé d'organiser un pique-nique international non loin du rideau de fer en territoire hongrois sous une double présidence : côté hongrois, le ministre d'État Pozsgai ; côté de la Paneurope, moi-même. Ne voulant pas que notre présence attire d'emblée les foudres des communistes, nous déléguâmes, lui, le secrétaire d'État Vass, moi, ma fille Walburga. Ce sont eux qui ouvrirent la frontière et eurent la joie de vivre cette heure de la liberté qui fit dire à l'infâme Honecker que ce fut là le coup mortel porté à son régime (3). »

Mais cet étonnant retour est une constante retrouvée. François Fejtö en donne cette interprétation : *« Après une longue nuit de cauchemar, les peuples de l'ex-empire se retrouvent conscients de leur identité non seulement nationale, mais aussi transnationale, et des traditions qui les attachent au reste de l'Europe, renouant avec leur histoire commune et distincte* (4). »

Du *Kaisertum*, grâce en soit rendue aux Habsbourg-Lorraine si souvent décriés, il reste beaucoup plus que la simple nostalgie. La ferveur de l'hommage rendu en 1989 par les Autrichiens, mais aussi par les Hongrois, à leur dernière souveraine va au-delà de la célébration d'un empire défunt à la façon de Joseph Roth. Ce salut au courage d'une grande dame qui, seule dans le malheur, avait assumé sa lourde charge avec une silencieuse dignité, manifestait aussi la permanence des liens de raison et de cœur tissés au fil d'un millénaire.

JEAN-JACQUES MOURREAU

(1) Voir *Enquête sur l'histoire* n° 7, « Les crimes politiques ».

(2) Dans ses *Mémoires* (Hachette, 1954) l'amiral Horthy justifie son attitude par la pression des Alliés et les menaces des Tchèques et des Yougoslaves.

(3) Otto de Habsbourg, *Mémoires d'Europe*, entretien avec Jean-Paul Picaper, Critérion, Paris, 1994.

(4) François Fejtö, *Requiem pour un empire défunt*, Lieu commun, 1988.

MÉMOIRES DE L'ARCHIDUC OTTO DE HABSBOURG

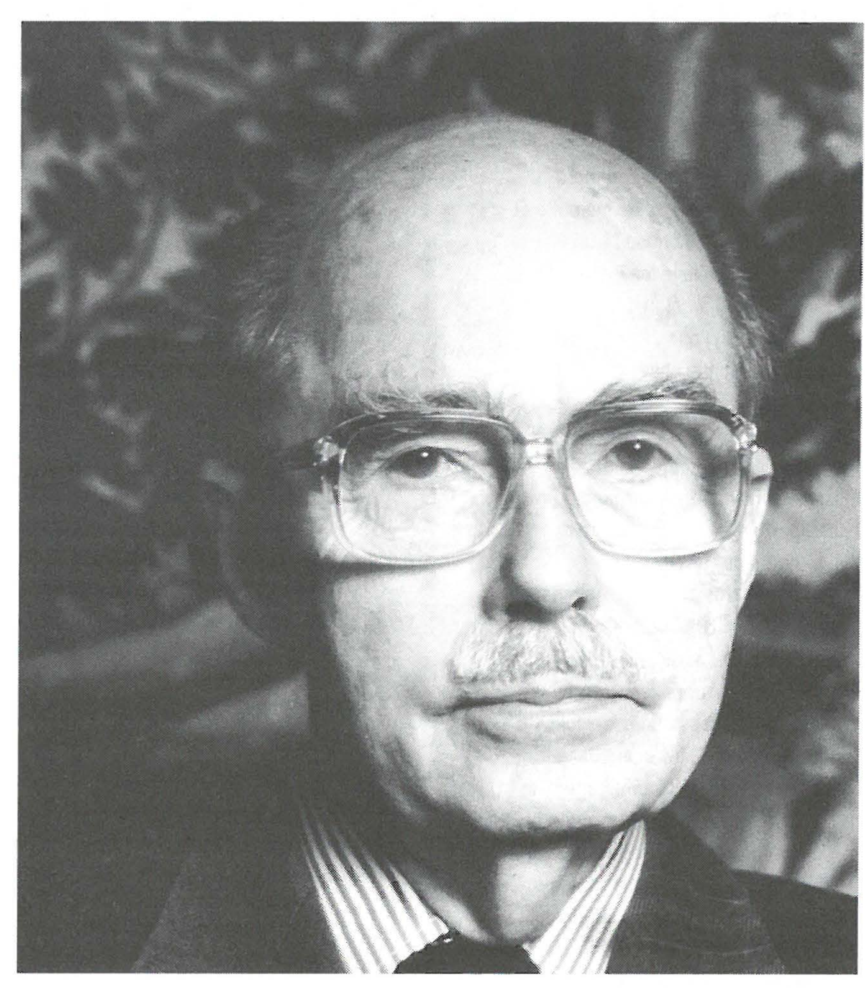
« Ceci est mon duc » disait le maréchal Lyautey en montrant son portrait. Otto de Habsbourg-Lorraine porte le nom d'une des plus illustres dynasties européennes. Il est le descendant de Charles Quint, de Marie-Thérèse et de François-Joseph. Il a connu un long exil et un destin singulier. À 81 ans, il livre un témoignage exceptionnel sur les heurs et malheurs de l'Europe.

Otto de Habsbourg-Lorraine est l'arrière-petit-neveu de l'empereur François-Joseph et de la belle Sissi. Fils aîné de Charles Ier, dernier empereur d'Autriche et dernier roi de Hongrie, il avait six ans et quatre mois lorsque sa famille fut contrainte à l'exil par les socialistes qui régnaient à Vienne. C'était en 1919. Une partie de l'Europe était alors livrée aux convulsions révolutionnaires et l'on ne savait que peu de choses sur le massacre de la famille impériale en Russie. Chassés du manoir d'Eckartsau, Charles, Zita et leurs enfants passèrent en territoire helvétique par le train. C'est aux confins du Voralberg et de la Suisse que l'archiduc héritier vit, pour la première fois, son père abandonner son uniforme d'officier autrichien pour revêtir un anonyme costume civil.

Ce fut ensuite l'exil en l'île de Madère et la pauvreté. En avril 1922, le jeune empereur Charles y mourut abandonné de tous, sauf de Zita, sa courageuse épouse. Dès les premières années de sa vie, l'archiduc héritier a été marqué par les épreuves. Zita de Bourbon-Parme, sa mère qui ne voulut jamais renoncer à ses droits, enseigna au jeune prince ses devoirs.

De ces devoirs, l'archiduc Otto a toujours eu une haute idée. C'est elle qui explique la lettre adressée le 17 février 1938 à Kurt von Schuschnigg, au lendemain de l'accord de Berchtesgaden et quatre ans après l'assassinat du chancelier Dollfuss. L'archiduc héritier qui se sait pourtant frappé par la loi de l'exil et du bannissement, propose au chancelier autrichien, non de restaurer la monarchie, mais de lui céder la place à la chancellerie pour résister aux pressions allemandes. Adolf Hitler s'en souviendra et le poursuivra de sa vindicte. Du Portugal, où il trouvera un refuge provisoire, Otto de Habsbourg-Lorraine ira rejoindre les États-Unis. Il en reviendra plus européen que jamais.

Réduire l'archiduc héritier au rôle d'aimable célébrant de la nostalgie habsbourgeoise est une grossière erreur. L'auteur du remarquable essai sur *L'Idée impériale* (Presses universitaires de Nancy, 1989), est une figure de la pensée politique européenne qui conjugue les leçons de l'histoire et la préoccupation de



DR

l'avenir. Partisan depuis toujours d'une « Grande Europe », il a été lié très tôt aux efforts du comte Coudenhove-Kalergi, une personnalité injustement occultée au profit d'hommes tel Jean Monnet. Il préside aujourd'hui aux destinées du Mouvement paneuropéen. Pour lui, l'unité européenne n'est pas une spéculation abstraite, mais le moyen d'arracher les peuples européens à leur impuissance et aux malheurs du XXe siècle. Souvent critique à l'égard de la technocratie, il soutient que l'unité européenne ne saurait se réduire à la simple dimension économique et qu'elle doit faire sa place au spirituel et au sacré en même temps qu'au respect de ses peuples.

Député européen depuis 1979, Otto de Habsbourg-Lorraine appartient à la CSU, la grande formation bavaroise. Il a été l'ami du tumultueux Franz-Josef Strauss auquel il n'hésite pas à rendre hommage. Il est l'un des experts les plus fins de la géopolitique européenne et une autorité respectée dans toute la Mitteleuropa. Ce qui explique que les Hongrois l'aient pressenti pour être candidat à la présidence de la République d'un pays qui est aussi le sien, proposition émouvante pour le prétendant au trône de Hongrie, mais qu'il déclina.

Dans les entretiens qu'il publie avec notre confrère du *Figaro* Jean-Paul Picaper, Otto de Habsbourg-Lorraine éclaire l'histoire récente de l'Europe et, au passage, livre son témoignage sur les personnages qui ont occupé ou occupent la scène politique. S'agissant des actuels dirigeants occidentaux, il ne cache pas la faible considération dans laquelle il les tient, exception faite pour Helmut Kohl, l'artisan audacieux de la réunification allemande.

On retiendra deux brèves réponses à deux questions de Jean-Paul Picaper :

– *Quel fut le plus mauvais jour de votre vie ?*

– « Le 11 mars 1938, quand les chars allemands sont entrés en Autriche. »

– *Et quel a été le plus beau jour ?*

– « Ce jour de 1944 où, retournant en Europe, j'ai revu une ville dont le centre était une cathédrale et non une grande banque ou un silo administratif. »

J.-J. M.

Otto de Habsbourg, *Mémoires d'Europe*, entretiens avec Jean-Paul Picaper, préface d'Alain Lamassoure, Critérion, 279 pages, 98 F.

Charlemagne, père de l'Europe

PAR
KARL-FERDINAND WERNER
DE L'INSTITUT

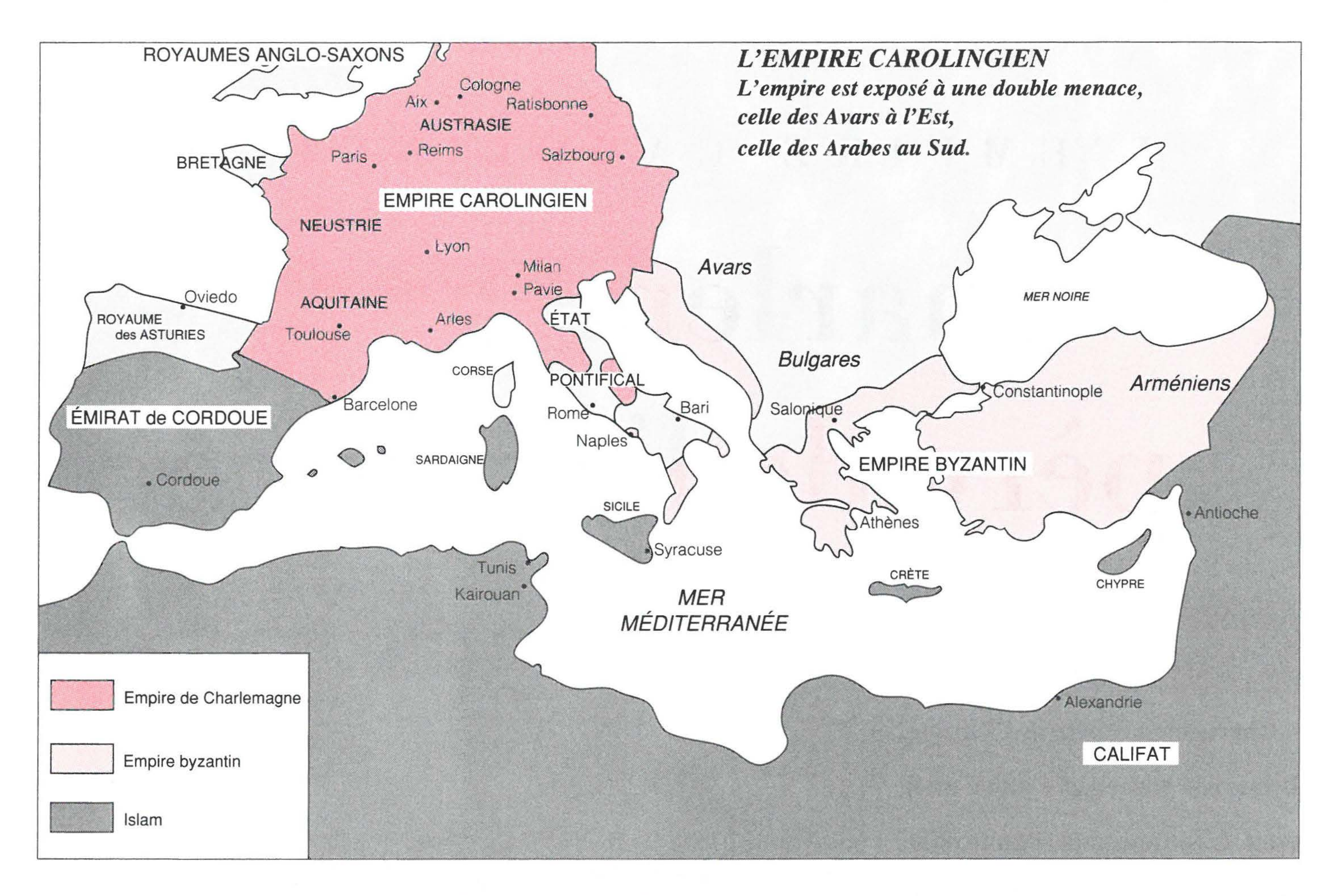
Charlemagne, père de l'Europe. Beaucoup plus encore qu'on ne le croit. L'Europe, dans l'unité de sa culture et la diversité de ses peuples et de ses régions, est née d'une même noblesse et d'une même église issues de la souche carolingienne. Histoire de nos origines.

En 1983, l'historien français Pierre Riché publia *Les Carolingiens. Une famille qui fit l'Europe* (Hachette). Il a permis ainsi à beaucoup de Français de découvrir un phénomène historique qui leur était peu familier, le facteur dynastique et son rôle européen avant même la naissance des grandes nations d'Europe. Il en montrait le rôle déterminant dans un empire, où *« sont nées des principautés d'où sont sorties les nations européennes et des institutions qui ont survécu pendant des siècles »*. Il ajoutait : *« Il ne faut pas négliger l'action de tous les aristocrates apparentés à la famille carolingienne et des rois et empereurs du X*[e] *siècle qui, eux aussi, ont fait l'Europe. »* En appendice, à travers trente pages de tableaux généalogiques,



DR

Statuette en bronze présumée de Charlemagne conservée au musée du Louvre à Paris. Cette œuvre d'époque carolingienne provient de la cathédrale de Metz.

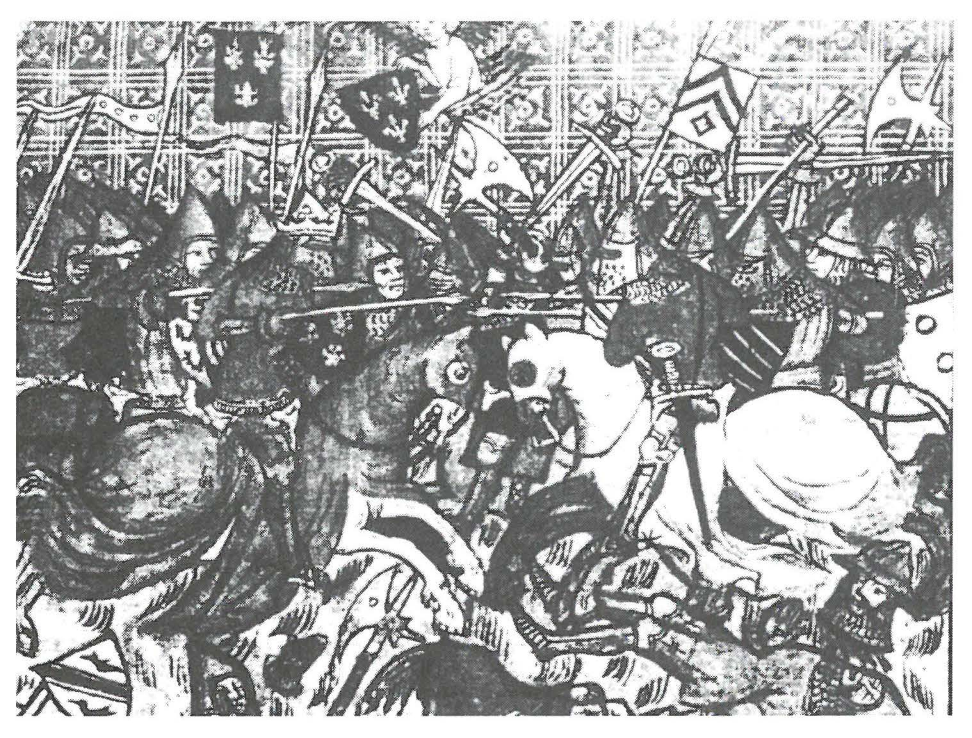


CHARLEMAGNE, UNE CHRONOLOGIE

732 Victoire de Charles Martel sur les Arabes, à Poitiers.
747 ou 748 Naissance de Charlemagne.
751 Pépin le Bref, fils de Charles Martel, se fait élire roi des Francs à l'assemblée de Soissons et se fait sacrer par saint Boniface.
754 Entrevue de Ponthion où le pape Étienne II sollicite l'aide de Pépin en Italie.
755-756 Expéditions de Pépin en Italie.
759 Les Francs reprennent Narbonne aux musulmans et Pépin achève de conquérir la Septimanie.
768 Mort de Pépin. Partage du royaume entre ses deux fils. Couronnement de Charles à Noyon et de Carloman à Soissons.
770 ou 771 Charles épouse Hildegarde.
771 Mort de Carloman. Charlemagne, roi des Francs.
772-776 Campagnes de Charles en Saxe.
772-774 Siège de Pavie par Charles.
774 Charles, roi des Lombards.
778 Campagne de Charles en Espagne contre les Arabes. Bataille de Roncevaux.
781 Charlemagne fait de l'Aquitaine un royaume à la tête duquel il place son fils Louis.
782 Annexion de la Saxe et massacre des 4 500 Saxons de Widukind qui ont refusé le baptême.
783-785 Conquête de la Saxe.
787-789 Prescriptions de Charlemagne au sujet de la construction d'écoles monastiques.
788 Conquête de l'Istrie. Annexion de la Bavière.
791 Début de la guerre contre les Avars.
793-798 Révolte de la Saxe du Nord.
796 Victoire sur les Avars qui se reconnaissent vassaux des Francs.
800 Charlemagne est couronné empereur par Léon III à Rome.
803 Rupture entre Charlemagne et Byzance.
805 Soumission des nobles vénitiens.
805-806 Conquête de la Bohême.
807 Ambassade d'Haroun al-Rachid qui reconnaît les droits des Francs sur les lieux saints.
809-810 Conquête de la Vénétie.
814 Mort de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, le 28 janvier.

M. Riché présentait à ses lecteurs des familles comme les Bosonides (Bourgogne), Etichonides (Alsace), Widoniens (Italie), Robertides (ancêtres des Capétiens), Rorgonides (Flandres, Mayence, Italie, Maine), Welfs (Bourgogne, Souabe), Ottonides (Saxe), ou encore les maisons d'Anjou, de Blois, de Catalogne, de Flandre, du Maine, de Normandie et du Poitou… Il offrait ainsi un tableau saisissant de l'action dynastique sur le sort des populations du royaume franc et des grandes régions françaises et allemandes qui ont trouvé leur frontières comme leurs « coutumes » sous le gouvernement de ces familles.

Certes, l'étude de la généalogie des maisons royales et princières correspondait à une tradition fort ancienne en France. Il suffit de rappeler la littérature immense autour des « trois races » qui ont régné en France et du problème de leur continuité ou de leur discontinuité ainsi que les ouvrages non moins nombreux consacrés aux grandes familles régionales ou locales. Ce qui était neuf, dans les travaux de M. Riché, c'était l'approche européenne qui lui permettait de sortir d'un cadre trop régional ou trop national, dans lequel on aime enfermer l'histoire des dynasties. Ce travers mène à des débats saugrenus pour savoir si Charlemagne était « français » ou « allemand ». Débats ana-



Clovis à la bataille de Tolbiac (496). Sur cette miniature du XVe siècle, un ange apporte un écu frappé de trois fleurs de lys désignant ainsi l'élu du ciel face aux Alamans. Composant avec la puissance de l'Église, Clovis se fera baptiser (Noël 496 ?). Geste politique d'une grande portée qui étayera sa légitimité. Son nom, transformé en Ludwig et Louis, sera le plus porté par les rois de France.

chroniques autour des frontières modernes de nations qui n'existaient pas (ni les frontières, ni les nations) au VIIIe siècle quand naquit celui qui sera le grand empereur de l'Occident. À ce compte, toutes les « races » qui ont gouverné en France (nous dirions aujourd'hui en Gaule franque, en Francie occidentale et en France) seraient d'origine « belge », les Mérovingiens ayant leur berceau à Tournai, les Carolingiens dans la région de Liège et les Capétiens, quel hasard ! dans cette même région.

C'est un exemple des liens qui unissent les grandes familles du monde franc dès les VIIe-IXe siècles, avant donc que la France capétienne ou la Germanie ottonienne ne soient sorties de l'Empire carolingien. Ce qui nous mène au premier point de notre exposé.

L'identité des peuples est respectée

Ce qui frappe dans l'Empire franc, c'est l'unité de son aristocratie, malgré la diversité des peuples soumis aux Francs depuis le VIe siècle. Autrement dit, comment les rois francs ont-ils réussi à fondre les aristocraties différentes de ces peuples en une seule noblesse impériale, facteur unificateur décisif avec l'Église ?

Quand les Francs ont soumis des peuples comme les Saxons, les Alémans, les Bavarois, les Frisons etc., ils les ont intégrés dans leur royaume comme *gentes* (peuples), contraints de servir dans l'armée du roi des Francs et de reconnaître ainsi la supériorité du *populus francorum* (comme jadis les *gentes* avaient reconnu celle du *populus romanus*). Mais ils leur ont laissé le droit de marcher en guerre ensemble (formant leur propre armée), de garder leurs usages. Ils leur laissaient donc une sorte d'autonomie surveillée par des grands d'origine franque, délégués par l'administration centrale dans les territoires respectifs de ces peuples. Ces derniers ont conservé ainsi leur identité (le *nomen gentis*) et surtout leurs élites, des aristocraties qui avaient fait la paix avec les Francs en entrant dans la hiérarchie de la noblesse franque et en se mariant avec ses familles. Ainsi les Goths de la *Septimania* (Languedoc) qui avaient aidé Pépin au milieu du VIIIe siècle à chasser les Arabes, gardaient leurs droits et usages et le nom du pays (*Gothia*) qui, encore sous Charles le Simple, est appelé *regnum Gothiae* et finit par devenir le duché de Narbonne.

C'est dans ces conditions que se sont formées des aristocraties mixtes, franco-bavaroise, franco-alémanique, franco-gothique, franco-aquitaine, franco-saxonne, etc. Il suffit de rappeler que la famille des Ottoniens avait été celle des Liudolf et Brunon saxons, mais qu'elle a reçu par des alliances franques des noms purement francs comme Henri (Heinrich) ou Otton (Autchar).

CHARLEMAGNE, EMPEREUR EUROPÉEN

Sous les Mérovingiens en pleine dégénérescence, les maires du palais et ensuite Pépin le Bref, père de Charlemagne et premier roi carolingien, œuvrèrent dans trois directions, inspiratrices des siècles suivants : en convoitant l'Italie et Rome, en luttant contre l'islam qui agressait leur royaume depuis l'Espagne arabisée et en cherchant à étendre leur pouvoir vers l'Est par le biais de l'unification de toutes les tribus germaniques.

Quand Charlemagne accéda au pouvoir, il poursuivit ces actions. Il fit la guerre et tissa des liens économiques avec les peuples slaves. Les pressions des envahisseurs de l'Est, tels les Avars, sur les Slaves d'Europe centrale expliquent cette double stratégie.

Enfin, avec l'établissement de la Marche d'Espagne et la conquête de Barcelone, une enclave du royaume chrétien des Francs fut créée au sud des Pyrénées, redonnant l'espoir à la péninsule ibérique de se libérer un jour de l'islam. C'est sur ce souvenir que repose la vénération dont jouit Charlemagne, de nos jours encore, en Espagne, au Portugal et avant tout en Catalogne et en Andorre.

Ces royaumes transpyrénéens sont antérieurs à la « reconquista » de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille. Des fondations aussi profondes ne peuvent être éradiquées. Elles forment le substrat de l'Europe. Avant l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne, le gouvernement catalan, sous la présidence de Jordi Pujol, est venu faire un tour d'Europe qui ne commença ni à Bruxelles, ni à Luxembourg, ni à Strasbourg. C'est à Aix-la-Chapelle qu'il se rendit d'abord pour rendre compte du retour à l'Europe de ses Catalans. Lors de la visite des Catalans à la séance plénière du Parlement européen, j'ai rappelé cette tradition. Plusieurs députés socialistes se mirent à rire et à plaisanter. Manifestement, ils ne savaient pas qui était Charlemagne.

OTTO DE HABSBOURG

***Mémoires d'Europe*, entretiens avec Jean-Paul Picaper, Critérion 1994.**

ROYAUTÉ : LE DROIT DU SANG

La royauté est fondamentalement élective.

Le choix par le peuple franc est le seul acte constitutif de la royauté. Dans la lignée des descendants de Childéric, le choix des hommes libres et le droit du sang ordonnent donc la transmission de la légitimité : le roi est choisi par les Francs au sein d'une famille dont la conversion au christianisme obnubile l'ascendance divine mais dont nul ne discute l'aptitude à la royauté.

Le caractère ethnique de la royauté laissera longtemps des traces dans les titulatures. Au X[e] siècle, le roi Raoul se dit encore roi des Francs, des Aquitains et des Bourguignons.

Aucun charisme chrétien n'étant encore attaché à cette royauté – le baptême de Clovis n'est pas encore confondu avec un sacre – est roi celui qui, avec le consentement des hommes libres du peuple franc, l'emporte sur les autres. [...] Hugues Capet fait, dès 987, le geste qui change tout : il fait de son vivant sacrer son propre fils.

Les cinq premiers Capétiens assurent la succession en faisant sacrer de leur vivant leur fils aîné, alors que les grands sont moins dangereux que face à un tout jeune prétendant, et l'on a même dégagé le principe du droit de l'aîné après l'avènement difficile de Henri I[er] en 1131. Mais le sacre prend une importance nouvelle. Il devient sacrement.

En réaction, les légistes du XIV[e] siècle tendent à réduire la portée de cette onction. Ils invoquent la loi salique, qui ne concernait en rien le pouvoir royal, ce qui situe la royauté française dans une tradition antérieure à la christianisation du peuple franc. Il s'agit de dire que le roi ne doit pas son pouvoir à l'Église. Pour les légistes du roi, le pouvoir royal tient entièrement à la transmission héréditaire.

On va plus loin : la légende de la Sainte Ampoule apportée par l'Ange pour le baptême de Clovis signifie l'intervention directe de Dieu : le Saint Chrême du sacre n'est pas celui que consacre l'évêque le Jeudi saint, l'Église n'est pour rien dans le geste de l'Ange. Le roi est l'élu de Dieu. Cela devient évident lorsque le peuple tient pour mal sacré un Henri VI sacré à Notre-Dame avec un saint chrême ordinaire, alors que Charles VII est à Reims bien sacré avec celui de la Sainte Ampoule.

JEAN FAVIER
Dictionnaire de la France médiévale,
Fayard 1993.

Le *regnum Burgundiae*, divisé en 843 en Bourgogne occidentale (« ducale ») et orientale devient le royaume de Bourgogne. Il est réuni au X[e] siècle au *regnum jurense* des Welfs en un seul royaume, le royaume d'Arles du XII[e] siècle. Le duché d'Aquitaine, lui, est sorti du *regnum Aquitaniae*. Ainsi, on constate que plusieurs provinces de France n'ont pas été les fondations « sauvages » des « collectionneurs de comtés » comme on l'a cru longtemps. Elles proviennent des unités de l'administration carolingienne dont les chefs étaient souvent les héritiers directs de fonctionnaires carolingiens, ce qui est vrai aussi pour les comtes de Flandre ou de Toulouse.

Un des moyens les plus importants de cette intégration a été la nomination dans la hiérarchie des rangs de la noblesse romaine, mise en valeur dans le monde franc depuis l'époque de Clovis, comme l'on sait aujourd'hui. Élevé au rang de *rex gloriosissimus* en 508 par l'empereur Anastase comme allié victorieux contre les Visigoths, salué en tant que tel par les évêques du synode d'Orléans de 511, qui voyaient en lui leur *pius princeps*, le roi ayant pris d'une certaine manière la place de l'empereur en Gaule, pouvait ainsi nommer les siens aux rangs de duc, comte, patrice, par remise d'un codicille « à la romaine » (le texte en est conservé) ce qui faisait de chacun des promus un *vir illuster* (homme illustre) et un membre de la noblesse. Le résultat était la transformation de l'élite de l'aristocratie franque en une noblesse chrétienne, dont les rangs étaient reconnus, comme ceux de l'ancienne *nobilitas* sénatoriale de la Gaule romaine, par le pape et l'empereur.

C'est d'une manière identique que l'aristocratie des Frisons, Alémans et autres Bavarois a pu entrer, par nomination du roi franc, dans la noblesse franque, à condition de se convertir à la foi catholique. C'était naturellement un motif puissant de conversion qui avait déjà joué pour Clovis. Le christianisme, dont le roi des Francs était le champion, était donc un facteur d'unité contribuant à la cohésion d'une noblesse nécessairement catholique. Comme auparavant dans les familles sénatoriales romaines en Gaule, les fils des familles nobles franques allaient pouvoir faire carrière dans l'épiscopat. Ainsi, à partir du IX[e] siècle, le nom Brunon est devenu le nom réservé aux fils des Ottoniens destinés à la carrière ecclésiastique.

Ce haut clergé noble allié à la noblesse avait le pas sur les grands laïques et fut utilisé par la nouvelle dynastie des Francs, les Carolingiens, pour administrer et unifier le royaume. Pépin se considérait, comme le fera après lui son fils Charlemagne, comme roi par la grâce de Dieu. Il avait pu devenir roi grâce à la papauté qui l'avait légitimé. Devenu à son tour l'allié des papes en Italie contre les Lombards, il fut reconnu par le pape *magnus rex*, enfin *patricius Romanorum*, tandis que son peuple franc était promu *« peuple élu par le Christ »*.

Si ces origines du roi très chrétien et de la dignité impériale de Charlemagne ont été tou-



Anneau sigillaire de Childéric I[er], père de Clovis. Ce bijou, trouvé dans sa tombe à Tournai en 1653, fut dérobé par la suite. Il en subsiste le dessin. L'influence romaine est évidente. L'effigie du roi est accompagnée de son nom et de sa fonction (Childerici Regis) en latin. Le roi est représenté en tenue de guerre avec la lance et la cuirasse. (Cabinet des Médailles).

DR



DR

Persistance de la mythologie germanique dans l'Europe chrétienne. Sigurd (Siegfried) tue le forgeron maléfique Regin. Cette sculpture de l'église en bois de Hylestad en Norvège (vers 1200) se retrouve dans la pierre du portail de l'église de Santa Maria la Real à Sangüesa, en Navarre, sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle qui était la voie stratégique de la Reconquista *à laquelle participèrent Sigurd Jorsalafak, roi de Norvège, et Charles de Danemark, parent du roi d'Aragon Alphonse I[er] le Batailleur.*

jours remarquées, on a fait moins attention à la forme que l'alliance profonde entre la noblesse et l'Église a trouvée au sein du royaume. En 761, en son palais d'Attigny, Pépin institua une « communauté des prières » : les abbés et les moines des grandes abbayes royales s'engagèrent à prier Dieu pour le salut de l'âme des défunts (*memoria*) de toutes leurs communautés. Furent inclus dans ces prières les membres de la famille royale puis ceux d'autres grandes familles qui firent des dons considérables à ces monastères.

Ainsi le haut clergé et toute la noblesse, sans égard pour leur origine « nationale », sont arrivés à se considérer comme un bloc uni, devant Dieu et devant la mort, réuni dans le service (*ministerium*) de Dieu et du roi/empereur, dont tous étaient les *fideles* (le mot *fides* désignant aussi bien la foi que la fidélité). Les évêchés et les monastères se plaçant sous la protection du roi/empereur formaient depuis Louis le Pieux une église impériale. On comprend mal la place des grandes familles du monde franc si l'on méconnaît ces faits. Les jeunes nobles pouvaient faire carrière en devenant un grand de la cour, en se faisant nommer duc ou comte, ce qui était souvent assorti d'une alliance avec la fille d'un des grands vassaux, ou bien en choisissant l'Église impériale, ce qui pouvait leur valoir une nomination à la tête d'un évêché ou d'une grande abbaye.

La descendance innombrable de Charlemagne

Appelé dès son règne *pater Europae*, Charlemagne l'a été dans le plein sens du terme. Il est l'ancêtre de la presque totalité de la haute aristocratie européenne au XIIe siècle, et cela non seulement biologiquement, mais aussi dans la conscience de ces familles qui en tiraient leur légitimité et une grande fierté. Ce fait attire donc l'attention sur le rôle personnel de l'Empereur dans la formation et l'unification de la haute aristocratie par sa descendance.

Sur ce point, on renverra le lecteur à notre étude sur *Die Nachkommen Karls der Grosse* (1). Le nombre des descendants vers l'an Mil s'élève à une centaine. Au milieu du XIIe siècle, il s'élève à plusieurs milliers. Plus impressionnante encore serait une énumération de pratiquement toutes les grandes dynasties européennes qui en font partie, des rois de France ou d'Allemagne jusqu'aux maisons ducales et comtales.



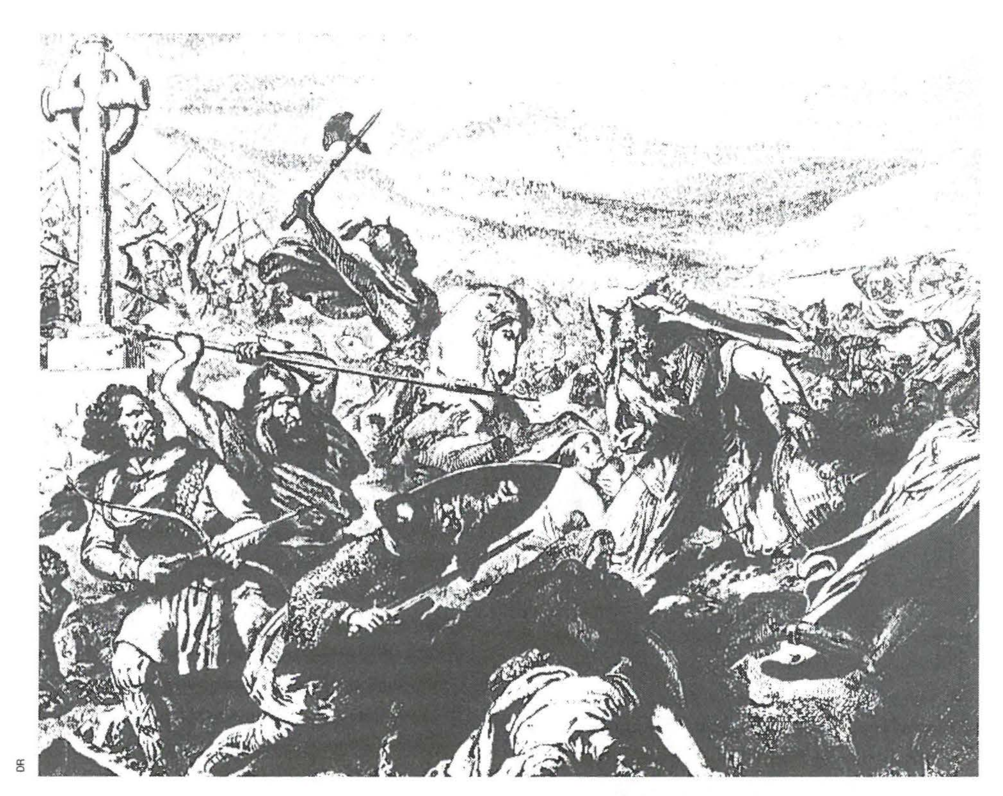
Statue de Roland, portail sud de la cathédrale de Chartres. Pour se défendre contre l'émir de Cordoue, le gouverneur de Barcelone fait appel aux Francs. À la tête d'une importante armée, Charles franchit les Pyrénées en 778, traverse Pampelune, avance vers Saragosse. Mais l'expédition s'achève par un désastre. Charles bat alors en retraite et, au retour, l'arrière-garde est surprise à Roncevaux. Quelques-uns des meilleurs chefs de l'armée dont le comte Roland y trouvent la mort. Cette embuscade a été magnifiée par la **Chanson de Roland,** *la plus ancienne des chansons de geste françaises, composée à la fin du Xe siècle. Elle relate comment Roland, comte de la marche de Bretagne et neveu de Charlemagne, ayant refusé de sonner de l'olifant pour demander du secours, meurt en combattant avec son épée Durandal.* **La Chanson de Roland** *exalte les vertus guerrières et les devoirs du vassal, l'attachement à la terre natale et la lutte contre les Sarrasins.*

Quel fut le rôle de cette « *Reichsaristokratie* » carolingienne suivant l'expression de Gerd Tellenbach, un des fondateurs de la recherche sur l'aristocratie franque comme un ensemble ? On va voir qu'il a été double. Il consiste d'abord à administrer, au service du roi empereur, l'immense empire jusqu'aux marches les plus lointaines, du Frioul à la Bretagne, de la Catalogne (*marca hispanica*) à l'Autriche (*marca orientalis*), de la marche contre les Danois jusqu'à Spolète. Les « grands » parcourent en tant que *missi* ces espaces pour contrôler les comtes d'environ 500 comtés. Ce qui revient à dire que ces grandes familles étaient chez elles partout, un frère gardant la frontière contre les Slaves près de Halle ou Magdebourg, l'autre se battant avec les Basques ou les musulmans. D'autre part, ces familles ont fait souche dans telle ou telle de ces régions, acquérant une position de force au sein de l'aristocratie de ces *regna*, unités administratives établies au IXe siècle, dont sont sortis les « *duchés* » aussi bien en France qu'en Allemagne. Tout au long du processus qu'on a appelé la « dissolution de l'Empire », elles ont accédé à la dignité ducale, voire royale dans les états successeurs de l'Empire. De quelle manière quelques-unes de ces familles franques ou autres ont-elles été les « héritières des Carolingiens » ?

Les grandes familles impériales à l'origine des régions d'Europe

Parmi la noblesse de cour dans laquelle il y avait des « grands » considérés par leurs fonctions et leur énergie comme *secundus a rege* (ministre le plus important) émergeaient les familles qui avaient réussi à s'allier à la maison carolingienne, soit en lui donnant une fille, soit en obtenant une fille « carolingienne », ce qui était signalé par les noms carolingiens donnés aux enfants comme « Arnoul » dans la dynastie des comtes de Flandre.

Parmi les cas les plus éclatants, citons les Welfs qui, par Judith, seconde épouse de Louis le Pieux, et par Hemma, épouse de son fils homonyme, Louis le Germanique, obtinrent une influence considérable, surtout en France, sous Charles le Chauve. Quant aux Robertiens, dont était sortie la première épouse de l'empereur, Ermengard, ils furent les rivaux « naturels » des Welfs, avant de s'assurer la première place au Xe siècle et de remplacer finalement les Carolingiens. À côté de la lignée impériale proprement dite, il y avait des « vice-rois » en Bavière, Italie, Bourgogne,



DR

Charles Martel à la bataille de Poitiers, 17 octobre 732. Les musulmans, venant d'Espagne, ont envahi la Septimanie ; ils ont pris Narbonne, Carcassonne et Nîmes. Ils progressent jusqu'à Autun et menacent Tours, la ville sacrée de saint Martin. C'est alors que Charles Martel, fils de Pépin II de Herstal, se porte à leur rencontre et les disperse à Moussais-la-Bataille, près de Poitiers, tuant leur chef, Abd er-Rahman. Il faudra batailler jusqu'en 759 pour les chasser définitivement de la Narbonnaise. (Gravure d'après Charles Steuben, 1788-1856)

Aquitaine, etc., où la famille de la reine s'assurait régulièrement une influence prépondérante non sans influence sur les propriétés qu'elle pouvait s'assurer.

Ces familles étaient considérées comme les héritières naturelles des Carolingiens. Les Ottoniens avaient donné une reine au roi carolingien Louis III, fils de Louis le Germanique, roi des Francs et des Saxons. Ils obtinrent le rang ducal en Saxonie et plus tard la royauté en Germanie. Les Rorgonides, proches de Charlemagne, avaient pu obtenir par Evrard, duc de Frioul, la main d'une fille de l'empereur, Gisèle, sœur de Charles le Chauve, ce qui valut à Bérenger, issu de cette alliance, de devenir premier des grands des Italies qui finirent par l'élire roi, en attendant de devenir empereur. Les Bosonides, grande famille lotharingienne devaient leur fortune à ce Boson qui avait su donner sa sœur, Richilde, comme seconde épouse à Charles le Chauve. Il fut nommé *dux Italiae* et réussit à épouser la fille de Louis II, fils de l'empereur Lothaire Ier et empereur en Italie (+ 875). Boson, père d'un fils « impérial », a toujours souligné que cette parenté le destinait aux plus hautes responsabilités. Il a obtenu finalement d'être élu roi par une partie de l'épiscopat franc et burgonde. Son fils, Louis, fut empereur, quoique fort malheureux.

Autour des Carolingiens, s'était formé tout un ensemble dynastique, dont les membres, par leurs alliances, étaient entrés en une sorte de « noblesse impériale », planant au-dessus de toutes les autres familles et aptes à être élus rois, quand il n'y aurait plus de Carolingiens de naissance légitime voire illégitime. Ce processus fut appuyé par le fait qu'entre-temps, des membres de ces familles avaient obtenu de hautes responsabilités, des rangs de marquis ou de duc ou encore des abbayes particulièrement riches permettant de « caser » beaucoup de vassaux.

Les Robertiens offrent un bon exemple de ces promotions. Ils étaient devenus au IXe siècle abbés laïcs de Saint-Martin de Tours. Après l'accession d'Eudes à la dignité royale, ils obtinrent l'abbaye de Saint-Denis ce qui leur apporta la disposition de beaucoup de terres et de vassaux, mais surtout un grand prestige « spirituel » que ces « abbés » ont parfaitement su utiliser. Plus tard, les moines de Saint-Denis déclareront que Dieu leur avait donné la royauté pour avoir mieux aimé l'Église que les derniers Carolingiens…

Ces nouvelles dynasties n'avaient pas besoin d'être nées dans leur royaume respectif. Robert le Fort venait des bords du Rhin, où son père était comte, pour servir Charles le Chauve et la reine Ermentrude, dont il était parent. Son fils Eudes – né en « Neustrie » (entre Seine et Loire) – est salué *Neustricus* par les gens de Paris auxquels il apporte du secours contre les Normands. Bérenger d'Italie est venu des Flandres, tandis que les Widoniens, ducs de Spolète, puis rois et empereurs venaient de Trèves et de la marche bretonne où avait servi un des leurs, Roland, le héros de Roncevaux. Le roi de Bourgogne, un Welf, était originaire de la région messine, etc.

C'était le signe même de la très grande noblesse. Ayant des possessions un peu partout dans les territoires de l'empire carolingien, ils n'étaient pas limités à une région comme la noblesse locale. Ils étaient considérés aptes à devenir rois là où la noblesse et le clergé régionaux le voulaient bien.

C'est autour de ces familles que se sont formées, non sans combats et rivalités, de nouvelles solidarités régionales et nationales d'une Europe se diversifiant, mais gardant cette unité profonde qu'elle tenait de l'empire des Carolingiens.

Quelques-unes de ces familles ont connu d'autres gloires par la suite. Une lignée des Welfs, après avoir été ducs de Bavière et de Saxe, puis de Brunswick, hérita du royaume d'Angleterre. Les Etichonides devaient former la souche des comtes de Habsbourg, maison dont on sait le rôle considérable dans l'histoire de l'Europe.

KARL FERDINAND WERNER,
DE L'INSTITUT

Karl Ferdinand Werner a dirigé pendant plus de vingt ans l'Institut historique allemand de Paris. Il a notamment publié *Structures politiques du monde franc* (Londres, Variorum reprints, 1979) et le tome 1 (*Les Origines*) de l'*Histoire de France* éditée en 1984 chez Fayard (réimpression 1992, Le Livre de Poche/Fayard). Il prépare actuellement un ouvrage sur la *Naissance de la noblesse. L'essor des élites politiques en Occident.*

---

(1) Tome 4 de la collection *Karl der Grosse* publiée par le Conseil de l'Europe, Düsseldorf, 1965-1967.

L'information la plus récente jusqu'à l'an Mil se trouve chez Christian Settipani, *La préhistoire des Capétiens, 481-987 ; Mérovingiens, Carolingiens et Robertiens*, Villeneuve d'Ascq, 1993 (avec bibliographie abondante). Le souvenir en France, et de Charlemagne et des Carolingiens jusqu'au XIIe siècle, où il atteint son apogée, a été étudié en détail par nous dans : K. F. Werner, « Il y a mille ans, les Carolingiens : fin d'une dynastie, début d'un mythe », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, Années 1991-1992*, Paris, 1993, p. 17-89.

UNE DYNASTIE ANGLO-NORMANDE

Les Plantagenêts

PAR CHARLES VAUGEOIS

Quelle famille ! Une origine française et angevine. En héritage, le duché de Normandie et la couronne d'Angleterre. En mariage, le domaine d'Aliénor d'Aquitaine. Et au bout, un conflit mortel avec le petit roi de France, ce qui mènera tout le monde à la guerre de Cent Ans.

« N*ous venons du diable et nous y retournerons* », aurait dit un jour Richard Cœur de Lion. On prête au même ces mots jetés à un émissaire de son père : *« Ne sais-tu pas que c'est dans notre propre nature, plantée en nous par un héritage de nos ancêtres, que tout frère chez nous luttera contre son frère et tout fils contre son père ? »*

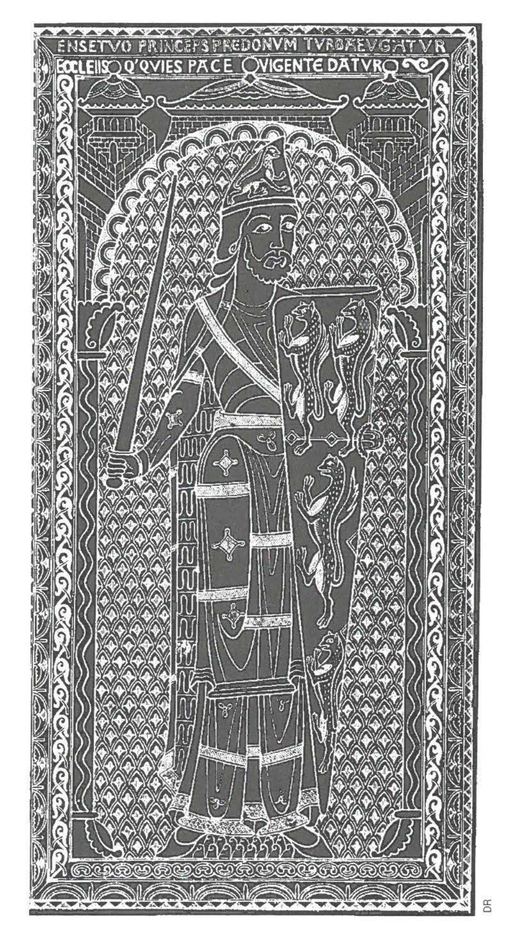
Parole prophétique du destin qui sera celui des Plantagenêts.

Cette famille d'origine française et angevine a régné sur l'Angleterre de 1154 à 1485. Elle doit son nom au comte d'Anjou, Geoffroy V, surnommé Plantagenêt, parce qu'il avait, dit-on, l'habitude de porter une branche de genêt à son bonnet.

En 1127, un nouvel horizon s'ouvre à lui et à sa descendance. Cette année-là, Geoffroy épouse Mathilde, veuve de l'empereur germanique Henri V. Elle était la fille et l'héritière d'Henri Ier Beauclerc, roi d'Angleterre, fils cadet de Guillaume le Conquérant, mort à Lyons-la-Forêt d'une indigestion de lamproies.

Le fils né de ce mariage, Henri Plantagenêt (1133-1189), héritera donc, le moment venu, de la couronne d'Angleterre.

Déjà duc de Normandie en 1150, comte d'Anjou en 1151, Henri deviendra duc d'Aquitaine en 1152, après avoir épousé la belle et volage Aliénor d'Aquitaine, dont le mariage avec Louis VII de France venait d'être rompu par l'Église. Aliénor n'était pas faite pour ce Capétien dont elle dira, méprisante : *« Ce n'est pas un homme, c'est un moine. »* La rupture de l'union fut sans doute un soulagement pour le « moine », mais ce fut une catastrophe pour sa couronne. En reprenant sa liberté, Aliénor recouvrait les immenses domaines de la très riche Aquitaine, ne laissant à Louis VII que ce qu'il avait hérité de son père, Louis VI le Gros, c'est-à-dire un maigre domaine, si l'on oublie la souveraineté royale qui, en France, était tout.



Dessin de la plaque émaillée qui recouvrait la sépulture de Geoffroy Plantagenêt, fondateur de la dynastie. Ses armes, des léopards d'or sur fond d'azur, vont constituer, en s'associant au rouge des couleurs de Normandie, le blason du royaume anglo-normand : trois léopards d'or sur champ de gueules.

En 1154, deux ans après son mariage avec Aliénor, Henri Plantagenêt devient roi d'Angleterre sous le nom d'Henri II. Le voici à la tête d'un fabuleux État anglo-normand qui s'étend de la frontière de l'Écosse aux Pyrénées et comprend plus de la moitié ouest de la France. Par la force des choses, il est ainsi l'adversaire le plus redoutable du roi capétien, dont le domaine, en comparaison, a piètre apparence.

Néanmoins le Capétien est le roi de France légitime. Il est donc le suzerain du Plantagenêt en Normandie, en Anjou comme en Guyenne. Et Henri II, bien que lui-même souverain en Angleterre, est contraint, quoiqu'il en ait, de tenir compte de la suzeraineté continentale de Louis VII puis de son fils, Philippe Auguste. Il est leur vassal et jamais il n'osera annexer ces fiefs à la couronne d'Angleterre. Ce sera la grande faiblesse des Plantagenêts et la cause de conflits constants entre les deux familles jusqu'à la guerre de Cent Ans (1337-1453).

Pas plus que ses successeurs, Henri Plantagenêt n'osera se soustraire aux obligations du droit féodal. Faire hommage au roi de France pour ses fiefs continentaux lui est insupportable, mais il se soumet à l'usage, accordant



Portrait en pied d'Aliénor d'Aquitaine d'après le gisant de Fontevrault. Celle qui fut surnommée la reine des troubadours et qui est à l'origine de l'amour courtois, était l'héritière de Guillaume IX, dernier duc d'Aquitaine et de Poitou. Elle épousa à l'âge de 15 ans Louis de France (Louis VII), auquel elle apporta en dot le duché de Guyenne. De part et d'autre, cette alliance fut un échec. Louis VII fit casser son mariage au concile de Beaugency (1152). Six semaines plus tard, Aliénor se remariait avec Henri Plantagenêt, alors comte d'Anjou et duc de Normandie, qui devint roi d'Angleterre en 1154 sous le nom de Henri II, ce qui fit passer sous la domination anglo-normande les riches provinces de l'Aquitaine. Le second mariage d'Aliénor fut aussi malheureux que le premier. Se séparant de son époux, Aliénor établit sa propre cour à Poitiers, groupa autour d'elle des poètes et des artistes et complota contre son mari qui la fit interner dans un couvent, dont elle ne sortit qu'à l'avènement de son fils, Richard Cœur de Lion, en 1189. Elle se retira à l'abbaye de Fontevrault, où elle mourut.

ainsi au faible Capétien le redoutable privilège d'intervenir dans ses querelles avec ses propres vassaux. A sa grande fureur, ceux-ci ne manqueront jamais, comme le droit féodal l'autorise, d'en appeler contre lui à la justice du roi de France, son ennemi, qui tranchera comme on peut l'imaginer.

Ayant une conception exigeante de l'autorité royale, Henri II Plantagenêt soumet en Angleterre barons et prélats, mais il se heurte à l'opposition de son ancien chancelier et ami, Thomas Becket, devenu archevêque de Canterbury et à ce titre défenseur de l'Église d'Angleterre contre lui. En 1170, excédé, Henri encourage l'assassinat de Becket qui sera perpétré en pleine cathédrale. Ce meurtre jette l'effroi dans toute la Chrétienté.

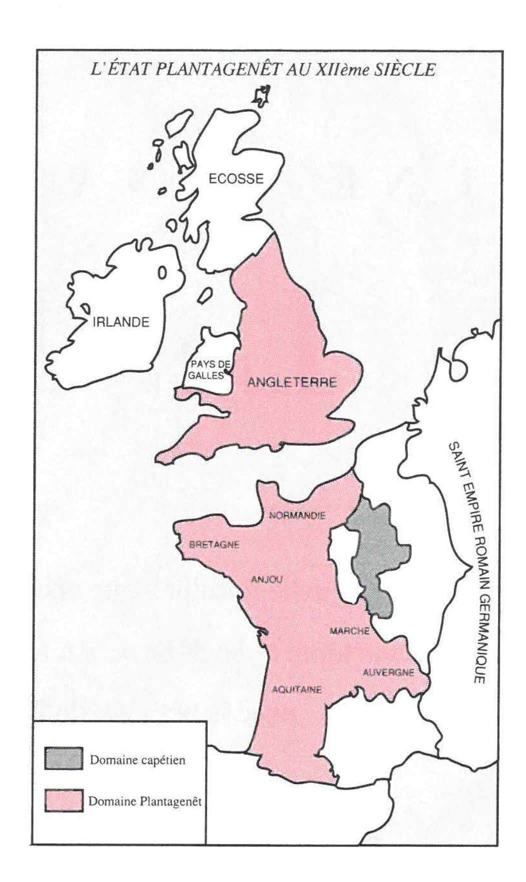
Au cours des années suivantes, l'horreur du forfait sera soigneusement entretenue par le roi de France qui attise toutes les causes de mécontentement chez son adversaire. Il joue habilement des fils d'Henri contre leur père vieillissant, encourageant plusieurs révoltes qui ont pour cause le partage des fiefs entre les enfants. La rébellion de Jean sans Terre, en 1189, fera mourir le Plantagenêt de chagrin.

« Cœur de Lion »

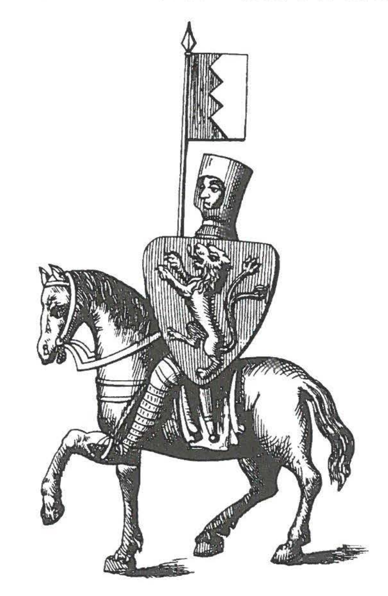
Richard Cœur de Lion (1157-1199) succède à son père à 32 ans. Prince français beaucoup plus qu'anglais (en tout, il ne séjournera pas plus d'une année en Angleterre), Richard a été élevé par sa mère, Aliénor, parmi les chevaliers et les troubadours de langue d'oc.

Le rapport des forces entre le Plantagenêt et le Capétien va progressivement s'inverser. Sur le trône de France, règne désormais le jeune Philippe II Auguste, un adversaire autrement habile et entreprenant que Louis VII. Tant qu'il vivra, Richard, qui mérite par sa noblesse et son audace le surnom de « Cœur de Lion », saura lui faire pièce, mais sa disparition précoce laissera un vide qui ne sera pas comblé.

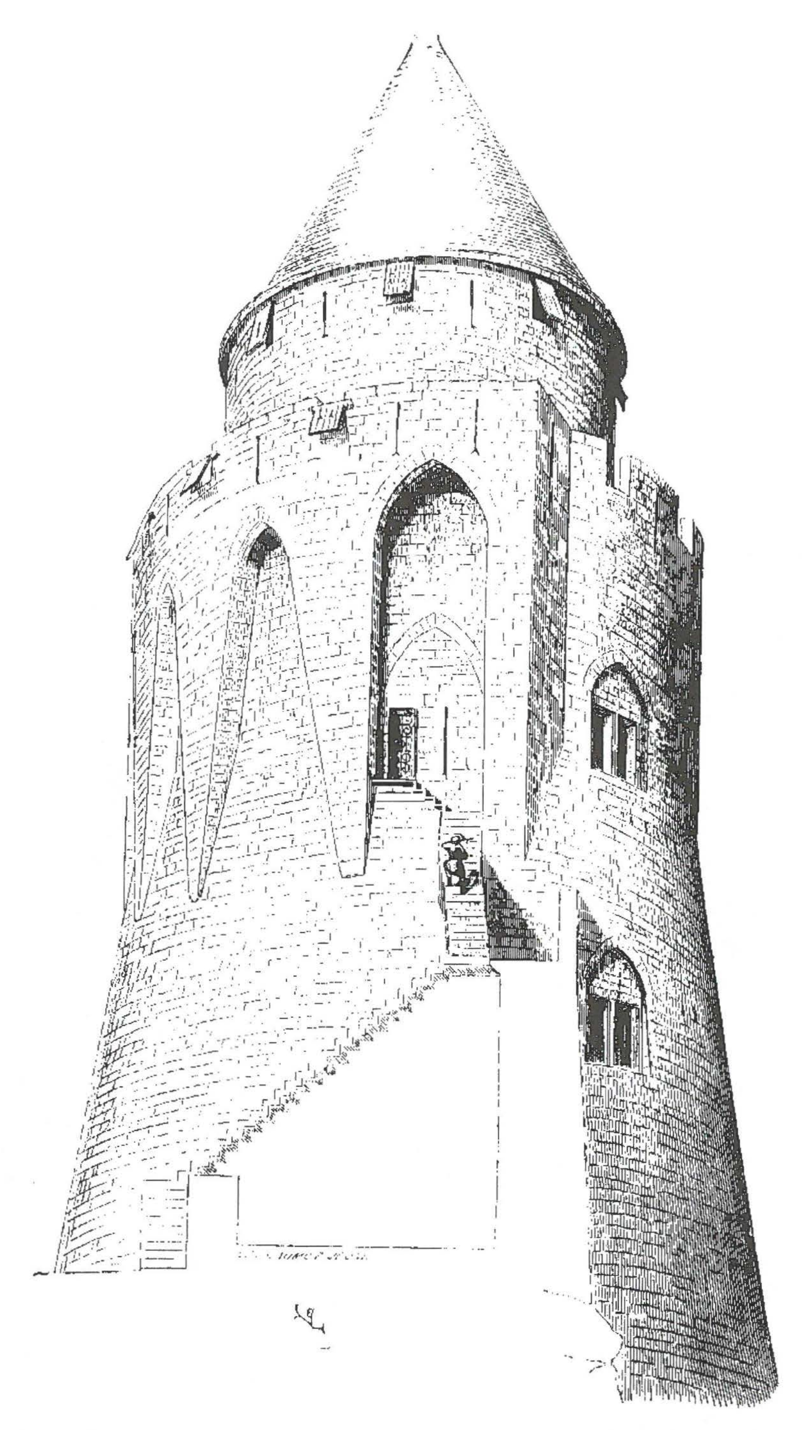
Pendant la III[e] Croisade entreprise conjointement avec le roi capétien et le duc d'Autriche, il attire sur lui-même tous les regards. Par ses prouesses lors de la prise de Saint-Jean d'Acre (1191), il excite l'animosité de Philippe Auguste qui rentre en France, bien décidé à profiter de l'absence de son concurrent. Resté en Orient, Richard écrase Saladin à Arsuf, mais il ne peut s'emparer de Jérusalem. Pendant ce temps, Philippe Auguste a intrigué dans toute l'Europe et s'est même allié au frère de Richard, Jean sans Terre.



À son retour de croisade, le roi Richard fait naufrage sur la côte de Dalmatie. Il y est capturé par son adversaire le duc d'Autriche. Pendant qu'il s'efforce de réunir l'énorme rançon exigée pour prix de sa liberté, son royaume est en proie à une grande confusion qu'envenime le roi de France. Dès sa libéra-



Simon de Montfort, comte de Leister (v. 1200-1265), quatrième fils du chef de la croisade contre les Albigeois. En 1258 et 1264, il prit la tête des barons révoltés contre Henri III Plantagenêt. Un temps maître de l'Angleterre, il fut tué par les royalistes à la bataille d'Evesham. Le peuple anglais vénéra sa mémoire comme celle d'un martyr.



Dessin de Viollet-le-Duc restituant le donjon du Château-Gaillard tel qu'il était au temps de sa splen- leur. Cette forteresse avait été édifiée par Richard Cœur de Lion, en 1196, pour contrôler la vallée de la ieine et protéger Rouen. Avec sa triple enceinte, le château passe alors pour imprenable. Défendu par loger de Lascy, il subit un siège de sept mois, de septembre 1203 au 6 mars 1204, jour où il tomba aux nains des hommes de Philippe Auguste, faute d'avoir été secouru de l'extérieur par un Jean sans Terre ndifférent. C'en était fait du duché de Normandie.

ion, il rentre en Angleterre afin d'y remettre e l'ordre (1194). Mais il lui faut bientôt reve- ir sur le continent pour défendre son duché e Normandie menacé par Philippe Auguste. l bat tout d'abord les troupes capétiennes à Courcelles (septembre 1198), mais peu après, est mortellement blessé au siège de Châlus, n intervenant contre un baron révolté (avril 199). Richard Cœur de Lion sera enterré à l'abbaye de Fontevrault où reposent déjà son père, Henri Plantagenêt, et sa mère, Aliénor d'Aquitaine. Il est mort sans héritier, laissant la couronne à son frère Jean sans Terre, personnage passablement déséquilibré, dont le souvenir détestable a été perpétué par la légende de Robin des Bois.

Philippe Auguste profitera des fautes et des faiblesses de Jean sans Terre pour obtenir de ses pairs la confiscation de ses fiefs (1202). Fort de cet arrêt, il occupe successivement la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine et le Poitou abandonnés par Jean sans Terre. Celui-ci parviendra pourtant à nouer contre le Capétien une coalition avec l'empereur d'Allemagne Othon IV. Mais Philippe Auguste, devançant les coalisés, les bat séparément, Jean sans Terre à la Roche-aux-Moines et Othon IV à Bouvines (27 juillet 1214). La dynastie des Plantagenêts ne sera sauvée que par la mort du piètre roi Jean (1216).



DR

Sceau d'Henri II Plantagenêt (1153-1189), arrière-petit-fils de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, comte d'Anjou, duc d'Aquitaine et roi d'Angleterre.

La couronne d'Angleterre passera à Henri III, puis à Edouard Ier, Edouard II, Edouard III et Richard II. Plusieurs de ces rois affronteront ouvertement les Capétiens dans ce que les historiens appelleront plus tard la guerre de Cent Ans. L'enjeu est l'ancien domaine des Plantagenêts : la Normandie, l'Anjou et l'Aquitaine qui finiront par tomber définitivement dans l'escarcelle du roi de France.

Après l'assassinat de Richard II (1399), mort sans postérité, la couronne passera à la branche cadette de Lancastre, mais sera ensuite disputée par la maison d'York (guerre des Deux Roses). Les deux clans appartenaient à la descendance d'Edouard III, le vainqueur de Crécy (1346).

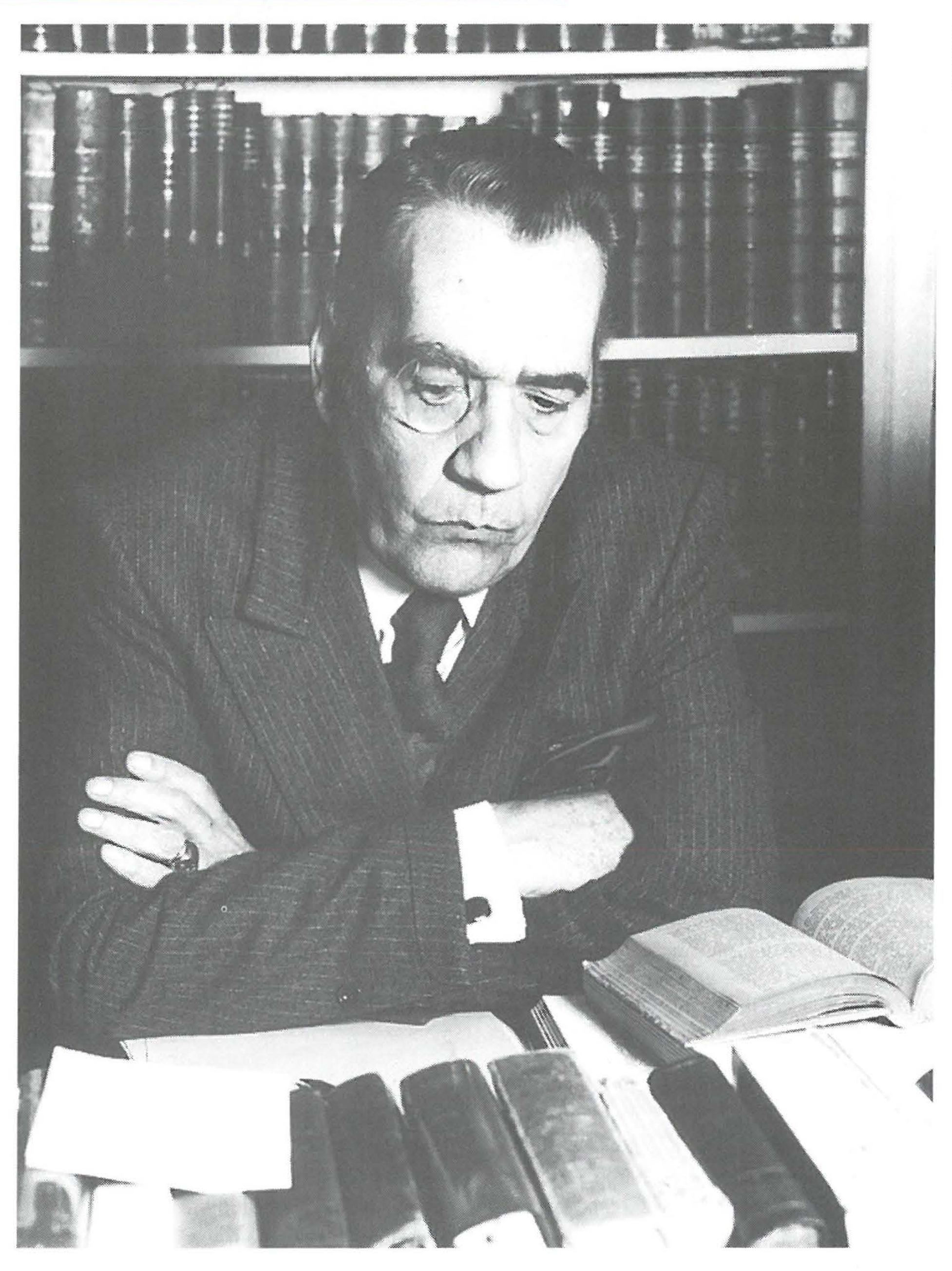
À la mort de Richard III, tué à la bataille de Bosworth (1485), la couronne passera à Henri VII, chef de la maison des Tudor, qui descendait lui aussi des Plantagenêts par sa mère, Marguerite Beaufort. La dynastie des Tudor (Henri VII, Henri VIII, Marie Tudor, Elisabeth Ière) s'éteindra définitivement quand Elisabeth mourra en 1603, sans enfant.

CHARLES VAUGEOIS

Les capétiens

ENTRETIEN AVEC JEAN-FRANÇOIS CHIAPPE

Historien de la Vendée, biographe de Cadoudal et de Louis XVI, auteur d'une récente *Histoire de France*, Jean-François Chiappe est aussi coproducteur de *La Tribune de l'Histoire* sur France-Inter. Il vient de publier *La France et le Roi*, une histoire du mouvement monarchiste de la Restauration à nos jours. Nous l'avons rencontré.



LOUIS MONIER

Jean-François Chiappe :
« Il s'est formé au cours de l'histoire un pacte mystique entre la France et le roi. »

ESH : Comment analysez-vous les alliances dynastiques sous l'Ancien Régime ? Ces alliances sont-elles favorables à la paix ?

Jean-François Chiappe : Elles sont évidemment nouées dans le but d'obtenir la paix. Et lorsqu'elles donnent des résultats, il va de soi que l'on n'en parle jamais. En revanche, quand elles déçoivent les espérances, on dit : à quoi bon ! Aux XVIIe et XVIIIe siècles, certaines familles font précéder leurs alliances de guerres larvées ou réelles. Je pense en particulier au nombre des alliances passées entre les Bourbons et la Maison d'Autriche. Les relations dynastiques entre souverains européens contribuent à modérer les affrontements militaires. Prenons l'exemple du cardinal-infant, frère d'Anne d'Autriche, reine de France, et qui s'avança jusqu'à Corbie (1636) : il est évident que les problèmes d'échanges de prisonniers qui se présentèrent à ce moment-là n'étaient plus réglés avec la même dureté que dans les siècles passés. Les guerres étaient de

terribles nécessités, mais elles restaient limitées. Jamais les Bourbons ni les Habsbourg n'auraient conçu l'idée effroyable de la « reddition sans condition ».

– Quel bilan dressez-vous de l'instauration d'un Bourbon, Philippe V, sur le trône d'Espagne ? Quelles furent à cette époque les relations familiales et politiques unissant les dynasties royales de France, de Naples, de Parme et du Portugal ?

– Le Portugal est à placer tout à fait à part parce que, du moins jusqu'au XIXe siècle, il n'entre pas dans ce jeu. En ce qui concerne les Bourbons, il faut noter d'abord que Philippe V a eu tendance à nous entraîner dans des guerres dont on aurait pu faire l'économie, à commencer par la guerre de Succession d'Autriche. Je ne suis pas de ceux qui dressent un bilan très favorable de l'action de ce souverain. L'homme ne manquait pas d'esprit mais sa nature était vindicative et ce défaut fut aggravé, après la perte de sa première femme Marie-Louise de Savoie, par son remariage avec Elisabeth Farnèse, une « va-t-en guerre » forcenée. Il est curieux d'observer que si l'Espagne nous conduisit à nous engager dans la guerre de Succession d'Autriche, en revanche, lorsqu'elle eut un très grand souverain, Charles III, elle mit longtemps pour se placer à nos côtés dans l'affaire de l'indépendance américaine.

– L'idée d'une « Europe capétienne » vous paraît-elle recevable ?

– Une « Europe capétienne », non. Les Capétiens, fondateurs avant la lettre de l'État national unitaire, étaient en opposition avec le principe de l'Empire européen multinational incarné par la Maison de Habsbourg. Au vrai, s'il y eut une Europe carolingienne, il n'y aura jamais d'Europe capétienne. Un certain nombre de pays se trouveront unis par des traits, ce qui constituera un facteur d'équilibre et d'intimidation mais aussi un contrepoids à nos alliances avec les électeurs germaniques protestants.

– D'aucuns soutiennent que le cosmopolitisme aurait été la règle de l'Ancienne France. Ainsi, Louis XVI n'aurait-il conservé qu'un seizième de sang français. Qu'en est-il ?

– Certes, Louis XV épousa une Polonaise, certes le dauphin s'éprit de Marie-Josèphe de Saxe, certes on trouve en lignées précédentes une princesse de Savoie. Mais ne perdons jamais de vue que ces princesses étrangères sont évidemment des Européennes et dans presque tous les cas, en ligne féminine, des Françaises. Par conséquent, soutenir que la Maison de Bourbon se dénature et devient étrangère, et aventurer comme le fait Michelet que Louis XVI est un balourd allemand relève de la xénophobie et de la malhonnêteté intellectuelle. Au demeurant le principe de nationalité est un cadeau empoisonné du jacobinisme. Il importe toutefois de tenir compte du fait que les Capétiens ont assuré le pré carré.

– Quelles furent les conséquences pour l'équilibre européen de la disparition de la scène diplomatique de la Maison de Habsbourg-Lorraine après la Première Guerre mondiale ?

Vous touchez à l'un des problèmes les plus tragiques de notre temps. La double monarchie présentait l'immense intérêt de se structurer en deux, avec un cabinet à Vienne, un autre à Budapest. Elle fédérait, sous l'autorité habile et prestigieuse de la Maison de Habsbourg-Lorraine des nationalités qui sans elle se seraient affrontées. On l'a bien vu depuis 1918. La double monarchie était aussi un contrepoids naturel à la puissance grandissante de la Prusse devenue bientôt l'empire allemand. Cela, il est certain que Napoléon III ne l'a pas compris et que la situation empirera lorsque sera démembrée l'Autriche-Hongrie par la volonté des vainqueurs de 1918, notamment Wilson et Clemenceau, cela n'est plus contesté aujourd'hui par les historiens. Lors même que le rideau de fer existait encore, toutes les voies de communication, économiques, sociales, culturelles passaient d'Europe occidentale en Europe orientale par l'intermédiaire de l'Autriche vers la Hongrie et *vice versa.*

– Quels furent en dix-huit siècles les éléments qui favorisèrent la réussite de l'aventure capétienne ?

– Ces éléments tiennent, à quelques exceptions près, à une extraordinaire prudence. Vous ne trouvez pas dans le continent européen de dynastie qui ait mis un siècle à conquérir le pouvoir. Lorsque les capétiens arrivèrent (987), ces princes qui cinquante ans plus tôt passaient pour très fortunés ne disposaient plus de grand-chose car ils s'étaient usés dans la montée diplomatique vers la couronne. Fait constant, la monarchie française n'a jamais été ni en retard ni en avance sur son époque. Elle a travaillé lentement et Bainville parlait à cet égard d'un *« travail notarial »*. Enfin, j'évoquerai le pacte mystique qui s'est joué entre la France et le roi au point de former une seule entité. N'oublions pas qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, les mots *« libertés »* et *« privilèges »* étaient purement synonymes.

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC VATRÉ

Tous les ouvrages de Jean-François Chiappe sont publiés chez Perrin.

STRUCTURES FAMILIALES ET IDÉOLOGIES

Une hypothèse traîne, omniprésente, dans la pensée politique de l'humanité : l'idée que les rapports familiaux – entre parents et enfants, entre mari et femme – servent de modèle aux relations politiques et définissent le rapport de l'individu à l'autorité.

Avec Frédéric Le Play (1806-1882), sociologue, catholique et réactionnaire, aussi heureux dans ses recherches empiriques que pathétique dans ses propositions politiques, l'anthropologie de la famille fait un pas décisif. Elle abandonne l'approche universaliste et devient différentielle. Le Play élabore une typologie, comprenant trois formes familiales, et étudie leur distribution à travers toute l'Europe, de Tanger à l'Oural. On est surpris aujourd'hui par la qualité des monographies réalisées par ce polytechnicien et son équipe. Aucune n'a été infirmée ou même ébranlée par les recherches les plus récentes.

La force analytique de cette première typologie vient de ce que Le Play, hostile aux principes de 89, a décelé l'action à l'intérieur même des structures familiales des idées de liberté et d'égalité, qui résument la Révolution française et marquent officiellement, pour la planète, le début de la modernité politique.

Les relations entre père et fils définissent une conception de la liberté ou de sa négation ; les rapports entre frères une idée de l'égalité ou de l'inégalité.

La structure anthropologique, au contraire du système idéologique, se perpétue automatiquement. La famille est, par définition, un mécanisme reproducteur des hommes et des valeurs. Inconsciemment mais inexorablement, chaque génération intériorise les valeurs parentales, qui définissent les rapports humains élémentaires.

Deux frères habitués depuis toujours à recevoir les mêmes fessées et les mêmes jouets, méticuleusement dosés et égalisés, développent à la puberté une adhésion indestructible aux valeurs égalitaires. Les parents de ces enfants, de gauche, mais qui n'ont jamais voulu parler politique à leurs enfants, s'émerveillent alors d'avoir engendré, par une sorte de miracle physiologique, une progéniture de gauche.

EMMANUEL TODD

***La Troisième Planète, structures familiales et systèmes idéologiques*, Seuil, 1983.**

Victoria, la grand-mère de l'Europe

Reine d'Angleterre et impératrice des Indes, mais reine amoureuse, Victoria, en vingt et un ans de mariage, donna à son époux et cousin, Albert de Saxe-Cobourg et Gotha, pas moins de neuf enfants – Victoria, Edouard, Alice, Alfred, Hélène, Louise, Arthur, Léopold et Béatrice – dont la descendance s'est alliée avec toutes les grandes maisons royales d'Europe, à l'exception toutefois de celles de France et d'Autriche. Ses petits-enfants peuvent prétendre aujourd'hui à occuper dix trônes européens.

IMAPRESS



La reine Victoria eut 37 petits-enfants. Sur cette photo de 1885, elle est représentée avec deux d'entre eux, la princesse Margaret et le prince Arthur de Connaught.

Allemagne

Victoria (1840-1901), fille aînée de la grande reine, épousa l'empereur d'Allemagne Frédéric III (1831-1888), dont elle eut le kaiser **Guillaume II** (1859-1941). Le prince **Louis-Ferdinand**, petit-fils de l'empereur déchu, est le chef de la maison impériale et royale de Prusse.

Grèce

Constantin Ier (1868-1923) roi des Hellènes, épousa **Sophie** (1870-1932), petite-fille de Victoria et sœur de Guillaume II. **Constantin II**, né en 1940, est, par son père et par sa mère, l'arrière-arrière-petit-fils de la souveraine britannique. Il vit aujourd'hui en exil avec sa femme **Anne-Marie de Danemark**, elle aussi arrière-arrière-petite-fille de Victoria.

Yougoslavie

Marie (1899-1961), fille de Ferdinand Ier de Roumanie et arrière-petite-fille de Victoria, épousa le roi Alexandre de Yougoslavie, assassiné à Marseille en 1934. Leur fils **Pierre II** (1923-1970) prit pour femme en 1944 la princesse **Alexandra** de Grèce (1921), qui était elle-même arrière-arrière-petite-fille de Victoria.

Espagne

Victoire-Eugénie (1887-1969), petite-fille de Victoria, épousa en 1906 Alphonse XIII (1886-1941), roi d'Espagne. Leur petit-fils, l'actuel roi d'Espagne **Don Juan-Carlos de Bourbon** (1938) est donc l'arrière-arrière-petit-fils de Victoria, comme sa femme **Sophie de Grèce** (1938).

Roumanie

Marie (1875-1938), petite-fille de Victoria, épousa en 1893 Ferdinand de Roumanie (1865-1927). De leur union naquit **Carol II** (1893-1953), arrière-petit-fils de Victoria, comme sa femme **Hélène de Grèce** (1898-1982). Leur fils **Michel Ier** (1921), actuel prétendant au trône de Roumanie, descend donc de la grande souveraine par son père et par sa mère.

Angleterre

Edouard VII (1842-1910), premier fils de Victoria, régna sur l'Angleterre jusqu'en 1910. Son arrière-petit-fils, le prince **Charles** (1948), actuel héritier du trône, est deux fois descendant de Victoria, par sa mère **Elisabeth II** (1926) et par son père, le prince **Philip Mountbatten**, duc d'Edimbourg (1921), arrière-arrière-petit-fils de la reine.

Norvège

Petite-fille de Victoria par son père **Edouard VII**, la princesse **Maud** (1869-1938) épousa en 1896 le roi Haakon VII de Norvège (1872-1957). Leur petit-fils, **Harald** (1937), règne sur ce pays.

Russie

L'impératrice **Alexandra,** née de Victoria-Alice de Hesse (1872-1918) était la petite-fille de Victoria, qui lui transmit le gène de l'hémophilie dont souffrit le tsarévitch. Elle épousa Nicolas II de Russie (1868-1918), dont elle partagea, ainsi que leurs enfants, le destin tragique. La grande-duchesse **Maria Wladimirovna** (1953), actuel chef de la Maison impériale de Russie, descend de Victoria au 5e degré.

Suède

Margaretha (1882-1920), petite-fille de Victoria, épousa en 1905 le roi Gustave VI Adolphe de Suède (1882-1973). Leur petit-fils, le roi **Charles-Gustave** (1946), occupe actuellement le trône de Suède.

Danemark

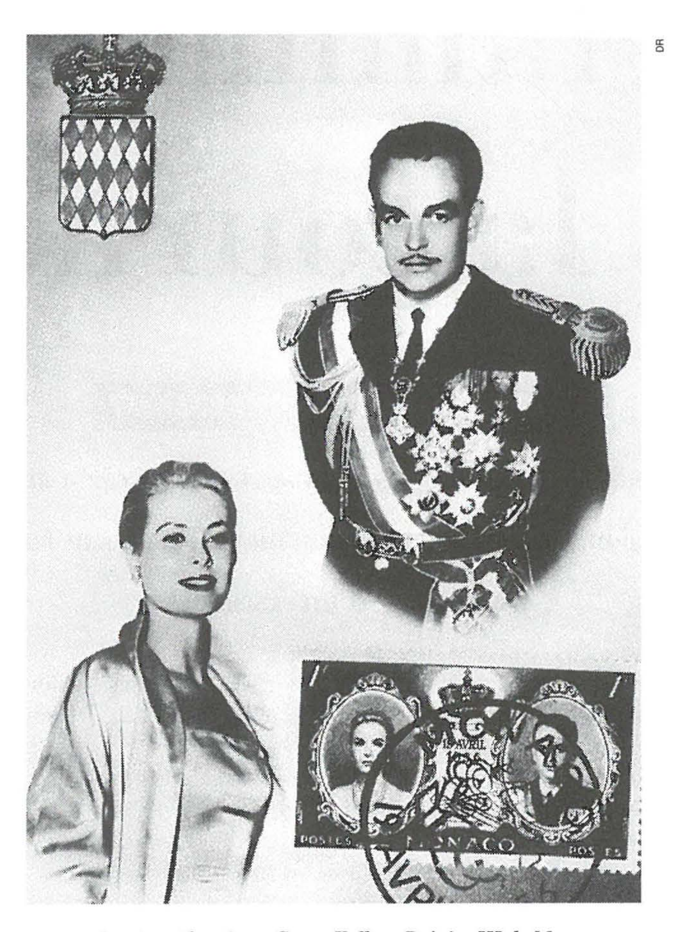
Ingrid (1910), arrière-petite-fille de Victoria, épousa en 1935 le roi du Danemark Frédéric IX (1899-1972). Leur fille, **Margrethe II** (1940), règne actuellement sur le Danemark.

Une lignée princière : les Grimaldi de Monaco

Depuis 700 ans, ils s'accrochent à leur Rocher. Fondée par une famille de marins génois, la principauté de Monaco a miraculeusement survécu à l'Ancien Régime. Au-delà des clichés habituels, portrait d'une dynastie méconnue.

Le patronyme des Grimaldi a près de 1000 ans. Il apparaît à Gênes et s'attache très tôt à un « albergo » de la cité ligure. L'albergo est une famille élargie, patricienne, à laquelle s'agrègent de *« nombreux Génois qui vivent dans son ombre comme une sorte de clientèle »* (Jacques Heers). Au nombre des plus célèbres, les Fieschi, les Spinola, les Doria, les Grimaldi dont l'ancêtre éponyme est mentionné dans la première moitié du XIIe siècle.

Des Grimaldi illustrèrent leur cité, comme doges ou en commandant les galères. Ceux qui s'établirent à Monaco en 1297 étaient des réprouvés, des partisans du pape, ennemis jurés des gibelins qui avaient lié leur sort à l'Empereur germanique. Les Grimaldi de Monaco consacrèrent une bonne part de leur temps à s'affranchir de Gênes. Ils cherchèrent à étendre leur principauté et se firent mercenaires, condottieres de la mer, au service principalement des rois de France. Plusieurs manifestèrent une réelle habileté, tel Rainier Ier qui battit les Flamands à Zierikzee le 2 septembre 1304, confirmant par sa victoire la rupture entre Hollandais et Zélandais d'une part, Flamands de l'autre.



La star et le prince, Grace Kelly et Rainier III de Monaco.

Son fils Charles le Grand (1314-1357) fit campagne contre les Anglais et en Bretagne. Il pouvait réunir jusqu'à 30 galères et ses hommes, débarqués, se battirent (mal) à Crécy. Au siècle suivant, on trouvait toujours un Grimaldi embusqué là où il y avait de l'argent à faire en menant des opérations dont d'autres ne voulaient pas se charger. On vit Jean Grimaldi passer des Visconti à l'empereur Sigismond, il rôda aussi sur le Bosphore…

Les Grimaldi ne se fixèrent sur leur Rocher qu'avec Lambert, « seigneur de Monaco » († 1497). Mais à cette époque, ils étaient déjà dans l'orbite franco-provençale et leur minuscule État perdait de son importance stratégique. Leurs vertus guerrières tendaient d'ailleurs à s'étioler. Les Grimaldi se vouaient désormais aux querelles familiales, de terribles règlements de comptes tenant autant à la sacro-sainte vengeance qu'à la loi du silence. Ce furent les Atrides à Monaco.

À l'âge moderne, Monaco s'assoupit. Après une période de suzeraineté habsbourgeoise, les Grimaldi se tournent vers la France. En 1641, Honoré II signe le traité de Péronne qui fait de ses États une sorte de protectorat. Les Grimaldi vivront désormais à la Cour, même si plusieurs servent aux armées, à la tête du « Royal-Monaco ». Leur lignée se perpétue grâce aux filles. Elles épousent les plus grands noms de la noblesse : les Lorraine, les Gand de Mérode et de Montmorency, les Goyon-Matignon, les Saint-Simon, les Choiseul-Stainville…

Mais ces alliances ne doivent pas nous tromper. Le XVIIIe siècle, la Révolution et l'Empire précipitent le déclin des Grimaldi, principicules désargentés et presque décavés. Le salut vient du jeu et de l'invention de Monte-Carlo par Charles III, en 1866. Mais le magicien des lieux est moins ce souverain que François Blanc et Raoul Gunsbourg. Le premier a le génie des affaires, le second la passion de l'art lyrique. Cette belle époque monégasque dure jusqu'en 1914.

On n'omettra pas de citer Albert Ier (1889-1922), prince savant, océanographe, non-conformiste puisqu'athée (ou plutôt libre penseur), dreyfusard (l'horreur dans son milieu), visionnaire à l'image de Jules Verne, porteur d'un nietzschéisme instinctif. Ce fut le grand Grimaldi et le musée qui porte son nom a toutes les allures du plus glorieux des cénotaphes.

Quant aux Grimaldi actuels (en fait des Polignac), Rainier, Caroline, Albert et les autres, disons d'abord qu'ils s'identifient à un nom et pas à une lignée. Ajoutons qu'ils ne méritent ni les brassées de fleurs ni les invectives des feuilles satiriques. Qualifier leur vie de « saga » est grotesque. Il s'agit en fait d'une OPA conduite avec pugnacité par un souverain, habile homme d'affaires qui a bâti un empire immobilier et financier impressionnant. Aujourd'hui, il se prépare à passer la main à un « petit prince » qui n'est pas tout à fait celui de Saint-Exupéry…

JEAN-JOËL BRÉGEON

Jean-Joël Brégeon est historien. Il a publié en 1993 *Les Grimaldi de Monaco* (éd. Critérion).

LES PRINCES TROUBETZKOY

Une famille russe dans la tourmente

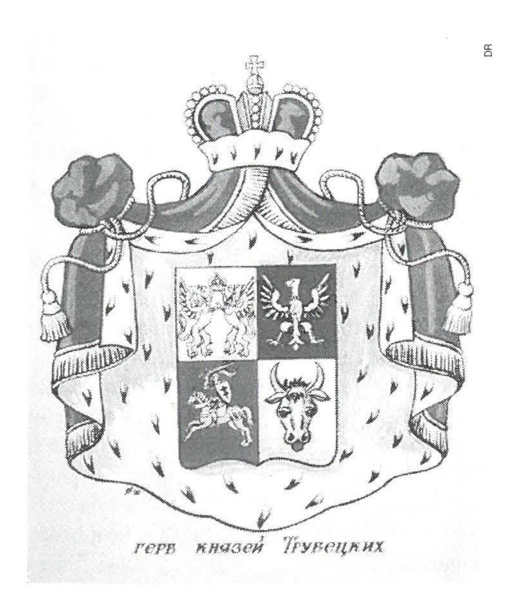
PAR WLADIMIR TROUBETZKOY

Acteurs de l'histoire russe pendant des siècles, les Troubetzkoy ont connu après 1917 le sort commun des familles princières : dispersion, émigration, extermination. Il renouent aujourd'hui avec leur passé. Témoignage d'un descendant.

Les princes Troubetzkoy descendent du grand-duc de Lituanie Olguerde Guédiminovitch (1296-1371). Ils furent princes régnants de la principauté de Sévérie (Novgorod-Séversk) jusqu'à la fin du XV[e] siècle, époque à laquelle ils passent au service du grand-prince de Moscou. On trouve leur nom à toutes les pages de l'histoire russe. Dimitri Timoféiévitch Troubetzkoy délivra le Kremlin des Polonais en 1609. Élu tsar en 1613, il s'effaça en faveur de Michel Romanov. En 1825, Serge Troubetzkoy devait, comme « dictateur désigné », diriger l'État, si la conspiration des Décembristes avait réussi. La famille compte, au XIX[e] et au XX[e] siècle, de grands philosophes religieux, Serge (1862-1905), premier recteur élu de l'université de Moscou, en septembre 1905, et son frère Eugène Nikolaiévitch (1863-1920). Le fils de Serge, Nicolas Troubetzkoy (1891-1938), illustre linguiste, collègue et grand ami de Roman Jakobson, est le fondateur de la phonologie. Mon arrière-grand-père, le prince Pierre Nikolaiévitch, frère aîné de Serge et d'Eugène, était maréchal de la noblesse et président du zemstvo (1) de Moscou.

Ma famille descend du second fils du prince Youri Youriévitch (1668-1739), dont sont issus tous les Troubetzkoy actuels. Youri Youriévitch Troubetzkoy fut en 1703 le premier « bourgmestre » de Saint-Pétersbourg, nommé par Pierre le Grand ; il construisit le « bastion Troubetzkoy » de la Forteresse Pierre-et-Paul, face au Palais d'Hiver.

Mon grand-père, le prince Wladimir Pétrovitch (1885-1954) parvint en France en 1920, avec sa nombreuse famille, après deux années dramatiques passées avec les armées blanches. « *Demain, à Moscou* » : les Russes de Paris vivaient persuadés que bientôt il rentreraient en Russie. Mon père, le prince Pierre Wladimirovitch (1907-1986) fit ainsi des études agronomiques, afin de s'occuper au mieux de ses terres à son retour en Russie, dont nul ne doutait.



Les armes de la famille Troubetzkoy.

Le long cauchemar soviétique

Pendant la guerre civile, mon arrière-grand-oncle, le prince Grigori Nikolaiévitch (1873-1929), qui joua un grand rôle dans l'élection du patriarche Tikhone au concile de 1917, fut ministre des Cultes du gouvernement du général Dénikine. Son fils Constantin, mon grand-oncle, périt, il avait 18 ans depuis deux mois, lors des ultimes combats pour l'honneur contre la Horde rouge, sur l'isthme de Pérékop, au nord de la Crimée : il avait donné son cheval pour sauver un blessé, il ne put s'enfuir et disparut au moment où disparaissait à jamais l'ancienne Russie.

Le sort le plus tragique fut celui de la famille du frère du linguiste Nicolas Troubetzkoy. Le prince Wladimir Sergueiévitch (1892-1938), ancien cuirassier bleu de l'Impératrice-mère, resta en Russie. Huit fois arrêté et déporté, il fut fusillé en Asie centrale en 1938. Son épouse, la princesse Élisabeth Mikhaïlovna Golitsyne, mourut en prison en 1942. Sur leurs neuf enfants, deux filles, Varvara (1916-



Préparatifs des fêtes du couronnement de Nicolas II, à Moscou, en 1896.

1937) et Alexandra (1919-1939) disparurent dans le Goulag, sans doute fusillées ; Grigori fit dix ans de camps et mourut jeune ; André, né en 1920, fit la guerre jusqu'à Berlin, après trois années passées dans la résistance polonaise et, ayant refusé d'être un mouchard, il fit dix ans de camps en Sibérie ; Wladimir perdit une jambe à la guerre. Comme la poétesse Anna Akhmatova, ils ont *« été là où, par malheur, leur peuple était »* : sur onze personnes d'une même famille, six « zeks », trois soldats, dont un grand blessé…

Mon oncle, neveu du prince Wladimir Sergueiévitch et cousin germain de mon père, le prince Serge Golitsyne, mort en 1989, a publié, juste avant sa mort, ses *Mémoires d'un survivant* : interdit d'études supérieures, il devint géomètre-arpenteur, mena une vie nomade de grand chantier en grand chantier, ce qui lui permit d'échapper à l'arrestation. Il raconte le grand jeu de patience auquel se livraient pendant ce temps-là la Guépéou, puis le NKVD et le KGB : on fusillait homme après homme, à intervalles réguliers, ne laissant que les femmes et les enfants, prostrés de chagrin, de terreur et d'appréhension du lendemain.

La mémoire retrouvée

Voilà ce qu'ont vécu ces « ex » de ma famille en Russie : en Russie, car aucun ne vivait en URSS, ce cauchemar de soixante-quatorze ans ; ils vivaient dans ce qui leur restait : leur famille sans cesse menacée, et l'histoire, qui était l'œuvre de leurs aïeux. C'est cela qui leur a permis de survivre.

En 1982, mon père, le prince Pierre Wladimirovitch, son oncle le prince Serge Grigoriévitch (né en 1906), son cousin le comte Wladimir Mikhaïlovitch Tolstoï (1904-1988), petit-fils de l'écrivain, décident de réaliser un *recueil généalogique et photographique de la descendance du prince Nicolas Pétrovitch Troubetzkoy* (1828-1900), leur ancêtre commun. Ils en confient la réalisation à Jacques Ferrand, spécialiste français bien connu des généalogies russes.

Mon père réunit renseignements et photographies concernant plus de six cents descendants par les hommes comme par les femmes. Le bel album, terminé en janvier 1985, rencontra un énorme succès, très au-delà des souscripteurs, tous membres de la famille. Une réunion fut organisée en Amérique, près de New York, en août 1986 : plus de deux cents personnes y vinrent des Amériques, mais aussi d'Europe et même de Russie.

Ce fut la grande joie de mon père, qui, déjà très malade, ne put y venir, et mourut en décembre 1986. A sa demande, j'avais écrit pour l'ouvrage une grande préface d'une cinquantaine de pages, où j'ai tenté de tracer le portrait historique et moral de cette branche de notre famille.

Aujourd'hui, avec mon cousin Alexis, nous travaillons à une mise à jour de notre « Livre rouge » (ainsi appelé entre nous, à cause de la couleur de sa couverture). Et nous préparons une nouvelle réunion en 1996, cette fois en Russie, à Moscou, à « Ouzkoié », la belle propriété de mon grand-père, actuellement occupée par l'Académie des Sciences de Russie. Nous avons renoué avec les survivants, enfants des martyrs, de notre famille restée en Russie après 1917, et que nous connaissions mal encore en 1984 : l'histoire russe continue, celle des Troubetzkoy aussi, le temps est venu d'écrire l'une et l'autre.

WLADIMIR TROUBETZKOY

Normalien, agrégé de lettres, Wladimir Troubetzkoy enseigne la littérature comparée à l'université Charles de Gaulle-Lille III. Auteur d'une thèse de doctorat d'Etat sur *L'Aristocratie et le rôle de l'écrivain dans la littérature européenne de la première moitié du XIX[e] siècle*, il prépare, entre autres, un ouvrage sur *Saint-Pétersbourg, mythe littéraire* et une *Vie de Soljenitsyne*.

---

(1) Assemblée locale élue, création du tsar Alexandre II (NDLR).

ROIS SANS ROYAUMES

Princes infortunés

PAR CHARLES VILLER

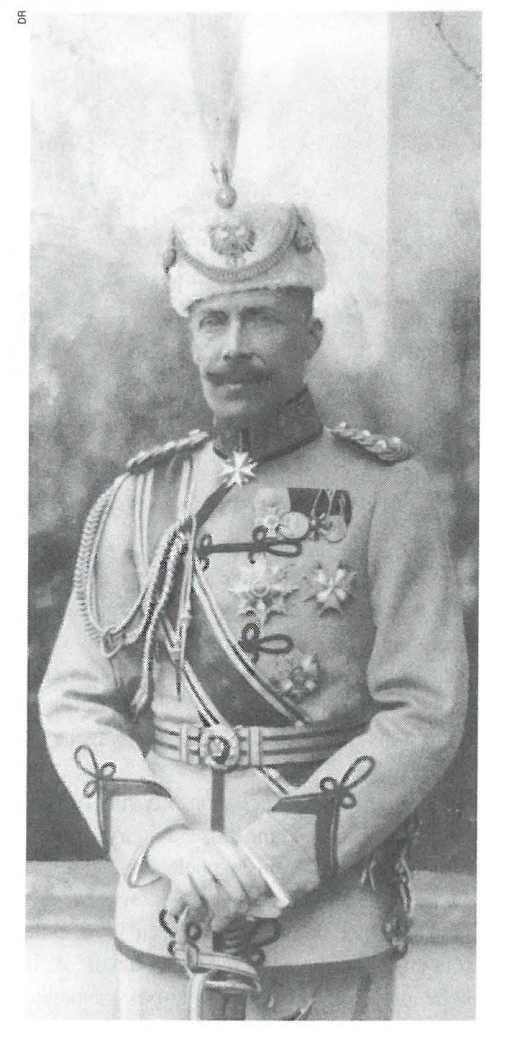
Pourvus de dynasties fragiles, imposées par les grandes puissances, les royaumes qui naquirent à l'Est à la fin du XIXe et au début du XXe siècle moururent en bas âge. Ainsi se fanent les couronnes artificielles, plantées sur la chair vive des peuples.

En un temps, pas si lointain, les grandes puissances eurent à trouver des princes pour présider aux destinées des nations et des peuples accédant au statut d'État. Ainsi de la Belgique lorsque fut reconnue sa séparation de la Hollande. Les Belges voulurent offrir la couronne au duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe. Mais la pression anglaise imposa la candidature de Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, lequel fut élu le 4 juin 1831 par le Congrès belge. Malgré diverses vicissitudes, sa dynastie perdure avec l'actuel roi des Belges, Albert II, son descendant.

La question se posa pour les parties de l'Europe libérées de plusieurs siècles d'emprise ottomane. Dons de l'Occident aux peuples émancipés, fleurirent alors des dynasties à l'origine sans base nationale. Leurs destinées, souvent aléatoires et douloureuses, s'achevèrent avec l'invasion soviétique. Avant cela, elles durent faire face aux exigences et à l'ingérence des grandes puissances, aux renversements d'alliance et aux conflits internes. Dans l'avant-guerre, elles adoptèrent ou composèrent avec des formes autoritaires. Leur histoire rappelle que le calice amer figure, au même titre que le spectre et la couronne, au rang des attributs du sacerdoce royal.

Aujourd'hui, plusieurs rois déchus ou leurs descendants caressent le rêve d'hypothétiques restaurations. Ils se nomment Michel de Roumanie, Siméon de Bulgarie, Leka d'Albanie, Alexandre de Yougoslavie, Constantin de Grèce.

Ce dernier a régné sous le nom de Constantin II jusqu'à l'avènement des colonels. Andréas Papandréou et son gouvernement viennent de le priver de son passeport. Le motif invoqué est l'attitude, jugée incompatible avec les institutions, de l'ex-souverain lors de sa visite l'été dernier en Grèce. Justifiant juridiquement cette mesure, le porte-parole du gouvernement et constitutionnaliste Evangelos Venizelos a souligné que l'ex-roi et sa famille ne jouissaient de la citoyenneté grecque qu'à raison de la charge qui leur avait été confiée par la nation hellène. Bref, l'actuel gouvernement considère l'ex-roi comme étranger à la Grèce.


DR

Wilhelm de Wied, prince d'Albanie (1876-1945)

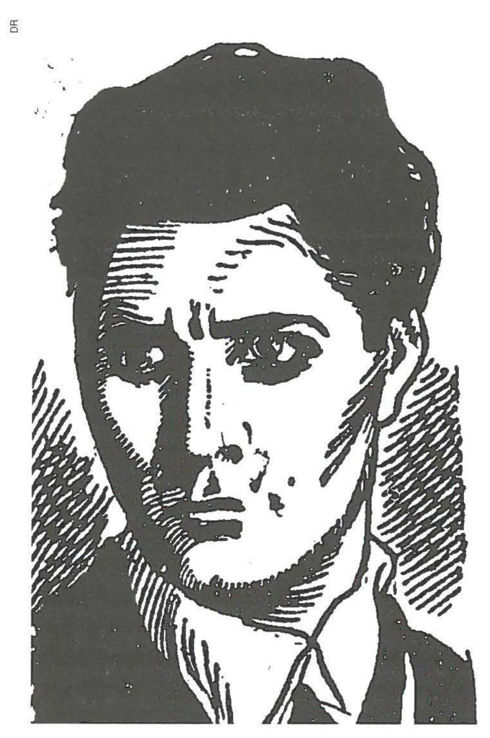
Dernier monarque de la dynastie des Glücksburg, Constantin II est le descendant du prince Wilhelm-Georg de la maison Schleswig-Holstein-Sonderburg-Glücksburg, fils cadet de Christian IX de Danemark. Il fut proclamé roi de Grèce en 1863 sous le nom de Georges Ier (1845-1913). Son élection par l'Assemblée nationale grecque se fit sous le vigilant regard des « puissances protectrices » et sous la pression de l'Angleterre, attentive à préserver son influence sur une terre stratégique. En 1864, Georges Ier reconnaissait : *« Je me suis vendu à l'Angleterre et c'est sur la parole de lord John Russell, le secrétaire du Foreign Office, qu'il soutiendrait le Danemark, que je me suis décidé à venir ici. »* Il périt assassiné à Salonique.

Le jeu des grandes puissances n'a cessé de peser sur le destin grec et le sort de ses princes. Au cours de la Grande Guerre, il a donné lieu aux manœuvres du général Sarrail

ɔour faire basculer la Grèce dans le camp de l'Entente, ce qui, tout en attisant la division des Grecs, provoqua la mise en selle de Venizelos et l'abdication du roi Constantin Ier (1868-1923), lequel partit en exil en Suisse, aissant le trône à son frère cadet Alexandre Ier (1893-1920).

Dans son premier exil, Constantin Ier – il dut abdiquer deux fois – a-t-il songé qu'il partageait le sort que les grandes puissances avaient imposé à Othon Ier (1815-1867) ? Premier monarque de la Grèce moderne, Othon, Otto von Wittelsbach de son nom d'origine, était le second fils de Louis Ier de Bavière. Amoureux fou de la Rome et de la Grèce antiques, comme savent l'être les Allemands, ce roi-artiste qui voulut faire de Munich l'Athènes de l'Ysar, était connu pour ses sentiments hellènophiles. C'est vers lui que se tournèrent les « puissances protectrices » lorsqu'il fut question de donner un roi à la Grèce érigée en État indépendant. Le roi-mécène accepta la proposition pour son fils, alors âgé de 18 ans.

Lorsqu'il débarqua en 1833, Othon découvrit un pays assez différent de l'image idyllique que s'en faisaient les nombreux artistes présents dans l'entourage de son père. Dépeuplée, déchirée et appauvrie par la guerre, la Grèce s'offrait sous de sombres couleurs. Ses factions ignoraient les vertus antiques. Un conseil de régence assista le jeune roi. Déclaré majeur en 1835, Othon chercha courageusement et méthodiquement à arracher son royaume à une situation chaotique. D'Athènes, il fit sa capitale. Pour édifier de grands palais inspirés de la forme antique, il appela des architectes bavarois comme Gärtner. Dès 1837, il fonda l'université d'Athènes et y fit venir des universitaires allemands. Pour introduire un minimum d'ordre dans l'anarchie, il s'appuya sur un corps de trois mille cinq cents soldats bavarois et sur des troupes grecques. L'argent manquant dans les caisses de l'État, les grandes puissances exigèrent des économies. Il fallut se résoudre à démobiliser. Les militaires grecs marchèrent sur le Palais et réclamèrent une constitution (1843). Lors de la guerre de Crimée, Othon encouragea les sentiments russophiles de ses sujets. Pour y mettre un terme et lui imposer un premier ministre à leur convenance, Français et Anglais débarquèrent au Pirée (mai 1854). En octobre 1862, profitant d'une tournée du couple royal, les garnisons de Nauplie et d'Athènes se révoltèrent. Le palais royal fut incendié. Sommé de quitter la Grèce sous la menace d'une « effusion de sang », Othon rentra en Bavière, mais refusa fièrement d'abdiquer. Retiré à Bamberg, il y mourut au terme d'une vie redevenue paisible. Son règne de près de trente ans a-t-il été stérile ? Athènes lui doit plusieurs beaux édifices néo-classiques et la Grèce lui est redevable de ses couleurs nationales – le bleu et le blanc – qui s'inspirent de celles de la Bavière.


DR

Corneliu Codreanu, fondateur et chef mystique de la Garde de fer, assassiné sur ordre du roi Carol II, avec treize autres dirigeants de son mouvement, le 30 novembre 1938.

Liquidation rouge en Bulgarie

À l'issue de la guerre russo-turque de 1877-1878, la Bulgarie devint un protectorat russe et son indépendance fut reconnue par le traité de San Stefano. En 1879, le Sobranié de la principauté de Bulgarie entérina la candidature du prince Alexandre de Battenberg, fils du prince Alexandre de Hesse et neveu de la princesse Marie, épouse d'Alexandre II de Russie. Il régna sous le nom d'Alexandre Ier. Marqué par l'annexion de la Roumélie orientale, son règne ne dura pas, car le prince commit l'erreur de vouloir se défaire de la tutelle russe. Un matin d'août 1886, le malheureux fut sorti de son lit par un putsch militaire. Début septembre, il quittait Sofia. Un an plus tard, le 7 juillet 1887, le Sobranié lui donnait pour successeur le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha (1861-1948), petit-fils de Louis-Philippe par sa mère. L'élection de cet officier de l'armée austro-hongroise qui avait reçu l'appui de Vienne et de Berlin, contraria fortement la Russie, laquelle se rapprocha de la France.

Profitant de la révolution des Jeunes Turcs, Ferdinand proclama l'indépendance totale de la Bulgarie en 1908 et prit le titre de tsar. Lors de la Grande Guerre, il rangea la Bulgarie aux côtés des puissances centrales. Un choix dont les vainqueurs lui firent payer le prix : le 3 octobre 1918, il dut abdiquer en faveur de son fils Boris (1894-1943), lequel régna sous le nom de Boris III. En 1923, le gouvernement de l'agrarien de gauche Stambouliski était renversé par un groupe d'officiers nationalistes. La révolution bolchevique triomphait en Russie. En Bulgarie, elle fit craindre la contagion et suscita deux dictatures militaires (1923-1926 et 1934-1935). La première fut marquée par le terrible attentat de l'église Sveta Nedelja à Sofia (1925). Perpétré par des révolutionnaires de gauche, il visait le roi Boris. Lourd bilan : vingt-huit morts et plus de trois cents blessés. A partir de 1935, la dictature fut exercée par Boris lui-même.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la Bulgarie se joignit à l'Axe (décembre 1941), sans toutefois engager les hostilités contre son puissant voisin soviétique. Deux ans plus tard, le 28 août 1943, le roi Boris III mourait à Sofia, trois jours après avoir eu un entretien orageux avec Adolf Hitler (1). Son fils Siméon II, âgé seulement de six ans, lui succédait, assisté par un conseil de régence. En septembre 1944, l'Armée Rouge envahissait le pays et la Bulgarie déclarait la guerre à l'Allemagne. Le 2 février 1945, les Soviétiques et leurs partisans procédaient à la « liquidation » massive de l'ancien personnel politique qui leur était hostile : les trois anciens régents (dont le prince Cyrille), vingt-deux ministres, soixante-huit parlementaires et huit conseillers du roi Boris étaient exécutés. En septembre 1946, la République était proclamée. Le jeune roi Siméon partait pour l'exil. Bientôt, le gouvernement de coalition faisait place à un gouvernement communiste dévoué à Moscou.

Couronne d'acier pour les Roumains

Tragique aussi a été le destin de la maison royale de Roumanie. Son fondateur Karl von Hohenzollern-Sigmaringen (1839-1914) qui reçut le soutien de Napoléon III, fut couronné le 10 mai 1881 sous le nom de Carol Ier. Sa couronne avait été fabriquée à partir de l'acier provenant d'un canon turc pris à Plevna. Lors de la guerre russo-turque (1877-1878), Karl

s'était illustré en ce lieu avec son armée. Bucarest accueillit en libérateur cet homme de belle prestance. Un conte de fée commençait. Sous l'égide d'Elisabeth, la reine-poétesse qui signait Carmen Sylva, Bucarest devint le « petit Paris des Balkans ». La Grande Guerre fut une épreuve pour le roi Carol. Il aurait préféré que la Roumanie s'en tînt à la neutralité, mais son neveu, Ferdinand de Hohenzollern (1865-1927), dont il avait fait son héritier (2), engagea tardivement la Roumanie aux côtés de l'Entente, alors même qu'il avait servi comme officier prussien au 1er régiment à pied de la Garde (3).

Ferdinand Ier épousa la princesse Marie, petite-fille de la reine Victoria et fille du prince Alfred, duc d'Edimbourg, et de la princesse Marie Alexandrovna, fille unique du tsar Alexandre II. Leur fils Carol II (1893-1953) dont le mariage avec Hélène de Grèce fut annulé, défraya la chronique par sa liaison avec Magda Lupescu. Refusant de sacrifier cet amour, il fut contraint par son père à abdiquer au profit de son jeune fils Michel.

En juin 1930, le roi Carol II était rappelé d'exil. À l'instar de la Bulgarie et de la Hongrie, son pays s'engageait aux côtés de l'Axe. Pris dans l'engrenage des politiques des deux puissances dominantes voisines, assez indifférentes à la dignité des petites nations, déconsidéré par les concessions territoriales, Carol II fut contraint à l'abdication pour la seconde fois. Le 6 septembre 1940, il quittait pour toujours la Roumanie.

Le lendemain, son fils Michel était proclamé roi, sous la tutelle du maréchal Antonescu. Bien qu'il eût fait arrêter ce dernier pour se retourner contre l'Allemagne (25 août 1944), le jeune roi ne put sauver sa couronne. Trois ans après l'entrée des troupes soviétiques à Bucarest (31 août 1944), Michel, auquel Staline avait décerné l'Ordre de la Victoire, dut abdiquer et partir pour l'exil.

Le guêpier albanais

Bref et cruel fut le règne du jeune prince Wilhelm von Wied (1876-1945).

Lorsque les grandes puissances se mirent en quête d'un prince pour régner sur l'Albanie qui venait de connaître un sanglant soulèvement contre la puissance ottomane et de voir les dernières troupes turques (juin 1913), elles essuyèrent de nombreux refus. Elles finirent par porter leur dévolu sur ce capitaine de l'armée prussienne, issu d'une maison princière de Rhénanie dépossédée par Napoléon et neveu de la reine Elisabeth de Roumanie, née princesse de Wied.

Escorté d'unités italiennes, anglaises et françaises, le prince arriva à Durrës le 7 mars 1914 sur un navire austro-hongrois. Il avait surmonté l'appréhension que suscitait la perspective de régner sur un petit pays de montagnes dont il ne savait rien ou presque. Les grandes puissances lui avaient promis assistance. De fait, des conseillers allemands, autrichiens, italiens et anglais vinrent l'entourer. Pour gouverner, il fit appel à des Albanais, anciens fonctionnaires ottomans.

Le prince, de confession protestante, songea-t-il à se faire circoncire pour complaire à la partie musulmane de ses sujets ? L'écrivain Ismaïl Kadaré le prétend dans un sombre récit consacré à ce roi éphémère (4). Une certitude : Wilhelm et sa jeune épouse, la belle Sophie Schönburg-Waldenburg, comprirent rapidement qu'ils avaient mis les pieds dans un vilain guêpier et non dans une principauté de rêve. Restées imprécises, les frontières du petit royaume déclenchèrent une querelle avec la Grèce. La question de l'Epire du Nord se posait déjà. Les mesures en faveur d'une autonomie de cette région peuplée de Grecs indignèrent des Albanais. Il y eut des soulèvements dans la région de Tirana et d'Elbasan, tandis que des bandes grecques sévissaient dans le Sud. L'autorité de Wilhelm et de son gouvernement allait rétrécissant. Quand la guerre embrasa l'Europe, Wilhelm proclama la neutralité de l'Albanie. L'Autriche-Hongrie cessa aussitôt de verser les fonds qu'elle allouait au budget de son État. Les experts internationaux s'empressèrent de prendre le large. Abandonné de tous dans un pays hostile, le prince rembarquait le 3 septembre 1914, laissant l'Albanie à son triste sort. Le règne de Wilhelm von Wied avait duré six mois.

CHARLES VILLER

---

(1) Les circonstances de cette mort sont encore mal éclaircies. Dans un récent entretien télévisé, Siméon de Bulgarie s'est dit convaincu que les Soviétiques en étaient les responsables, contredisant ainsi les supputations de ceux qui désignaient Hitler.

(2) Le couple royal perdit son unique enfant.

(3) Suivant l'Italie, la Roumanie déclara la guerre à l'Autriche-Hongrie le 27 août 1916. L'Entente lui avait promis toute la Transylvanie, la Bukovine et le Banat.

(4) *L'Année noire* (Fayard, 1987).

FONCTION DE LA NOBLESSE

On s'aperçoit qu'entre tous les peuples, celui qui finalement gagnera la course, c'est celui dont la couche dirigeante possède des capacités supérieures à celles des autres. Que l'armée soit désagrégée, que l'économie tombe en pièces, que des possessions étrangères aient été perdues ou aient fait sécession – tous ces faits ont moins d'importance que la question de savoir si la couche dirigeante, épine dorsale de la nation, a gardé ses dons d'action. Si les Romains ont fini par venir à bout de tous leurs adversaires et si l'*imperium romanum* était, justement romain – ils devaient ce succès, ni aux intellectuels du forum, ni au seul entraînement de leurs légions, mais à cette couche de familles anciennes qui, même après Cannes et après les guerres civiles de Marius et de Sylla, a fermement maintenu la tradition politique, et dont l'horizon était plus vaste que celui des Carthaginois et des Grecs.

Toute noblesse authentique est, à l'intérieur d'un peuple, « la race » chimiquement pure, donc délimitée, non uniquement par l'origine, mais en tant qu'ensemble de certains instincts de commandements, d'organisation, de négociation, de sens des responsabilités, en un mot : de supériorité dans tous les domaines pratiques de la vie nationale. La noblesse est un état entièrement politique – si l'on entend par politique une guerre menée avec les moyens de la technique intellectuelle et sociale ; la diplomatie, appliquée à la patrie ou à l'étranger, n'a jamais été rien d'autre qu'un duel à fleurets mouchetés ; c'est dans les capacités d'une certaine noblesse qu'a bien souvent consisté le destin d'un certain peuple. Or, dans les défaites politiques, c'est aussi la noblesse qui est atteinte la première et projetée hors de sa voie normale.

OSWALD SPENGLER

« Mission de la noblesse ». Discours au Congrès de la noblesse allemande, Breslau, 16 mai 1924.

Jeu : trouvez l'ancêtre



Marie-Antoinette

1. Lequel fut le gendre de Marie-Antoinette ?

☐ Le duc de Bordeaux ☐ Le duc d'Angoulême ☐ Le duc de Berry



Mme V. Giscard d'Estaing

2. Qui fut le père des « enfants d'Édouard » ?

☐ Édouard II ☐ Édouard III ☐ Édouard IV

3. De qui descend Mme Giscard d'Estaing ?

☐ Louis-Philippe ☐ Louis XV ☐ Napoléon

4. Qui fut le père du duc du Maine ?

☐ Louis XIV ☐ Louis XV ☐ Henri IV

5. Qui fut le père du duc de Morny ?

☐ Le général de Flahaut ☐ Le général de Ségur ☐ Le prince de Talleyrand

6. De qui Cléopâtre eut-elle un fils ?

☐ Jules César ☐ Marc Antoine ☐ Octave Auguste

7. De quelle « merveilleuse » du Directoire descendait Louis, duc de Broglie, académicien français et grand physicien ?

☐ Madame Récamier ☐ Madame Tallien ☐ Madame de Staël

8. De quel pape descend Jacques comte de Bourbon-Busset, académicien et écrivain de grand talent ?

☐ Alexandre VI ☐ Jules II ☐ Léon X

9. Qui est le grand-père maternel du roi Louis-Philippe Ier ?

☐ Le duc du Maine ☐ Le duc de Penthièvre ☐ Le comte de Toulouse

10. Qui est la mère du philosophe d'Alembert ?

☐ Mme Geoffrin ☐ Mme du Deffand ☐ Mme de Tencin

11. Qui est la mère du peintre Maurice Utrillo ?

☐ Marie Cusatt ☐ Berthe Morisot ☐ Suzanne Valadon



Le duc de Morny

George Sand

12. Qui est l'arrière-grand-père de George Sand ?

☐ Le maréchal de Villars ☐ Le maréchal de Luxembourg ☐ Le maréchal de Saxe

13. Qui fut la grand-mère maternelle de Néron ?

☐ Agrippine ☐ Messaline ☐ Livie

14. Quel est le régicide que Jean d'Ormesson compte dans son ascendance ?

☐ Le vicomte de Barras ☐ Le Peletier de Saint-Fargeau ☐ Barère de Vieuzac

15. Quel était le père du général comte de Flahaut ?

☐ Tallien ☐ Fouché ☐ Talleyrand

PAGE RÉALISÉE PAR EMMANUEL BOURASSIN

RÉPONSES

1. Le duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois, futur Charles X qui épousa Marie-Thérèse de France, Madame Royale en 1799 en exil.

2. Édouard IV épousa Élisabeth Woodville dont il eut Édouard V et son frère, Richard, duc d'York, assassinés par leur oncle, Richard III, dans la tour de Londres en 1483.

3. De **Louis XV**, dont l'arrière-petit-fils, le duc de Berry, épousa en premières noces régulières, mais sans le consentement de son père (futur Charles X), Amy Brown, à Londres et en eut deux filles, dont l'une épousa le prince de Faucigny-Lucinge, dont descend Mme Valéry Giscard d'Estaing, née Brantes.

4. Louis XIV, qui eut de Mme de Montespan Louis-Auguste, duc du Maine, bâtard légitimé de France.

5. Le général de Flahaut, aide de camp de Napoléon, eut de la reine Hortense (femme de Louis Bonaparte, roi de Hollande) le futur duc de Morny.

6. De **Jules César**, Cléopâtre eut Césarion, qui fut assassiné sur l'ordre d'Octave Auguste. D'Antoine elle eut un autre fils, Ptolémée Philadelphe.

7. De **Madame de Staël**, dont la fille, Albertine, épousa Achille-Victor, duc de Broglie qui fut premier ministre de Louis-Philippe.

8. Il descend d'**Alexandre VI Borgia**, qui eut pour fils illégitime lorsqu'il était cardinal César Borgia, le « Prince » de Machiavel, qui épousa Charlotte d'Albret, dont la fille, Louise Borgia, épousa le comte de Bourbon-Busset.

9. Le duc de Penthièvre, petit-fils légitimé de Louis XIV par son père le comte de Toulouse, eut une fille qu'il maria à Louis-Philippe duc d'Orléans (Philippe Égalité) d'où Louis-Philippe Ier, roi des Français de 1830 à 1848.

10. Madame de Tencin, qui déposa son fils naturel (d'Alembert) auprès de l'église parisienne Saint-Jean le Rond. Le père demeure inconnu.

11. Suzanne Valadon, femme peintre et modèle de nombreux artistes, dont Renoir (*La Natte*).

12. Le maréchal de Saxe, qui eut une fille naturelle, Aurore, épouse de Dupin de Francueil, dont le fils, officier de Napoléon Ier, fut le père de George Sand.

13. C'est **Agrippine** l'aînée (14 à 33), épouse de Germanicus, dont la fille Agrippine la Jeune eut de Domitius Ænobarbus (Barbe d'airain) Néron, le futur empereur. Agrippine la Jeune se remaria à l'empereur Claude à qui elle fit adopter son fils avant de l'empoisonner. Plus tard, Néron la fera elle-même mettre à mort par l'un de ses affranchis.

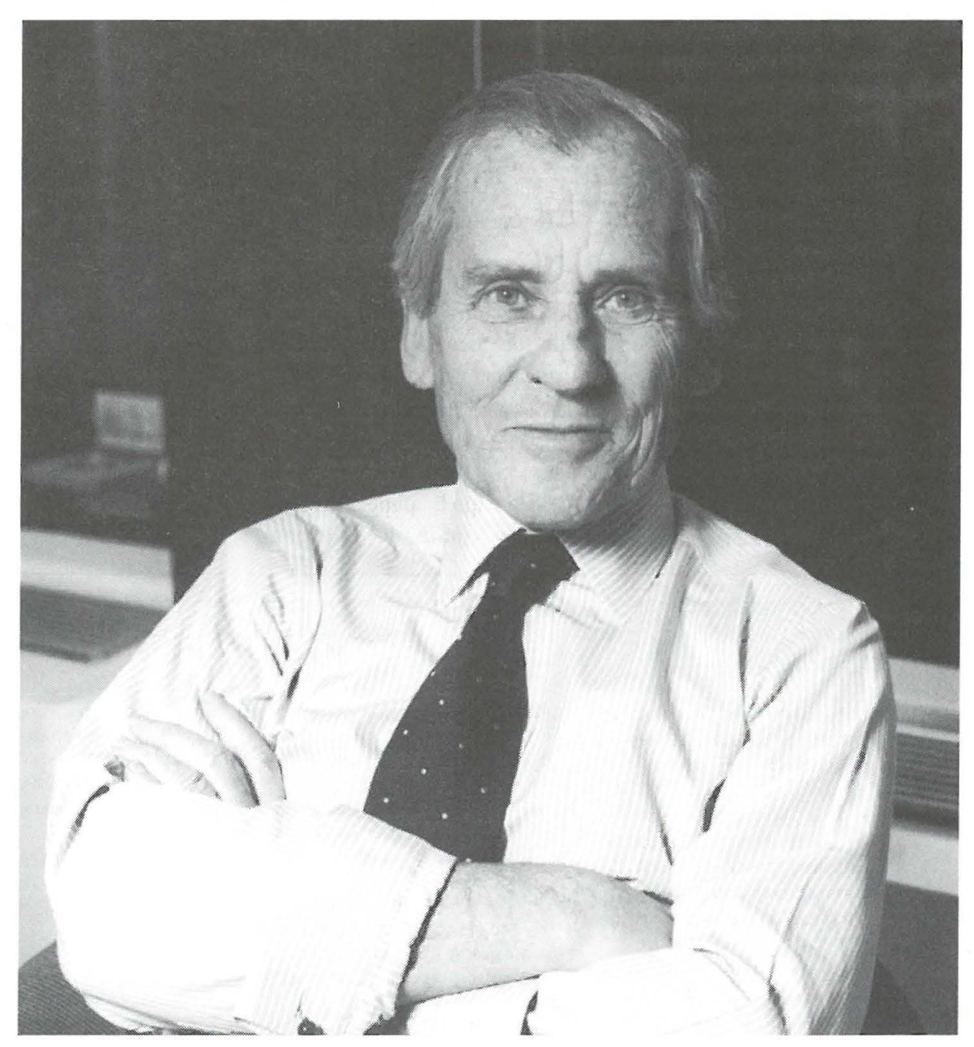
14. Louis Le Peletier de Saint-Fargeau (1760-1793). Député de la noblesse aux états-généraux, il se fit élire à la Convention et vota la mort du roi. Il fut assassiné le 20 janvier par un garde du corps nommé Pâris.

15. Fils adultérin de la comtesse de Flahaut et de **Talleyrand**, général et écuyer de Napoléon Ier, connu pour sa liaison avec la reine Hortense.

Vrais et faux aristocrates

PAR FERNAND DE SAINT-SIMON

On dénombre aujourd'hui 900 titres légaux, 3 600 familles de noblesse prouvée, 15 000 noms d'apparence noble. Mais faute de renouvellement, la noblesse française s'éteint au rythme de 20 % par siècle. Quelques points de repère, pour bien comprendre l'origine de ce qu'on appelait jadis le « second ordre ».



LOUIS MONIER

Jean d'Ormesson, de l'Académie française. Fils du marquis André d'Ormesson et de Marie Anisson du Perron, descendant d'Olivier Ier Lefèvre d'Ormesson (1525-1600), magistrat et conseiller de Michel de L'Hospital. Écrivain, journaliste et secrétaire général du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines à l'Unesco.

S'il faut donner une définition de la noblesse française, on peut l'exprimer ainsi : un état social, jouissant de privilèges faits de droits et de devoirs, dont le principe se transmet par le seul fait de la naissance.

Ces termes correspondent évidemment a l'Ancien Régime. La noblesse était le second ordre du royaume, le premier étant représenté par le clergé et le troisième par le tiers état ou la bourgeoisie. Les trois ordres constituaient les éléments représentatifs du pays, dominé par la personne inviolable du monarque, roi par la grâce de Dieu et l'onction du sacre, reçue à Reims.

Les origines de la noblesse se confondent vec celles de la monarchie, qu'elle va contri-uer à faire, puis combattre et servir, selon ses ıtérêts. On se souvient de la célèbre apos-ophe du premier Capétien au comte de Péri-ord : *« Qui t'a fait comte ? »* et la réponse du rand feudataire : *« Qui t'a fait roi ? »*. Même i le mot est probablement apocryphe, il reflète état d'esprit des grandes maisons féodales ui, rapidement, vont se fondre dans le creuset e la monarchie.

Les quatre noblesses

Au cours des siècles, mais dès le Moyen ,ge, la noblesse va s'organiser et la hiérarchie 'établir, fondée sur trois principes essentiels : ancienneté, les services et les illustrations, ans un classement, un peu arbitraire, qui ɛflète toutes les nuances : la *noblesse immé-ıoriale*, les *anoblis par lettres*, les *anoblis ar charge*, les *agrégés à la noblesse*.

La *noblesse immémoriale* est la plus ıcienne puisqu'elle échappe au souvenir des ɔmmes et qu'elle ne doit son état qu'à le-même, dans ses propres conquêtes de ɪrres et de puissance, sans que le souverain ɔit intervenu pour l'élever. On la classe enco-: en trois catégories :

– La *noblesse féodale*, qui remonte au XI[e] ècle et dont il ne reste, de nos jours, que trois ıaisons : Rochechouart, Rohan et d'Harcourt.

– La *noblesse chevaleresque*, dont la filia-ɔn prouvée remonte au-delà du XIV[e] siècle : ırmi celles-ci, une vingtaine de maisons, dites *ancienne chevalerie*, sont du XII[e] siècle, cin-ıante sont connues dès le XIII[e] siècle, enfin ;0 maisons sont antérieures à l'année 1400, ɔnt 80 avant 1350. Voilà ce qui subsiste ıjourd'hui de la vieille noblesse d'Ancien ɛgime, soit un peu plus de trois cents noms, ıi sont parfois plus anciens qu'illustres, mais ıi appartiennent à l'histoire.

– Dans cette noblesse immémoriale sont ɔmprises également les familles – qui n'ont ıs droit au titre de « maisons », bien qu'elles ient de bonne noblesse de race – dites *ancienne extraction*, si leurs filiations montent avant l'an 1500 (430 familles), soit *extraction*, si elles ne dépassent pas le VI[e] siècle (800 familles).

Les *anoblis par lettres* (lettres patentes, ;nées du roi et dûment enregistrées à une ambre des comptes ou à une cour des aides) : l'opposé de la noblesse immémoriale, qui étend ne tenir son état que d'elle-même, l'anobli doit tout au roi, qui l'a élevé du tiers état au second ordre du royaume. Certains anoblis peuvent être fort anciens : les Hurault de Vibraye ont les plus vieilles lettres actuelles, datées de 1349, par Philippe VI de Valois. Cet anoblissement est devenu courant, dès le XIV[e] siècle, la plupart du temps pour services rendus à la monarchie, mais il s'est beaucoup pratiqué dans les deux derniers siècles de l'Ancien Régime. Louis XIV fit un véritable commerce de ces lettres, les vendant fort cher pour renflouer le Trésor royal. Enfin, l'anoblissement par lettres est le seul mode utilisé par les deux empires et les deux monarchies du XIX[e] siècle. Si statistiques il faut, on dénombre un peu moins de 650 familles pour l'Ancien Régime et environ 550 pour le XIX[e] siècle.

Une autre catégorie, la plus nombreuse (1 500 familles actuellement) est la *noblesse par charge*, dont la complexité et la variété se sont accumulées au cours des âges : outre les charges de judicature, dites *noblesse de robe*, (parlements, conseils supérieurs, cours des aides, chambres des comptes, grand conseil), les charges de finance (bureaux des finances, cours des monnaies), les charges municipales, dites *noblesse de cloche* à cause de la cloche du beffroi qui appelait au conseil (maires, échevins de certaines villes, les capitouls de Toulouse), en font partie, sans oublier les *secrétaires du roi*, charge dite « savonnette à vilains » car elle lavait de la roture, moyennant finances, cela va de soi !

Sous l'Ancien Régime, la vénalité des charges était l'usage ; le prix variait considérablement d'une place à l'autre. Le temps requis en charge variait de la même manière : pour les plus grandes charges (et les secrétaires du roi) 20 ans d'exercice étaient nécessaires, ou la mort en charge du titulaire. Les charges mineures exigeaient deux générations successives, père et fils, avec 20 ans chacun, et certaines trois générations tandis que les capitouls de Toulouse avaient le privilège d'être nobles dès leur nomination.

Quant aux prix des charges, ils variaient tout autant, selon le lieu, l'importance de la charge, la province ou Paris, allant de 6 000 livres pour les plus modestes jusqu'à 400 000 livres pour les plus hautes charges parisiennes. Il s'agit de francs-or, dont la conversion dans nos francs actuels donne le vertige. Pour les secrétaires du roi, on achetait parfois la charge au nom du grand-père, qui mourait rapidement, transmettant sa noblesse héréditaire à toute sa descendance.

Les *agrégés à la noblesse* sont peu nombreux : l'agrégation consistait à posséder une terre noble, pendant trois ou quatre générations, ou cent ans minimum, en y vivant noblement, sans dérogeance ; moyennant quoi cet état était entériné par le pouvoir royal. Un peu plus de cent familles actuelles ont cette origine.

Noble et ignoble

La *dérogeance*, sous l'Ancien Régime, était le rejet absolu. Pour l'éviter tout noble devait préciser sa qualification d'écuyer dans tous les actes officiels, s'interdire toute fonction « ignoble » (au sens étymologique du terme : *ignobilis* : non noble), les métiers manuels, le commerce de détail et certains bas offices, comme huissier ou notaire. Cependant étaient exempts de dérogeance les maîtres-verriers, les maîtres de forges ou le commerce maritime. On était relevé de sa dérogeance par des *lettres de réhabilitation*, délivrées par le souverain et l'on revenait ainsi à l'état noble antérieur ; toutefois, si la dérogeance avait duré plus de cent ans, la situation roturière était maintenue et il fallait obtenir de nouvelles lettres d'anoblissement ou acheter une charge anoblissante, la nouvelle noblesse partant à cette date. Il faut noter que les enfants légitimes, nés avant que leur père ne fût frappé de dérogeance, gardaient leur noblesse.

Enfin, à la grande complexité du système il faut ajouter les *privilèges des provinces* : les docteurs en droit de l'université d'Avignon, alors sous la souveraineté du pape, étaient reconnus nobles en France (15 familles aujourd'hui) ; en Béarn, la possession d'une terre noble donnait entrée aux états de la province et anoblissait après cent ans de propriété (une vingtaine de familles viennent ainsi de Béarn et de Navarre) ; les citoyens immatriculés à Perpignan étaient anoblis par cette matricule de la ville (8 familles).

Quand le roi agrandissait son royaume par la conquête de nouvelles provinces, la noblesse, naguère étrangère, devenait française (Alsace et Franche-Comté qui relevaient du Saint Empire romain germanique et la Lorraine de ses ducs souverains). La noblesse d'origine étrangère, habituée en France, devait être reconnue par le roi, qui lui donnait des *lettres de naturalité* et l'intégrait ainsi au royaume. Napoléon III fera de même après l'annexion de la Savoie et du comté de Nice.

Dans cette immense variété, où les abus étaient nombreux, Louis XIV décida de mettre de l'ordre et Colbert, par l'édit de 1666, décréta les *grandes recherches de noblesse.* On le sait, le but était fiscal pour savoir qui était exempt des impôts, dont la taille, impôt roturier par excellence. En revanche, la noblesse était assujettie à la capitation (impôt par tête), qui ne frappait plus la fortune, mais le rang social ; impôt divisé en 22 catégories, le duc et pair entrant dans la première et le hobereau de province, qui labourait sa terre, comme un paysan, dans la dernière.

Les preuves et titres de noblesse

Ces grandes recherches sont très importantes, aujourd'hui encore, car elles recensent un ordre du royaume qui n'a point de registre général et complet, comme c'est le cas dans les autres monarchies d'Europe. Les intendants des provinces sont chargés des jugements de maintenues de noblesse ; les preuves fournies ne peuvent être établies que sur des actes originaux, les copies n'étant pas admises, d'où la difficulté pour certaines familles de faire reconnaître leur véritable ancienneté, car souvent les originaux ont été détruits ou perdus.

Quant aux anoblis par charge ou par lettres, seule compte la filiation directe du premier titulaire. Les frères et les cousins ne sont pas nobles pour autant et, de nos jours encore, ce critère a toute sa valeur. Les usurpateurs de noblesse sont condamnés à une amende de 2 000 livres (2 000 francs-or) et l'intendant est d'autant plus sévère qu'il est personnellement responsable sur ses biens de ses propres jugements. On peut faire appel de ceux-ci, en fournissant de nouvelles preuves, les *lettres de réhabilitation* ou *de relief de dérogeance* rétablissant dans la noblesse.

Les *titres*, sous l'Ancien Régime, ont une importance relative, sauf le titre de duc, qui est sévèrement réglementé. Pour les autres la monarchie pourchasse les usurpateurs, mais sans excès, l'ancienneté de la famille étant beaucoup plus importante que le titre, nouveau et ronflant, d'un parvenu au second ordre. Souvent les vieilles familles, de noblesse immémoriale, portaient – et portent encore – les titres de leurs terres ancestrales, sans lettres patentes du roi. Ces titres ne sont donc pas légalement établis mais beaucoup de ces grands noms ont été admis avec eux aux Honneurs de la cour, ce qui leur donne une sorte d'entérinement royal.



IMAPRESS

Inès de La Fressange, fille d'André de Seignard de La Fressange. Mannequin.

En revanche, tous les titres du XIXe siècle ont fait l'objet de lettres patentes et l'aîné des descendants peut les enregistrer au Sceau de France, au ministère de la Justice, qui ne reconnaît pas les titres, mais les incorpore comme partie du nom, à l'état civil.

Il y a environ 900 titres légaux actuellement, dont plus de la moitié est du XIXe siècle. Il faut dire que le Sceau est aussi sévère aujourd'hui que les généalogistes du roi pour les filiations directes. La Chancellerie est place de Vendôme, depuis la Régence, et la tradition est maintenue, même en République !

La noblesse française est donc aujourd'hui l'héritière de cette réglementation, confuse et difficile ; elle n'a point d'existence légale, puisque la Constitution l'ignore. Seule l'histoire des siens compte pour elle et pour les autres, à la recherche de la leur, qui tentent de l'imiter, de la copier et de l'usurper. On dénombre actuellement 3 600 familles environ de noblesse authentique, soit un peu plus de 3 000 pour l'Ancien Régime et plus de 500 pour le XIXe siècle. Depuis la République, la noblesse s'éteint inexorablement, à la cadence de 20 % par siècle. Est-elle vouée à disparaître, à la fin du prochain millénaire ?

Si la noblesse était l'aboutissement social de la réussite personnelle, la même envie et la même soif de paraître sévissent de nos jours dans la vanité du monde. Ainsi les annuaires mondains révèlent quelque 15 000 familles qui se donnent l'*apparence de la noblesse*, avec une particule, qui n'a jamais été une preuve nobiliaire, mais seulement un génitif qui liait un nom de terre au patronyme. De même, les *armoiries* n'étaient pas le privilège exclusif de la noblesse, car tout bourgeois pouvait faire enregistrer les siennes, en payant la taxe au Juge d'armes du roi.

Relever un nom

La *reprise d'un nom noble* éteint – parfois en pieuse mémoire d'un ancêtre – ne transmet pas la noblesse ; ce ne sont que des changements de noms, régis par la législation de l'état civil, sans aucune incidence sur l'hérédité. Que dire alors des titres de fantaisie, pris *proprio motu* ? Car tout le problème est là : la noblesse n'est transmissible que par les enfants légitimes, nés dans le mariage ; le divorce n'existait pas sous l'Ancien Régime, et le mariage était toujours religieux, dans la Sainte Église romaine.

Reste un point délicat des victimes de l'histoire : la *noblesse inachevée.* Ce sont les titulaires de charges anoblissantes, en cours d'exécution des vingt ans ou plus dans leur office. Le décret de Louis XVI du 23 juin 1790, qui abolissait la noblesse, arrêta ce processus ; ils ne sont donc pas nobles, mais ne peuvent être classés dans la fausse noblesse.

De même, la *noblesse étrangère* d'une monarchie européenne est tout aussi bonne que la noblesse française, parfois plus ancienne et plus illustre que la nôtre. Les *titres romains* des souverains pontifes, s'ils sont héréditaires, ont la même légitimité.

On le voit, l'envie est grande de paraître, même si, en République, la noblesse n'est légalement plus rien. Pour lutter contre l'usurpation, l'Association de la noblesse française (ANF) reçoit les familles, sur preuves authentiques. Deux tiers de la noblesse actuelle en font partie. C'est aujourd'hui le seul garant d'authenticité. On peut jouer avec le monde et la ville, on ne peut pas lutter contre l'histoire.

FERNAND DE SAINT-SIMON

Journaliste, historien des anciennes places de Paris, Fernand de Saint-Simon est l'auteur, avec E. de Séréville, du *Dictionnaire de la noblesse française* (2 volumes, seconde édition, 1990).

ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN DE BARTILLAT

FAMILLES ET VALEURS DE LA NOBLESSE

Éditeur, homme de plume, Christian de Bartillat connaît de l'intérieur les usages et les traditions des familles nobles. La cinquantaine passée, il a voulu retracer l'histoire, depuis la Révolution, du groupe social dont il est issu. Pour lui, la « noble France » est tout autant une façon de vivre qu'une catégorie généalogique.

ESH : *Qu'est-ce, à vos yeux, qu'une famille noble ?*

C. B. : Il faut faire une distinction entre la noblesse en tant que corps et la noblesse en tant que valeur. Jusqu'en 1789, et même jusqu'à Napoléon III, la noblesse était un corps de l'État, voué essentiellement à la guerre. Ce corps était issu sous l'Ancien Régime de milieux très différents. Louis XIV a voulu énormément renouveler la noblesse et, peu à peu, beaucoup de familles bourgeoises y ont accédé.

Aujourd'hui, on prouve son appartenance à cette noblesse par les papiers. L'Association de la noblesse française, l'ANF, a une commission des preuves, qui instruit la demande de chaque famille qui se dit noble. Il faut trouver la personne noble de laquelle vous descendez, et les preuves sont beaucoup plus consistantes qu'autrefois. J'ai été confirmé à l'ANF parce que j'avais, vers 1780, un ancêtre direct qui était maréchal de camp. Or, on ne pouvait pas être alors maréchal de camp sans être noble.

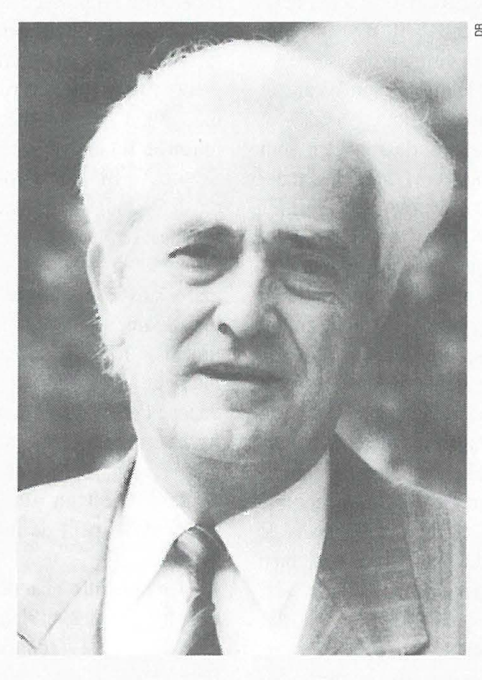
Par contre, il y a des familles nobles qui n'ont pas les pièces nécessaires pour accéder à la preuve de noblesse. D'où le côté très fluctuant et peu précis de cette notion.

– Votre conception de la noblesse est donc plus large que cela ?

– Je pense en effet qu'au-delà des catégories juridiques, il y a une noblesse des valeurs.

Jadis, il y avait l'armée au service de la patrie, ou au service du roi qui, sous l'Ancien Régime, représentait la patrie. Il y avait aussi la propriété terrienne : des terres rassemblées autour d'un château. Le château est un signe familial, et c'est aussi, des caves jusqu'aux greniers, un symbole d'imaginaire, un imaginaire qu'a en son temps réussi à exprimer Chateaubriand. Une grande période de la noblesse a commencé vers 1830, quand une partie d'entre elle a boudé le régime de Louis-Philippe et s'est mise à se retirer sur ses terres.

N'oublions pas enfin le rôle des cadets de famille, qui allaient souvent dans le premier ordre, l'ordre religieux, ou qui allaient aux « Iles », et au siècle dernier aux colonies. Après quoi ils revenaient souvent, célibataires, au château, et l'aîné devait les garder, les soigner.



DR

Christian de Bartillat

– Et aujourd'hui ?

– Les métiers de la noblesse ne sont plus les mêmes, mais les valeurs, elles, demeurent. Elles se définissent tout d'abord par l'honneur, qui s'intègre dans ce que j'appellerai la notion de famille-histoire. Souvenez-vous de ce très beau mot de monsieur de Chateaubriand père, quand tout à coup son fils s'en va à Brest pour partir vers l'Amérique : « *Soyez un homme de bien et ne trahissez jamais votre nom.* » Trahir un nom est quelque chose de très grave. Voilà une valeur que je crois partageable avec d'autres catégories sociales que la noblesse.

Une autre valeur, c'est la notion de service. Sous l'Ancien Régime, les duchesses elles-mêmes servaient la reine et le roi. C'est une deuxième valeur partageable par tous, jusqu'au point toutefois où par le service on trahirait l'honneur. Auquel cas l'honneur me paraît primer. La troisième valeur est ce que l'on appelle la courtoisie, qui n'est pas forcément la simple politesse, mais plutôt une certaine distance mélangée à une certaine sympathie. Elle a son pendant féminin, que l'on appelait la grâce au XVII[e] siècle. Il y a enfin une valeur qui me paraît rejoindre l'honneur, c'est l'élévation de l'âme. Pensons à l'humilité d'un père de Foucauld, ou au côté « chevalier du ciel » d'un Saint-Exupéry.

– Qu'est-ce qui distingue aujourd'hui ce que l'on appelle la « noblesse d'apparence » des familles authentiquement nobles ?

– Pas grand-chose. Au XIX[e] siècle un certain nombre de familles bourgeoises ont acheté des châteaux, dont elles ont pris le nom. Au début, on les a tenues pour des parvenus. Puis elles ont fait des mariages, se sont mêlées à la noblesse. Pour autant qu'elle ait adopté ces valeurs dont je parlais tout à l'heure, je considère cette noblesse « agglomérée » comme partie intégrante de la noblesse. Elle en aurait d'ailleurs fait partie sous l'Ancien Régime : les grands industriels, les gens de l'État, de la magistrature, auraient été faits nobles.

– Comment toutes ces familles évoluent-elles aujourd'hui ? Quel est leur avenir ?

– Le moment où la noblesse a subi sa plus grande crise se situe entre les deux guerres. A cause de sa fonction guerrière, elle a été laminée. Pendant la guerre de 14, elle a à peu près payé dix fois plus en proportion que l'ensemble des Français. Ensuite est venue la crise économique, la noblesse a perdu sa fortune terrienne.

Aujourd'hui, je sens une nouvelle dynamique. On voit la noblesse étendre son rôle dans de nombreux domaines : l'art, les activités sociales… Rappelez-vous que le christianisme social, au XIXe siècle, a été marqué par des familles nobles, comme les de Mun et les Montalembert. Nous voyons aussi que les nobles français, qui se mariaient très peu à l'étranger, à part certaines familles du « Gotha », s'allient beaucoup plus aujourd'hui dans d'autres pays. Et puis, certaines valeurs traditionnelles de la noblesse paraissent revenir en honneur aujourd'hui, comme celles de la famille élargie, protectrice. J'espère et je souhaite que la France et sa noblesse puissent demain se retrouver.

PROPOS RECUEILLIS PAR DAMIEN LAVAUD

Christian de Bartillat a publié plusieurs ouvrages d'histoire littéraire, d'histoire de la Brie et une *Histoire de la noblesse française* (Albin Michel. Tome 1 : *Les Aristocrates, de la Révolution au Second Empire,* 1988 ; tome 2 : *La Noble France, de 1870 à nos jours,* 1991).

Bâtards et enfants trouvés

Trois ducs de Normandie furent des bâtards, dont le fameux Guillaume. Mais à l'exception des bâtards nobles, le sort des enfants naturels était jadis peu enviable. Certains ont pourtant pris une revanche sur la mauvaise fortune.

Le mot *bâtard* – étymologiquement *« engendré sur le bât »* ou *« dans la grange »* – apparaît dès le XII[e] siècle et restera d'usage courant jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Des bâtards, il y en a dans tous les milieux : de l'enfant de la paysanne séduite à celui de la fille violée, en passant par celui de la servante amoureuse de son seigneur ou de la bourgeoise consolée de son veuvage.

Les bâtards de nobles ont longtemps été considérés comme une catégorie intermédiaire entre nobles et roturiers, selon l'adage *« la verge anoblit »*. Dans certaines régions (Auvergne, Gascogne, Navarre, Béarn), les familles les plus anciennes et les plus titrées en font une tradition à l'instar des rois de France.

Ces bâtards, qui portent le nom de leur père, sont élevés au château. Arrivés à l'âge adulte, ils sont dotés pour pouvoir épouser des filles de riches laboureurs ou de petite bourgeoisie, mais restent à leur place. Compagnons agréables pour le fils du maître, seconds couteaux pour les bagarres entre clans, dames de compagnie pour les filles, ce ne sont pas des nobles à part entière. Arnaude, fille naturelle du seigneur de Durfort en Béarn, reçoit, à la mort de son père, vêtements nuptiaux, robe écarlate et manteau fourré de vair. D'autres testaments stipulent le vivre, le couvert, le vêtement et le cheval pour chacun des bâtards. Mais ceux-ci n'héritent pas, sauf s'il n'y a point d'enfants légitimes. Le seigneur peut alors légitimer son bâtard et lui céder titres et fiefs.

Les bâtards de roturiers sont peu nombreux (1,2 % des naissances) car *« le paysan n'a pas les moyens de semer à tout vent »* et de compenser ses fautes par des dons à l'Église : l'enfer l'attend. La mère est souvent seule durant la grossesse, elle accouche loin de chez elle, dans la ville, et sait qu'elle sera seule pour élever son enfant. Concubine délaissée, servante séduite ou bourgeoise adultère, elle ressent celui-ci comme une gêne et une honte. Dans le meilleur des cas, élevé tant bien que mal par sa mère, il ira vers sept ans grossir les rangs des gagne-deniers, vendeurs de fruits et décrotteurs. Mais le plus souvent, il sera abandonné dès sa naissance.

La vie précaire des enfants trouvés

Tous les enfants abandonnés ne sont pas des bâtards. On considère que 30 % d'entre eux sont des enfants légitimes que les parents confient à des institutions en raison de leur grande misère, ou d'un projet d'émigration. Au XVIII[e] siècle, à Paris, plus de 4 500 enfants sont abandonnés chaque année. Et plus le pain est cher et plus le nombre des admissions dans les hôpitaux augmente.

Pendant le XVII[e] siècle, la quasi-totalité des enfants trouvés étaient des enfants « exposés », laissés la nuit dans la rue. Ce procédé demeure utilisé au XVIII[e] siècle : ainsi, à Bayonne, c'est une petite fille qu'on découvre le 2 août 1750, sous un porche. Elle est installée dans un petit panier avec de la paille. Elle a pour lange un morceau de flanelle rayée blanc, vert et rouge. Une guenille de toile de lin recouvre son corps et un bonnet de coton brodé d'un ruban rose lui protège la tête. Certains enfants portent des signes de reconnaissance, une carte avec un prénom griffonné, un ruban : ultime espoir d'une mère de les retrouver un jour…

Le XVIII[e] siècle voit s'instaurer le « tour », qui permet aux femmes de laisser leur enfant à l'hôpital en gardant leur anonymat. Dans les grands hôpitaux, on installe une porte à deux compartiments, l'un extérieur, l'autre intérieur. Dès que la femme a déposé l'enfant, elle sonne et s'en va. La religieuse descend, fait tourner la boîte et récupère l'enfant. C'est un grand progrès, qui évite au petit de mourir faute de soins.

Ces enfants abandonnés sont souvent fragiles et leur taux de mortalité est considérable. À Paris, 84 % d'entre eux meurent avant la fin de leur première année, contre 14 % pour l'ensemble des bébés français de l'époque. Variole, diphtérie, dysenterie, malnutrition les guettent. Entassés chez la nourrice, parfois tuberculeuse, ils sont rares à survivre. Près de Bourg-en-Bresse, le couple Morellet a reçu ainsi douze enfants entre 1755 et 1775 : tous sont morts rapidement.

Au bout de deux ans de nourrice, si l'enfant a survécu, il revient à l'hôpital. Les chambres ne sont pas aérées, il y pleut, la nourriture est frugale. Là, il apprend un métier : travaux d'aiguille ou quelque autre métier manuel ; puis c'est le placement comme apprenti. Beaucoup deviennent soldats : *« La patrie les a nourris, ils lui appartiennent. D'ailleurs, ils ne tiennent à rien et n'ont rien à perdre. »* D'autres sont encouragés à peupler les colonies, Louisiane ou Antilles. L'adoption est rare, et non institutionnalisée.

Enfants trouvés et bâtards avaient un départ dans la vie souvent plus difficile que les autres. Certains d'entre eux pourtant ont tenté de prendre une revanche sur leur naissance. Devons-nous nous attarder sur les enfants de grands nobles ? Même si la frustration existe face à leur demi-frère, leur sort paraît bien enviable. Jean de la Trémoille, bâtard, est gouverneur de Craon et Châteauneuf, Jean de Monluc, bâtard, est gouverneur de Cambrai et finit maréchal de France. César de Bourbon, bâtard d'Henri IV, reçoit le duché de Vendôme, et l'on sait le rôle que Louis XIV fit jouer à son bâtard, le duc du Maine.

Mais à partir du XVIII[e] siècle, des enfants illégitimes moins bien nés sortent eux aussi du rang. Julie de Lespinasse tient salon littéraire, reçoit écrivains, savants, artistes, philosophes, animant avec intelligence la conversation. Olympe de Gouges est connue pour être la rédactrice d'une *Déclaration des droits de la femme*, c'est aussi une femme de lettres, amie de Louis Sébastien Mercier, Condorcet, Beaumarchais. D'Alembert, homme de lettres, avocat, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française, est le chef de file des Encyclopédistes. Le duc de Morny est le ministre et le conseiller écouté de son demi-frère Napoléon III. Eugène Delacroix couvre ses carnets de croquis et atteint la célébrité par son talent, tout comme Mademoiselle Chanel qui oublie rapidement sa famille pour évoluer dans le Monde.

Ces hommes et ces femmes ont un point commun : ils n'ont pas eu de parents, ou si peu ! Enfants adultérins comme Olympe de Gouges ou Delacroix, abandonnés comme d'Alembert, illégitimes comme Chanel ou Julie de Lespinasse, leur liberté d'esprit leur a permis de transformer les circonstances défavorables de leur naissance en véritable destin.

CLAUDE GRIMMER

Claude Grimmer a notamment publié *Vivre à Aurillac au XVIII[e] siècle* (PUF, 1983) et *La Femme et le bâtard* (Presses de la Renaissance, 1983).

DES GAULOIS À FRANÇOIS Ier

Aux origines des noms de famille

PAR MARIE-THÉRÈSE MORLET

À la fin du premier millénaire, les noms d'origine germanique ont définitivement supplanté les noms de personne gallo-romains. Vont alors se différencier peu à peu le nom de baptême et le surnom qui, devenant héréditaire, donnera naissance à notre moderne nom de famille. Petite histoire d'une grande mutation.

La manière de nommer les personnes a beaucoup évolué à travers les siècles. La première couche de noms de personne qui a laissé quelques traces sur notre sol st la couche gauloise. Les anthroponymes aulois n'étaient pas héréditaires, car le systè- ıe de dénomination reposait sur un nom nique. Aussi, aucun des noms gaulois n'est-il arvenu directement jusqu'à nous. Cependant n certain nombre se retrouvent dans les noms e domaines ruraux de l'époque impériale, ɔrmés avec le suffixe d'appartenance *-acos*, atinisé *-acus*, tel Crouy (Aisne), issu du gau- ɔis **Crodios*, latinisé Crodius (racine **crodi*, ur, insensible).

La conquête de la Gaule par les Romains mena progressivement le remplacement de la ıngue gauloise par le latin. L'usage des noms e personne d'origine latine se substitua peu à eu aux noms gaulois. Le système latin était ɔrmé de trois éléments : le prénom, le gentili- e en *-ius* (nom de la lignée, tiré d'un surnom 'ancêtre), le *cognomen* (surnom) devenu le om de la famille. Les gens du peuple ne por- ıient que deux noms : le prénom et le *cogno- ıen*. De l'anthroponymie gallo-latine, il ne ste que quelques noms popularisés par le ılte des saints, tels ceux des premiers évêques et martyrs : *Clarus, Desiderius, Martialis* (IIIe s.), *Hilarius* (IVe s.). D'autres noms de personne se sont fixés dans les noms de domaines ruraux, formés avec les suffixes gaulois *-acus* ou latin *-anus*, tels Savigny (nom latin *Sabinius* + suffixe *-acus*) ou Marseillan (Hérault : nom latin *Marcilius* + suffixe *-anus*).


DR

Le général Pierre Dupont de L'Étang (1765-1840). Officier d'origine noble, l'un des meilleurs généraux de Napoléon. Son nom évoque deux lieux de proximité.

L'expansion des noms germaniques

L'installation des premiers Germains en Gaule date de l'époque impériale : ils vinrent par petits groupes et s'occupèrent de l'exploitation des domaines agricoles. Puis, au début du Ve siècle, la Gaule vit arriver d'outre-Rhin des bandes armées et des familles qui cherchèrent à s'emparer, pour survivre, des terres, prairies et maisons de la population romane. Ces envahisseurs, pendant plusieurs générations, continueront à parler leur langue ; celle-ci sera peu à peu comprise par les Gallo-Latins qui en garderont de nombreux noms dans leur vocabulaire.

La langue des Germains ne pourra jamais supplanter le latin, langue qui était parlée en Gaule. Mais ce qui est étonnant, c'est

ANTHROPONYMIE GAULOISE

Il y a dans l'anthroponymie gauloise plusieurs phénomènes qui révèlent un certain type d'organisation sociale. Comme chez beaucoup de peuples indo-européens, la dénomination personnelle comprend normalement deux éléments, le nom individuel plus une référence au père (un « patronyme » au sens propre), qui est normalement donnée sous la forme d'un dérivé du nom individuel du père, mais qui peut aussi être le génitif du nom du père [...]

Ces noms sont formés selon des procédés remontant à l'indo-européen.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur le caractère héroïque ou belliqueux de ces noms composés. Ce sont des noms qui se caractérisent comme des combinaisons presque libres d'éléments « obligatoires », comme *-rix* « roi », *catu-* « combat », *-bogios* « briseur », *-talos* « front ». Par conséquent il est parfois malaisé de les traduire exactement. On observe les mêmes procédés dans d'autres cultures indo-européennes, ainsi en germanique, et en grec où l'on retrouve le cheval (*hippo-*), la puissance (*-krates*), la gloire (*-klutos, Cleo-*), le courage (*-menes*) etc.

Parallèlement à ces noms flatteurs et pompeux, on utilisait des diminutifs, à la fois plus courts et plus familiers : à côté de Sego-maros, il y a Segilos (Segillos) ; à côté de Dago-durnus, il y a Durnacos. Ces diminutifs se caractérisent comme de simples dérivés : on ne retient que l'un des éléments du composé, en général le premier, et on l'affecte d'un suffixe diminutif ou « hypocoristique » (comme *-illo-*). De plus, le diminutif peut présenter des consonnes redoublées (« redoublement hypocoristique », sorte de déformation associée à un langage familier, comme dans le langage enfantin) :

***Vlattios*, à partir du thème **Wlati-* « royauté » ; *Eppilus, Eppia, Eppius, Eppo, Epponus*, à partir du thème *epo-* (celtique commun **ekwo-*) « cheval ».**

Les mêmes procédés de composition ou de dérivation sont appliqués à la formation des noms de tribus, et des toponymes.

PIERRE-YVES LAMBERT

***La Langue gauloise*, Editions Errance 1994.**

l'engouement pour les noms de personne des Francs, noms qui subsisteront et seront adoptés par la population romane. Ils connaîtront une vogue si importante, aux IXe et Xe siècles, que la grande majorité des familles romanes les utiliseront.

Le système anthroponymique des principaux peuples germaniques (Francs, Burgondes, Wisigoths) était assez uniforme et reposait sur un nom unique, comme le système gaulois. Les noms d'origine germanique se présentent sous deux formes. La première est celle des noms *composés*, constitués de deux éléments, le second étant un substantif (*-frid*, paix ; *-hildis*, armée) ou un adjectif (*-berht*, brillant ; *-hard*, dur, fort) ; le premier élément était le déterminatif du second. La seconde forme est celle des noms *hypocoristiques* (les « diminutifs »), qui pouvaient eux-mêmes revêtir une forme simple, constituée par le premier élément de noms composés : *Berta*, nom de la femme de Pépin le Bref, est la forme familière de Berhtrada qui a donné la forme savante *Bertrade*, forme populaire *Bertrée*. Ils pouvaient aussi revêtir une forme double comme *Betto* = *Berhtramnus*. Les dérivés ne sont pas nombreux, ils se formaient principalement avec les suffixes *-il*, *-in*, tels *Bertilo*, *Bertila*, *Bertino*, *Bertina*.

Dans le système des noms germaniques, le lien familial s'exprimait selon trois procédés :

– L'appellation, peu employée, consistait à donner à l'enfant le nom de son père ou de sa mère : *Fermenoldus* faber = *Fermenoldus* filius.

– L'*allitération* : les noms de certains membres de la famille pouvaient commencer par la même consonne ou voyelle, tels : *Adelardus* + *Bova* = Adelbertus Boso.

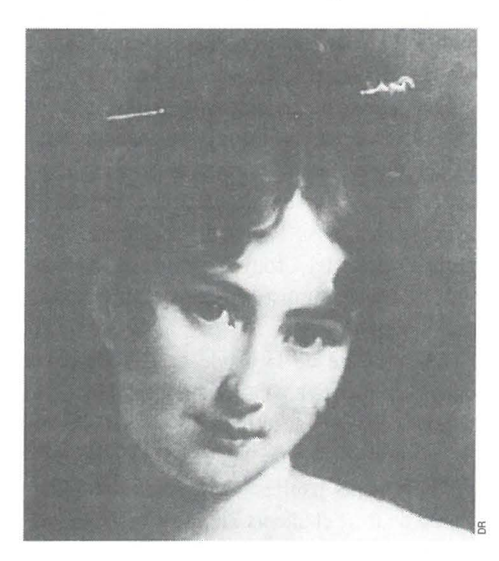
– La *variation thématique* : dans ce procédé, un des éléments du nom du père ou de la mère pouvait se retrouver dans celui de l'enfant ; ainsi, *Tetmarus* + *Ermengardis* = *Teu*drada, *Ermen*hildis, *Tet*hildis, *Ermen*herus.

Grâce à ces trois procédés, la possibilité de créations multiples et variées de noms composés était grande.

À la fin de la période carolingienne, le système de dénomination des personnes évolue. En effet, la faculté de créer de nouveaux noms, si vivace aux siècles précédents, commence à se tarir, car le dialecte francique n'était plus parlé, mais surtout à cause du développement du culte chrétien des saints. La variété des noms se raréfiant, le nombre de personnes portant le même nom individuel ou nom de baptême va se développer, multipliant ainsi les risques d'homonymie entre des individus vivant dans un même milieu social. L'apparition des surnoms se situe au XIe siècle, d'abord dans le Sud de la France, puis au Nord dans les textes latins. À cette époque le terme *filius* s'ajoute au nom individuel ; il est lui-même suivi du nom du père au génitif : *Odo filius Ingelbaudi* (1047, Cartulaire de l'Yonne). Puis le terme *filius* disparaîtra.


DR

Marguerite Montansier, née Brunet (1730-1820). Célèbre animatrice de théâtre, tenue en haute estime par Marie-Antoinette, elle était directrice des spectacles de la Cour. Patricia Bouchenot-Déchin vient de lui consacrer une chaleureuse biographie chez Perrin. Le théâtre qu'elle fit construire existe toujours à Versailles. Son nom de jeune fille provient naturellement de la chevelure brune d'un de ses ancêtres.


DR

La belle Juliette Récamier (1777-1849). Rebelle aux plaisirs de l'amour, elle se plaisait cependant à collectionner les hommages masculins auxquels elle n'accordait, dit-on, que « les consolations de la bonté ». Récamier, son nom de mariage, vient de recamer : broder. Un récamier était un brodeur.



François Lefebvre, duc de Dantzig (1755-
820). Sergent aux Gardes françaises en 1789,
poux de la célèbre **Madame Sans-Gêne**, *maré-*
hal d'Empire en 1804. En vieux français, un
ebvre (fèvre), est un ouvrier qui travaille le fer.
e surnom devenu nom patronyme a donc pour
rigine celui d'un métier.

Du surnom au nom de famille

Dans le système médiéval, le nom principal st celui que chaque personne a reçu à la naisance ou au baptême. Le surnom qui s'y joute est seulement un moyen pour différenier, individualiser la personne. C'est à partir u XIIIe siècle que l'on peut constater dans les ocuments (censiers, terriers, registres de omptes...) une tendance des surnoms à devenir héréditaires. En effet, on remarque que le urnom est porté par plusieurs membres d'une ıême famille : *Jakemes li Blond, li fius* (le fils e) *Perron le Blont*, 1248 (1). Cependant la ansformation du surnom n'acquerra vraiment ne stabilité qu'avec l'établissement de egistres de l'état civil (tenu par les curés usqu'à la Révolution), rendus obligatoires par rançois Ier (article 51 de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, août 1539).

Ces surnoms de personne se répartissent en uatre catégories.

Les noms d'origine forment la catégorie de urnoms la plus ancienne. Ils se divisent en eux groupes : les *noms de provenance* et les *oms de voisinage*. Quand une personne installait dans un lieu, ses voisins lui donnient assez souvent le nom de la localité où elle venait, précédé fréquemment de la éposition *de* soudée ou non. Si nous examions les textes médiévaux, nous constatons ue la zone dans laquelle un nom de lieu se trouve comme surnom est proportionnelle à l'importance de la localité : ainsi, un nom de village ou de hameau sera donné à une personne comme surnom seulement dans un rayon où ce nom est connu. Les noms de région, ainsi que les adjectifs ethniques, donnent des précisions sur les origines de la population. Quant aux noms de voisinage, ils rappellent, par leur fréquence, les rapports étroits existant entre l'homme et la terre, le domaine, la maison. Ce sont des noms communs à valeur topographique évoquant l'aspect des lieux : la hauteur, *Dumont, du Tertre* ; la vallée, *Laval, Duval* ; le ruisseau proche de la maison, *Durieu, Duru* ; la végétation, en particulier l'arbre caractérisant la maison ou ses abords, *Duchêne, Duquesne* (Picardie), *Dufresne, Dufraisse* (Sud), le domaine rural, *Dumeix, Dumés* (Nord), *Delmas, Dumas* (Sud).

Les anciens noms individuels ou de baptême se divisent en deux groupes. Ils peuvent tout d'abord apparaître sous leur forme pleine. Les noms de baptême très en faveur aux XIIIe et XIVe siècles comme Jean, Pierre, Nicolas au Nord et Peyre, Guilhem, Ramon, Julian au Sud ont été peu employés comme surnoms. Les anciens noms de baptême d'origine germanique attestés le plus souvent sont, au Nord, *Bernart, Bernier, Foucard*, et au Sud, *Bertran, Bermon, Folcaud*. Quant aux noms d'origine biblique, ce sont au Nord, *Barthélemy, Daniel, Mathieu* (variante *Macé*) et au Sud *Mathieu, Miquel*. Pour les noms latino-chrétiens, nous relèverons au Nord, *Alixandre, Bonnet, Laurent, Martin* et au Sud, *Amielh, Benezeg* (variante de Benoît), *Clemens, Marti, Vidal*.



Pierre Augereau (1757-1816). Vieux soldat ayant servi dans l'armée prussienne. Général de division en 1793. Vrai vainqueur au combat d'Arcole. Fait maréchal de France en 1804. Son nom est dérivé du prénom médiéval **Auger**, *lui-même de construction germanique. Signifie : « noble javelot ».*



Michel Ney (1769-1815), maréchal de France, prince de la Moskova. Célèbre pour son rôle lors de la retraite de Russie. Fusillé en 1815 par Louis XVIII qu'il avait trahi. Surnommé « le brave des braves », Napoléon corrigea : « Ney n'avait pas d'esprit ni de courage moral... » **Ney** *est la forme archaïque de* **neu** *(nouveau), qualificatif transformé en surnom.*

Les anciens noms de baptême peuvent aussi apparaître sous une forme diminutive. Les dérivés germaniques se faisaient au moyen de suffixes dont les plus fréquents sont *-ik, -in* voire *-ikin* (région flamande) : *Robic* (de Robert), *Bertin* (de Berto), *Baudekin*. Le suffixe latin le plus fréquent est *-ittus* qui a donné *-et, -ot, -at* selon les régions : Jehan engendre Jehannet, Jehannot. Le suffixe *-in* avait déjà en latin une valeur diminutive et a souvent rivalisé avec *-et* : Perre a donné Perrin, Jehan Jehannin. Le suffixe *-on* est assez fréquent : Perre, Pierre donnent Perron, Pierron.

Des noms d'origine romane ont été couplés avec des finales de composés germaniques terminés en *-hard (-ard), -ald (-aut), -hari (-ier)* : Denis a produit Denisaut, Hue Huart, Jacques Jacquaud, Jacquier. Certains diminutifs ont été



DR

Jean-Baptiste Bernadotte (1764-1844). Sergent aux gardes françaises sous le sobriquet de « Belle Jambe », il est général en 1794, maréchal de France en 1804 et roi de Suède (Charles XIV) en 1818. Sa descendance règne toujours sur le trône de Suède. Son nom patronyme est dérivé du prénom **Bernard** *(du germanique* **bern** *= ours et* **hard** *= courageux, pugnace).*

formés à l'aide de diminutifs existants : *-elet, -elot, -elin,* dégagés de noms terminés par *-el*, tels Michel, d'où les noms *Berthelot*, *-in*, issus de Berto.

Les noms de métiers apparaissent dès le XIIe siècle, mais principalement au XIIIe siècle. A cette époque le surnom indique le métier exercé par l'individu. Parfois il est suivi d'un second nom de métier, mais il est difficile de savoir si le premier nom était déjà devenu un surnom héréditaire, car certains métiers pouvaient être exercés conjointement. Certains de ces noms ont disparu comme noms communs, mais subsistent comme noms de famille : *Cosson*, revendeur, *Machecrier*, boucher. D'autres appartiennent à une région : *Boquillon, Croulebois* au Nord, *Rodier* (charron) au Sud.

Les sobriquets sont enfin d'anciens noms communs ou des adjectifs substantivés dont le sens est souvent connu mais dont l'interprétation est malaisée. Ces noms sont le miroir de la société médiévale, bruyante, turbulente, car le peuple est souvent porté à ridiculiser les défauts physiques et les tares morales de ses semblables. Les sobriquets évoquent des particularités physiques : la taille, *Legrand, Petit* ; la peau, *More* et ses dérivés désignant un teint basané ; la couleur des cheveux, *Leblond, Lebrun, Nègre* (Midi) ; d'autres évoquent des infirmités, *Boiteux, Bossu, Lebègue.* Pour les particularités d'ordre moral, les qualités sont notées plus rarement que les défauts. Pour le caractère, voici *Lebon, Legentil,* noble, *Lecoy*, tranquille ; à l'opposé, *Mauvais, Mauduit*, mal élevé.

Les noms d'animaux caractérisent souvent un défaut, rarement une qualité. Les animaux domestiques sont bien représentés car ils vivent à proximité de l'homme : *Lebœuf, Biou* (Sud), *Lechat*, *Lecat* (Picardie). Pour les animaux sauvages, voici *Leloup*, *Leleu* (Picardie), *Goupil*, ancien nom du renard.

Les noms de dignité sont presque toujours des sobriquets, en raison de leur fréquence : *Leroy*, *Lempereur*, *Lepape*, *Leduc*. Quant aux noms de parenté, ils ne sont pas très fréquents : *Lepère*, *Lafille* ; *Frère*, *Loncle*, *Neveu*. Pour les parents par alliance, voici *Legendre*, *Bru*, *Bruman* (Normandie).

Tous ces surnoms de personne se sont formés et ont évolué selon la phonétique de la région dont ils sont originaires. Il s'y ajoute, dans d'autres régions, toute la richesse et la diversité des noms n'appartenant pas à la langue romane : noms flamands, lorrains, alsaciens, à l'Ouest les noms bretons, au Sud-Ouest les noms basques…

MARIE-THÉRÈSE MORLET

Marie-Thérèse Morlet, maître de recherche honoraire au CNRS, a publié de nombreux travaux dans le domaine de l'histoire des noms de personne, parmi lesquels un grand *Dictionnaire étymologique des noms de famille* (Perrin, 1991).

UNE JEUNE SCIENCE EN PLEIN ESSOR : L'ANTHROPONYMIE

L'onomastique, science des noms propres, se décompose en deux branches : l'une, l'*anthroponymie*, a pour objet l'étude des noms de personne ; l'autre, la *toponymie*, concerne l'étude des noms de lieux. L'histoire des noms de lieux et celle des noms de personne sont intimement mêlées, car il y a eu sans cesse des échanges entre ces deux catégories de noms propres : c'est ainsi que les domaines ruraux ont reçu assez souvent le nom de leur propriétaire ; à l'opposé, l'homme a souvent été dénommé d'après son lieu ou pays d'origine, du nom de la terre qu'il tient et exploite.

Si les noms de lieux ont une origine souvent ancienne, les noms de personne remontent à un passé plus récent. Les travaux consacrés à l'anthroponymie française sont assez rares avant le premier quart du XXe siècle ; jusque-là, ils n'avaient pas de caractère scientifique. Les études d'anthroponymie ont commencé à se développer avec la publication de plusieurs ouvrages d'Albert Dauzat : *Les Noms de personne, origine, évolution* en 1924, puis le *Traité d'anthroponymie française* en 1945. Ainsi l'étude des noms de personne est devenue peu à peu une science dont le but principal est la recherche de leur origine. Comme l'étymologie des noms communs, celle des noms de personne obéit à des règles rigoureuses : il est donc nécessaire de connaître la région d'origine, les formes anciennes du nom ainsi que les lois de la phonétique régionale.

MARIE-THÉRÈSE MORLET



DR

Gabriel Jean-Joseph Molitor (1770-1849). Ce général de grande valeur se distingua notamment à Wagram. Élevé à la dignité de maréchal de France sous la Restauration après la campagne d'Espagne de 1823. **Molitor** *est le nom latin pour minotier.*

---

(1) Archives anciennes de Saint-Quentin I, 30.

POUR EN SAVOIR PLUS :

– P. Lebel, *Les Noms de personnes en France*, PUF, coll. « Que sais-je ? » n° 235.

– A. Dauzat, *Les Noms de famille de France*, 3e éd. revue et complétée par M.-T. Morlet, Librairie Guénégaud, 1977, 470 pages.

– M.-T. Morlet, *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Perrin, 1991, 975 pages.

De gueules et d'or

PAR JEAN-MARIE THIÉBAUD

Emblèmes des familles, des corporations, des communes, des provinces et des nations, les armoiries sont nées sur les champs de bataille du Haut Moyen Âge. Présentes sur les boucliers et les bannières, elles permettaient aux combattants de se reconnaître. Transmises de génération en génération, elles sont aujourd'hui un instrument précieux au service de la généalogie des familles nobles ou roturières.

Au IXe siècle, durant une bataille contre les Normands, Geoffroy d'Aragon, qui escortait son suzerain, Charles le hauve, fut grièvement blessé, malgré la proection de son bouclier doré. Si l'on en croit le écit légendaire, s'approchant alors pour le éconforter, Charles *« trempa dans le sang l'iceluy les quatre doigts de sa main destre et es glissa du haut en bas de l'escu, faisant par e moyen la figure de quatre pals à la couleur le sang et d'or, depuis lequel les comtes de arcelone et de Provence et les roys d'Aragon es ont retenus jusqu'à présent… »*

Toutes les armoiries n'ont pas des origines ussi colorées que celles de la Maison d'Araon. Mais c'est bien sur les champs de bataille u Haut Moyen Âge qu'est né l'art héraldique.

Présentes sur les bannières et les boucliers vant de l'être sur les sceaux, les armoiries ermettaient aux combattants de se reconaître, de capturer l'adversaire et de ne pas stourbir l'ami. Chaque seigneur, chaque chealier eut sa marque distinctive peinte sur le ois ou le métal de l'écu. Et ces armes se ansmirent de génération en génération.

Au commencement du monde médiéval, le roupe supplantait encore l'individu. Ainsi expliquent en partie les « familles d'armoies », certains vassaux portant les armes de urs suzerains sans y apporter la moindre odification. Dans le nord de la Francheomté, par exemple, plusieurs familles de



DR

Sur cette miniature du **Codex Balduineus** *(XIVe siècle) montrant un combat de chevaliers allemands et italiens, les armoiries figurent non seulement sur les écus et les pennons, mais aussi sur les cottes d'armes et les housses des chevaux.*

simples écuyers, d'officiers seigneuriaux ou de notaires possédaient dans leurs armes *deux bars adossés d'or* portés aussi par les comtes de Montbéliard, sans qu'il existât le moindre lien familial entre les uns et les autres.

Comme le nom de famille, l'écu armorié ne se transmit de père en fils que très progressivement, de la fin du XII[e] au début du XIV[e] siècle. Chaque homme de guerre peignait sur son bouclier des motifs choisis pour des raisons mêlant esthétisme et symbolisme. Les armoiries furent reprises par les descendants, autant par fierté filiale qu'en raison du réemploi de l'arme du père par le fils.

Portés sur les champs de bataille ou dans les tournois, les écus armoriés apparurent aussi tout naturellement au bas des chartes pour les authentifier. Le sceau remplaçait la signature dans un univers où l'écriture était encore réservée aux clercs.

Armoiries bourgeoises et paysannes

De la noblesse, l'usage des armoiries se répandit dans toutes les couches de la société occidentale. Des roturiers en possédèrent dès le début du XIII[e] siècle : en 1207, l'écu d'Alexandre Maillart, paysan normand, était chargé de *trois maillets*. Parmi les 71 sceaux appendus par les bourgeois de Grammont (en Flandre) à leur acte de soumission en 1380 au profit de Charles, roi de France, 64 sont armoriés. Les gens de métier n'étaient pas davantage exclus de la capacité héraldique : le premier armorial bourgeois connu est celui que se firent peindre sur parchemin les 57 boulangers de Lucerne (Suisse) en 1408 lors de la construction de leur maison corporative.

Les armoiries paysannes se généralisèrent au XIV[e] siècle : *Le Livre des aveux du comte de Clermont en Beauvaisis* (1373-1374) renferme des centaines d'armoiries roturières et paysannes, tandis que Demay dans son *Inventaire des sceaux de Normandie* ne recense pas moins de 1 018 emblèmes sigillaires ayant appartenu à des paysans et à des hommes libres de situation sociale équivalente, entre 1202 et 1217.

Les femmes (dès la seconde moitié du XII[e] siècle), les ecclésiastiques (dès le début du siècle suivant), les bâtards (avec des brisures plus ou moins marquées), les serfs, les bourreaux (métier vil s'il en est), les villes, les communautés et les juifs bénéficièrent tous du même droit aux armoiries. Dans son *Inventaire des sceaux de l'Artois*, Demay cite les armoiries de Michel de Beuvry et de Gilles de Villers, bourreaux d'Arras en 1376 et 1384. Le 11 septembre 1276 déjà, Menessier et Moiroud, tous deux juifs de Dole, scellaient d'*une aigle éployée* et d'*un lion rampant*. L'écu rouge qui servait d'enseigne à la maison des Rothschild à Francfort-sur-le-Main donna à cette famille son patronyme et ses armoiries.

L'Armorial général de France

La confirmation de cette capacité héraldique pour tous fut apportée par l'édit de novembre 1696. La finalité de ce texte promulgué par Louis XIV était surtout d'ordre fiscal. Il créait un « *despot public des armes et blasons* », imposant aux communautés (civiles et religieuses) et aux simples particuliers de faire enregistrer leurs armoiries sous peine d'une amende de 300 livres et de la confiscation de tous leurs biens meubles armoriés.

De 1696 à 1709, les commis de Charles d'Hozier, juge d'armes du royaume, enregistrèrent 110 000 écus dans l'Armorial général de France et encaissèrent 5 800 000 livres pour le trésor royal. Parmi les armoiries individuelles, plus de 70 % appartenaient à des roturiers.

L'Armorial général est le document le plus souvent consulté aux Archives nationales car

PARTITIONS, PIECES HONORABLES ET COULEURS DU BLASON
ARMOIRIES DE VILLES FRANÇAISES

TARBES

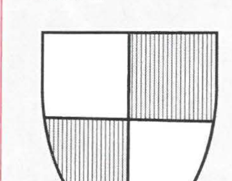


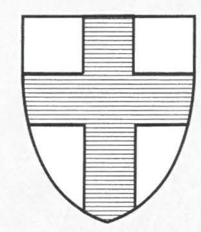
Figure : *Écartelé.* Couleurs : *Écartelé au 1 et 4 d'argent ; au 2 et 3 de gueules.*

METZ



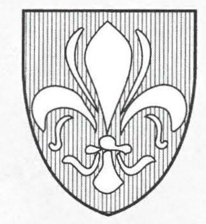
Pièces : *Parti* (division verticale du blason). Couleurs : *Parti d'argent et de sable.*

MARSEILLE



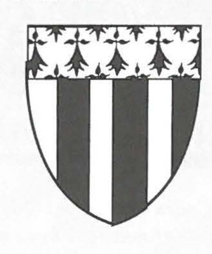
Pièce : *Croix* (formée de la réunion d'un *pal* – barre verticale centrée – et d'une *fasce*). Couleur : *D'argent à croix d'azur.*

LILLE



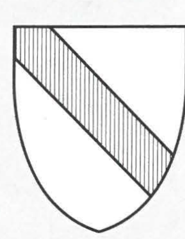
Pièce : *Fleur de lys.* Couleurs : *De gueules à fleur de lys argent.*

RENNES



Pièce : *Chef* (bande horizontale au tiers supérieur de l'écu). Couleurs : *Palé d'argent et de sable au chef d'hermine.*

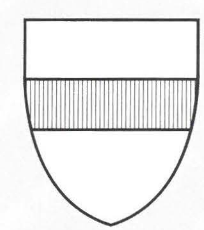
STRASBOURG



Pièce : *Bande* (de *dextre* à *senestre ;* la *dextre* du blason, comme celle d'une figure humaine, est à notre gauche).

Inclinée de *senestre* à *dextre,* la bande serait une *barre.* Couleurs : *D'argent à bande de gueules.*

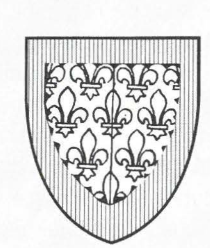
BÉTHUNE



Pièce : *Fasce* (large bande horizontale au milieu de l'écu). Couleurs : *D'argent à la fasce de gueules.*

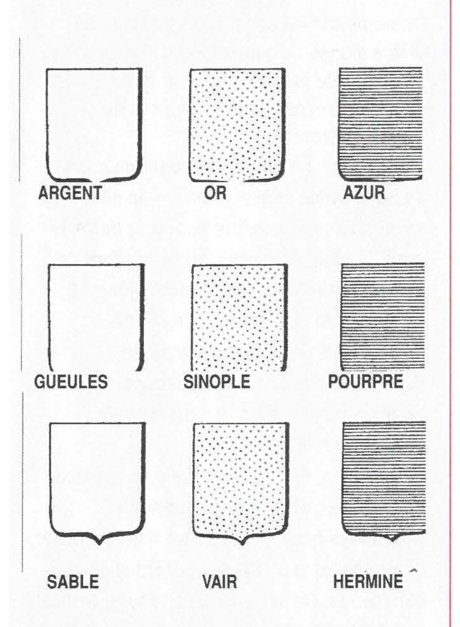
Les armes de la Maison d'Autriche ont la disposition inverse : *De gueules à fasce d'argent.*

SAINT-FLOUR



Pièce : *Bordure.* Couleurs : *Parti d'azur semé de fleurs de lys or et d'or semé de fleurs de lys azur, à la bordure de gueules.*

LES COULEURS DU BLASON



Les anciens boucliers qui ont servi de support à la naissance de l'héraldisme étaient en métal ou en bois. Les premiers étaient peints de couleurs vives. Les seconds étaient recouverts de fourrure. Les boucliers de métal offraient à la décoration leur couleur naturelle (fer ou cuivre, argenté ou doré). Les deux couleurs de base de l'héraldisme sont donc le blanc (*argent*) ou le jaune (*or*). Ensuite, diverses couleurs vives ont été ajoutées que l'on appelle les *émaux*. L'héraldisme les désigne suivant son propre code des couleurs : le bleu (*azur*), le rouge (*gueules*), le vert (*sinople*), auxquelles s'ajoutent parfois le pourpre et l'orangé.

Des boucliers couverts de peaux de bêtes, l'héraldisme a retenu les fourrures ou *pannes*. La zibeline dite *sable*, qui est un noir uni (et que l'on compte désormais parmi les émaux). Le *vair*, écureuil petit-gris de Russie à dos bleuâtre et ventre blanc, enfin l'*hermine*, dont la robe d'hiver est d'un blanc de neige avec la queue noire. Les représentations héraldiques en ont été stylisées. Le *vair* est figuré par une suite de figures en clochettes bleues disposées en lignes horizontales et imbriquées de figures inversées blanches. L'*hermine* stylise les queues noires de l'animal sur fond blanc.

Lorsque les couleurs ne peuvent être peintes, elles sont représentées par des signes conventionnels plus ou moins hachurés figurés sur les blasons ci-dessus.

les généalogistes tentent d'y retrouver la trace de leurs ancêtres. Qu'ils aient pourtant à l'esprit que ce document essentiel pour l'histoire des familles est loin de contenir toutes les armoiries possédées par des maisons françaises et que, d'ailleurs, beaucoup de descriptions y sont inexactes, les commis chargés de sa rédaction ayant parfois remplacé d'authentiques armes fort anciennes par des compositions de pure fantaisie ! Enfin, il existe maints exemples de blasonnements différents pour les membres (parfois, les frères) d'une même famille, ce qui pourrait égarer les généalogistes en déduisant à tort l'absence de liens de parenté.

Quels renseignements les armoiries peuvent-elles apporter à celui qui dresse sa généalogie ? Tout d'abord, en l'absence de noms, elles permettent l'identification de propriétaires de taques de cheminée, de vaisselle armoriée, de bijoux, de pierres tombales, de clefs de voûtes, d'ex-libris, de sceaux, de tableaux, etc.

Le blason, auxiliaire de la généalogie

Lors d'une récente exposition consacrée au peintre Gaspard Gresly, il a été possible d'identifier – grâce à deux sceaux représentés sur une toile en trompe-l'œil – les noms d'un professeur de chirurgie au XVIIIe siècle et de sa femme qui avaient commandé cette œuvre.

Trouver le propriétaire d'armoiries à partir du seul dessin de celles-ci est possible à l'aide d'ouvrages généraux comme le *Dictionnaire des figures héraldiques* de Th. de Renesse ou de répertoires régionaux, tels ceux que réalise Jean-Jacques Lartigue depuis quelques années avec un classement informatisé.

Au-delà de la simple identification, la lecture des armoiries offre aussi le moyen de situer un individu dans son groupe familial. Les brisures (modifications apportées aux



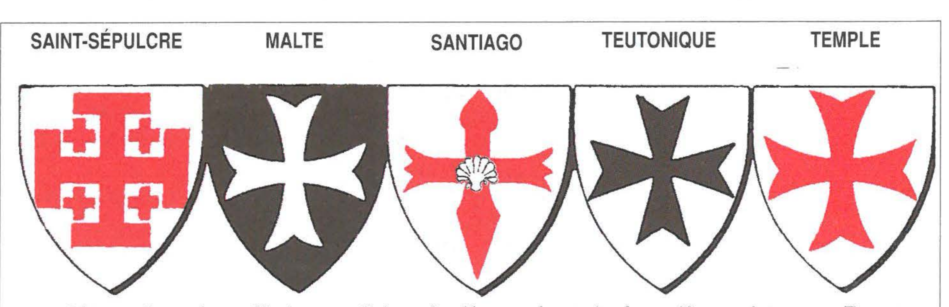
DR

Le « Royal Warrant » autorise les bons fournisseurs de la famille régnante du Royaume-Uni à en faire officiellement état, avec privilège d'inscrire le blason du souverain à côté de leur enseigne commerciale.

Actuellement, le Royal Warrant ne peut être accordé, suivant une procédure extrêmement sévère, que par les quatre premiers membres de la famille royale selon l'étiquette de la cour : la reine, le duc d'Edimbourg, la reine Mère et le Prince de Galles.

armes pleines que seul l'aîné d'une famille ou le chef d'armes est en droit de porter), les écus partis (divisés verticalement en deux parties égales) ou écartelés (divisés en quatre) donnent de précieux renseignements sur la primogéniture ou la bâtardise, les alliances matrimoniales ou, pour les souverains, sur l'histoire des dynasties ou des alliances politico-familiales.

Changer des *émaux*, le nombre de *figures*, leur disposition dans l'écu, ajouter un ou plusieurs petits *meubles*, un *lambel*, une *cotice*, un *bâton*, etc, sont autant de façons de briser des armes pleines. Edmond, comte de Kent, fils d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, et de sa seconde femme, Marguerite (fille de Philippe III, roi de France), brisa les armes d'Angleterre (*de gueules à trois léopards d'or passant l'un sur l'autre*) d'une *bordure d'argent*.



Blasons des ordres militaires et religieux fondés pour les croisades en Terre sainte ou en Europe. Les couleurs sont sable *(noir) pour Malte et l'Ordre teutonique,* gueules *(rouge) pour les trois autres.*




DR

Blasons de gisants. À gauche, Sir John d'Aubernoun, 1277 (Surrey). À droite, Sir Robert de Setvans, 1306 (Kent).

Lorsqu'on lit un écu *d'azur à trois fleurs de lis d'or, au lambel d'argent, une traverse de sable brochant*, on se trouve face à une brisure surajoutée ou *surbrisure*, qu'il convient de décrypter. Les armes de France (*d'azur à trois fleurs de lis d'or*) ayant été identifiées de même que la première brisure (*lambel d'argent*) caractéristique de la branche cadette d'Orléans, il convient de rechercher un bâtard de cette lignée, stigmatisé par une seconde brisure (*traverse de sable*). L'histoire du XVe siècle nous livre la réponse, ces armes étaient celles que portait Dunois (1403-1468), fils naturel de Louis Ier, duc d'Orléans, et grand capitaine des armes de Charles VII, aux côtés de Jeanne d'Arc.

Alors qu'en France, les façons de briser varièrent à l'infini, l'Angleterre a voulu codifier depuis les Tudor un système conventionnel de *marks of cadency* pour indiquer la préséance des enfants nobles : l'aîné brise d'un lambel, le second d'un croissant, le troisième d'une molette, le quatrième d'une merlette, le cinquième d'un annelet, etc. Ce système ne s'applique pas à la famille royale qui possède ses brisures spécifiques. La lecture d'armoiries françaises plus « libérales » ne permet pas, hélas, une approche aussi simplifiée et seule la connaissance fine des variantes héraldiques d'une même famille offre de précieux renseignements au spécialiste des lignées féodales. L'abandon progressif dès les XVIIe et XVIIIe siècles de l'usage des brisures est suppléé par l'existence des registres paroissiaux !

Les sceaux médiévaux peuvent faciliter la tâche du chercheur et lui permettre d'établir des filiations insoupçonnées : la famille de Rougemont en Franche-Comté scellait d'*une aigle éployée*, tandis que la maison de Belvoir portait *trois quintefeuilles*. Or, des chartes affirmaient la parenté de ces deux lignées sans que les liens fussent clairement établis. La découverte des armoiries de Thiébaud II de Belvoir et de l'évêque Gérard de Belvoir qui scellaient tous deux d'*une aigle éployée* au début du XIIIe siècle confirma l'origine commune des deux lignées malgré des noms différents liés aux seigneuries.

Les fils portaient souvent en écartelé les armes de leurs parents. L'écu de Guillaume de Hollande, évêque de Beauvais (1444-1461), nous présente en *1 et 4* les armoiries de son père (*Hollande*) et, en *2 et 3*, celles de sa mère (*Montmorency*).

Pour aider les généalogistes, les héraldistes et les informaticiens unissent leurs compétences pour définir un langage commun afin de classer toutes les armoiries européennes du XIIe siècle à nos jours et d'offrir à terme une prodigieuse banque de données, irremplaçable pour appréhender l'histoire des familles ayant vécu avant la Renaissance. Parallèlement, la Fédération française de généalogie vient d'ouvrir un fichier des blasons tandis que le Conseil français d'héraldique (créé en 1984) publie les armoiries individuelles nouvellement créées dans l'*Armorial du XXe siècle*.

JEAN-MARIE THIÉBAUD

Jean-Marie Thiébaud préside le Conseil français d'héraldique et, depuis 1993, la Fédération française de généalogie. Membre du Conseil supérieur des archives, il a publié de nombreux articles dans *Généalogie Magazine, Histoire et Généalogie*, et autres revues scientifiques françaises et étrangères. Il est également l'auteur d'une dizaine d'ouvrages sur les familles nobles de Franche-Comté, d'un *Dictionnaire des noms de famille de Franche-Comté* et d'un *Dictionnaire des termes du blason* (Cêtre, 1994).

Bibliographie :

Jouffroy d'Eschavannes, *Traité complet de la science du blason*, fac-similé de l'édition de 1880 (Pardès, 1994)

Geneviève d'Haucourt et Georges Durivault, *Le Blason*, (« Que sais-je ? » n°336).

Pierre Joubert, *Les Armes, initiation à l'héraldique* (Ouest-France Éditions).

Jean-Marie Thiébaud, *Dictionnaire des termes du blason* (Cêtre, 1994).

Michel Pastoureau, *Traité d'héraldique*, Picard, 1991.

FIGURES HÉRALDIQUES

On nomme ainsi des figures formées de divers signes de convention. On les divise en pièces de premier ordre ou *honorables*, pièces du second ordre, et pièces du troisième ordre.

Les pièces héraldiques de premier ordre ou honorables sont au nombre de dix, savoir : le *chef*, le *pal*, la *bande*, la *barre*, la *croix*, le *sautoir*, le *chevron*, la *bordure*, le *franc-quartier*. Certains auteurs ajoutent l'*écusson en cœur* et la *champagne*.

LE CHEF. On le place à la partie supérieure de l'écu, dont il occupe ordinairement le tiers. Il représente le casque du chevalier.

LE PAL. Il est le hiéroglyphe de la lance du chevalier, et du poteau surmonté d'armoiries que chaque baron faisait dresser devant sa tente ou devant le pont-levis de son manoir. On le place dans le sens vertical.

LA FASCE. C'est la ceinture du chevalier. Sa dimension est du tiers de l'écu, et elle en occupe le milieu dans le sens horizontal.

LA BANDE. Cette pièce représente l'écharpe passée sur l'épaule, ou le baudrier de l'épée. On l'obtient au moyen d'une diagonale tirée de l'angle supérieur de droite à l'angle inférieur de gauche.

LA BARRE. Elle représente aussi l'écharpe du chevalier, mais disposée dans un sens contraire. Adoptée comme signe de bâtardise, elle a donné lieu à cette expression : *né du côté gauche*, appliquée à un enfant illégitime. Dans ce cas, elle est ordinairement diminuée de largeur. Celle qui occupe le tiers de l'écu ne peut être considérée comme marque de bâtardise.

LA CROIX. Les événements en ont fait varier les formes à l'infini.

LE SAUTOIR. On l'obtient au moyen de la *bande* et de la *barre*, dont il est la réunion. Il est encore nommé *croix de Saint-André*, ou *croix de Bourgogne*.

LE CHEVRON. Le chevron a la forme d'un compas ouvert dont le point de réunion des deux branches serait vers le chef de l'écu. Il est l'emblème de l'éperon.

LA BORDURE. Cette pièce enveloppe l'écu sans le couvrir entièrement, et est un symbole de faveur et de protection.

LE FRANC-QUARTIER. Il occupe un peu moins du quart de l'écu, et se place à l'angle supérieur à dextre. Souvent il sert de brisure.

LES BESANTS. Figures rondes représentant les pièces de monnaie, et pour cette raison toujours de métal.

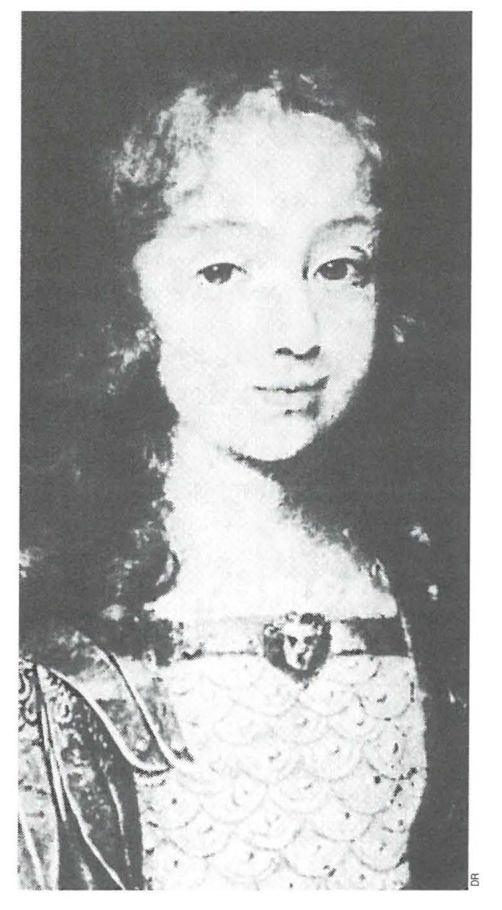
Histoire du prénom

PAR ROBERT DE HERTE

Choisir un prénom : tâche simple et redoutable ! Le choix du prénom va marquer un enfant, un homme, une femme pendant toute leur vie. « Prénommer », comme nommer c'est qualifier, c'est donner du sens. Les choses, comme les êtres, ne prennent leur sens qu'une fois qu'on les a nommés. Par le prénom on se rattache à tout un environnement historique et spirituel, à tout un héritage aussi. Le prénom qu'on donne à l'enfant le caractérise comme être unique, il peut aussi le relier à la lignée qu'il perpétuera à son tour.

Dans l'Antiquité, la dénomination des personnes obéit à des lois simples, mais qui varient selon les peuples. À Rome, le système nominal se compose de deux ou trois éléments différents : d'abord le prénom (*praenomen*), puis le « nom » proprement dit (*nomen*), qui désigne la famille ou la lignée à laquelle appartient la personne, enfin le *cognomen*, qui consiste dans la dénomination courante. César, par exemple, s'appelait Caius Julius Caesar ; Cicéron, Marcus Tullius Cicero, etc. À ces éléments, s'ajoutait parfois encore un surnom : Scipion dit l'Africain s'appelait Publius Cornelius Scipio Africanus. Dans tous les cas, le prénom venait avant le nom de famille. À l'intérieur de la famille, le premier né des enfants était inscrit au livre des Actes publics sous le nom de son père, tandis que les cadets l'étaient sous le « numéro d'ordre » de leur naissance (*secundus, tertius, quartus,* etc). En cas d'adoption, l'enfant prenait le nom de son père adoptif, mais conservait aussi son nom d'origine, qu'il allongeait par l'adjonction du suffixe *-anus.* Tel fut le cas de Publius Cornelius Scipio Aemilianus, fils du consul Paul Émile (Paulus, de la *gens* Aemilia), qui fut adopté par Scipion l'Africain et devint le second Scipion (185-129 av. J.-C.).

En Grèce, le nom individuel était accompagné d'un patronyme marquant l'appartenance à une dynastie, un ensemble de familles ou une lignée. À l'époque classique, on mentionnait seulement la filiation et le dème (district géographique) d'origine. Beaucoup de noms individuels étaient soit des surnoms (Platon veut dire « large d'épaules »), soit des métaphores (Démosthène : « force du peuple »). Plus tard, le prénom donné au fils aîné devint automatiquement celui du grand-père paternel, le prénom de la fille aînée étant celui de la grand-mère paternelle. Cette coutume, qui a traversé le temps, est encore en vigueur dans beaucoup de pays. On notera que les Hébreux, comme les autres peuples du Proche-Orient, ignorent complètement la distinction entre le nom et le prénom et ne connaissent que le nom individuel (Moïse, Samson, Judith), assorti de la filiation (Isaac, fils d'Abraham).



DR

Louis XIV enfant. Portrait par Mignard. Dix-huit rois de France ont été prénommés Louis, francisation de Clovis qui avait donné Ludwig en allemand.

Nous savons peu de choses sur les noms gaulois, qui n'ont pratiquement pas survécu dans le « répertoire » des prénoms modernes, sinon peut-être dans les prénoms gaéliques. Leur composition semble avoir été calquée sur le modèle grec.

Après la conquête de la Gaule par les Romains, l'usage des noms de personnes latins se substitua peu à peu aux noms celtiques, qui, à quelques exceptions près (ex. : Brice), tombèrent dans l'oubli.

À partir du début du V[e] siècle, l'anthroponymie gallo-romaine se transforme considérablement, sous des influences essentiellement germaniques. En 418, les Wisigoths fondent un État dont la capitale est Toulouse. Leur royaume ayant été anéanti par Clovis après la

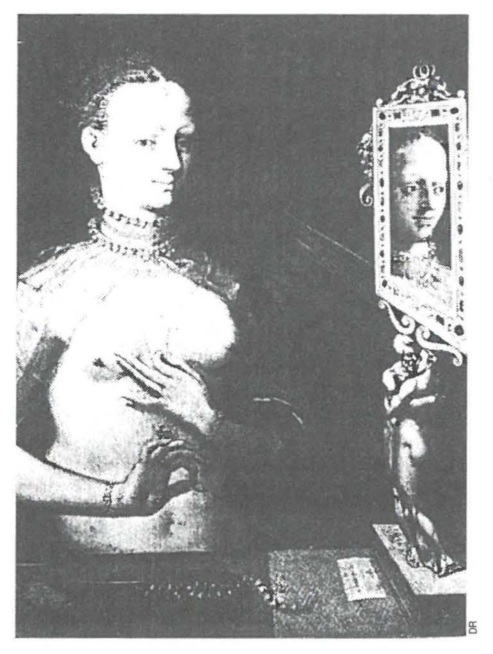
L'ÉTAT CIVIL EN LIBERTÉ

Selon la loi du 11 germinal an XI, seuls pouvaient être reçus comme prénoms *« les noms en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages les plus connus de l'histoire ancienne »*, et il *« était interdit d'en admettre d'autres ».*

Lorsque le choix des parents se portait sur un prénom peu courant (prénom « régional », prénom étranger, « nouveau prénom », etc.), des difficultés pouvaient surgir. Quelques « affaires » retentissantes ont attiré l'attention du grand public sur ce genre de problèmes. Citons pour mémoire l'affaire des enfants Le Goarnic : entre 1956 et 1963, l'état civil français avait refusé d'enregistrer les prénoms bretons de cinq enfants (Adraboran, Maïwenn, Gwendal, Dowezha, Skierijenn) nés dans cette famille. Les parents Le Goarnic furent alors contraints de multiplier les démarches administratives, lesquelles ne durèrent pas moins de dix-neuf ans. Finalement, après intervention du Conseil de l'Europe et de la Cour internationale de La Haye, les enfants Le Goarnic se virent décerner une « carte d'identité de citoyen européen de nationalité bretonne » (la validité de ce document a été reconnue par plus de quarante ambassades étrangères), après quoi leur situation fut régularisée. Depuis lors, la jurisprudence n'a cessé d'évoluer dans un sens plus libéral, ne serait-ce qu'en raison de l'afflux massif des immigrés. Le 8 juillet 1977, la cour d'appel de Paris a autorisé des parents à prénommer leur fils Makhno (du nom d'un chef anarchiste ukrainien mort en 1935). Les prénoms musulmans et africains ont été de plus en plus tolérés.

Cette évolution a été consacrée par la loi du 6 janvier 1993 abrogeant la loi du 11 germinal an XI. Désormais, selon la nouvelle rédaction de l'article 57 du Code civil, *« les prénoms de l'enfant sont choisis par ses père et mère ».* Ce choix s'impose à l'officier d'état civil, qui ne peut plus refuser d'enregistrer le prénom mais garde la possibilité de saisir le procureur de la République s'il estime que l'intérêt de l'enfant, ou le droit des tiers à protéger leur patronyme, sont menacés.

R. de H.


DR

Portrait présumé de Diane de Poitiers (1499-1566). Maîtresse d'Henri II alors qu'il n'était encore que le duc d'Orléans, elle continuera de régner sans partage sur le cœur du roi. La mode de Diane avait été lancée par les poètes italiens. Elle fut introduite en France par Ronsard, Du Bellay, Baïf et Louise Labbé, la « belle cordière ».

bataille de Vouillé, en 507, ils partiront s'installer en Espagne. Les Burgondes, établis d'abord sur le Rhin, passent en 443 en Savoie et dans le Jura. Les Saxons peuplent une partie de la Somme, de la Picardie et de la Normandie. Enfin, les Francs, grands vainqueurs de tous ces mouvements de peuples, ne cessent d'étendre leur influence. Ce sont eux qui vont imposer leurs noms aux ancêtres des Français.

Prénoms d'origine germanique

La diffusion des noms germaniques est rapide. Du IXᵉ au XIIᵉ siècle, dans la moitié nord de la Gaule, 95 % des noms de personnes sont d'origine germanique. Cette proportion tombe à 50 % dans la partie sud. Le polyptique de Wadalde, évêque de Marseille au IXᵉ siècle, montre par exemple qu'à cette époque, la moitié environ des noms provençaux sont en fait des noms germaniques !

Les Germains portaient soit des noms simples, soit (le plus souvent) des noms composés, formés en général de deux éléments à signification bien précise. Ces noms composés sont à l'origine d'un très grand nombre de prénoms français. On peut citer notamment Bertrand (*bert-hramm*, « illustre corbeau »), Gontran (*gund-hramm*, « combat du corbeau »), Arnould (*arn-wulf*, « aigle-loup »), Berthier (*bert-hari*, « brillante armée »), Brémond (*bert-mund*, « illustre protecteur »), Raymond (*ragin-mund*, « qui protège de ses sages conseils »), Richard (*rîc-hari*, « de la puissante armée »), Guillaume (*wil-helm*, « inébranlable casque »), Bernard (*bern-hard*, « ours fort »), etc. D'autres sont tombés en désuétude, comme Raynal, Guéraud, Grimbald, Rambert, Ermengarde, Chilpéric. Il faut cependant souligner que, depuis quelques années, on constate une nette tendance à redécouvrir des prénoms germaniques médiévaux comme Bertrand, Cédric, Enguerrand, Guillaume, Gauthier, Aymeric, etc.

Détail à souligner : tandis que chez les Grecs et chez les Romains, les femmes portent uniquement le nom de leur époux, de leur père ou de leur lignée au féminin, chez les Germains, elles ont un nom qui leur est propre – et dont la composition obéit aux mêmes lois que les noms masculins : Frédégonde (*fried*, « paix » + *gund* « guerre »), Gertrude (*ger*, « lance » + *trud* « fidèle »), etc.

Au Moyen Âge, après l'installation de l'anthroponymie germanique provoquée par les « grandes invasions », on enregistre une seconde vague de prénoms de même origine, due cette fois au culte des saints ou d'évêques ayant eux-mêmes porté ces noms. On voit se multiplier les Fulcrand, les Frézal (patronyme lozérien issu de Frodoaldus, nom d'un évêque de Mende au IXᵉ siècle), les Bédoin ou Baudoin (dérivés de Betwin), les Aldiguier, etc.

Plus tard, on assiste à la diminution, dans des proportions très importantes, du nombre des noms couramment utilisés. Ce phénomène est dû, pour l'essentiel, à l'influence de l'Église.

L'influence chrétienne

Le christianisme, écrit Albert Dauzat, avait d'abord fait *« table rase du système latin, en ne reconnaissant qu'un nom, le nom du baptême, nom individuel que l'homme ou la femme recevait, soit à sa naissance, soit lors de sa conversion. Cette rupture s'affirme plus encore par le changement de nom individuel : non seulement le nouveau converti renonce à son nom de famille (et à son gentilice, s'il en a un), mais encore il doit se faire baptiser sous un nom nouveau, latin ou germanique, païen ou chrétien, peu importe : l'essentiel est que l'individu change de nom, pour rompre toute attache avec son passé »* (*Les Noms de famille de France*). *« À mesure que les Francs se romanisaient et perdaient*

l'usage de leur langue, écrit encore Dauzat, *leur onomastique allait en s'appauvrissant. À partir du IX*e *siècle, le choix du nom de baptême ne s'exerce plus que parmi les noms à la mode, dont le nombre va forcément en diminuant.* »

De décennie en décennie, le nombre des prénoms employés décroît. L'Église tend de plus en plus à limiter le choix des parents à des prénoms « acceptables » du point de vue chrétien, c'est-à-dire ayant été portés par de pieux personnages. Enfin, la mode commence à jouer. Dans certains villages, une dizaine de prénoms (Jean, Jacques, Marie, Anne, Pierre ou Paul…) suffisent à dénommer la quasi-totalité des habitants !

Dès l'abord de l'an mil, la nécessité se fait sentir d'éviter les quiproquos – ne serait-ce que dans les documents administratifs, lorsqu'il y en a – en distinguant entre les porteurs d'un même patronyme. C'est alors, entre le XIe et le XIVe siècle, que l'on voit des surnoms s'ajouter aux noms de baptême, afin de mieux préciser les individualités. Le fait est capital, car l'aboutissement de ce phénomène sera le système de la double dénomination, encore en vigueur aujourd'hui : nom individuel ou prénom + surnom tendant très souvent à devenir héréditaire.

C'est ce phénomène qu'étudie Marie-Thérèse Morlet dans son article « Aux origines des noms de famille », page 43.

Création de l'état civil

Vers 1480, on voit apparaître les premiers almanachs contenant des listes de prénoms. Ils sont, en quelque sorte, les ancêtres de nos modernes « calendriers des postes » ! Dans le même temps, l'état civil s'organise. Le premier registre des noms de baptême connu en France date de 1411. À cette date, la quasi-totalité des prénoms couramment utilisés sont d'origine chrétienne ou ont été « christianisés » par le truchement d'un « saint patron ». Le concile de Trente (1545-1563) prescrit que les noms de baptême seront nécessairement choisis parmi les noms des saints.

En 1539, sous François Ier, l'ordonnance de Villers-Cotterêts (qui, par ailleurs, impose l'usage de la langue d'oïl dans les documents administratifs) fixe les noms de famille dans toutes les possessions du roi de France et, dans son article 51, fait obligation aux curés de chaque paroisse de tenir des registres d'état civil.

PRÉNOMS BRETONS

Depuis quelques années, les prénoms bretons (ou, plus généralement, les prénoms celtiques) sont à la mode : ce n'est pas seulement en Bretagne, mais aussi à Paris et dans bien d'autres régions de la France qu'on voit se multiplier les Ségolène, Armelle, Tristan, Gaël, Brendan, Tanguy et autres Nominoë ! Certains de ces prénoms sont d'ailleurs fort beaux. Mais certains prénoms considérés comme « bretons » ne sont en fait que des « bretonneries ». Ne sont bretons, par exemple, ni Joël (prophète biblique) ni Loïc (faute pure et simple). Pour Anne, la question est plus complexe. La diffusion du prénom Anne en Bretagne – et la vogue dont jouit chez les Bretons cette sainte, qui aurait été la mère de Marie, et donc la grand-mère de Jésus – a d'ailleurs de quoi surprendre. Une tradition, tout à fait légendaire, s'est formée au cours des siècles, selon laquelle sainte Anne aurait été bretonne ! Elle n'aurait passé qu'une autre partie de sa vie en Palestine, où elle aurait épousé Joachim et aurait donné le jour à Marie, après quoi elle serait rentrée en Armorique, où Jésus en personne serait ensuite venu lui rendre visite. Il semble en réalité que sainte Anne a « hérité » de la dévotion rendue naguère à la déesse celtique Ana, qui n'est autre que Dana, la mère des dieux irlandais (dont les fils, les Tuatha dë Dannan, passent pour avoir été les premiers habitants de la verte Erin). Le nom d'Ana se serait, au Moyen Âge, « télescopé » avec celui d'Anne ou Hannah.

En 1598, l'Édit de Nantes charge les pasteurs huguenots de rédiger l'état civil des protestants. Après la révocation de cet édit, en 1685, aucune autre décision ne sera prise, et c'est seulement sous Louis XVI, par l'édit du 28 novembre 1787, que les officiers de justice se verront confier le soin de rédiger en France l'état civil des non-catholiques.

À la veille de la Révolution, l'enregistrement des naissances et des baptêmes est donc fait exclusivement par les curés des paroisses (pour les catholiques) et par les juges royaux (pour les autres). La loi du 20 septembre 1792 confère ensuite ce rôle aux officiers publics de l'état civil, lesquels sont pris parmi les membres du conseil général de chaque commune et doivent être élus par leurs collègues. La même loi stipule que le déclarant de la naissance doit être assisté de deux témoins et que, sauf circonstance particulière, ce déclarant doit être le père de l'enfant. C'est également cette loi qui, pour la première fois, utilise le terme de « prénom » (et non celui de « nom propre » ou de « nom de baptême ») pour l'appliquer à la désignation des Français.

Voulant faire œuvre novatrice, les révolutionnaires décidèrent – toujours par la même loi du 20 septembre 1792 – de laisser aux citoyens toute liberté dans le choix des prénoms. Cette décision aboutit à des résultats assez étonnants, noms de héros antiques, mais aussi de fruits et de légumes…

Pour mettre fin à ces désordres, une nouvelle loi fut adoptée le 11 germinal an XI, c'est-à-dire le 1er avril 1803.

Dans les autres pays d'Europe, l'évolution générale s'est déroulée à peu près comme en France. En Allemagne, par exemple, les noms de famille apparaissent vers l'an mil, lorsque la coutume commence à se répandre dans les familles aristocratiques d'ajouter le nom du bien féodal au « nom propre ». Cette coutume gagne ensuite la bourgeoisie des grandes villes : les surnoms se répandent à Cologne, Francfort, Bâle ou Zurich, chez les « bourgeois exemptés » (*Freibürger*) et chez les patriciens. Vers 1400, les noms de famille se seront répandus dans toutes les couches sociales. Toutefois, c'est seulement vers 1600 que la transition des surnoms aux noms de famille héréditaires sera à peu près achevée.

Dans la partie septentrionale de l'Europe, l'avènement de la Réforme protestante – avec son refus du culte des saints – provoqua une intense diffusion des prénoms d'origine biblique. On vit alors se multiplier les Samuel, Ruth, Sarah, David, Jakob, Isaac, Abraham, etc.

C'est seulement au XVIIe et au XVIIIe siècle que l'on enregistre outre-Rhin une réaction, parfois assez violente, contre les prénoms d'origine biblique. En 1656, Philipp von Zesen (mort en 1689) écrit : *« Pourquoi donc, nous autres poètes allemands, ne nous servons-nous pas des noms de notre propre langue au lieu d'emprunter nos noms tantôt aux Grecs, tantôt aux Latins, tantôt aux Hébreux ? Les Hébreux, c'est un fait, demeurent attachés à leurs noms, comme aujourd'hui encore ils se servent des leurs et n'en prennent point d'autres. Nous devrions nous en tenir justement aux nôtres, de la même façon. »* Philipp von Zesen ajoute même qu'on devrait créer de nouveaux prénoms, *« étant donné que c'est permis et admis »*, en même temps qu'on remettrait les anciens en usage. Cette réaction se généralisera au début du XIXe siècle, sous l'influence des auteurs romantiques.

ROBERT DE HERTE

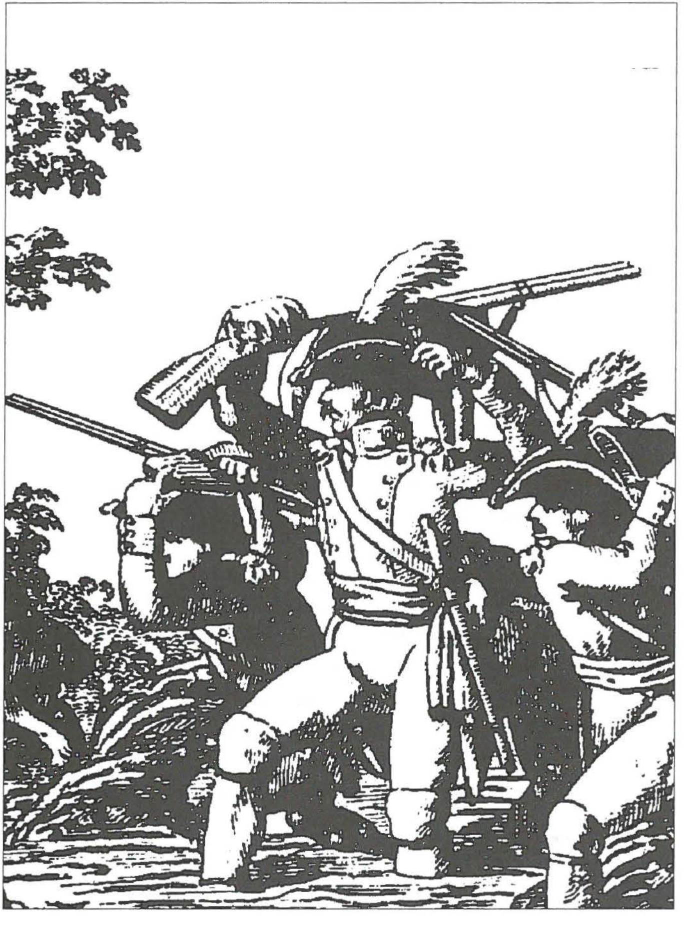
Le peuplement de la Nouvelle France

En 1763, quand la France se retire, le Canada compte 70 000 sujets du roi. Au sud, les colonies anglo-américaines ont déjà vingt fois plus d'habitants. Pourtant, la petite poignée de Français, coupée de la France, va se multiplier. Histoire d'une aventure silencieuse.

En 1647, l'un des huit enfants d'un agriculteur du Perche, Pierre Tremblay, part s'établir au Canada, sur les rives du Saint-Laurent, ainsi que deux cents autres Percherons. Il a signé un contrat pour trois ans, mais dix ans plus tard, il est toujours à Québec, où il épouse une Aunisienne de 24 ans. Le couple s'installe dans une maisonnette que l'on peut voir encore aujourd'hui. Pierre Tremblay aura douze enfants, dont quatre garçons qui auront respectivement eux-mêmes quinze, quatorze, quatorze et six enfants.

En 1988, quatre cent vingt Tremblay d'Amérique du Nord viennent en France, début octobre. En délégation, car le nombre total des Tremblay nord-américains est estimé à près de cent quatre-vingt mille : presque l'équivalent de la population de la ville du Mans, où une rencontre a été organisée avec des Tremblay de cette ville et de diverses régions de France. Aujourd'hui, un Québécois sur soixante s'appelle Tremblay, et un certains nombre d'autres sont établis dans les provinces canadiennes à majorité anglophone.

Lorsqu'en 1763, le traité de Paris abandonne le Canada français à la couronne britannique, ses habitants ne sont guère plus de soixante-dix mille. Aujourd'hui, les francophones d'Amérique du Nord se comptent par millions. Plus de six millions au Québec (où ils représentent 85 % de la population), un million réparti dans les diverses provinces du Canada britannique (principalement en Ontario et au Nouveau-Brunswick, l'ancienne Acadie). Et aussi, selon certaines évaluations, un ou deux millions aux États-Unis, en Nouvelle-Angleterre (limitrophe du Canada) et en Louisiane.



DR

Gravure naïve du XVIII[e] siècle évoquant l'expédition du régiment de Carignan-Salière, un siècle plus tôt, contre les Iroquois. Beaucoup de ces soldats sont restés au Canada et y ont fait souche.

Une personnalité politique française a affirmé un jour que si la fécondité de la France avait été du même ordre que celle des Canadiens français, les Français seraient aujourd'hui aussi nombreux que les Chinois !

Cet extraordinaire développement démographique des Français d'Amérique du Nord s'est maintenu jusqu'à la seconde moitié du vingtième siècle. Mais, à partir des années soixante, la situation s'est totalement modifiée. La natalité du Québec est aujourd'hui aussi faible que celle de la France et de l'Europe occidentale, le renouvellement des générations n'est plus assuré.

Ce renversement de situation correspond à un changement radical de société. Le maintien des familles nombreuses du Québec coïncidait avec la domination cléricale sur le pays. Mais, dans un délai étonnamment rapide, le Québec s'est « laïcisé ». Les enfants des grandes familles n'ont plus voulu qu'un ou deux enfants, ou plus d'enfant du tout. À l'ancienne tradition patriarcale a succédé une « permissivité » surprenante, tandis que les églises se voyaient désertées. Les Québécois ont appelé ce changement « la révolution tranquille », et en effet, il s'est opéré pacifiquement, contrairement à ce qu'a pu être en France l'affrontement entre cléricaux et laïques.

Mais si les Québécois ont rompu avec le « familialisme » du passé, ils sont restés, en revanche, intégralement fidèles à leur patrimoine culturel. La défense de la langue française n'a pas cessé depuis l'intégration du Canada français à l'Empire britannique, elle est aujourd'hui plus active que jamais. Qu'ils soient fédéralistes ou indépendantistes, les Québécois montrent à ce sujet la même détermination. Leur exemple a encouragé les minorités francophones des autres provinces canadiennes à résister à l'assimilation longtemps souhaitée par la majorité anglophone. Aux États-Unis, en Nouvelle-Angleterre comme en Louisiane, la défense du français, plus difficile qu'au Canada, connaît un certain regain.

PAUL SÉRANT

Paul Sérant a publié une étude d'ensemble sur la francophonie nord-américaine, *Les Enfants de Jacques Cartier* (Robert Laffont, 1991).

Plusieurs associations se consacrent au maintien des liens entre la France et l'Amérique du Nord française, notamment *France-Canada*, *France-Québec*, *France-Louisiane* et *Les Amitiés Acadiennes*.

Il y aura toujours des grandes familles

PAR JOSEPH VALYNSEELE

Ébranlée, mais non détruite par la Révolution, la noblesse fusionne au XIXe siècle avec la grande bourgeoisie pour former une seule et même « société ».



CINEMAGENCE

Pierre Brasseur et Jean Gabin dans le film de Denys de La Patellière « Les Grandes familles » (1958) tiré du roman de Maurice Druon, scénario et dialogues de Michel Audiard.

En dépit de ce qu'on a pu dire et écrire à ce sujet, la noblesse n'a pas disparu avec l'Ancien Régime. Elle a, bien sûr, laissé des plumes dans la tourmente révolutionnaire, mais pas tant que cela. Le recrutement ne s'est pas tari. La noblesse du premier Empire, généralement pourvue de bonnes rentes ou possédant des immeubles de rapport, apporte à la vieille aristocratie un renfort substantiel. La Restauration, la Monarchie de Juillet et le second Empire, à leur tour, étofferont ses rangs.

Mutations et alliances de la noblesse

Au déclin du XIXe siècle, les patrimoines commencent à s'amenuiser, conséquence du régime successoral imposé par le Code Napoléon. La noblesse, pour autant, ne baisse pas la garde. Elle conserve toujours le quasi-monopole d'un certain nombre d'emplois et de fonctions : diplomatie, armée, haut clergé. Et puis, elle va imaginer des parades. La volonté de durer est innée chez elle. Certaines familles se jettent elles-mêmes dans l'aventure industrielle, l'abordant de façons diverses. Ce sont, par exemple, les Solages (mines), les Wendel (métallurgie, où, à la vérité, ils avaient un pied dès avant 1789), les Lubersac et les Saint-Phalle (banque)… Souvent, les grandes sociétés prendront les devants, désireuses de compter dans leurs conseils, ou d'avoir à leur tête, des hommes portant un nom historique, dont le prestige est intact : Vogüé, Faucigny-Lucinge, Murat, Ganay, Boissieu, entre beaucoup d'autres.

Le mariage avec de riches héritières, pratique assez courante déjà sous l'Ancien Régime, sera une autre manière de *tenir*. Dès 1828, Joseph-Napoléon Ney, deuxième prince de la Moskova, a épousé la fille du banquier Laffitte. Il y aura, plus tard, toute une série de mariages avec des demoiselles juives fortunées. En 1866, Michel Ney, troisième duc d'Elchingen, neveu du précédent, s'allie à la fille adoptive de Cécile Furtado, veuve du banquier Charles

Heine. La même sera, en seconde noces, en 1882, l'épouse de Victor, troisième duc de Rivoli, cinquième prince d'Essling. En 1888, Élie, troisième duc Decazes et de Glücksbierg contracte mariage avec Isabelle Singer (machines à coudre). 1878 voit l'union d'Agénor, onzième duc de Gramont, avec Marguerite de Rothschild et 1882, celle d'Alexandre, troisième prince et duc de Wagram, avec Berthe de Rothschild, sœur de Marguerite... Viendront aussi les mariages américains : Boniface, marquis de Castellane et Hélie, cinquième duc de Talleyrand sont les époux successifs d'Anna Gould, fille d'un propriétaire de lignes de chemin de fer et de télégraphe aux Etats-Unis. Joseph de Riquet, prince de Chimay et de Caraman, s'allie à Clara Ward, fille du « roi » du cochon, à Detroit. En 1874, Gabriel, huitième duc de Praslin, se marie avec Elisabeth Forbes, dont la dot s'élève à un million de dollars. D'autres choisissent leur femme dans les *200 familles* : Pierre de Cossé, douzième duc de Brissac, une Schneider ; le prince Amaury de Broglie, une Michelin ; le prince Amédée de Broglie, une Say...

L'âge d'or des dynasties bourgeoises

On l'aura compris, à la lecture de ce qui précède, à mesure que l'on s'engage dans le XIXe siècle et que la France, encore très majoritairement rurale au lendemain de la Révolution, s'industrialise et s'urbanise, une aristocratie différente, bourgeoise celle-là, se développe, faisant de plus en plus contrepoids à l'aristocratie traditionnelle.

En même temps que surgissent les villes champignons, naissent de nouvelles dynasties, de plus en plus nombreuses, au fil des décennies : Balsan, Dollfus, Gillet, Masurel, Motte, Prouvost, Tiberghien, pour le textile, la première à Châteauroux, la deuxième en Alsace, la troisième à Lyon, les autres à Roubaix-Tourcoing ; les Lebaudy, les Say, les Sommier pour le sucre ; les Bergougnan et les Michelin pour le caoutchouc, l'un et l'autre à Clermont-Ferrand ; les Germain, les Goüin, les Dupont pour la banque, les premiers fondateurs du Crédit lyonnais, les deuxièmes établis à Tours, les troisièmes dans le Nord ; les Darblay pour le papier ; les Viellard pour la quincaillerie ; les Fayard, Didot puis Firmin-Didot, Hachette, Larousse puis Hollier-Larousse, Mame, pour l'imprimerie et l'édition ; les Schneider pour la métallurgie ; les Fabre puis Cyprien-Fabre, pour l'armement maritime, et tant d'autres !

Affranchis dans une large mesure, dès le règne de Louis XVI et de façon plus complète et plus formelle en 1789, des interdits qui pesaient sur eux, les juifs et les protestants se tailleront rapidement, dans cette nouvelle aristocratie, une place sans rapport avec leur importance numérique. Ils étaient, les uns et les autres, rompus au négoce et au maniement de l'argent, seules activités qu'ils eurent permission d'exercer durant des siècles. Par ailleurs, ils possédaient généralement une instruction supérieure à celle de la masse de leurs compatriotes catholiques. Ils ont, de la sorte, tout naturellement, fourni l'appareil bancaire et commercial dont avait besoin la jeune industrie. C'est dans ce contexte que percent, plus ou moins tôt, chez les juifs : les Rothschild, Pereire, Lazard, David-Weill, Cahen d'Anvers, tous banquiers, les Louis-Dreyfus (commerce des céréales), les Gradis (négoce et armement maritime) ; et du côté protestant : les Hottinguer, Mallet, Mirabaud, Neuflize, tous quatre banquiers, les Vieljeux (négoce et armement maritime). Les protestants sont davantage présents dans l'industrie que les juifs, avec entre autres les Peugeot (outillage, puis cycles et automobiles), les Japy (horlogerie). Pour les juifs, il faut citer, à côté des Deutsch de la Meurthe, qui jouèrent un rôle pionnier dans le raffinage du pétrole, les industriels d'un genre particulier que furent et sont toujours les grands éditeurs Calmann-Lévy.

Tenant à la fois du négoce et de l'industrie, les vins et spiritueux ont suscité quelques belles dynasties, parfois appelées « noblesse du bouchon » : les Bethmann, Cruse, de Luze, tous trois protestants, les Calvet, Martell puis Firino-Martell et Hennessy...

Grandes familles républicaines

Le régime parlementaire a favorisé l'apparition de lignées d'hommes politiques, auxquelles on peut ajouter de rares dynasties de grands commis de l'Etat et quelques familles bourgeoises, plus nombreuses au fil du temps, parvenues à forcer les portes de la diplomatie, longtemps chasse gardée de la noblesse : les Bardoux, Carnot, Casimir-Périer, Charles-Roux, Fould puis Achille-Fould, François-Poncet, Georges-Picot, Jacquin de Margerie (bourgeois malgré leur particule)... Souvent, les intéressés passent de l'une à l'autre activité. Il faudrait citer aussi des lignées d'écrivains, de savants, d'artistes, de médecins. Mais, elles existaient déjà sous l'Ancien Régime, étrangères à la noblesse, à laquelle le pouvoir royal, parfois, les agrégeait. Chez les protestants, sont apparues des dynasties de pasteurs, où l'on rencontre également des médecins, des universitaires : les Monod, les Monnier par exemple.

On a vu les nombreuses alliances contractées entre l'aristocratie nobiliaire et l'aristocratie bourgeoise. À mesure que s'écoule le XIXe siècle, celles-ci se multiplieront et les deux aristocraties s'interpénétreront au point de ne plus former, bientôt, qu'une seule classe dirigeante : la haute société. Aussi bien, la France eût elle conservé un régime monarchique, la plupart des familles nouvelles auraient été anoblies, comme cela se produit en Belgique ou en Grande-Bretagne. Certaines, du reste ont été attirées par divers succédanés d'une noblesse qu'elles ne pouvaient plus espérer. Quelques-unes ont sollicité un décret de changement de nom, afin de faire précéder leur patronyme du prénom de celui qui avait sorti la famille de l'anonymat : plusieurs cas ont été évoqués au cours de cet article. On a parfois appelé les intéressés les « anoblis de la République » ou « la noblesse de trait d'union ». D'autres ont demandé un titre à divers souverains étrangers, au pape généralement.

Depuis le début de ce siècle et même durant les dernières décennies, alors que d'autres se sont effacées, emportées par les crises et les mutations économiques, des familles nouvelles ont continué d'atteindre la notoriété ou la fortune, tels les Vilgrain, Riboud, Servan-Schreiber, Seydoux, Taittinger, Trigano, de Gaulle (famille bien plus ancienne, mais guère connue jusque-là), Debré, Joxe, Giscard d'Estaing, Mitterrand, Bouygues, Fabius... Il en sera de même dans l'avenir. N'en déplaise aux mânes du très attachant mais fort dangereux Jean-Jacques Rousseau, les hommes ne naissent ni égaux ni bons. Il y en aura toujours qui, plus intelligents, plus habiles que les autres, accapareront la richesse et, plus ou moins directement, confisqueront le pouvoir puis en feront profiter, après eux, famille et descendance. Faut-il s'en étonner ? Le népotisme est un instinct naturel, et les sociétés ne fonctionnent et ne durent que tant qu'elles sont fermement tenues en main par ceux qui en sont les privilégiés.

JOSEPH VALYNSEELE

Auteur d'une quinzaine d'ouvrages d'histoire généalogique, Joseph Valynseele vient d'achever le second tome d'*À la recherche de leurs racines*, recueil de généalogies de célébrités françaises contemporaines.

Ces messieurs de la H.S.P.

Le premier ancêtre connu de Valéry Giscard d'Estaing était un protestant. Après la révocation de l'édit de Nantes, beaucoup de familles qui avaient embrassé la Réforme revinrent au catholicisme. Devenues très minoritaires, les familles protestantes ont cependant joué un grand rôle dans l'économie et la vie publique françaises.

La Réforme s'est fortement développée en France pendant la première moitié du XVI[e] siècle, malgré les persécutions. À partir de 1562, cependant, les guerres de religion ont ravagé le pays, causant de nombreux massacres comme celui de la Saint-Barthélemy en 1572. Elles ne prirent fin qu'avec la conversion de Henri IV au catholicisme. En 1598, ce dernier autorisa l'exercice public du culte réformé, mais les protestants subirent au XVII[e] siècle une persécution rampante, de plus en plus dure, qui se termina par la révocation de l'édit de Nantes, en 1685. Plus de 200 000 huguenots ont alors pris le chemin de l'exil, enrichissant l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, les pays nordiques et jusqu'aux colonies d'Amérique et du cap de Bonne-Espérance.

Bien que n'ayant plus d'état civil protestant, les « nouveaux convertis » ont continué à pratiquer en secret leur religion lors des « assemblées du désert », au risque d'être condamnés aux galères ou emprisonnés. Ce n'est qu'avec la Révolution française qu'ils retrouveront la liberté de culte.

Certaines régions ont connu une forte implantation protestante, comme les Cévennes, le Vivarais, le Dauphiné, le Poitou, la Saintonge et l'Aunis, la Normandie. La Réforme a aussi touché une bonne partie de la noblesse. Presque tous les généalogistes recherchant des quartiers d'ascendance rencontrent à un moment des protestants. Mais les recherches sont difficiles pour la période de 1685 à 1787, où il n'y a pas de registres protestants. Il faut faire appel aux registres catholiques, aux rares registres du « désert », aux actes notariés ou aux actes judiciaires.

Les familles de la haute noblesse qui n'ont pas émigré sont devenues catholiques : Turenne, dès avant la révocation, le duc de La Force après avoir été embastillé le 14 juillet 1689, cent ans avant une autre date plus connue. D'autres, comme Duquesne, ont résisté. Beaucoup de familles de tous les milieux se convertirent au catholicisme après une ou deux générations. À titre d'exemple, le premier ancêtre identifié du président Giscard d'Estaing était protestant.

Une loi de la Constituante, abrogée seulement en 1946, autorisa les descendants de huguenots ayant quitté la France à cause des persécutions religieuses à reprendre la nationalité française. Benjamin Constant, la famille Monod, qui a donné un prix Nobel et de multiples pasteurs et hommes d'affaires, et d'autres, en ont profité.

De grandes dynasties d'affaires

Le protestantisme a survécu dans quelques zones rurales, mais aujourd'hui il s'est embourgeoisé. L'interdiction de détenir des charges, sous l'Ancien Régime, a fait que de nombreuses familles protestantes se sont tournées vers le commerce et les affaires. Dans une thèse fameuse, Max Weber a souligné les rapports entre la Réforme et le développement du capitalisme. Les Poupart de Neuflize, drapiers à Sedan, ou Oberkampf, fondateur de la manufacture de toiles imprimées de Jouy, ont été anoblis au XVIII[e] siècle, malgré leur religion.

Les relations internationales des réformés ont favorisé le développement de la Banque protestante, qui joua un grand rôle aux XVIII[e] et XIX[e] siècles. Ce sont souvent des



Abraham Duquesne (1610-1688). ***Ce grand marin servit le roi tour à tour contre les Espagnols, les Anglais, les Hollandais et les Barbaresques. En raison de sa fidélité au calvinisme, Louis XIV refusera de le nommer amiral, mais il le fit marquis.***

familles suisses ou genevoises, telles que les Necker, les Hentsch, les Hottinguer, les Berthoud, les Courvoisier, parfois descendantes de huguenots comme les Mallet et les Odier, qui ont créé des maisons de banque à Paris. D'autres grandes familles ont prospéré en Alsace, où l'on compte environ un tiers de protestants, tant réformés que luthériens, qui n'ont pas subi les mêmes persécutions que le reste du royaume. La république de Mulhouse, rattachée à la France en 1798, a été le centre d'une industrie textile développée par les Dollfus, Mieg, Koechlin, Schlumberger et bien d'autres.

Le pays de Montbéliard, luthérien, parce qu'il appartenait aux ducs de Wurtemberg, fut le berceau des Peugeot, des Japy ou du naturaliste Cuvier.

Dans le Bordelais, des vignobles portent les noms de Luze (huguenots réfugiés à Neuchâtel en Suisse), Kressmann, Cruse (d'origine allemande), Johnston (écossais). Nombre d'entreprises dans l'industrie de luxe furent créées par des protestants : les cognacs Hine, le champagne Krug, Hermès, Guerlain…

Les ports maritimes ont été aussi le lieu de l'activité d'armateurs protestants, comme les Delmas-Vieljeux et les Fraissinet. Au Havre s'installa en 1817 l'Américain Jeremiah Winslow, plus tard naturalisé français, principal armateur baleinier au XIX[e] siècle. Il fit venir des marins pour apprendre ce métier aux Français : 17 capitaines américains furent ainsi naturalisés.

Les familles protestantes sont très présentes dans la vie publique ou associative. Elles ont participé à la vie politique : on connaît Guizot, ministre de Louis-Philippe, Wilfrid Baumgartner, Maurice Couve de Murville, Michel Rocard… Dans d'autres domaines, elles ont donné des personnalités telles qu'Albert Schweitzer ou le prix Nobel Pierre-Gilles de Gennes.

Tous ceux que nous avons cités appartiennent à ce que l'on appelle ironiquement la HSP (Haute société protestante), mais ne représentent qu'une petite partie du protestantisme français. Un sondage a montré que les protestants rattachés à une église représentent 2 % de la population. À cela s'ajoutent 2 % qui se sentent sociologiquement proches du protestantisme. Ces familles jouent dans la société un rôle bien supérieur à leur faible importance numérique : cela fait partie de la tradition protestante de s'engager pour le service du prochain en témoignage de la grâce divine.

THIERRY DU PASQUIER

Thierry Du Pasquier préside le Comité protestant des amitiés françaises à l'étranger, qui organise tous les trois ans une réunion internationale de descendants de huguenots en France. Il est l'auteur de *La Famille Du Pasquier* (1974), *Généalogies huguenotes* (éd. Christian, 1985) et de plusieurs livres sur l'histoire de la pêche à la baleine.

Bibliographie

Henri Dubief et Jacques Poujol (sous la direction de) *La France protestante, histoire et lieux de mémoire*, Max Chaleil éditeur, Paris 1992.

Gildas Bernard, *Les Familles protestantes en France, XVI[e] siècle-1792, guide des recherches biographiques et généalogiques*, Paris, Archives nationales, 1987.

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français et *Cahiers de généalogie protestante*. Ces deux publications sont éditées par la Société de l'histoire du protestantisme français, dont la bibliothèque, 54, rue des Saints-Pères, 75007 Paris, est la plus riche bibliothèque privée de France, ouverte au public.

ACCAPAREURS OU BOUCS ÉMISSAIRES ?

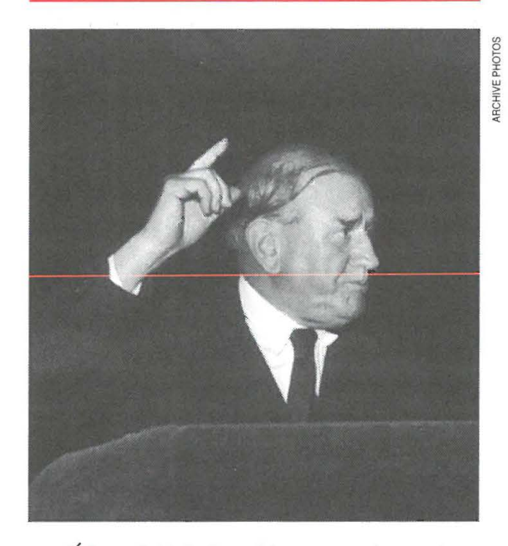
Mythes et réalités des 200 familles

PAR RENÉ SÉDILLOT

Les « deux cents familles » furent celles des deux cents plus gros actionnaires qui formaient l'assemblée générale de la Banque de France. L'expression fera fortune pendant les années trente pour symboliser le pouvoir des puissances d'argent. Petite histoire d'un beau slogan politique.

« *Les deux cents familles* ». Pourquoi ces familles ? Parce que les grandes dynasties, bancaires, industrielles ou marchandes, ont joué un rôle dans l'histoire de France, à l'image de la maison qui a compté et duré au fil des siècles, celle des Capétiens, avec ses branches Valois, Bourbon, Orléans. Certaines lignées, économiques ou financières, ont engendré des courants, orienté des politiques, dirigé de puissantes entreprises. Ces familles ont une part dans la trame de l'histoire : soit au grand jour, soit dans l'ombre d'une action plus ou moins discrète.

Mais pourquoi deux cents ? Les slogans cèdent volontiers à l'attrait des nombres ronds. Celui-là combine le système vicésimal, hérité des Gaulois qui comptaient par vingt (les vingt doigts des mains et des pieds) et le système décimal, retenu par le système métrique de la Révolution.



ARCHIVE PHOTOS

Édouard Daladier, l'inventeur des « deux cents familles ».

La crise de 1934

C'est Édouard Daladier, naguère président du Conseil des ministres, alors tribun au congrès radical de Nantes, qui lance la formule, le 28 octobre 1934, une année commencée dans le scandale et les émeutes, fruits de l'affaire Stavisky, du nom d'un chevalier d'industrie qui compromit dans ses escroqueries nombre de personnalités de la IIIe République.

Édouard Daladier a déjà vitupéré les puissances d'argent. A la Chambre des députés, le 11 avril 1930, il a condamné la « *féodalité nouvelle qui a conquis silencieusement des privilèges* ». Au congrès radical de Nantes, quatre ans plus tard, il dénonce ouvertement les deux cents familles, et ce thème cimente l'union de la gauche. À la vieille image du bolchevik au couteau entre les dents, une affiche réplique en présentant la tête d'un magnat, coiffé d'un chapeau haut-de-forme, lui aussi couteau entre les dents, avec la légende « *Deux cents criminels* ». La formule alimente la propagande du Front populaire et contribue, en mai 1936, à sa victoire.

Le parti communiste a pris sans tarder à son compte le slogan des deux cents familles, qui ne fait qu'illustrer et personnaliser les puissances d'argent, vouées à la vindicte populaire. Il faut faire payer les riches ! Le septième congrès de l'Internationale a demandé « *des mesures décisives contre les magnats de la finance et leurs agents fascistes* ».

Le 14 juillet 1935, dans une marée de drapeaux rouges, Daladier, père des deux cents familles, défile aux côtés de Maurice Thorez et de Léon Blum, de la Bastille au cours de Vincennes. Le 14 juillet 1936, il se retrouve avec eux, au premier rang de la tribune officielle. « *C'est*, proclame Maurice Thorez, *la fête de la nation unie contre les deux cents familles* ».

Le slogan triomphe d'autant mieux qu'il est adopté par l'extrême droite, tout comme par l'extrême gauche. L'une et l'autre ne recrutent-elles pas leurs partisans dans les couches populaires ? À gauche, on combat le grand capital au nom des marxistes. A droite, on le honnit dans la mesure où il apparaît comme une puissance apatride.

Au premier rang des pourfendeurs des deux cents familles se distingue le publiciste Henry Coston, qui possède et commente à merveille

leur généalogie pour dénoncer leurs forfaits. Il entreprend sa campagne dans le sillage immédiat du propos d'Édouard Daladier, il le reprendra après la guerre, en fustigeant *« le retour des deux cents familles »*.

Moins documenté, mais avec un autre génie, Céline s'empare du cliché, quitte à le modifier dans sa formulation numérique. *« On parle des deux cents familles, on devrait parler des cinq cent mille familles juives qui occupent la France »*, écrit-il en 1937 dans ses *Bagatelles pour un massacre*. Un peu plus tard, dans *L'École des cadavres*, les 500 000 sont réduites à l'unité. *« Pas plus de deux cents familles que de beurre au train, une seule réelle omnipotente internationale famille : la famille juive. »*

Mais pourquoi s'en tenir à deux cents ? Avec ou après Céline, d'autres pamphlétaires en recensent plus ou moins. Dans *L'Humanité*, la caste des gros possédants est réduite à vingt-cinq *« groupes financiers d'industries »*. Pourquoi même retenir un nombre, quel qu'il soit ? Ni les clans, ni les castes, ni les classes ne sont des quantités à effectifs délimités et à frontières définies.

Le mot famille, lui aussi, fait image. S'il ne s'agissait que de personnes morales, la formule ne sortirait pas de l'anonymat. S'il ne s'agissait que d'individus, elle n'impliquerait qu'un pouvoir précaire. Les familles, au contraire, ont le temps pour elles. Le pouvoir dévolu à une lignée de rois, c'était la France monarchique. Le pouvoir aux mains des deux cents familles, c'est la France livrée à des dynasties de parvenus.

Le crépuscule des deux cents familles

Mais le mythe des deux cents familles n'a pas la vie dure. Les Français votent le dimanche 26 avril et le dimanche 3 mai 1936. Triomphe du Front populaire, et déroute immédiate du mythe.

À la Chambre nouvelle, dès le 6 juin, Léon Blum annonce le dépôt immédiat d'une dizaine de projets de loi, à voter d'urgence avant les vacances parlementaires. Au nombre de ces projets, à côté de la semaine de quarante heures et des congés payés, figure la démocratisation de la Banque de France, qui met en cause *« le mythe des deux cents familles »*.

La rue donne aux réformes un appui spectaculaire : le 14 juillet, de la Nation à la Bastille, les travailleurs célèbrent leur victoire, aux accents de *L'Internationale* et de *La Marseillaise*, sous les plis mêlés des drapeaux rouges et tricolores. Ils manifestent pour *« le pain, la paix, la liberté »*. Sans se douter que, trois ans plus tard, la paix chancellera ; que, dans quatre ans, la liberté sera morte ; et que le pain manquera bientôt après.

La Chambre nouvelle est à peine réunie que déjà les documents parlementaires s'enrichissent de textes vengeurs. Proposition de loi déposée le 9 juin par Jacques Duclos et le groupe communiste. Autre proposition, datée du 18 juin, déposée par douze députés modérés, parmi lesquels Robert Schuman, et qui vise expressément à modifier le statut de la Banque de France et à railler *« le mythe des deux cents familles »*. Mais le gouvernement n'entend pas se laisser distancer : le 19 juin, il présente un projet de loi qui vise à lui permettre *« de modifier par décret les lois et statuts qui régissent la Banque de France »*.

Le 10 juillet, en deux cents minutes, le texte est voté par 444 voix contre 77. L'Assemblée a entendu le ministre Vincent Auriol, mais aussi le Vendéen de Tinguy, le Normand François d'Harcourt, l'Ardéchois Xavier Vallat. Treize jours plus tard, le 23 juillet, le Sénat se prononce à son tour. Il entend François de Wendel, qui plaide une cause perdue, et Joseph Caillaux, prêt à capituler devant le Front populaire. Après quatre heures de débat, un système vieux de cent trente ans est condamné. C'est la fin des deux cents familles, à supposer qu'elles aient jamais eu quelque réalité. Le mythe a vécu.

Il ne renaîtra pas. Si le XIXe siècle a pu être propice à quelques dynasties de ploutocrates, le XXe siècle les condamne. Non pas seulement en droit, avec l'abolition du conseil des régents de la Banque de France, mais dans les faits : parce que les familles cèdent devant les groupes ou les industries ; et parce que le temps des *managers* succède à celui des possédants ; autrement dit, parce que la compétence et la technicité l'emportent sur l'argent. Quand, au seuil du XXIe siècle, la Banque de France recouvrera son indépendance face à l'État, elle ne rendra pas aux deux cents familles leur prestige perdu.

RENÉ SÉDILLOT

Historien, journaliste, René Sédillot a écrit de nombreux ouvrages d'histoire économique, parmi lesquels *Histoire du franc* (1979), *Le Coût de la Révolution française* (1986), *Les Deux Cents Familles* (Perrin, 1988).

D'OÙ VIENNENT LES BALLADUR ?

Selon sa notice du *Who's who*, notre Premier ministre est né à Smyrne de Pierre Balladur, banquier et d'Émilie Latour. La présence de sa famille est bien attestée depuis plus de deux siècles dans la grande ville ottomane, puissant carrefour commercial de la Méditerranée orientale. Mais la généalogie des Balladur, notables chrétiens protégés des rois de France, est loin d'être encore complètement connue. D'après M. Livio Missir de Lusignan (1), la filiation du Premier ministre remonterait à Jacob Balladur, mort en 1812, père d'André qui épousa, vers 1780, Barbe Issaverdens. En 1786, un acte de baptême de la paroisse Saint-Polycarpe de Smyrne, conservé aux archives de la chambre de commerce de Marseille, mentionne leur fils *« Pierre Baladour »*. Une tradition familiale date l'arrivée des Balladur à Smyrne aux alentours de 1735 : venant du Nakhitchevan, région montagneuse du Caucase, aujourd'hui rattachée à l'Azerbaïdjan, ces chrétiens d'Orient auraient fui la persécution des Perses. Mais un certain flou demeure sur les dates et les filiations.

Dans la communauté arménienne française, les Balladur sont volontiers regardés comme Arméniens d'origine. C'est notamment l'opinion de Raymond Kévorkian et Paul Paboudjian (2), qui précisent cependant que de nombreux Levantins de Smyrne *« niaient, en règle générale, leur appartenance à la communauté arménienne catholique et se considéraient comme des "Européens" »*. Les alliances matrimoniales des ancêtres Balladur ne permettent guère de trancher la question : on y trouve des Alberti ou des Corsi, noms italo-corses, mais aussi les Issaverdens ou Issaverdentz, chrétiens venus de Perse, dont une branche d'Italie obtint en 1870 le titre de baron du roi Victor-Emmanuel II d'Italie.

(1) « Persistance familiale dans la vie professionnelle : cas tirés du modèle ottoman », *Archivum*, tome XXXVII, 1992.
(2) *Les Arméniens dans l'empire ottoman à la veille du génocide*, Éditions d'art et d'histoire Arhis, 1992.

ENTRETIEN AVEC LE PROFESSEUR DUPÂQUIER

La généalogie des inconnus

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAUDE LESPINEUX

Auteur d'une monumentale *Histoire de la population française* (PUF, 1988, 4 volumes), Jacques Dupâquier s'est attelé depuis près de 15 ans à une tâche gigantesque : reconstituer la généalogie descendante, en ligne masculine, de 3 000 couples présents sous le Premier Empire, dont le nom de famille commence par les trois lettres TRA. Genèse, bilan, enseignements, perspectives d'une grande enquête scientifique.

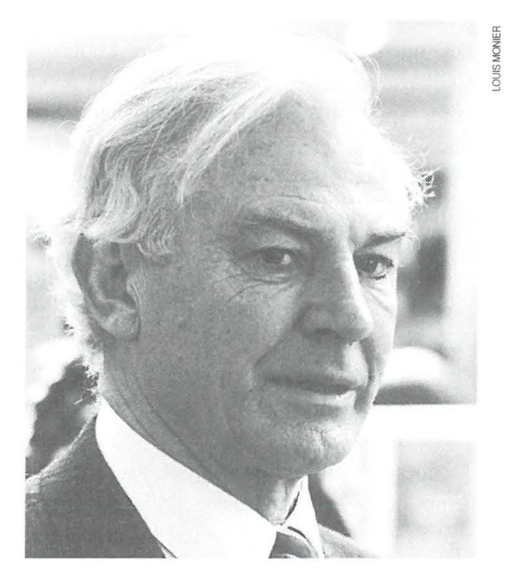
Enquête sur l'histoire : ***Comment vous est venue l'idée d'étudier ces 3 000 familles ?***

J.D. : Je me suis d'abord intéressé à l'histoire des familles en tant qu'historien démographe. Puis, dans les années quatre-vingts, je me suis demandé si les techniques de micro-observation qui nous avaient si bien réussi en démographie historique, ne pouvaient pas être transposées à l'histoire sociale.

J'ai commencé par travailler sur le Vexin français sur lequel je dois avoir douze mille fiches de famille, dont quatre mille familles complètes, du XVIe au XIXe siècles. Je me suis aperçu rapidement que cette manière de procéder ne nous permettait pas de suivre le changement social : si je continuais à travailler dans le cadre d'un village, je ne saisissais que les familles stables, les familles sédentaires. Par conséquent, tout village m'apparaissait comme immobile, même dans une société aussi changeante que celle du XIXe siècle.

– C'est de cette insatisfaction qu'est né votre projet d'enquête ?

– En effet. J'ai pris conscience qu'il fallait quitter le cadre territorial de nos études pour suivre toutes les familles dans leur devenir, y compris les migrants. Alors nous nous sommes tournés vers les généalogistes.



LOUIS MONIER

Jacques Dupâquier

– Quels étaient au départ les objectifs de l'enquête ?

– Au début, j'ai pensé qu'on pouvait utiliser les généalogies existantes. Mais elles ne sont pas représentatives de la société française elle-même. Il est impossible de faire l'histoire sociale de la France avec des généalogies ascendantes, qui constituent la grande masse des généalogies. Tout d'abord, on n'y trouve pas de branche morte : nos ancêtres ont pu être nos ancêtres parce qu'il ont échappé à la mortalité du premier âge. Nous avons beaucoup plus de chance de descendre des familles fécondes, que des enfants uniques. Du point de vue social, d'autre part, il y a des couches entières de la population française qui ne se sont pas reproduites. Ce fut le cas pour le premier des trois ordres de l'Ancien Régime, le clergé. Une bonne partie des classes moyennes du XIXe siècle nous échappe aussi, surtout les classes urbaines, car la surmortalité des villes fait que 90 % de nos ancêtres au moins sont des ruraux, alors que la population des villes représentait quelque chose comme 20 %.

Enfin au XIXe siècle, du fait de la reproduction différentielle, certains groupes se sont surreproduits. Les Bretons par exemple ont doublé approximativement leur part dans la population française. Tandis que les Gascons voyaient la leur se réduire de moitié. Autrement dit, les généalogies ascendantes nous donnent une image déformée des sociétés d'autrefois. Les classes aisées, la paysannerie aisée représentent au moins à mon avis 30 % des ascendants des Français d'aujourd'hui, alors que leur part était bien inférieure à 30 % autrefois. Il fallait donc ne travailler qu'en généalogies descendantes. Mais alors, nouvel-

le difficulté : nous avons des descendances de Racine, de madame de Sévigné, de saint Louis, de Louis XIV, des bâtards de Louis XV, on est en train de faire celle de Charlemagne... mais la généalogie descendante de l'homme de la rue, on ne l'a pas. Il fallait donc choisir un échantillon représentatif. Et que les familles choisies puissent être aisément repérées dans l'état civil : dans la première moitié du XIX[e] siècle, 30 % des Français vont mourir dans une commune autre que leur commune de naissance. Il fallait pouvoir les retrouver.

– Est-ce pour cela que vous avez été obligé de choisir une référence alphabétique ?

– Absolument, il fallait un marqueur. Des lettres qui ne se déforment ni à l'écrit, ni à l'oral ; qui soient présentes dans tous les départements français, et même si possible à l'étranger. En choisissant les noms de famille commençant par TRA, nous avons obtenu un rendement de 40 % : après avoir dépouillé cent actes TRA, vous en avez quarante qui seront finalement utilisables pour notre échantillon.

– Pour retrouver la trace de ces familles, comment avez-vous procédé ?

– Les généalogistes ont accepté de nous aider, convaincus qu'il fallait que la généalogie ait un statut scientifique : deux cents bénévoles au moins ont collaboré à l'enquête. Grâce au dépouillement des tables décennales de naissance, nous avons pu étudier les prénoms en France au XIX[e] siècle, ce qui a donné *Le Temps des Jules*, et, grâce aux actes de mariage, nous avons pu faire une première exploration de la société française au XIX[e] siècle, c'est le livre publié avec Denis Kessler chez Fayard, *La Société française au XIX[e] siècle, tradition, transition, transformations*.

– Où en est-on de ces enquêtes ? Qu'est-ce qu'il reste à faire ?

– La moitié des familles sont bien reconstituées. Il y a un tiers des généalogies qui doivent être vérifiées et complétées. Un autre sixième reste entièrement à faire. Tout l'effort est désormais axé sur la constitution de ces bases de données généalogiques.

Deux autres enquêtes annexes doivent être menées. La première concerne les familles « à particule ». Nous allons suivre le destin d'un échantillon d'une trentaine de familles nobles. La deuxième concerne les étrangers.

Notre ambition est d'ajouter à l'échantillon pour chaque génération, un certain nombre de mariages d'immigrés, de gens nés à l'étranger. Nous voudrions ainsi étudier notamment quelle est la part effective des étrangers à la constitution de la population française. Pour le moment, on n'a que des réponses peu satisfaisantes. Nous savons qu'elles négligent le fait que beaucoup d'étrangers sont venus en France et sont repartis, n'ont pas fait souche. On a dit des sottises énormes... 18 millions de Français auraient un étranger à la première, deuxième ou troisième génération parmi leurs ancêtres ! Cela est faux, mais il faudrait mesurer la chose.

– Préparez-vous de nouvelles publications ?

– Je voudrais pouvoir patronner deux ou trois ouvrages. Le premier qui pourrait s'intituler *Les Français bougent*, concernerait la mobilité géographique. Le second pourrait être appelé *Non, la société française n'est pas bloquée*, ce serait une histoire de la mobilité sociale. Et un troisième traiterait de la contribution des étrangers à la formation de la population française.

– Vaste programme ! Avez-vous déjà de premières conclusions ?

– Pour la mobilité, il est évident qu'elle a beaucoup augmenté. Deux choses sont à distinguer. D'une part la mobilité habituelle, c'est-à-dire les gens qui bougent dans un certain rayon : celui-ci s'est agrandi considérablement. L'espace habituel s'est dilaté, dédoublé. D'autre part, il y a l'appel des villes. Les grandes réussites sociales sont liées au passage de la campagne à la ville. Mais en bonne partie, ces passages à la ville se sont traduits par l'extinction des branches qui y sont arrivées. La ville est restée dévoreuse d'hommes jusqu'en 1914. La mortalité infantile y était épouvantable. Beaucoup de filles sont filles-mères et ne trouvent pas à se marier. Quand on a survécu, à la génération suivante, ceux qui ont réussi à se faire leur place au soleil à la ville, n'ont plus d'enfants, ou alors ils n'en ont qu'un ou deux.

La société française apparaît à mes collègues historiens comme immobile au XIX[e] siècle, parce qu'ils sont obnubilés par la société rurale qui effectivement est bien installée. Mais ils oublient une chose, c'est que cette société rurale se sur-reproduit. Cet excédent s'en va, comme l'eau de la fonte d'un glacier. Et l'on a des torrents de mobilité tout autour de la société rurale.

Il y a beaucoup de préjugés qui volent en éclats. La classe ouvrière... Elle ne s'est vraiment constituée qu'après 1880. Jusqu'en 1880, c'est l'apport des ruraux qui a été déterminant. Et semble-t-il, il l'a été à nouveau entre les années 1950 et 1975. Les mineurs fils de mineurs ? Il y a beaucoup plus, au XIX[e] siècle, de mineurs, fils de paysans que de mineurs, fils de mineurs.

– La vision de Marx d'une société coupée en deux serait donc fausse ?

– Nous voyons, c'est vrai, apparaître une coupure de la société française. Elle est visible sur les photographies du XIX[e] siècle. Vous avez les gens qui sont en redingote et les gens qui sont en blouse. Ceux qui sont en sabots, ceux qui sont en chaussures ; ceux qui sont en chapeaux haut-de-forme, ceux qui sont en bonnet ou en casquette. Mais l'origine de tout cela est à la campagne. Nous avons essayé de répondre à la question « Qui épouse qui ? » en comparant systématiquement les professions dans les actes de mariage. Nous nous sommes aperçus qu'à la campagne, la véritable barrière était entre possédants et non-possédants. Or les campagnes se surpeuplent. La campagne française est complètement congestionnée au XIX[e] siècle, elle a deux fois plus d'habitants qu'aujourd'hui. Il n'y a pas de place pour tout le monde. La propriété n'est pas extensible, ni toujours divisible. Par conséquent, en se gonflant, la masse des exploitants ruraux produit du prolétariat. Et entre les enfants de travailleurs agricoles et ceux des possédants, il n'y a pas d'intermariages. Dans une grande mesure, la coupure entre bourgeois et prolétaires naît à la campagne entre possédants et non possédants. Et cette coupure qui n'existait pas au XVII[e] siècle, ni même au XVIII[e], devient très forte au XIX[e], avec la prolifération des campagnes.

– Sur quels points les généalogistes pourraient-ils rendre maintenant de nouveaux services à l'histoire sociale ?

– Les énormes dépouillements d'archives qu'ils font sur le XVII[e] et le XVIII[e] siècles vont permettre de renouveler l'histoire de la France aux temps modernes. Les historiens démographes avaient réussi à produire 500 ou 600 monographies de communes, limitées souvent au XVIII[e] siècle. Les généalogistes sont en train de faire des dépouillements systématiques. Cela ouvre de très grandes perspectives, y compris pour la recherche médicale.

Aujourd'hui, mes collègues n'osent plus parler des généalogistes comme ils en parlaient dans les années soixante-dix. On ne les traite plus par le mépris. La généalogie a conquis sa place morale.

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAUDE LESPINEUX

LITTÉRATURE ET GÉNÉALOGIE

À la recherche du sang perdu

PAR PHILIPPE BACCOU

Jadis, les écrivains préféraient raconter les histoires des familles des autres, réelles ou inventées. Aujourd'hui, ils s'intéressent à l'histoire de leur propre famille. De cette mutation est né un genre littéraire nouveau.

Le souvenir d'illustres aïeux, l'histoire d'une tribu ou d'un clan, les querelles et vendettas familiales ont toujours été de puissants ressorts de la création littéraire. Dès l'aube de l'Antiquité, les épopées se sont construites autour de trames généalogiques. Le héros épique hérite des qualités de ses pères ; il appartient à un réseau familial qui, selon les cas, l'appuie, le rejette ou s'entre-déchire à son propos ; d'autres lignages tour à tour s'allieront à lui, le combattront, le trahiront. Les personnages de l'*Iliade* se définissent à la fois par un nom et par une filiation : Achille le Peléide, Agamemnon l'Atride, Ulysse fils de Laërte. Ils savent, quand l'occasion s'en présente, réciter la généalogie de leur race. Au VIe livre de l'*Énéide* de Virgile, Énée, descendu aux enfers, voit son père Anchise lui montrer la longue cohorte de ses descendants d'où sortiront les fondateurs de Rome.

« Un noble nom ne meurt jamais »

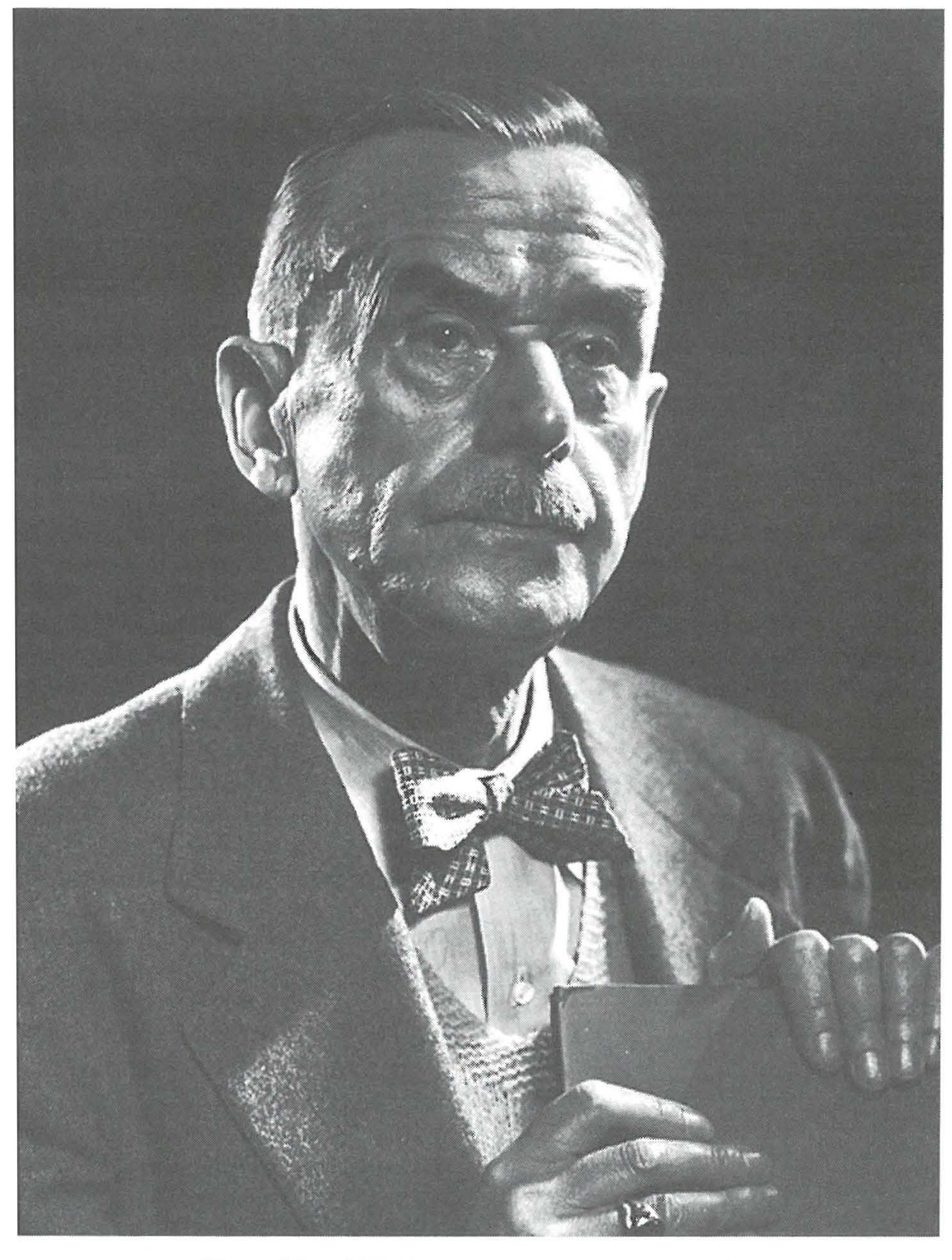
La tradition de l'épopée familiale va imprégner tout le Moyen Âge européen en produisant de multiples chefs-d'œuvre. Dans les chansons de geste et les sagas nordiques, les généalogies perdent peu à peu leur côté fabuleux. Sans se conformer tout à fait encore à la vérité historique, elles gardent le souvenir de personnages, de familles ayant existé et dont on retrouve par ailleurs la trace dans des documents authentiques. Le Roland de la *Chanson* n'a pas été le « neveu » de Charlemagne, ni le beau-fils du traître Ganelon ; mais ces noms sont attestés dans des textes contemporains du désastre de Roncevaux, et ont sans doute fait partie de l'entourage immédiat de l'empereur. Les héros des *Nibelungen* ont quelque ressemblance avec la dynastie des rois burgondes aux Ve et VIe siècles. La *Geste de Guillaume d'Orange*, fils d'Aymeri de Narbonne, s'inspire des exploits d'une famille bien réelle : celle des Guillaume et des Bernard, ducs de Toulouse, marquis de Septimanie (notre Languedoc-Roussillon actuel), puis ducs d'Aquitaine et comtes d'Auvergne, lointains cousins des empereurs carolingiens. *Raoul de Cambrai* fut un comte de Valois et d'Amiens, membre d'un lignage dont les démêlés avec la famille de Vermandois, vers l'an 930, ont alimenté les chroniques du temps.



JL CHARMET

Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon (1675-1755). Eloigné de la Cour après la mort du Régent (1723) qui était son ami, il se consacra dès lors à la rédaction de ses « Mémoires ».

Les cycles épiques castillans du Moyen Âge – le *Cid*, les *Comtes de Castille* – abondent en précisions généalogiques qui correspondent, dans leurs grandes lignes, à des parentés historiquement attestées : le Cid Campéador s'est bien appelé Rodrigue, a bien eu pour père un Diego, a vraiment épousé une Chimène ; l'une de ses filles s'est bien unie à un infant de Navarre, devenant ainsi l'ancêtre de nombreux rois. Mais c'est sans doute la littérature du nord de l'Europe qui aura fait des généalogies l'usage le plus exemplaire. Les sagas islandaises, composées à partir du XIIe siècle, ont utilisé comme matériau principal des récits familiaux et des listes d'ascendants



Thomas Mann (1875-1955), auteur des Buddenbrook **(1901).**

ısque-là transmis par la seule mémoire de énérations de conteurs. Tout un peuple d'une ingtaine de milliers d'âmes, issu de quelques entaines de colons venus s'établir en Islande ntre 870 et 930 et qui tenaient le clan familal, l'*aett*, pour quelque chose de sacré, evint à la fois historien, écrivain et conservaeur d'un trésor collectif : le souvenir de ses rigines. Cette sauvegarde des noms et des liations est la tâche première que se sont xés les livres de colonisation, littéralement « vres de la prise des terres » (islandais *ndnámabok*) : *« Les fils de Bolli et de udrún furent Thorleikr, Höskuldr, Surtr et olli ; et leurs filles, Herdís et Thorgerdr. hórdr fils d'Ingunn avait été le premier mari Gudrún et leurs enfants étaient Thórdr le at et Arnkatla... »* De telles énumérations, dans leur sécheresse, auraient vite lassé. Tout l'art de la saga consiste à y joindre des anecdotes, dialogues, détails biographiques et topographiques vrais ou fictifs, merveilleux ou terre-à-terre, écrits dans le style froid, limpide et nerveux de la narration objective. Ce souci d'authenticité n'est pas un faux-semblant. Sauf exception, les auteurs des sagas n'ont pas créé des œuvres de pure imagination comme le fera, en plein XXe siècle, J.R.R. Tolkien avec son célèbre *Seigneur des anneaux*. Leurs textes ont valeur de documents historiques, utilisables au même titre et avec les mêmes précautions que les chroniques et annales de l'époque, qu'ils corroborent souvent : le Viking Rollon, fondateur du duché de Normandie, a très probablement été le même homme que Hrólfr le marcheur, fils du *jarl* Rögnvaldr, mentionné tant par le *Landnámabok* islandais que par la saga des îles Orcades.

À partir de la Renaissance, l'histoire des familles se dégage plus nettement de la légende. Elle acquiert son autonomie, devient affaire de spécialistes. Mais elle demeure aussi l'un des passe-temps favoris de cette petite frange de la population – l'aristocratie, le patriciat urbain – qui dispose à la fois du savoir, du loisir et de l'argent nécessaires pour s'adonner au culte des ancêtres. Cette élite consigne volontiers la mémoire des événements familiaux dans de petits *livres de raison*, œuvres à usage privé que se transmettent, en les enrichissant, les générations successives. Nombre d'écrivains du Grand Siècle, parmi lesquels le cardinal de Retz, Mme de La Fayette, la marquise de Sévigné et son cousin Bussy-Rabutin, ont été férus de généalogie. Et Boileau lui-même, si prompt à railler le *« vain amas d'inutile gloire »* de ceux qui se flattaient de leurs origines, finira par s'inventer une noblesse en produisant de faux titres que seules de hautes protections permirent de valider.

Saint-Simon généalogiste

Cette passion si communément répandue va, pendant trente ans, guider la construction de l'un des plus imposants monuments de la littérature française : les *Mémoires* de Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon. Possesseur d'une vaste bibliothèque généalogique, Saint-Simon a lu et relu les travaux du Père Anselme sur les familles des pairs de France et des grands officiers de la Couronne, étudié les œuvres des Du Chesne, Baluze, Guichenon, La Roque, Lobineau, Imhoff, de Vic et Vaissette sur les anciennes noblesses française et étrangères. Il n'a cessé de fréquenter les meilleurs historiens de son temps, de recueillir confidences et anecdotes sur les familles, en vue d'exercer son esprit critique au sujet de leurs prétentions nobiliaires. Conçu dès la jeunesse du duc, repris en 1723 à la faveur d'une retraite volontaire, le projet des *Mémoires* se limitait d'abord aux recherches personnelles d'un généalogiste amateur mais grossit peu à peu aux dimensions du livre de raison d'une aristocratie tout entière, sans que cette énorme masse de papier fût jamais destinée, semble-t-il, à autre chose qu'au plaisir privé de son auteur, et peut-être aussi à l'information de quelque historien futur. Saint-Simon n'avait voulu que témoigner pour lui-même. La posté-

rité, qui sacre et détrône les écrivains, en aura décidé autrement.

L'œuvre de Saint-Simon est marquée par une hantise : celle du déclin de l'aristocratie par le jeu des mésalliances, qui la mettent en contact avec la *« lie du peuple »*, et par la promotion indue des bâtards. Ce thème de la décadence des familles réapparaîtra ensuite fréquemment dans la littérature. Edgar Poe mettra en scène l'horrible fin des jumeaux Roderick et Madeline Usher, ultimes rejetons d'une lignée inféconde. L'auteur de *L'Essai sur l'inégalité des races humaines*, Arthur de Gobineau, lui-même passionné par sa propre histoire familiale au point de s'inventer un ancêtre mythique, le pirate norvégien Ottar Jarl, décrira dans l'un de ses romans, *Les Pléiades*, la solitude des *« fils de rois »*, survivants de souches humaines supérieures condamnées à s'abâtardir. Émile Zola, dans les *Rougon-Macquart*, utilisera le roman généalogique comme illustration des théories de l'hérédité. Par une inexorable loi du sang, les tares des pères se transmettent à leur descendance : ainsi chez les Macquart, issus d'un braconnier ivrogne, sévissent l'alcoolisme, la misère physique et l'instabilité mentale. *« Certes oui, les races dégénèrent »*, constate le docteur Pascal Rougon, porte-parole de Zola, en contemplant l'arbre généalogique de la famille, *« il y a là un véritable épuisement, une rapide déchéance, comme si les nôtres, dans leur fureur de jouissance, dans la satisfaction gloutonne de leurs appétits, avaient brûlé trop vite »*. Mais un espoir demeure, car *« les familles sont l'éternel devenir »* : elles peuvent, à chaque génération, reconstituer leurs forces par l'apport d'un *« sang nouveau»*.

Le spectre de la décadence

Chez Thomas Mann, le roman de la décadence familiale s'appuie sur des éléments autobiographiques. En 1901, le jeune écrivain publie *Les Buddenbrook*, symboliquement sous-titré *Verfall einer Familie* (le déclin d'une famille). Les Mann, comme les Buddenbrook, furent de père en fils négociants en grains à Lübeck, bourgeois et austères protestants. En 1891, à la mort du père de Thomas Mann, l'entreprise dut être liquidée et la famille subit un brusque déclassement social, marquant profondément l'adolescent. Johann Buddenbrook l'ancien, fondateur de la dynastie, autoritaire et sûr de lui-même, reproduit la


LOUIS MONIER

Marguerite de Crayencour (1903-1987), dont Yourcenar est l'anagramme.

figure de l'arrière-grand-père Mann. Après lui décline d'une génération à l'autre la vitalité du clan jusqu'à Johann dit « Hanno » Buddenbrook, garçon maladif mort à 15 ans, dernier de sa lignée, qui héritera, comme Thomas Mann, les goûts musicaux et la sensibilité artistique de sa mère.

Mann, comme Zola, a transfiguré par l'écriture les thèses psycho-biologiques de son temps. Mais il existe une différence de taille entre les deux hommes : le second traite la généalogie comme un pur exercice de fiction ; le premier lui donne, sous une forme à peine travestie, la dimension d'une remémoration personnelle. Cette irruption du moi va imprégner de plus en plus le récit familial au cours du XXe siècle, donnant naissance à un genre littéraire nouveau. Ce qui préoccupe l'écrivain n'est plus la famille des autres, réelle ou inventée, mais la sienne propre : l'enquête généalogique devient par là une quête de soi-même.

Lorsque, en 1941, Georges Simenon entreprend de rédiger l'histoire de sa lignée, il n'est pas encore devenu naturel de le faire à la première personne. Sur le conseil de Gide – l'homme du *« Familles, je vous hais »* –, le créateur de Maigret laissera inachevé son livre de souvenirs et utilisera pour parler de ses proches le masque transparent d'un roman, *Pedigree*. Trente ans plus tard, le journaliste Olivier Todd emploiera le même procédé dans *L'Année du crabe* (1972), et encore tout récemment dans *La Sanglière* (1992). Le narrateur, Christopher Ross, c'est-à-dire à peu de chose près Todd lui-même, est le rejeton d'une bien curieuse famille. La grand-mère maternelle, Margaret Dorothy dite Mardy – « la Sanglière » –, rédactrice en chef du magazine *Vogue* en Angleterre, fut lesbienne mais eut cependant une fille naturelle qu'elle reconnut peu avant sa mort, après lui avoir fait croire pendant des dizaines d'années qu'elle était sa « nièce ». Le père, Julius, un architecte juif austro-hongrois, a disparu avant la naissance du petit Christopher. A plus de 40 ans, ce dernier partira à sa recherche ; en 1972 – l'« année du crabe » – il finira par renouer le lien familial rompu. Roman aussi, la saga des Plessis-Vaudreuil, *Au plaisir de Dieu* (1974), vraie-fausse généalogie où Jean d'Ormesson s'amuse à brouiller les pistes, mêlant astucieusement à l'histoire de ses propres aïeux des allusions aux grands noms de l'aristocratie française et étrangère (l'ancêtre Éléazar : les Sabran, le grand-père Sosthène : les La Rochefoucauld ; les Sayn-Wittgenstein : les Krupp...) et des inventions de son cru puisées dans le stock de sa culture normalienne.

Souvenirs véridiques et histoires imaginaires

Mais voici que les dernières pudeurs tombent. Alors que paraît s'épuiser la veine classique du roman-fiction, l'histoire « vraie », la biographie, sérieuse ou romancée, gagnent de plus en plus de lecteurs. Pris de passion pour leur famille, des historiens amateurs et professionnels cherchent et publient à tour de bras : l'Auvergnate Claude Grimmer tire de ses ancêtres Fontanges, bâtards nobles, la matière de travaux universitaires ; le Breton Louis Elégoët, dans *Ancêtres et terroirs* (1990), reconstitue patiemment la vie quotidienne de onze générations de paysans léonards, ses propres ascendants ; l'Angoumoisin Gabriel Delâge élargit ses recherches généalogiques à l'histoire sociale de sa province. Et les gens de lettres, à leur tour, chantent la mémoire de leurs pères. Après Marcel Pagnol, Jean de La Varende, Pierre Jakez Hélias, sont venus Jean Freustié (*Les Proches*), Solange Fasquelle, née La Rochefoucauld (*Les La Rochefoucauld, une famille dans l'histoire de France*), Michelle Maurois, fille d'André (*L'Encre dans le sang*), Frédérique Hébrard (*Félix, fils de Pauline*), Pierre Bergounioux (*La Toussaint*), Jean

LA MÉMOIRE DES FAMILLES

Que de lettres et de documents ont été conservés dans le grenier de vieilles maisons comme Steinort ! Parfois les papiers dorment cent ans et plus dans des caisses. Les enfants de celui qui vient de mourir ne s'y intéressent généralement pas : *« Que pourrait-il y avoir d'intéressant dans les lettres de l'oncle X ou de la tante Y ? »* Mais, trois générations plus tard, quand ces « papiers sans importance » sont devenus de l'histoire, il se trouve souvent un arrière-petit-fils pour s'y plonger avec enthousiasme, ou pour faire appel à un spécialiste. Toutefois ce matériel ne se conserve que dans les maisons qui sont restées, des générations durant, dans la même famille.

La mère de l'oncle Carol, que j'ai évoqué plus haut, Anna, née comtesse Hahn, était engagée dans toutes sortes d'actions sociales, et s'intéressait aussi à l'histoire. Un jour elle découvrit au grenier le journal du petit-fils d'Ahasverus rédigé en français. Il s'appelait Ernst Ahasverus et avait été pendant trente ans gentilhomme de la Chambre de la reine Elisabeth-Christine, épouse de Frédéric le Grand. Ces Mémoires critiques extrêmement divertissants nous donnent bien des renseignements sur la cour de Prusse à cette époque.

L'arrière-petit-fils d'Ahasverus Lehndorff mort en 1688 s'appelait Carl. Carl Lehndorff, dont la sœur se maria avec mon arrière-grand-père August Philipp Dönhoff, se distingua à maintes reprises dans les guerres contre Napoléon. C'était un partisan du général von Yorck. En décembre 1812, sur des chemins enneigés, il parcourut à cheval en une journée les cent kilomètres qui séparent Gumbinnen de Tauroggen pour apporter à Yorck la nouvelle que les États provinciaux se prononçaient pour la rupture de l'alliance avec Napoléon (convention de Tauroggen). A la suite de ces événements, il leva aussi un régiment de cavalerie, financé presque exclusivement par les Etats provinciaux prussiens, qui se fit tout particulièrement remarquer dans les guerres de libération de 1813 et 1814.

COMTESSE MARION DÖNHOFF
***Une Enfance en Prusse orientale*, Albin-Michel 1990.**

Née en 1909 en Prusse orientale, la jeune comtesse Dönhoff y administrait le domaine familial. En 1945, elle gagna à cheval la Basse-Saxe pour échapper à l'avance des troupes soviétiques. Bientôt, elle arrivait à Hambourg où elle créa avec Gerd Brucerius le journal *Die Zeit*.

Rouaud (*Les Champs d'honneur, Des hommes illustres*)…

Beaucoup de ces ouvrages, utilisant surtout la tradition orale, ne remontent guère au-delà d'une ou deux générations. D'autres ont été plus ambitieux. Chez Alex Haley, chez Marek Halter, Jean Delay ou Marguerite Yourcenar, l'autobiographie familiale s'enracine dans la profondeur des siècles. Ces imposantes fresques généalogiques sont, il est vrai, d'une qualité très inégale. *Racines*, du journaliste noir américain Alex Haley, fut l'un des plus gros succès médiatiques de l'après-guerre. L'ouvrage, qui eut le mérite d'inciter toute une nation d'immigrants à retrouver ses origines, se présente comme l'histoire véridique, fondée sur la mémoire orale et sur les documents d'archives, de la famille paternelle de l'auteur depuis un certain Kounta Kinté, arraché en 1767 de son village de Gambie par les marchands d'esclaves. On sait aujourd'hui que Haley alimenta son récit en plagiant au moins deux œuvres romanesques antérieures, dont le célèbre *Jubilee* de Margaret Walker, et que l'épopée de son premier ancêtre est dépourvue de toute valeur historique. Même ambiguïté en ce qui concerne *La Mémoire d'Abraham*, de Marek Halter (1983). Ce livre, dédié à *« Salomon Halter, mon père, imprimeur, fils d'imprimeur, petit-fils d'imprimeur et ainsi depuis des générations »*, serait le fruit de longues recherches généalogiques de l'écrivain, lequel, avec l'aide d'un précieux carnet transmis de père en fils, aurait reconstitué sur vingt siècles l'histoire de sa famille. Bien plus qu'une œuvre historique, c'est en réalité un roman-feuilleton rempli de récits et de dialogues invérifiables auxquels se mêlent sans doute, pour la période récente, des éléments plus authentiques, sans qu'on puisse bien distinguer le vrai du faux.

Faire de la généalogie une œuvre d'art

À l'opposé, prédomine chez Delay et Yourcenar un évident souci d'exactitude historique. Au soir de sa vie, le grand médecin et homme de plume que fut Jean Delay décida de chercher à résoudre une énigme familiale : les origines de son arrière-grand-père maternel, Charles Devaux, et de la grand-mère de celui-ci, née de Gramont. De cette enquête qui plongea l'académicien, pendant de longs mois, dans l'océan des archives parisiennes – minutes notariales, rapports de police, mémoires et journaux du XVIe au XIXe siècles –, sortiront entre 1979 et 1986 les quatre volumes d'*Avant Mémoire*. L'extrême scrupule historique de Jean Delay l'a conduit à multiplier les références, à citer, voire à reproduire ses sources. À la fois ouvrage scientifique et œuvre littéraire, *Avant Mémoire* accomplit ainsi le tour de force d'intégrer à chaque page la destinée d'une famille dans l'histoire de son époque au cours d'un voyage de trois siècles où l'on découvre les mille et un métiers du vieux Paris, les ascensions bourgeoises du Grand Siècle, les libertinages de l'aristocratie des Lumières, les folies sanguinaires de la Terreur.

« L'être que j'appelle moi vint au monde un certain lundi 8 juin 1903, vers les huit heures du matin, à Bruxelles, et naissait d'un Français appartenant à une vieille famille du Nord, et d'une Belge dont les ascendants avaient été durant quelques siècles établis à Liége, puis s'étaient fixés dans le Hainaut. » Ainsi commence, dans le style distancié qu'affectionne Marguerite Yourcenar, la trilogie – malheureusement inachevée – qu'elle a consacrée à l'histoire des siens et à celle de ses jeunes années sous le titre général *Le Labyrinthe du monde*. Dans le premier tome, *Souvenirs pieux* (1974), le grand écrivain livre le récit de sa naissance et du drame de la mort de sa mère, décédée peu après l'accouchement ; évoque sa famille maternelle, les Cartier de Marchiennes ; se fait biographe de la vie romantique de son cousin, l'écrivain belge Octave Pirmez, et du frère de ce dernier, Rémo. *Archives du Nord* (1977) poursuit l'enquête en direction de la lignée paternelle, les Cleenewerck de Crayencour et de leurs alliés parmi lesquels on rencontre les deux épouses du peintre Rubens. À partir du milieu du XIXe siècle, les souvenirs familiaux et les photographies viendront compléter les documents écrits, enrichissant l'histoire de Michel-Charles et de son fils Michel, aïeul et père de l'académicienne. Marguerite Yourcenar s'est imposé un respect attentif, mais parfois critique de ces *« bribes de faits crus connus »* qu'elle a tirées des sources orales et des copieuses archives amassées par ses proches comme son demi-frère Michel ou le fils de celui-ci, Georges, généalogistes de la famille. En s'obligeant à *« se soutenir dans le passé grâce à cette corde raide qu'est l'histoire d'une famille »*, la vieille dame aura produit d'admirables pages d'anthologie : l'accouchement de Fernande, l'évocation de la plaine et des hommes du Nord, la catastrophe ferroviaire de 1842… Elle aura réussi, au-delà de toute attente, ce qui forme aujourd'hui le projet de tant d'écrivains : faire de la vie des siens une œuvre d'art.

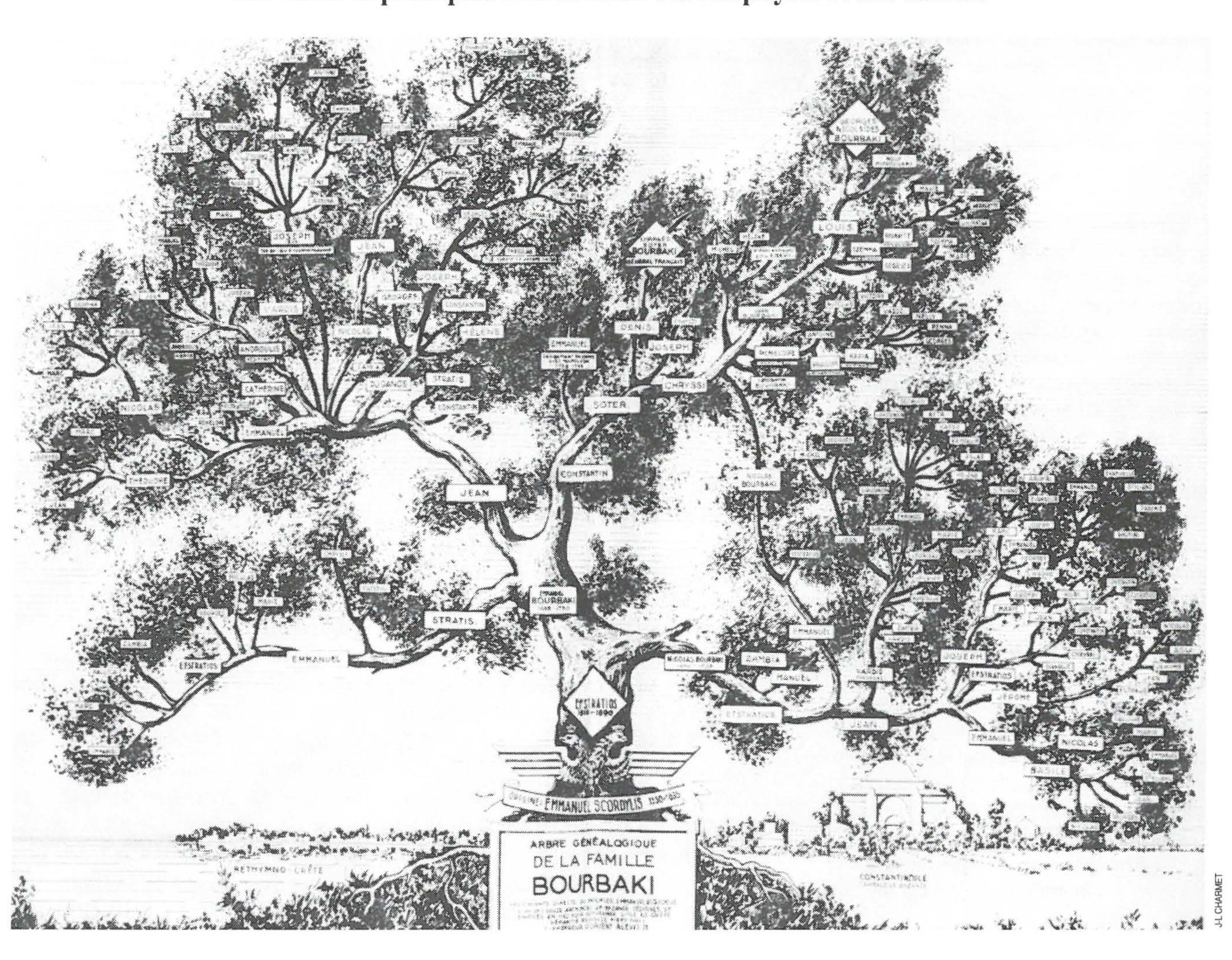
PHILIPPE BACCOU

MÉTHODE ET PATIENCE

Petit mémento du chasseur d'ancêtres

PAR PHILIPPE BACCOU

Ils n'étaient guère que quelques centaines il y a 40 ans… aujourd'hui, le nombre des Français qui se passionnent pour l'histoire de leur famille est estimé au bas mot à 60 000 personnes. Dix conseils pratiques à l'intention des néophytes et des autres.



J.-L. CHARMET

Chaque année, depuis 5 ans, les « mordus » de la généalogie ont accru leurs effectifs de plus de 7 %, ce qui représente un doublement en 10 ans. Ils forment la grande majorité des lecteurs dans les dépôts publics d'archives qui sont parfois débordés par leur affluence et doivent accroître la capacité de leurs salles de lecture pour éviter la congestion.

Mais les généalogistes français ne sont pas seulement des consommateurs insatiables de vieux papiers, qui risqueraient d'avoir vite fait de détruire nos anciennes archives par leurs manipulations répétées. Souvent , ce sont aussi de véritables historiens amateurs, des amoureux de nos racines, des conservateurs de mémoire. Le travail qu'ils fournissent pour mettre en fiches l'état civil et les registres paroissiaux est considérable : 5 à 6000 communes ou paroisses, soit 15 % du total, ont déjà été dépouillées, et au moins 4 millions d'actes saisis. A terme, l'ordinateur ouvre des perspectives colossales. Certains projets commencent à être mis en œuvre, comme celui d'une banque de données informatisée de l'état civil ancien (programme PAGI), développé sous la direction de Jean-Pierre Pélissier. De plus en plus, on voit des généalogistes bénévoles épauler les historiens : à l'université, autour de Jacques Dupâquier, pour l'enquête des « 3 000 familles » ; à la mairie de Paris en 1989, pour l'opération « Paris écrit son histoire »...

Aiguillonnées par les généalogistes, les collectivités locales françaises prennent conscience de la nécessité de préserver et de mettre en valeur leur patrimoine documentaire. Dans la région d'Étaples (Pas-de-Calais) a été créé un syndicat de communes à vocation généalogique. En Vendée, le conseil général subventionne la restauration des archives des communes de moins de 5 000 habitants. Dans le même département, la ville des Herbiers a mis sur ordinateur 20 000 actes antérieurs à 1802. Retrouver ses racines n'est plus seulement une passion individuelle ; cela devient l'effort de tout un pays à la recherche de sa mémoire collective.

Chacun peut sans difficulté devenir généalogiste amateur, et même historien de sa propre famille. Vous vous passionnerez bien vite pour votre enquête et vous irez de découverte en découverte. Pour cela, il faut de la méthode et de la patience. Sachez économiser votre temps, rendez utiles vos travaux en respectant les dix règles d'or du parfait chercheur.

1. Interroger les proches, les papiers de famille...

C'est le point de départ obligé de toute recherche. Questionnez avec courtoisie parents et grands-parents, oncles et tantes, cousins ou amis de la famille, enregistrez ou notez leurs propos, faites-les commenter leurs vieilles photos : demain, il sera peut-être trop tard pour recueillir leurs souvenirs. Faites un inventaire détaillé de vos archives familiales et récapitulez, pour chacun de vos ancêtres proches, toutes les informations (dates, lieux, professions...) qu'elles contiennent. Tout document – faire-part, agenda ou carnet de rendez-vous, livre de prix, papier à en-tête, facture, contrat, carte de visite – peut ouvrir une piste précieuse. Essayez de dater vos photos de famille. Examinez de près vos cartes postales anciennes : texte, signature, adresse du destinataire, date et lieu d'envoi, cachet de la poste. N'oubliez pas les livrets militaires de vos ancêtres, qui donneront leur signalement physique et, souvent, leurs lieux successifs de résidence : peut-être se sont-ils mariés à l'un de ces endroits ?

Si les noms des familles que vous étudiez ne sont pas trop répandus, vous pouvez repérer leurs porteurs par le Minitel et leur écrire : parfois, on ne vous répondra pas, mais vous retrouverez parfois aussi des cousins ignorés !

2. S'équiper

Pour commencer vos recherches, munissez-vous de quelques bons outils.

Les guides de base. Il en existe aujourd'hui un grand choix. On pourra par exemple utiliser :

– Le « Que sais-je ? » de Pierre Durye, *La Généalogie* (n° 917), très bon marché.

– *La Généalogie, histoire et pratique*, d'un très bon rapport qualité-prix, paru chez Larousse sous la direction de Joseph Valynseele (voir son article p. 55 sur les grandes familles sous la République).

– Plus cher, mais très complet, le livre de Léo Jouniaux, *Généalogie : pratique, méthode, recherche* (Arthaud, 1991).

– Ou encore : *A la recherche de vos ancêtres*, de Yann Grandeau (Stock, nouvelle édition 1993), le *Guide de la généalogie*, de Gilles Henry (1990), *Comment retrouver vos origines ?*, de Jean-Louis Beaucarnot...

Les Archives de France éditent aussi des manuels très bien faits pour les généalogistes, comme le *Guide des recherches sur l'histoire des familles*, de Gildas Bernard, ou les guides spécialisés sur les familles protestantes (XVI[e] siècle-1792) et les familles juives (XVI[e] siècle-1815).

Les outils d'une recherche locale. Vous aurez assez vite repéré quelques départements où ont vécu vos ancêtres. Pour mieux vous orienter, achetez des cartes de vos régions d'origine. Celles de l'IGN, au 100 000[e] (série verte), feront souvent l'affaire ; plus précise, la

LES MORMONS ET LA GÉNÉALOGIE

Pour des raisons religieuses, les membres de l'Église de Jésus-Christ des Saints des derniers jours (plus connus sous le nom de mormons, ils sont environ 9 millions dans le monde) ont entrepris de gigantesques recherches généalogiques. Plus de 100 opérateurs microfilment systématiquement les registres de naissances, baptêmes, mariages, décès et bien d'autres documents dans une cinquantaine de pays.

Microfilms, microfiches, livres et généalogies des mormons représentent plus de deux millions de documents, contenant 2 milliards de noms, conservés dans l'immense bibliothèque généalogique de l'église à Salt Lake City (Utah). Chaque année depuis trois ans, un voyage d'une centaine de Français est organisé dans ce centre mondial des chercheurs d'ancêtres.

En France, le microfilmage de l'état civil et des registres paroissiaux concerne aujourd'hui une cinquantaine de départements, dont certains sont d'ores et déjà entièrement couverts. Les mormons mettent à disposition du public le fruit de leurs recherches dans des centres de consultations locaux. Il y en a une dizaine en France où l'on peut examiner le catalogue des documents de tous pays détenus par les mormons, faire venir des microfilms des Etats-Unis et les consulter (coût : 30 F par bobine pour une location de 3 mois).

Contact pour la région parisienne : Église de Jésus-Christ des Saints des derniers jours, centre généalogique ; 1, rue des Mérites, Cité artisanale Francis Combe 95000 Cergy ; responsable : Mme Keime. tél : 34 24 85 38.

LES FAMILLES FRANÇAISES D'OUTRE-MER : ORIENTATIONS POUR LA RECHERCHE

1. Les archives

• Centre des Archives d'outre-Mer (CAOM), 29, chemin du Moulin Detesta, 13 090 Aix-en-Provence.

• Service central de l'état civil du ministère des Affaires étrangères, 5, boulevard Louis-Barthou, 44035 Nantes Cédex. Détient l'état civil des Français d'Algérie (depuis l'origine), du Maroc, de Tunisie et des autres anciens territoires français (registres de moins de 100 ans).

• Centre des archives diplomatiques de Nantes, 17, rue du Casterneau, 44036 Nantes Cédex. Détient l'état civil des consulats, et de nombreux dossiers de Français à l'étranger.

• Section de généalogie des Archives nationales du Québec, 1180, rue Berthelot, Québec, Québec G 1 R 3 G 3 (Canada).

2. Les associations

• Association généalogique de l'Afrique du Nord, Maison de la vie associative, place Romée de Villeneuve, Encagnane, 13090 Aix-en-Provence.

• Généalogie et histoire de la Caraïbe, 12, avenue Charles de Gaulle, pavillon 23, 78230 Le Pecq.

• Centre de généalogie et d'histoire des Isles d'Amérique, 30, rue Boissière 75 016 Paris.

• Racines et rameaux français d'Acadie, BP 103, 33020 Bordeaux Cedex (pour les familles acadiennes établies en France)

• Société de généalogie du Québec, Case Postale 2234, Québec, Québec G1K 7N8 (Canada).

3. Bibliographie (ouvrages disponibles à la Bibliothèque du Centre Pompidou)

• L. J. Camille Ricquebourg, *Dictionnaire généalogique des familles de l'île Bourbon* 1665-1810 , Imprimerie de la Manutention, Mayenne, 1983, 3 volumes (sur l'île de la Réunion).

• Michel Gaudart, *Généalogie des familles de l'Inde française* (1976).

• Lucien-Jean Bord, Michel Gaudart de Soulages, *Dictionnaire généalogique des familles de l'Inde française* (1984, diffusion DPF, Chiré-en-Montreuil, 86190 Vouillé).

• René Jetté, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec, des origines à 1730* (1983, Presses de l'Université de Montréal).

série bleue au 25 000e indique la plupart des lieux-dits, fermes, etc. Ayez à votre disposition une carte format A4 du département, donnant les noms de toutes les communes. Documentez-vous dans une bibliothèque sur les limites des anciennes provinces et circonscriptions administratives – diocèses, parlements, bailliages, sénéchaussées... – de la région qui vous intéresse. Vous pouvez aussi vous procurer le guide des Archives du département : il vous renseignera sur les sources et documents disponibles.

3. Organiser ses visites et recherches

À mesure que progressera votre enquête, vous aurez à prospecter des dépôts d'archives. Prenez garde ! Mal préparées ou mal conduites, ces visites peuvent être très décevantes : le temps passé sur place est une denrée trop rare pour être gaspillée.

Vérifiez que le service sera bien ouvert au jour et à l'heure où vous vous y rendrez. Soyez là dès l'ouverture pour être sûr d'avoir une place. Planifiez votre travail : l'idéal est d'avoir préparé à l'avance la demande des documents que vous allez consulter. Lorsque vous découvrez un nouveau dépôt d'archives, prévoyez de passer d'abord du temps à vous faire expliquer son fonctionnement. Ne commandez pas un document ou une liasse au hasard, mais seulement si vous avez une bonne raison d'y trouver les renseignements recherchés. Aidez-vous des *inventaires sommaires* et des *répertoires* mis à votre disposition. Avant de consulter les liasses elles-mêmes, utilisez, si elles existent, les *tables alphabétiques* des noms des personnes concernées : vous y repérerez plus facilement les actes que vous recherchez.

Sachez enfin que la photocopie fait gagner un temps précieux : si un document vous intéresse, vous pourrez à loisir l'examiner et le déchiffrer chez vous – et vous serez sûr de ne perdre aucune information utile.

4. Exploiter à fond l'état civil

Les registres communaux d'état civil depuis 1793, les registres paroissiaux auparavant sont les sources à utiliser en premier lieu pour constituer l'ossature de votre généalogie.

Pour l'**état civil**, sachez que seuls les registres d'actes de plus de cent ans d'âge sont librement communicables au public. Pour les années postérieures à 1893, vous avez cependant le droit d'obtenir des *extraits* d'actes de naissance et de mariage (sans indication de la filiation) et des *copies intégrales* d'actes de décès (indiquant la filiation et l'état matrimonial du défunt). Si vous avez des dates suffisamment précises, vous pouvez demander des photocopies de ces actes par écrit aux mairies. Sinon, il faudra vous rendre sur place en demandant d'abord à éplucher les tables alphabétiques décennales. Tables et registres existent en général en deux exemplaires : l'un à la mairie, l'autre aux Archives départementales.

Les **registres paroissiaux catholiques** tenaient lieu d'état civil sous l'Ancien Régime. Depuis 1667, ils devaient être établis en double exemplaire, l'un demeurant dans la paroisse, l'autre déposé au greffe du bailliage ou de la sénéchaussée ; mais jusqu'en 1736, cette formalité n'a pas toujours été observée. La collection de la paroisse, la plus complète, est conservée soit dans la commune, soit aux Archives départementales où l'on trouve aussi la collection du greffe. Sauf exception, les registres commencent au moins en 1737 et remontent souvent jusque vers 1670. Trop manipulés, les plus anciens d'entre eux sont fréquemment devenus incommunicables. Heureusement, de plus en plus nombreuses sont les paroisses dont les registres ont été microfilmés : renseignez-vous auprès des Archives départementales, car vous pourrez demander le prêt des bobines pour les consulter aux archives de votre propre département, et parfois en acheter une copie.

5. Diversifier ses sources

État civil et registres paroissiaux ne suffisent pas pour constituer une généalogie. Lorsque les ancêtres ont beaucoup bougé, ces deux sources ne permettent pas toujours à elles seules de « remonter » les filiations.

Au XVIIe siècle et avant, les registres manquent ou deviennent très lacunaires. Et les actes donnent peu d'informations sur la vie quotidienne et les activités de nos ancêtres.

Pour aller plus loin, vous aurez donc à consulter :

– Les listes nominatives des **recensements,** communicables aux Archives départementales ou dans les mairies si elles ont plus de 120 ans : tous les cinq ans au XIXe siècle, chacun de vos ancêtres y figure en compagnie des membres de sa famille, avec son âge, sa profes-

ion, son adresse, souvent son lieu de naissan-
:e.

– Pour les hommes : les **listes électorales**, ibrement consultables quelle que soit leur late, et les **listes annuelles du recensement** les jeunes gens pour le service militaire (qui ndiquent notamment leur signalement).

– Les archives des **notaires**, de plus en ›lus souvent déposées aux Archives départenentales : elles restent de loin la source la ›lus importante lorsque les registres paroisiaux ou, comme à Paris, l'état civil lui-même 'iennent à manquer. Recherchez en priorité les :ontrats de mariage et les inventaires après lécès, véritables mines de renseignements, ›uis les testaments, partages, transactions. On .llait jadis « devant le notaire » bien plus sou'ent qu'aujourd'hui : vous trouverez dans ces ninutes d'étonnantes « tranches de vie » – une ›agarre entre voisins, la description d'un intéieur paysan, la mésentente conjugale d'un :ouple de hobereaux... Pour les minutes non léposées aux Archives, il faut s'adresser à la :hambre départementale des notaires, qui ournira le nom du successeur actuel du notaie dont on recherche un acte.

– Les archives de **l'enregistrement**, l'emploi plus difficile : pour l'Ancien Régine, les registres des *insinuations* et du *contrôe des actes*, depuis la fin du XVIIe siècle, lonnent des résumés parfois bien utiles orsque les minutes notariales ont disparu.

– Les **archives judiciaires**, encore peu :xploitées, mais où vous aurez parfois la sur›rise de découvrir les querelles, les frasques et :s tourments de quelques-uns de vos ancêtres.

6. Dépouiller les textes anciens

On peut, sans préparation, s'habituer peu à ›eu à lire les vieux grimoires. Mais il vaut nieux s'entraîner auparavant ! Des cours de ›aléographie (science des écritures anciennes) ont organisés par beaucoup d'associations et :e dépôts d'archives. Procurez-vous aussi un nanuel, par exemple :

– *Lire l'écriture ancienne*, publié par la ;ociété généalogique de l'Eglise de Jésus-:hrist des Saints des derniers jours (les mornons), pratique et pédagogique.

– *Les Écritures anciennes (XVIe-'VIIIe siècles)*, brochure très bon marché édi:e par les Archives départementales de l'Ain.

– Ou, plus universitaire et très complet, *ire le français d'hier*, de G. Audisio et I. ;onnot-Rambaud (A. Colin, 1991).

Certains documents ne valent pas la peine d'être photocopiés, ou ne peuvent tout simplement plus l'être, comme les registres paroissiaux. Il vous faudra donc noter avec soin les moindres renseignements, y compris les noms, liens de parenté, lieux d'origine et qualités des parrains, marraines, témoins... Respectez, à la lettre près, les orthographes des noms, prénoms, lieux que vous lisez et ne soyez pas surpris de constater de grandes variations : on écrivait souvent, dans le temps, comme on parlait. Indiquez si les intéressés ont signé ou non et, si c'est le cas, reproduisez sommairement leur paraphe ou leur signature : vous identifierez avec certitude l'individu dont il s'agit et vous pourrez le retrouver présent dans d'autres actes.

N'omettez pas, enfin – c'est capital – de mentionner chaque fois la source de ce que vous allez noter : nom du dépôt d'archives ou de la bibliothèque, cote, date et nature du document analysé. Vous pourrez ainsi le retrouver sans problème.

7. Classer ses découvertes

Voici que s'accumulent chez vous les documents. Après avoir glané, il va vous falloir mettre tout cela en ordre. N'attendez pas d'être noyé sous les papiers pour organiser votre classement.

Pour les ascendants, la méthode dite Sosa-Stradonitz, universellement adoptée, consiste à vous attribuer à vous-même le n° 1, à votre père le n° 2, à votre mère le n° 3, à vos grands-parents paternels le 4 et le 5, maternels le 6 et le 7, et ainsi de suite. À ce rythme-là, vous avez théoriquement un bon millier d'ancêtres au début du XVIIIe siècle, 250 000 vers l'an 1500 et plus d'un milliard autour de 1200, bien plus que la population mondiale de l'époque ! Certains ascendants vont donc nécessairement se retrouver un grand nombre de fois dans vos quartiers : c'est ce qu'on appelle l'*implexe des ancêtres*.

Une règle de classement simple consiste à créer un dossier par couple d'ancêtres, marqué de leurs numéros Sosa-Stradonitz, dans lequel on rangera tous les documents qui les concernent. Ces dossiers peuvent ensuite être regroupés par région d'origine.

Les généalogies descendantes sont plus malaisées à numéroter, et aucune norme ne s'impose. Là encore, il est naturel pour classer les documents d'ouvrir un dossier par famille et non par individu : chaque descendant y sera accompagné de son ou ses conjoints, et on lui rattachera ceux de ses enfants qui n'ont pas eu de postérité.

8. S'informatiser

De plus en plus de généalogistes s'aident de l'informatique. Si vous avez un ordinateur personnel, vous pouvez créer vos propres fichiers et tableaux à l'aide d'un progiciel courant. Mais vous vous faciliterez la tâche en adoptant l'un des nombreux logiciels généalo-

QUELQUES POINTS DE REPÈRE UTILES

La Fédération française de généalogie (FFG, BP 63 75621 Paris Cédex 06) regroupe la plupart des associations et organise tous les deux ans un congrès national (prochain congrès en 1995 à Besançon) ; possède un serveur Minitel : 3615 GENEFEDE ; édite une collection de microfiches de livres de généalogie.

Librairies - éditeurs spécialisés :

– Christian (5, rue Alphonse Baudin, BP 99 75522 Paris Cédex 11) pour les livres modernes ; édite un catalogue annuel.

– Librairie Saffroy (4, rue Clément 75006 Paris) pour les livres anciens et d'occasion.

– Sedopols (76, avenue Paul-Doumer 75016 Paris).

Bibliothèques spécialisées :

– La Bibliothèque généalogique (3, rue de Turbigo, 75001 Paris) renferme des ouvrages imprimés, des dossiers et brochures sur de nombreuses familles, des collections complètes des périodiques des cercles généalogiques, une collection de 250 000 faire-part, des dépouillements de registres paroissiaux... Carte de lecteur : 220 F pour un an.

– La Bibliothèque du Centre Pompidou comporte un gros rayon de livres généalogiques, avec la plupart des ouvrages usuels et quelques revues.

Serveur Minitel

Sur 3615 GENEAL, on trouve : des informations de la FFG ; des fichiers de patronymes ; des tableaux de quartiers ; un guide généalogique ; des services de petites annonces et de messages.



Quand Astérix (en Corse) fait de la recherche généalogique.

giques spécialisés. Ils se répartissent en deux grandes familles.

Logiciels d'aide à la gestion d'une généalogie personnelle.

Sur les PC et compatibles, on trouve notamment :

– Les logiciels américains PAF (*Personal Ancestral File*), logiciel des mormons et Roots III (distribué par Informatique, généalogie et histoire, 8, rue Châtelain de Coucy, 78540 Vernouillet).

– De bons logiciels en français, comme Généatique II, l'un des plus répandus (CDIP, 1 bis, rue du Haut-Tertre, 95550 Bessancourt), Griot Alternative (I. et T. Pertuy, 28 avenue France-Lanord 54600 Villers-lès-Nancy), GAO Perso (Gilles Mesnil, 223 rue des Pyrénées, 75020 Paris), Win Genealogic (Toussaint Roze, 32, rue Georges Morel, 49070 Beaucouzé), Basgen et Basdes (J.-M. Bourrez, 11, allée des Fausses-Reposes, 92370 Chaville)…

Sur Macintosh, on pourra choisir entre Hyperfamily, le plus ancien, très complet (diffusé par les éditions Christian à Paris), Généalogos (Pré Presse Packaging, 13, rue Marcel Bourdarias 93400 Saint-Ouen), Heredis (BSD Concept, 12, rue Godefroy, 69006 Lyon), Trajectoires familiales (Hyperware, 23, rue de Bagnolet 75020 Paris).

Logiciels d'aide à la saisie de données. Ils concernent surtout la saisie des actes d'état civil et des registres paroissiaux : Générel (édité par le CDIP), GAO Actes (même éditeur que GAO Perso), Généa III (qui permet aussi de sortir arbres et fiches de famille ; diffusé par Logiciels et Médias, 125, rue de Saussure, 75017 Paris). Pour les actes notariés, on ne trouve actuellement que Gesano, disponible sur PC et compatibles (édité, comme Générel, par le CDIP).

Sachez enfin que pour faciliter les échanges de données entre utilisateurs, de plus en plus de logiciels adoptent la norme internationale Gedcom, développée à l'origine par les généalogistes mormons.

9. Coopérer

On progresse bien plus vite en généalogie si l'on échange des informations avec d'autres, au lieu de travailler seul. Adhérez donc à quelques-unes des multiples associations de chercheurs qui couvrent tout le territoire. Parmi les plus importantes, citons : les Centres généalogiques du Languedoc (18, rue de la Tannerie 31400 Toulouse), de l'Ouest (26, rue Léon-Jamin 44000 Nantes), de Rhône-Alpes (7, rue Major-Martin, 69000 Lyon), du Sud-Ouest (1, place Bardineau 33000 Bordeaux), de Lorraine (BP 85, 54131 Saint-Max Cédex), de Midi-Provence (Centre culturel Elsa Triolet, 13110 Port-de-Bouc), le Groupement généalogique de la région du Nord (BP 62, 59118 Wambrechies Cédex), l'Association généalogique du Pas-de-Calais (BP 471, 62028 Arras Cédex), le Centre d'entraide généalogique de France (119, rue de Clignancourt, 75018 Paris)…

La plupart d'entre elles sont regroupées au sein de la Fédération française de généalogie. Elles publient des bulletins périodiques où vous pourrez faire paraître la « liste-éclair » des familles auxquelles vous vous intéressez, donner vos quartiers, poser des questions et y répondre. Vous pourrez aussi apporter votre concours à des opérations utiles – dépouillements systématiques des actes paroissiaux et de l'état civil, des minutes des notaires…– et accéderez aux richesses de leurs archives. Grâce à ces associations, vous découvrirez souvent quelques cousins très éloignés avec qui vous partagerez le fruit de vos recherches.

Plusieurs revues généalogiques d'audience nationale, non liées à un cercle de chercheurs, ont aussi des rubriques de questions-réponses ; ce sont :

– *Généalogie Magazine* (Éditions Christian, 5, rue Alphonse Baudin, BP 99, 75522 Paris Cédex 11 ; le même éditeur publie aussi la revue *Histoire et sociétés/Annales de généalogie et d'héraldique*).

– La *Revue française de généalogie* (12, rue Poincaré, 55800 Revigny-sur-Ornain).

– *Héraldique et généalogie*, plus orientée vers la noblesse et les familles notables (11, boulevard Pershing, 78000 Versailles).

10. Publier ses propres travaux

Pensez aux générations futures ! Il serait dommage que le fruit de vos recherches tombe dans l'oubli ou disparaisse après vous. Vous *devez* donc prévoir de publier.

Que vous ayez ou non des talents d'écrivain, que votre famille soit connue ou non, mettez-vous au travail et commencez à écrire une brève histoire de vos ancêtres. Vous exploiterez pour cela vos archives familiales et tous les documents découverts au cours de vos recherches. Inspirez-vous par exemple des conseils et des modèles proposés par André Conquet (*Comment rédiger ses souvenirs de famille*, Ed. du Centurion, 1978).

Présentez, à peu de frais, votre texte et vos tableaux sous la forme d'une brochure dactylographiée que vous diffuserez à vos proches, sans oublier d'en déposer quelques exemplaires aux Archives départementales, dans les cercles généalogiques et les sociétés d'histoire locale de votre région. Peut-être aussi vos travaux intéresseront-ils une association généalogique, qui ne demandera pas mieux que de les faire paraître dans son bulletin, et parfois acceptera de les éditer sous son label.

Vous pouvez, enfin, tenter de faire imprimer votre ouvrage par un éditeur spécialisé dans l'histoire de votre région, ou par un libraire-éditeur généalogique comme Christian (voir ci-dessus n°9). Peut-être aurez-vous un jour la fierté de le voir apparaître dans un futur supplément des deux grandes bibliographies généalogiques en langue française :

– Colonel Étienne Arnaud, *Répertoire de généalogies françaises imprimées* (3 volumes, 1978 à 1982, par ordre alphabétique des noms de famille, Berger-Levrault).

– Gaston et Geneviève Saffroy, *Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France* (Librairie Saffroy, 4 volumes et un supplément).

PHILIPPE BACCOU

ENTRETIEN AVEC ANDRÉ CHAVENTRÉ

Les généalogistes au secours de la génétique

PROPOS RECUEILLIS PAR DAMIEN LAVAUD

Le glaucome, grave maladie des yeux, atteint 1 % de la population française. Grâce à l'une des enquêtes familiales les plus importantes réalisées à ce jour, on vient d'identifier le gène responsable de ce mal. André Chaventré, anthropologue et généticien, professeur à l'université de Bordeaux, a dirigé l'enquête. Il fait le point sur cette voie de recherche en plein essor.



DR

La famille impériale de Russie. Le jeune tsarévitch Alexis était atteint d'hémophilie. Cette maladie, transmise par les femmes, était passée de la reine Victoria d'Angleterre à sa petite-fille l'impératrice Alexandra, née Alix de Hesse. On sait que la famille impériale fut massacrée par les bolcheviques à Ekaterinbourg, le 16 juillet 1918.

ESH : ***Comment s'est déroulée votre étude ur le glaucome et quels sont ses résultats ?***

André Chaventré : Le glaucome est une naladie qui conduit normalement à la cécité quand elle n'est pas soignée. On le considérait plutôt comme une maladie de vieillesse, dont e caractère génétique était seulement probable. Nous avons commencé en 1988 une nquête généalogique qui nous a permis de onfirmer cela : il y a un mécanisme de transmission autosomale dominante (1), avec une rès forte pénétrance, c'est-à-dire une très forte

chance que les gens porteurs du gène développent effectivement la maladie. Pour en arriver là, nous avons reconstitué d'énormes familles, ce qui a permis de confirmer la localisation du gène sur le chromosome 1. Cela vient d'être annoncé par le professeur Bach, de l'hôpital Necker, qui a fait une communication à l'Académie des sciences sur le sujet.

– Sur combien de personnes a porté l'enquête ?

– Plusieurs centaines, dont nous avons remonté la généalogie. La plupart des branches touchées par la maladie avaient leur origine dans le Pas-de-Calais, plus particulièrement dans le Boulonnais. Elles remontent pratiquement toutes à un seul couple fondateur, vivant autour de l'an 1500. Il s'agissait d'une famille de hobereaux, ayant un certain niveau social. Nous avons pu trouver cela grâce à la coopération des généalogistes du Pas-de-Calais, qui a été essentielle. Notamment pour l'utilisation des archives notariales – testaments, contrats de mariage, donations… – sans lesquelles nous n'aurions pas pu remonter aussi loin.

– Combien de descendants de ce couple aujourd'hui ?

– Le chiffre de 30 000 est l'estimation minimale que donne un calcul en probabilité, mais il est manifestement beaucoup plus élevé.

– Avez-vous trouvé d'autres foyers en France ?

– Une autre grosse famille a été identifiée dans la Sarthe et le Maine-et-Loire. Pour l'instant – nous ne sommes remontés que jusque vers 1700 – nous n'avons pas trouvé de parenté avec celle du Boulonnais.

– Pouvez-vous citer d'autres exemples de maladies génétiques étudiées grâce à la généalogie ?

– L'une des premières études en 1948 a été celle du professeur Sutter sur la luxation congénitale de la hanche. Il avait remarqué une forte concentration en pays bigouden de cette maladie, qui provoque une claudication. Malheureusement, on n'a pas encore trouvé la forme exacte de sa transmission.

Une enquête très approfondie est actuellement en cours sur la mucoviscidose (2). C'est une maladie dont nous connaissons parfaitement la localisation du gène. Elle a énormément de mutations, qui conduisent à peu de choses près à la même pathologie. Le foyer le

DR



Le profil caractéristique des derniers Bourbons, de Louis XIV à son arrière-arrière-arrière-petit-fils, Louis XVI.

plus important est situé dans le Finistère, le Morbihan et les Côtes-d'Armor. J'ai étudié la distribution des mutations de cette maladie avec le concours très actif du Centre généalogique du Finistère dont une partie des adhérents se sont mobilisés pour m'aider. Une première communication vient d'être faite là-dessus au Congrès mondial d'épidémiologie de la mucoviscidose. Déjà pratiquement toutes les localisations de foyers de la maladie, et pour certaines d'entre elles les individus fondateurs, ont été trouvés.

On peut citer aussi la maladie de Rendu-Osler, qui provoque des saignements de nez. Elle est fréquente dans l'Ain, notamment dans le canton de Gex. L'étude généalogique permet de voir l'évolution spatiale de cette maladie qui a suivi par exemple la construction du chemin de fer. C'est d'ailleurs aussi le cas pour le glaucome : dès l'ouverture des mines du Pas-de-Calais, à Réty et ailleurs, on voit des cadets qui ne pouvaient pas hériter partir dans les mines et le glaucome s'étend dans tout le bassin houiller, puis il parvient dans la banlieue nord de Paris avec le chemin de fer ; beaucoup plus récemment, avec la fermeture des mines du Pas-de-Calais, certains mineurs sont allés à Carmaux ou ailleurs et on a vu le glaucome arriver ! C'est un excellent marqueur de migrations.

Bien sûr, la plupart des maladies génétiques n'ont pas encore été étudiées de cette façon. Mais l'association entre biologie moléculaire, généalogie, anthropologie et démographie est en train de faire faire d'énormes progrès à leur connaissance.

– Et à l'étranger ?

– Je citerai surtout le Québec, un des pays où la cartographie génétique est la mieux faite. Pour la généalogie, il n'a pas d'égal dans le monde. Mon collègue le professeur Marc Bræckeller a beaucoup étudié ces maladies génétiques du Québec et l'on cherche maintenant à faire le lien entre les pionniers arrivés de France avec des maladies et leur région d'origine. Le Québec connaît comme la Finlande une forte consanguinité. Ce sont ces deux pays qui ont le plus travaillé sur les maladies génétiques. On n'y voit pas de conflit entre l'éthique et la génétique, la population est bien sensibilisée à propos de ces maladies.

– Vous arrive-t-il de trouver des cas où filiation biologique et filiation de l'état civil ne concordent pas ? Sont-il nombreux ?

– On considère qu'il y aurait autour de 10 % d'exclusions de paternité. Mais dans nos études, quand nous rencontrons un individu qui ne semble pas appartenir à sa famille, on peut parfois aussi expliquer cela par un défaut de pénétrance du gène : l'individu a le gène mais ne développe pas la maladie… Quand cela arrive, le cas peut donc être douteux et souvent, on ne l'exploite pas.

– Quelles perspectives ces études ouvrent-elles pour la prévention ?

– La prévention des maladies génétiques est soumise à des contraintes de confidentialité. Il ne semble pas actuellement qu'un consensus soit trouvé car tout est amalgamé : dons d'organes, mères porteuses, fichiers… Je pense cependant que les choses devront vite évoluer à cause des progrès de la biologie moléculaire et de la prise de conscience de la fréquence élevée des maladies génétiques. On peut éviter la cécité quand le glaucome est soigné à temps, le traitement est relativement léger et peu coûteux. Maintenant que la localisation du gène est trouvée, on va pouvoir demander qu'un conseil génétique soit mis à la disposition des gens qui le voudront. Une prévention efficace peut se mettre en place avec pratiquement aucun risque d'erreur. Mais il est indispensable que ce sujet échappe à la polémique qui ne peut être que négative.

PROPOS RECUEILLIS PAR DAMIEN LAVAUD

(1) Forme de transmission génétique qui donne aux enfants une chance sur deux d'avoir la maladie si un des parents est atteint (NDLR).

(2) Maladie du pancréas, qui frappe environ 1 enfant sur 2 000 (NDLR).

CONSEILS ET BONNES ADRESSES

Sur les traces de nos ancêtres européens

Celto-germano-latins, que sont les Français, sinon des condensés d'Européens ? Au fil des siècles, la souche gauloise et franque s'est enrichie de cousinages parfois plus lointains. Conseils de connaisseurs, pistes et bonnes adresses pour recherches tous azimuts.



L'empereur d'Allemagne, Guillaume II, sa famille et sa suite, le 9 mai 1908, dans le parc de la villa Achilleion, à Corfou, qui avait été le séjour préféré de l'impératrice Elisabeth d'Autriche, l'inoubliable Sissi.

1. Les recherches en Allemagne

Le souci de la mémoire familiale, le respect des témoignages du passé font partie de la culture allemande. Effectuer des recherches dans ce pays est une aubaine pour le généalogiste amateur, qui y trouvera des archives abondantes et anciennes, un réseau de chercheurs et d'érudits locaux qui lui faciliteront la tâche. Même sans connaître la langue, on pourra donc souvent progresser rapidement, à condition de bien s'orienter : car le morcellement et la complexité du système administratif avant l'unité allemande de 1871 constituent un sérieux handicap.

L'état civil a été introduit à des dates très différentes selon les régions : 1798 pour les pays de la rive gauche du Rhin annexés par Bonaparte – avec des registres en français jusqu'en 1814 –, 1810 dans le grand-duché de Bade, 1874 en Prusse, 1876 dans tout le territoire de l'Empire. Pour obtenir des copies ou extraits d'actes, s'adresser au bureau de l'état civil (*Standesamt*) de la ville ou de la commune où l'ancêtre est né, s'est marié ou est décédé – étant précisé que les communes allemandes, après regroupements, sont bien moins nombreuses que les nôtres.

Avant l'état civil, les registres étaient tenus par le clergé catholique ou protestant (*Kirchenbücher*). Mais contrairement à ce qui s'est passé en France, celui-ci en a conservé la garde. On ne les trouvera donc ni dans les municipalités ni dans ce qui serait l'équivalent de nos archives départementales, mais au bureau de la paroisse (*Pfarramt*). Ces registres paroissiaux, en général bien tenus – on y trouve parfois l'âge au jour près du décédé et la cause de sa mort ! –, débutent tantôt dès avant 1550, tantôt seulement au cours de la première moitié du XVIII[e] siècle. Même germaniste, le chercheur se heurtera à des difficultés : actes rédigés en latin – langue employée pour les registres catholiques jusqu'au début du XIX[e] siècle – ; déchiffrage de l'écriture gothique ; absence fréquente du nom de famille de la mère dans les actes de baptême ou de mariage ; changement de nom du père, etc. Heureusement, on pourra souvent éviter d'avoir à dépouiller soi-même les actes lorsqu'il existe un livre des familles (*Familienbuch*) récapitulant actes de baptême, mariage et décès de chaque couple et de ses enfants ; ou bien lorsque le pasteur, le curé ou un généalogiste local ont déjà scrupuleusement mis en fiches le contenu de tous les registres.

Pour faciliter la recherche des localisations et se documenter sur l'histoire des lieux d'origine des ancêtres, on exploitera les nombreuses monographies locales (*Beschreibungen*), souvent groupées par canton (*Oberamt*) ou par arrondissement (*Kreis*). Très précieux est aussi le *Handbuch der historischen Stätten Deutschlands* (un volume par *Land*), sorte de dictionnaire historique des villes et des communes.

S'il veut aller plus loin, le généalogiste devra exploiter d'autres sources d'accès moins facile : livres des bourgeois, très utiles pour les recherches dans les villes (chaque nouveau bourgeois, en prêtant serment, indique souvent sa profession, sa filiation, son lieu d'origine) ; sermons funéraires (*Leichenpredigte*), contenant de courtes biographies, en usage chez la bourgeoisie luthérienne ; registres des contrats et des hypothèques, souvent plus anciens que les actes paroissiaux. On trouve au moins une grande association généalogique dans chaque *Land*. Bien organisées, elles renseignent volontiers le chercheur étranger, de même que les bibliothèques et les sociétés d'histoire locale, où l'on dénichera d'innombrables travaux généalogiques.

HERMANN RIEGEL


DR

Le baptême du prince héritier d'Italie au Quirinal, le 10 décembre 1904. De gauche à droite : le prince de Montenegro, le duc de Connaught, les reines Marguerite et Hélène, le prince Albert de Prusse.

QUELQUES RÉFÉRENCES UTILES :

– Verlag Degener & Co, Postfach 1340, Neustadt a.d. Aisch : éditeur spécialisé en généalogie, a publié deux excellents manuels : *Handbuch der Genealogie* et *Taschenbuch für Familiengeschichtsforschung*, de W. Ribbe et E. Henning.

– Zentralstelle für Personen- und Familiengeschichte, Dehnhartstrasse 32, Frankfurt (association nationale).

– Deux manuels en anglais, destinés aux Américains, tiennent compte des changements liés à la réunification : J. Konrad, *German Family Research Made Simple* (1992, Summit Publications P.O. Box 222, Munroe Falls, Ohio 44262) et R. Schweitzer, *German Genealogical Research* (Genealogical Sources, 407 Regent Court, Knoxville, Tennessee 37923).

2. Les recherches en Italie

Le public italien n'est pas sensible à la recherche généalogique et il n'y a guère d'associations d'entraide entre chercheurs, à part deux toutes récentes à Rome et à Bologne, mais ne s'intéressant qu'aux familles nobles.

Cependant, les archives sont nombreuses et souvent en bon état de conservation. Il n'est pas rare qu'elles remontent au XI[e] siècle. Reste à déterminer où elles se trouvent et à approcher celui qui les détient.

On évitera tout d'abord de s'adresser à des officines commerciales dont l'action consiste, pour flatter le client, à le rattacher arbitrairement à des généalogies aristocratiques toutes faites.

On peut essayer d'œuvrer par correspondance, mais bien des lettres demeureront sans réponse, ne serait-ce que parce que votre correspondant ne sait pas qui vous êtes ni ce que réellement vous recherchez.

Mieux vaut se rendre sur place après avoir annoncé par courrier sa venue. Évitez d'utiliser le mot « généalogie » qui effarouchera ou intriguera votre interlocuteur, mais employez de préférence l'expression « recherches sur l'histoire de sa famille ».

Quoi et qui consulter ? Il n'est pas de village qui n'ait son historien local. Demandez à le rencontrer. Bien sûr, il vous parlera plus de l'histoire du village concerné que de celle de votre famille. Mais si cette dernière s'est illustrée à une époque ou à une autre, il vous le dira et cela vous aidera à mieux situer les axes de recherches. Il vous dira aussi qui dans le village « sait des choses » ou détient des documents à titre privé. Prenez également contact avec les associations d'histoire locale souvent dites de *Patria Nostra*, qui existent dans chaque province et dont la liste se trouve par exemple dans l'ouvrage *Guida Monaci*. Elles publient souvent des ouvrages dans lesquels, grâce à l'*indece*, vous retrouverez le nom de votre famille.

Ensuite, vous consulterez l'état civil auprès des mairies à l'*Ufficio delle Stato Civile della Commune di...*. Vous y trouverez des actes de naissance, de mariage et de décès à partir de 1866, ainsi que le *Registro di Popu-lazione* qui donne bien des renseignements. À noter qu'il existe dans l'Italie du Nord l'état civil napoléonien de 1805 à 1815, et pour l'Italie du Sud de 1805 à environ 1870.

Pour les années antérieures, vous consulterez les archives religieuses catholiques dans les églises des paroisses où sont nés vos ancêtres, sachant que les doubles de ces archives se trouvent également à l'évêché. Toutefois, rien n'oblige le curé à vous autoriser à prendre connaissance des registres dont il a la garde.

Les registres de baptêmes, mariages et décès existent depuis le concile de Trente, mais souvent on ne les trouve que depuis 1580. Parfois, ils sont antérieurs au concile : ainsi à Gemona (Frioul), ils existent depuis 1379. Vous prendrez également connaissance du registre *Stato delle Anime* (« état des âmes ») qui est en fait un recensement décennal des habitants avec bien des précisions sur chacun d'eux, dressé par le curé.

Pour en savoir plus et combler certains « trous » généalogiques, il sera utile de consulter les actes notariaux que l'on peut trouver soit chez le notaire, soit à l'*Archivio notarile distrettuale*, soit à l'*Archivio di Stato*. Il existe un *Archivio di Stato* au chef-lieu de chacune des 95 provinces, ainsi que 40 *Sezioni di archivio di Stato* et des *Suvrintendenze archivistiche* aux chefs-lieux de chacune des 18 régions. Pour en connaître les adresses, interrogez l'*Archivio centrale dello Stato* à Rome, piazzale delli Archivi 40. Outre les *filze* notariales, vous découvrirez là les anciens cadastres avec les noms des propriétaires, ainsi que les manuscrits afférents aux familles nobles, remontant souvent jusqu'au XI[e] ou XII[e] siècles, et les actes des pouvoirs publics au cours du deuxième millénaire, où apparaissent les noms des signataires et des témoins.

Restent les archives communales où vous trouverez bon nombre de renseignements vous permettant de « nourrir » votre arbre généalogique. Il faut savoir qu'il y a en Italie 8 086 communes et 33 000 hameaux (*Frazioni*). Les archives communales sont théoriquement toutes inventoriées avec un double à l'*Archivio di Stato*. On y trouve notamment des actes de justice, des documents corporatifs. Enfin, il n'est pas inutile d'entrer en contact avec les professeurs d'université de la ville ou de la province concernée. Ils pourront vous dire s'ils ont rencontré votre nom de famille au cours de leurs recherches, et surtout vous donner lecture des thèses universitaires qui pourraient vous intéresser. Sachant que le prêt extérieur de ces thèses est interdit.

PIERRE-MARIE GUASTAVINO

Il existe en France une association spécialisée dans les recherches en Italie : *Ancêtres italiens*, 3, rue de Turbigo, 75001 Paris.

3. Les recherches en Belgique

La recherche généalogique en Belgique se présente à peu près de la même façon qu'en France : aux Archives nationales et départementales correspondent

DES PISTES ET DES ADRESSES DANS TOUTE L'EUROPE

EN ESPAGNE

Voir les articles de Félicie Cervera-Marzal et de Xavier Pazat de Lys dans *Généalogie Magazine* (n° 106, juillet 1992 et n° 112, janvier 1993).

AUX PAYS-BAS

Centraal Bureau voor Genealogie, Prins Willem Alexanderhof 22, 2595 BE s' Gravenhage (La Haye) : possède une bibliothèque généalogique, des microfiches d'état civil et de registres paroissiaux ; fournit une aide payante pour les recherches.

EN POLOGNE

Voir le *Passeport généalogique pour la Pologne*, en vente à l'Association généalogique du Pas-de-Calais (A.G.P.), BP 471 62 028 Arras cedex.

Livres :

• *Polish Genealogy and Heraldry : An Introduction to Research* ; Super intendent of Documents, US Government Printing Office, Washington DC 20 402.

• J. Konrad, *Polish Family Research* ; Summit Publications, P.O. Box 222, Munroe Falls, Ohio 44 262

AU ROYAUME-UNI

The General Register Office, St Catherine's House, 10 Kingsway, London WC 2 B 6 JP (état civil depuis 1837 ; copies payantes) ; pour les recherches par correspondance : The General Register Office, Postal Applications Section, Room 09, Smedley Hydro, Trafalgar Road, Southport, Merseyside PR8 2HH.

Association : *The Society of Genealogists*, 14 Charterhouse Buildings, Goswell Road, London EC1 M7BA (joindre 3 coupons-réponse internationaux)

Livres :

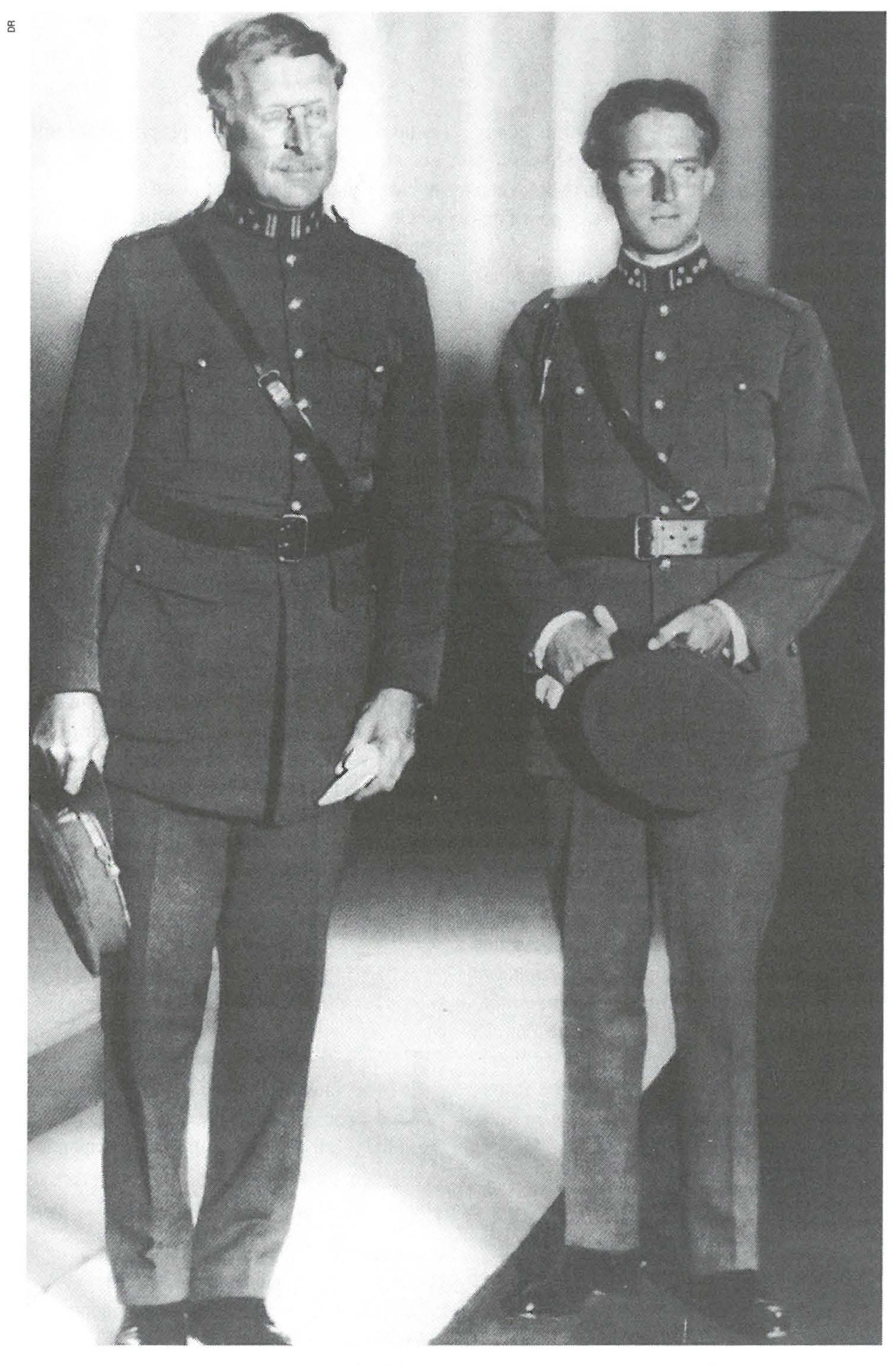
• Margaret Audin, Noël Currer-Briggs, *Nos Ancêtres les Anglais* (Christian, 1983).

• Angus Baxter, *In Search of Your British & Irish Roots* ; 1991, Genealogical Publishing Co, Dept MR, 1 001 N. Calvert Str., Baltimore, Maryland 21 202.

EN SUISSE

Société suisse d'études généalogiques (Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung), Case Postale 12, CH 1722 Bourguillon.

DR



Le roi Albert Ier de Belgique et son fils, le futur Léopold III.

les Archives générales du Royaume à Bruxelles et les Archives de l'État dans les provinces. Seule condition d'accès : la carte de lecteur, qui vous coûtera 600 FB pour 12 mois ou 50 FB pour une semaine.

Muni de ce sésame, vous pourrez accéder aux quinze dépôts de l'État. Vous y consulterez d'abord, sur microfilms (les originaux ne sont plus communiqués au public) : l'état civil de 1796 à 1870 (microfilmages en cours pour 1871-1890) et les registres paroissiaux catholiques antérieurs à 1796. Ceux-ci vous permettront en général, avec un peu de chance et sauf accident, de remonter la plupart de vos filiations jusqu'au XVIIe siècle. Mais vous jouirez d'un avantage appréciable par rapport à la France dans la mesure où, par ordre du gouvernement, les communes ont dressé vers 1865 des tables alphabétiques officielles de leurs anciens registres paroissiaux. Quant aux registres d'état civil, ils font l'objet de tables décennales, comme en France.

L'état civil de moins de cent ans d'âge n'est pas plus consultable qu'en France, sauf autorisation spéciale des présidents de tribunaux, pour des motifs scientifiques. On peut cependant obtenir des photocopies certifiées auprès des administrations communales, qui réclament 150 à 250 FB par acte.

L'état civil est rédigé en français, en néerlandais ou en allemand selon la région et l'époque. Pour les registres paroissiaux, vous devrez vous habituer au latin et plus vous remontez dans le temps, plus vous risquez de vous trouver devant des grimoires illisibles.

Pour retrouver vos ancêtres belges avant 1870, le mieux est donc de vous rendre aux Archives générales du Royaume, 2, rue de Ruysbroeck, B-1000 Bruxelles (tél. 02/513.76.80), où vous aurez en libre service les microfilms des actes et des tables de tout le royaume. Si vos ancêtres sont concentrés dans une province bien déterminée, vous pouvez effectuer les mêmes recherches dans les dépôts d'archives de cette province. Avant de faire le voyage, assurez-vous par écrit ou par téléphone des jours et heures d'ouverture.

Beaucoup limitent leur enquête généalogique à ces deux sources primordiales et c'est bien dommage. Car c'est à partir de là que peut démarrer la véritable recherche historique, celle qui embrasse pratiquement toutes les autres sources d'archives disponibles, depuis les recensements anciens, les registres de la population, le notariat, les anciens greffes scabinaux (cours de justice locales), les cours féodales, les archives ecclésiastiques, les registres de bourgeoisie et ceux des corporations, les fonds déposés par les grandes familles, les collections généalogiques et héraldiques (sceaux), etc.

Certaines villes conservent elles-mêmes leurs archives et disposent de salles de lecture comparables à celles de l'État : Bruxelles, Gand, Bruges, Anvers, Malines, Louvain, Ath, etc. Comme pour la France, il existe des répertoires, des bibliographies spécialisées et trois associations nationales de généalogistes amateurs, qui publient chacune une revue. Voici les adresses des deux associations francophones :

– Office généalogique, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Parc du Cinquantenaire 10, B-1040 Bruxelles.

– Service de centralisation des études généalogiques et démographiques de Belgique (SCGD), Maison des Arts, chaussée de Haecht 147, B-1030 Bruxelles.

HERVÉ DOUXCHAMPS

Hervé Douxchamps, historien, généalogiste-héraldiste professionnel, a publié de nombreux livres et articles d'histoire des familles en Belgique. Il dirige la publication de l'ouvrage *Rubens et ses descendants* (4 volumes parus).

HISTOIRE ET CINÉMA

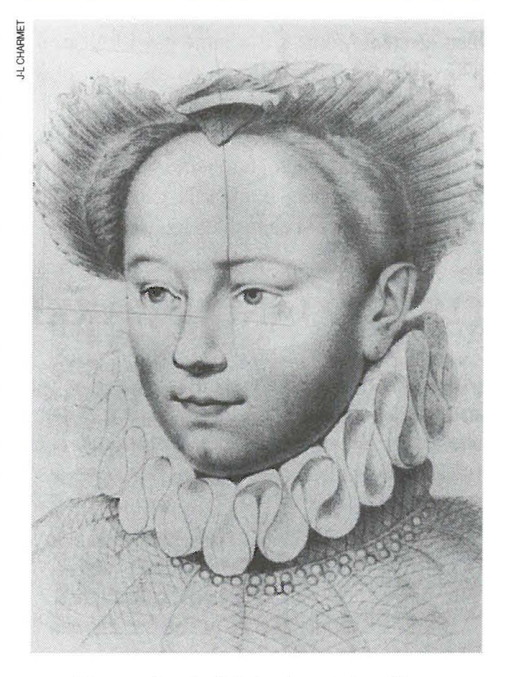
Margot en veux-tu en voilà

PAR GILBERT COMTE

Alexandre Dumas malmenait, étranglait gaiement l'histoire pour lui arracher les soupirs, les sanglots, les râles qu'il estimait indispensables à la confection d'un roman à succès. Patrice Chéreau s'empare à son tour de ce procédé contestable, saisit la malheureuse, la tourne, la retourne, lui rompt les bras, lui casse les jambes, et filme une tonitruante *Reine Margot* d'après l'auteur des *Trois Mousquetaires*. Sa méthode produit dans l'ordre du faux une espèce de chef-d'œuvre. A Cannes, cette mauvaise plaisanterie a quand même reçu la Palme du Jury. Encore quelques récompenses comme celle-là, et le cinéma français s'identifiera définitivement avec ce qu'il semble devenir : une entreprise de copinages, cousinages, pistonnages, truquages, entretenue par le contribuable puisque de *Camille Claudel* à *Louis Enfant-Roi*, puis *Germinal*, chacune de ces productions tapageuses reçoit une partie de ses financements du ministère de la Culture. Quant à notre passé dans tout ce cinéma…

Chéreau hait la beauté

Il ressuscite ici le 23 août 1572 grâce au mariage d'Henri de Navarre avec Marguerite de Valois, dans Notre-Dame remplie de gentilshommes, femmes de la Cour en costumes superbes. Ces noces royales se proposent de réconcilier protestants et catholiques à travers les influentes familles de nos deux tourteaux. La nuit suivante, ce fin calcul se terminera par les immenses massacres de la Saint-Barthélémy. La caméra n'en sait rien encore. Elle s'attarde sur la fête, ses chatoiements, ses brocards, son architecture vénérable.


J.-L. CHARMET

Marguerite de Valois, la « reine Margot », première épouse de Henri IV, d'après un dessin de Clouet.

Bien calé dans son fauteuil, le spectateur admire. Lui non plus ne sait pas ce qui l'attend. Il devrait en profiter davantage. Durant les trois heures suivantes, la mise en scène ne lui offrira plus pareille satisfaction, sauf quelques secondes avec la fuite à cheval du même Henri, sous une futaie lumineuse, puis le bref instant où les siens l'acclament. Pour le reste, Patrice Chéreau hait la beauté, surtout lorsqu'elle éclate. Il déteste les intérieurs harmonieux, les panoramas dégagés, les prises de vues délicates où une robe, une fleur, un arbre, un profil emportent vers le rêve, pour ne rien dire de l'horizon lorsqu'il entraîne jusqu'aux cieux. Notre scénariste préfère les corridors obscurs, les intérieurs assombris, les sous-bois touffus remplis de meutes bruyantes, insaisissables. Il aime aussi le sang et les hécatombes.

Avec ses passions politiques et religieuses exaspérées, avec ses fureurs meurtrières, le XVI[e] siècle ne se prête certainement pas à des interprétations bucoliques. Sous le fer de leurs assassins, les huguenots ne retenaient sans doute pas, par politesse, leurs cris d'égorgés entre les amygdales. Fallait-il pour autant orchestrer l'ensemble du spectacle d'après un tumulte de grand-guignol où chacun vitupère, beugle, meugle, dans l'apparente conviction de prouver son talent par un paroxysme de décibels ? Madame Adjani participe au tapage en conscience, de cette bouche boudeuse, pulpeuse, où tous ses dons se réunissent. Quel organe singulier, d'ailleurs ! Qu'elle hurle ou qu'elle minaude, qu'elle sourie, qu'elle embrasse, quelque usage qu'elle en fasse, ses lèvres bougent, rien ne s'y passe, quand l'inexpression de ses prunelles frapperait Don Juan lui-même d'un froid définitif.

Spectacle de décadence

La négligence, le laisser-aller, un snobisme de potache mettent le récit à côté du sujet dès les premières images. Par exemple, les gravures d'époque représentent Charles IX, le duc d'Anjou, son frère, tous les seigneurs autour d'eux, revêtus de pourpoints courts, cintrés, en culottes hautes et bouffantes, les cheveux ras

sur la nuque. Patrice Chéreau les affuble donc sans nécessité de longues vestes et chemises flottantes, avec de lourdes tignasses, pas très propres, jusque sur les épaules.

L'ignorance contemporaine stupéfie souvent par son étendue, ses audaces. Dispose-t-elle ici d'une si forte influence qu'il devienne permis de confondre les costumes de 1572 avec ceux des débuts du règne de Louis XIII, soit une cinquantaine d'années plus tard ? Pour accroître ce mépris du public, Chéreau conserve au futur Henri IV, à Coligny, les habits masculins du temps. Dans son mélange des genres, pourquoi n'avoir point ajouté quelques « blue-jeans » dans le décor, avec des chapeaux melons sur les étagères ? Après tout, le roi se désaltère bien dans un verre de chez *Inno*, quand Catherine de Médicis pérore dans une bibliothèque où n'importe quel œil un peu exercé identifie des reliures du XIXe siècle.

Ces fausses reconstitutions historiques se déroulent tout entières à la Cour de France. En trois heures de projection, les fleurs de lys nationales n'y apparaissent pas une seule fois. En revanche, le scénario introduit un juif dans une assemblée protestante, comme commanditaire du futur Henri IV. Un implacable ostracisme reléguait alors le peuple d'Israël dans des ghettos. Ses fils ne disposaient guère de moyens d'en sortir, ni d'arbitrer avec leurs écus les combats des factions chrétiennes. Ce personnage invraisemblable s'appelle Mendlès. Chéreau aurait dû ajouter France à son nom.

Le langage de Mme Duras

Bien sûr ! Le passé ne se reconstitue pas dans ce genre de divertissement selon les méticuleuses disciplines de l'École des Chartes. Faut-il pour autant le travestir, le falsifier sans mesure ? Dans leur légitime colère contre ces tromperies, quelques opposants honorables désignent en Chéreau un ennemi résolu des catholiques. Sans doute ne possède-t-il pas sur ce thème, comme sur d'autres, de conviction bien arrêtée. Même s'il n'aime pas l'Église, il pâtit d'abord du malheur de ne pas plus s'affranchir de lui-même qu'il n'échappe à la vulgarité de son voisinage. Il imagine ainsi les princes d'une époque farouche, cruelle mais élégante, distinguée, d'après la gauche-caviar qu'il fréquente et ses amis, les loubards de Sarcelles. Sous ce double ascendant, les dialogues insipides conçus par Danielle Thompson imposent aux acteurs le langage de Françoise Verny, de Fodé Sylla, de Marguerite Duras. Non sans fautes de syntaxe. Le jeune La Môle assure ainsi de Coligny : *« C'est un ami à mon père. »* Quand le massacre de la Saint-Barthélémy s'achève, Henri de Navarre grommelle *« Cette nuit j'ai appris la haine »*, manifestement d'après le *« J'ai la haine »* des banlieues maghrébines. Dans cette logique, Margot court les rues comme une gueuse, le soir de ses noces, à la recherche d'un mâle, puis reçoit celui qu'elle choisit debout, adossée contre un mur. Une fille de France s'imagine ainsi, de nos jours, entre *Les Bains-Douches* et l'Opéra-Bastille.

Mal conçu, mal tourné, mal joué, ce film ne tombe pas du ciel. Il exprime l'esthétique, les goûts d'une camarilla organisée autour des commandes officielles. Il plaira aux cadres branchés, lecteurs de *Libération*, comme aux jeunes auditeurs de *Fun Radio* entre deux expériences sexuelles. S'il n'offre pas une juste représentation du XVIe siècle, il exprime l'essentiel sur notre décadence.

GILBERT COMTE

QUESTIONS À JANINE GARRISSON

Professeur émérite des universités, Janine Garrisson a écrit de nombreux ouvrages sur les périodes troublées du XVIe et du XVIIe siècles. Dans la biographie qu'elle vient de consacrer à *Marguerite de Valois* (Fayard), elle s'attache à cerner la personnalité de celle qui fut surnommée « la reine Margot ». Elle parle d'une *« femme de l'excès »*, à la fois *« flamboyante et misérable »*. Elle discerne la victime d'une époque aux abois, qu'animait une volonté puissante d'exister.

ESH - *L'ambition du pouvoir est donc l'un des fils du destin de Marguerite ?*

J.G. - Dans l'époque trouble où elle vit, où elle a la pleine possession de ses moyens, c'est-à-dire entre vingt et trente ans, Marguerite avait voulu jouer un rôle médiateur, en particulier entre les catholiques et les protestants. Mais on l'en empêche. Dès qu'elle s'aperçoit qu'elle ne peut exister aux yeux de sa mère, de son frère et de son époux, Marguerite prend des positions extrêmes, ultra-catholiques. Elle tente de détenir une ville à elle. Elle veut un espace à elle et, pour ce faire, conduit une action quelque peu désordonnée. Elle s'installe à Agen, puis au Carlat, enfin au château d'Usson où son frère et sa mère l'ont fait enfermer. A chaque étape de son errance, elle tente de créer son espace de royauté. Il lui faudra attendre la fin de sa vie, lorsque sa famille se sera éteinte et que son ex-mari, Henri de Navarre régnera sous le nom d'Henri IV. Ce sera à Paris, en l'Hôtel des Augustins, sur la rive gauche de la Seine. Là, elle aura sa cour, ses musiciens, ses jardins.

ESH - *Alexandre Dumas et Patrice Chéreau reprennent l'image de « la reine Margot ». Quelles distances entre la fiction et la réalité ?*

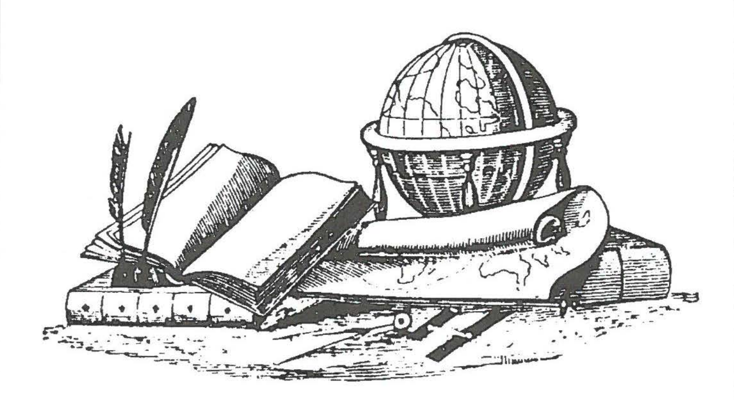
J.G - Patrice Chéreau s'est inspiré de Dumas. Son film ne retient qu'une année et demie de la vie de Marguerite, *grosso modo* de 1572 à 1574. Chez Dumas qui bouscule la chronologie, Marguerite n'est que l'un des personnages. Dans le film, Marguerite est incarnée par Isabelle Adjani et le spectateur n'a d'yeux que pour elle. Mais pour comprendre Marguerite, il faudrait la suivre de la naissance à la mort.

ESH - *L'époque de Marguerite est-elle vraiment, comme on le répète, d'une violence particulière ?*

J.G. - Ce fut une époque troublée très violente. Au cours de la fameuse nuit de la Saint-Barthélémy, on a tué deux mille personnes à Paris qui comptait alors deux cent mille habitants. Les tueurs de ce pogrome ont été manipulés par les appareils, en particulier l'Église et la faction des Guise. Les meneurs ont su faire mousser la haine, l'intolérance et la passion. Une manipulation de l'intolérance, laquelle sert toujours à quelqu'un. Quant à la violence de cette époque qui semble tant choquer aujourd'hui, il faut souligner qu'elle n'avait pas les moyens techniques dont nous disposons maintenant. On tuait à l'arme blanche, face à son adversaire. Il y fallait un vrai courage. Dans les réactions effarouchées relatives au film de Patrice Chéreau, je relève comme une naïve contradiction. La violence est une constante de l'histoire, nous le voyons bien aujourd'hui.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-JACQUES MOURREAU

Livres



La langue gauloise
par Pierre-Yves Lambert

Le gaulois n'est plus un fantôme. Désormais, il fait entendre sa voix. Quand Georges Dottin publia en 1918 sa *Langue gauloise*, modèle de précision, d'exactitude et de prudence, il ne disposait que d'un nombre limité de documents. Depuis, un nombre appréciable de nouveaux textes ont été découverts, qui ont permis de reprendre les recherches à partir de données renouvelées. L'ouvrage de Pierre-Yves Lambert, directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, présente l'état des connaissances actuelles les plus sûres. « Bientôt, écrit-il, le gaulois disposera d'un véritable corpus épigraphique. » Le lecteur non spécialisé découvrira avec un intérêt neuf le chapitre consacré à l'étude de 140 mots français d'origine gauloise, tous riches, savoureux et parfois inattendus, tels : ambassade, ardoise, blaireau, charpente, crème, gaillard, gosier, jarret, lande, mouton, palefroi, vouge, talus ou truand.
Editions Errance, préface de Michel Lejeune, 224 pages, 195 F.

C.V.

César
par Yann Le Bohec

Auteur d'une remarquable et remarquée thèse sur l'armée romaine, Yann Le Bohec relève un beau défi en consacrant à César un volume de la collection « Que Sais-je ? ». Il n'est pas en effet d'exercice plus difficile, pour un historien, que de traiter une vaste et complexe question dans le cadre d'un bref ouvrage – brièveté exigée par la conception même de la collection des PUF. C'est tout l'art d'un maître que de tenir une telle gageure. Elle est, ici, tenue de belle façon, avec une maestria exemplaire.

L'étincelante comète que fut, dans le ciel romain, la destinée de César apparaît dans toute sa complexité. La riche personnalité de l'homme est attachante mais c'est bien sûr son œuvre qui a marqué durablement l'Histoire. En voulant créer un système garantissant stabilité, puissance et justice au peuple romain, César a fait germer un mythe, traduit en une institution multiséculaire, qui n'a pas fini de faire rêver les hommes et de mobiliser leur imaginaire : l'Empire.
PUF, 128 pages, 30 F.

P.V.

Charles le Chauve
par Janet L. Nelson

Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne, a été roi de Francie occidentale de 843 à 877 et empereur d'Occident à partir de 875. Ce souverain s'est partagé avec ses deux frères et rivaux le prestigieux héritage qu'était l'empire carolingien.

Certains historiens insistent sur l'entrée en décadence que vécut le monde carolingien à l'époque de Charles le Chauve. Janet. L. Nelson prend le contre-pied d'un tel point de vue et entend démontrer combien le règne de Charles le Chauve fut « globalement positif ». Cette réhabilitation est intelligemment menée, avec beaucoup d'insistance mise sur les qualités politiques du souverain, qui sut tirer parti des circonstances pourtant fort difficiles – les invasions normandes, en particulier – pour maintenir une monarchie franque appuyée sur l'aristocratie et le clergé. Tâche d'autant plus malaisée que la féodalité se développait, créant de redoutables forces centrifuges au détriment du pouvoir royal.

L'habileté politique de Charles le Chauve est bien mise en évidence par Janet. L. Nelson. Par contre on regrette qu'elle ne se soit pas attachée à l'œuvre sans doute majeure de son héros : une active politique culturelle, un mécénat ayant attiré à sa cour artistes et lettrés, en particulier le grand philosophe panthéiste que fut Jean Scot Erigène.
Aubier, 404 pages, 160 F.

P.V.

La Grande Mademoiselle
par Michel Le Moël

Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, petite-fille de Henri IV et cousine de Louis XIV, a joué un certain rôle au cours de la Fronde. Au-delà de sa participation aux affaires politiques et de ses amours contrariées, restait à découvrir la personnalité de cette princesse altière, naïve et emportée, épistolière prolixe, victime des préjugés et déçue dans ses ambitions politiques. Pour ce faire, l'auteur a entrepris de « dépoussiérer » les Mémoires de son héroïne. Il montre que la Grande Mademoiselle figure au premier rang dans la galerie des femmes illustres du XVIIe siècle.
Editions de Fallois, 210 pages, 125 F.

J.-J. M.

Bordeaux Corsaire
par Bernard Combeaud

Où l'on découvre que le Malouin Surcouf eut des émules à Bordeaux. Voici la vie aventureuse et les combats du corsaire Jacques Perroud, injustement oublié. Ce fils de Saint-Seurin fut pourtant l'un des rares auquel le Premier Consul décerna la Légion d'honneur pour faits d'armes dans la guerre des courses. Des Chartrons, le lecteur se laisse emporter vers les lointains rivages de l'Ile Maurice qui s'appelait encore l'Isle de France. Pavillon haut, il participe aux batailles navales contre l'Anglais. D'excellente facture, ce récit de mer fait revivre le temps des géants de la marine en bois. Il est aussi une évocation de l'économie portuaire de Bordeaux sous la Révolution.
Librairie Mollat (15, rue Vital-Carles, 33080 Bordeaux Cedex), 232 pages, 100 F.

J.-J. M.

Apologies de Christine, reine de Suède
texte établi, introduit et annoté par Jean-François de Raymond

La Reine Christine reste méconnue. L'image romanesque que Greta Garbo lui prêta dans le film de Rouben Mamoulian, ne correspond pas vraiment à l'étonnante personnalité qui voulut faire de Stockholm une nouvelle Athènes. En son temps, la fille de Gustave-Adolphe qui régna avant d'être couronnée, étonna l'Europe par les décisions fracassantes qu'elle prit avant l'âge de trente ans. La dernière des Vasa intrigua plus encore lorsqu'elle abdiqua quatre ans après son couronnement et quitta son royaume pour un exil volontaire qui se termina à Rome. L'autobiographie de la reine, rédigée en français, livre un témoignage irremplaçable sur sa personne et son époque. Écrites également en français, ses pensées traitent aussi bien du mariage (elle resta célibataire), de l'hypocrisie et des bigots, de l'obéissance due aux rois, de la guerre et de la paix que des Turcs. Elles ont des accents stoïciens pour traiter du mérite, de la gloire et des princes.
Cerf, collection Passages, 394 pages, 159 F.

J.-J. M.

Histoire culturelle de l'Alsace Du Moyen Âge à nos jours
par Bernard Vogler

Rhénane, l'Alsace est terre de confluences. Longtemps, elle a partagé la vie du Saint-Empire, ses idéaux et ses querelles. Elle en a gardé une identité particulière et la saine défiance à l'égard des

bornages ablateurs. Résumer sa longue histoire culturelle réclame donc d'oublier le discours sur la réduction à l'unité. Directeur de l'Institut d'histoire d'Alsace à l'Université des sciences humaines de Strasbourg, l'auteur y parvient avec aisance, brossant une fresque ample et précise qui ne se limite pas à la seule littérature. Il souligne que le premier poète de langue allemande dont le nom soit connu est Otfried de Wissembourg au IX[e] siècle. Il dit ce que fut le *Hortus delicarium* au XII[e] siècle et, à la fin de ce même siècle, le *Reinhart Fuchs* de Heinrich der Glichezare. Il rappelle que c'est l'Alsacien Reinmar de Haguenau qui forma Walther von der Vogelweide, le plus illustre de tous les Minnesänger. Il évoque le rôle éminent joué par l'Alsace au temps de l'humanisme et salue les splendeurs toutes particulières du XVI[e] siècle. Il ne cache pas les crises et les cruels déchirements engendrés par l'antagonisme franco-allemand. Dans cette partie, la plus délicate, l'auteur s'efforce d'échapper au manichéisme généralement de mise. Il cite aussi bien Edouard Schuré, l'admirateur francophile de Wagner, Friedrich Lienhard le germanophile, tenant de la Révolution conservatrice, René Schickelé le pacifiste, avocat de la « double culture », que l'autonomiste Henri Solveen.
Éditions La Nuée Bleue, « la bibliothèque alsacienne », 576 pages, 88 F.

J.-J.M.

Dictionnaire du Compagnonnage
par François Icher

Du *« lapin »* au *« renard »*, de la *« conduite de Grenoble »* au *« dernier des derniers »*, les compagnons du Tour de France possèdent une riche identité terminologique située entre histoire et légendes, coutumes et traditions, rites et symboles que François Icher rassemble en 2 459 rubriques. À cheval sur le passé et le temps présent, ce dictionnaire des mots et expressions compagnonniques puisés dans l'enceinte du Temple de Salomon comme au sein des technologies nouvelles, constitue la meilleure vitrine du compagnonnage contemporain.
Éd. du Borrégo, BP 37 – 72001 Le Mans cedex. 319 pages, 150 F.

E. V.

La Transylvanie : Terre de contacts et de conflits
par Jean Nouzille

La Transylvanie prolonge la grande plaine hongroise. Ce pays « au-delà des forêts » que les Carpates bordent à l'est, fut attribué à l'empereur, en tant que roi de Hongrie, lors de la paix de Karlowitz (1699). Il est, aujourd'hui encore, une pomme de discorde entre Hongrois et Roumains. Les premiers le nomment *Erdély*. Les seconds le désignent sous le nom d'*Ardeal* ou *Transilvania*. Il est aussi le *Siebenbürgen* des Allemands. Dans cette région ethniquement plurielle, rattachée à la Roumanie lors du démembrement de l'Autriche-Hongrie, vivent, depuis des temps reculés, des Magyars, des Allemands appelés « Saxons », des Sicules ou Szeklers et des Roumains, lesquels constituent à présent la population majoritaire. Spécialiste de l'histoire de l'Europe centrale et sud-orientale, l'auteur expose la question transylvaine. Son approche épouse d'assez près la traditionnelle thèse roumaine.
Numéro spécial de la *Revue d'Europe centrale* (8, rue des Ecrivains, 67081 Strasbourg Cedex), 255 pages, 120 F.

J.-J. M.

Napoléon, une journée particulière
par Jean Tulard

12 octobre 1809 : neuf ans après l'attentat manqué de Cadoudal, rue Saint-Nicaise, un étudiant allemand de 18 ans, Frédéric Staps, tente de poignarder Napoléon à Vienne lors d'une parade militaire. *« Vous tuer,* lance-t-il à l'empereur, *n'est pas un crime, c'est un devoir. »* Avec une grande finesse d'analyse, Jean Tulard, érudit napoléonien, met en scène l'affrontement de deux mobiles : la gloire conquérante de l'Empire face à la haine du tyran étranger – un sentiment qu'au demeurant Staps n'a pas toujours partagé : *« Oui, j'étais même dans les premiers qui ont crié : Vive l'Empereur ! »* Conséquences de cet acte inassouvi, Napoléon hâtera la conclusion de la paix avec l'Autriche, avant d'épouser en secondes noces Marie-Louise de Habsbourg-Lorraine.
Lattès, 189 pages, 119 F.

E.V.

Récits d'un voyage à pied à travers la Russie et la Sibérie tartare
par John Dundas Cochrane

Parti de Londres en 1820, l'auteur, capitaine de la marine anglaise, entreprend seul un long voyage de trois ans à travers l'immense empire russe. L'homme qui, très jeune, avait participé à toutes les grandes campagnes militaires, n'a pas froid aux yeux. Il triomphe des embûches et périls rencontrés sur sa route. Précis et coloré, son récit fait découvrir ce que fut la vie dans les immensités encore sauvages des marches coloniales de la Russie impériale. L'écriture vivante et descriptive fait de ce récit un précieux fragment d'histoire, en même temps qu'un prodigieux document d'ethnologie.
Editions du Griot, "Mémoires d'homme", 226 pages, 125 F.

J.-J. M.

Ces noms que plus personne ne prononce
par la comtesse Marion Dönhoff

L'auteur a contribué, en 1946, à fonder le journal *Die Zeit* dont elle assura la direction de longues années durant. En 1990, elle fit paraître *Une enfance en Prusse orientale*, la traduction française de ses *Mémoires*. Les récits qu'elle livre ici portent non seulement la nostalgie de sa patrie perdue, mais aussi quelques vérités oubliées relatives à son histoire. Au-delà des souvenirs personnels et familiaux, il y a l'évocation des beautés et des tragédies de cette terre qui fut allemande plusieurs siècles durant. Traces durables de l'Ordre des Teutoniques sur les bords de la Baltique, souverainetés changeantes sur la Courlande, la Livonie et l'Estonie, figures altières d'une noblesse étrangère au luxe, dure pour elle-même et dévouée au service de l'Etat dont plusieurs représentants payèrent de leur vie leur participation à l'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler.
Quai Voltaire,166 pages, 95 F.

J.-J. M.

Constantin Leontiev : Un penseur religieux russe du XIX[e] siècle
par Nicolas Berdiaev

Destin fort singulier que celui de Constantin Leontiev (1831-1891) dont se réclament aujourd'hui certains milieux nationalistes russes. Fils d'un hobereau de Koudinowo, il prend part à la campagne de Crimée comme médecin militaire. Ecrivain, il reçoit l'aide de Tourguéniev. Diplomate, il est consul dans différentes villes de Turquie pendant dix ans avant de manifester son désaccord sur la politique étrangère de la Russie. A quarante ans, il retrouve la foi. Plus tard, il aspire à l'état monastique et prend secrètement vêture à la veille de sa mort. Leontiev occupe une place à part dans la philosophie russe. Hostile au populisme, il ne croit pas aux vertus du peuple. Partisan convaincu des principes de hiérarchie et d'unité dans la diversité, il répugne à la démocratie. Dans le mouvement slavophile, il voit l'allié naïf du libéralisme occidental et l'agent du *« processus égalitaire »*, lequel est *« partout destructeur »*. Cet aristocrate dévoré d'exigences esthétiques, a parfois la véhémence de Léon Bloy, pour fustiger le libéralisme occidental, l'utilitarisme et la mesquinerie de la bourgeoisie. L'amoralisme de ce solitaire qui professe la volonté de puissance, porte Berdiaev à le présenter comme le « Nietzsche russe» et à voir en lui le visionnaire qui annonça les terribles bouleversements que la Russie eut à subir dans ce siècle. Écrite en 1926 et traduite en français plus de dix ans plus tard, cette biographie est toujours considérée comme la plus complète.
Berg International, "Histoire des idées", 192 pages, 110F.

J.-J. M.

Les Opéras de Charles Gounod
par Steven Huebner

Le centenaire de sa mort, l'an dernier, a été discret. Avec *Faust, Mireille, Roméo et Juliette*, Charles Gounod (1818-1893) est pourtant l'auteur des plus grands succès lyriques français. Qui ne connaît

'air des bijoux ? Décrié en Allemagne pour avoir osé trahir Goethe, Gounod dont les premières amours furent la musique sacrée, avait dû se plier au goût musical du grand public parisien de son époque, equel faisait le succès de Jacques Offenbach (1819-1880) et de sa *Belle Hélène* à l'opéra bouffe. Il reste que ce mélodiste hors pair, a ouvert la voie à un nouveau genre de l'opéra rançais : le « drame lyrique ». Et qu'il eut une postérité, notamment en Massenet et Delibes. L'ensemble de son œuvre reste à découvrir. Ce livre - le premier depuis longtemps – y contribue. Notons qu'il brosse le ableau de la vie intellectuelle et artistique sous le second Empire et sous la III[e] République naissante, equel permet de vérifier que notre bel aujourd'hui n'a rien inventé dans e domaine du favoritisme culturel.
Actes Sud, 352 pages, 180 F.

J.-J. M.

Anna de Noailles/Maurice Barrès
Correspondance établie, annotée et présentée par Claude Mignot-Ogliastri

Nul n'ignore les liens qui unirent Maurice Barrès et Anna de Noailles. Chacun de leurs biographes y est allé le ses supputations.

La correspondance de ces deux protagonistes d'une époque si passionnante était demeurée inédite. Viennent d'être rassemblées les quelques mille lettres qu'ils échangèrent pendant plus de vingt ns, de 1901 à 1923. Deux tempéraments s'affrontent, deux œuvres dialoguent. Et au fil des pages s'esquisse le tableau du Paris ttéraire, mêlé au Paris politique, vec en arrière fond la Grande Guerre. Le style de cette correspondance honore les deux écrivains. La Comtesse de Noailles 'y révèle plus naturelle, et Barrès, peut-être moins emphatique…
Éditions de l'Inventaire (diffusion Actes Sud) 96 pages, 230 F.

M.M.

Les Plumes de l'archange
par Claudio Mutti

Contrairement à une légende tenace, la Légion de l'archange Michel, fondée en 1927 par un jeune avocat pauvre, Corneliu Codreanu, ne fut pas un fascisme roumain, mais un « faux fascisme ». Cette Légion (plus tard, Garde de fer) s'enracinait en réalité dans les traditions roumaines, plus précisément dans le terreau orthodoxe. En Roumanie, celui-ci avait donné naissance à un *« christianisme cosmique »* (Eliade) très particulier, centré sur une doctrine du sacrifice charriant de nombreux éléments archaïques souvent d'origine pré-chrétienne.

La Légion de Codreanu attira dans les années trente une partie importante de l'élite intellectuelle roumaine, dont deux futures célébrités mondiales, l'historien des religions Mircea Eliade et le philosophe Emil Cioran. Ce livre est en grande partie consacré à leur engagement dans le sillage « légionnaire » au temps de leur jeunesse. Un engagement alors revendiqué avec une hauteur et une netteté qui ne manquent pas de séduction. Longue et passionnante préface en forme de préambule historique par le traducteur, Philippe Baillet.
Editions Hérode (14, place de la République, 71100 Châlon-sur-Saône). 144 pages, 90 F.

C.V.

Jersey sous l'occupation Iles anglo-normandes (juin 1940-mai 1945)
par Jean Mabire

Les îles de la Manche, à l'exclusion de Chausey, relèvent de la Couronne britannique. Jouissant d'une large autonomie, elles ne reconnaissent l'autorité du roi d'Angleterre qu'en tant que duc de Normandie. Elles furent occupées à la fin juin 1940 par les Allemands qui s'y accrochèrent jusqu'au 9 mai 1945, soit près d'un an après le débarquement allié sur les plages normandes. L'auteur rappelle ce que furent leurs relations avec les autorités locales et la population. Il relate la courageuse attitude de la Dame de Serck, les souffrances des prisonniers d'Aurigny, l'audace du coup de main allemand sur Granville. Mabire dit aussi la sagesse des Britanniques qui, à l'heure de la libération de l'archipel, s'abstinrent de toute mesure d'épuration à l'égard des responsables locaux dont il fut admis qu'*« ils avaient agi pour le mieux afin de protéger les biens et les vies des insulaires »*. Quelques-uns des épisodes parmi les plus étonnants de la Seconde Guerre mondiale.
Editions de l'Ancre de Marine (4, rue Porçon-de-la-Barbinais, 35400 Saint-Malo), 111 pages, 98 F.

J.-J. M.

Sergent Karacho
par Saint-Loup

Voilà un bien étrange livre qui n'est pas simplement un roman historique particulièrement original.

Qu'on en juge : le récit, qui se déroule entre 1941 et 1943, met en scène trois militants communistes – une « troïka » de choc – chargés par leur parti d'infiltrer et de déstabiliser par divers sabotages la Légion des Volontaires Français constituée sur le Front de l'Est, autour du noyau dur allemand, dans le cadre d'une croisade antibolchevique. Ce livre a été écrit fin 1943, début 1944. Son auteur, qui s'appelait alors Marc Augier (il adoptera le pseudonyme de Saint-Loup après la guerre) a été aux premières loges de l'aventure de la LVF. Autant de points qui font regretter à l'historien de ne pouvoir interroger Saint-Loup, aujourd'hui disparu, sur ses sources…
Le Flambeau, 334 pages, 130 F.

P.V.

La Louisiane française : 1682-1804
par Bernard Lugan

Spécialiste de l'histoire de l'Afrique, Bernard Lugan s'est fait plaisir en changeant de continent pour retracer l'extraordinaire épopée de quelques Français, missionnaires, coureurs de bois, officiers qui ont donné à leur patrie un véritable empire américain : la Louisiane. Ce nom qui chante la majesté solaire du roi Louis a été forgé par Cavelier de la Salle, hardi et ardent découvreur qui prit possession de la contrée, au nom de son souverain, en 1682. Derrière lui des pionniers, sachant se concilier, avec intelligence, l'amitié des peuples indiens, ont réalisé une véritable conquête de l'Ouest, autour de l'axe idéal qu'était la vallée du Mississipi. La Nouvelle-Orléans, fondée en 1712, devint ainsi la capitale d'un territoire s'étendant du Canada, au nord, au golfe du Mexique, au sud. Ses limites étaient, à l'ouest, les Appalaches et à l'est les Rocheuses. C'est-à-dire que la bannière fleurdelisée flottait sur vingt et un des actuels États composant les États-Unis d'Amérique…

Cette évocation fait rêver. Mais une telle implantation française ne pouvait qu'exaspérer les voisins : l'Angleterre et ses colonies de la côte est, l'Espagne installée en Floride, puis les tout jeunes Etats-Unis. Bonaparte leur vendit donc, en 1803, la Louisiane, car il avait alors d'autres chats à fouetter en Europe. Mais la France avait suffisamment marqué le pays de son empreinte, pendant plus d'un siècle, pour qu'il en restât toujours une certaine nostalgie.
Perrin, 274 pages, 120 F.

P.V.

Parmentier
par Anne Muratori-Philip

Anne Muratori-Philip publie la première biographie jamais consacrée à Antoine-Augustin Parmentier, l'inconnu le plus célèbre de notre histoire. Sans doute savait-on qu'il était l'« inventeur » de la pomme de terre, mais qui connaissait les autres activités de ce pharmacien peu commun ? Homme des Lumières autant que de l'Ancien Régime, grand commis de l'Empire, Parmentier fut avant tout un véritable philanthrope, espèce rare comme on le sait. Anne Muratori-Philip, grand reporter au *Figaro*, critique littéraire appréciée, déjà auteur des *Grandes Heures des Invalides*, en dresse un portrait éloquent.
Perrin, 399 pages, 148 F.

G.C.

Géopolitique de l'orthodoxie
par François Thual

Conseiller pour les Affaires internationales et stratégiques auprès du groupe centriste du Sénat, membre du comité de rédaction de la revue *Relations Internationales et Stratégiques*, l'auteur est l'un des animateurs de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS). Il propose une approche géopolitique sur une question d'une brûlante actualité : la « spécificité de l'aire orthodoxe » à propos de laquelle le supplément mensuel d'un quotidien du soir a publié, avec sa collaboration, un dossier intitulé :

« Balkans : l'orthodoxie, ferment de guerre ? » Sa préoccupation est d'établir comment différents peuples – Russes, Grecs, Roumains, Serbes, Bulgares, Albanais et Arabes – ont été façonnés par leur appartenance à l'Orthodoxie et comment ces peuples se sont servis de l'Orthodoxie pour justifier leurs ambitions politico-nationales. Ce faisant, il met bien en évidence la différence de perception de l'observateur occidental entre celle qui prévaut dans ces parties du monde, objet de son étude. Une différence qui tient à la supériorité qu'affectent volontiers les tenants des Lumières lorsqu'ils considèrent le fait identitaire.
Dunod/IRIS, 124 pages, 80 F.

J.-J. M.

L'Orgueil du guerrier, Claude Barrès

par Éric Deschodt

Engagé dans les paras de la France libre, officier en Indo et en Algérie, Claude Barrès aimait l'armée d'une passion blessée. Entier, ombrageux, insolent, ennemi des règlements et de la discipline, il fit la guerre comme un défi personnel. Il trouva la mort qu'il cherchait peut-être, en Algérie.
Perrin, 225 pages, 105 F.

G.C.

Un espion dans le siècle

par Constantin Melnik

Écrit à la troisième personne, ce récit autobiographique, profus et quelque peu complaisant embrasse un vaste champ historique, de la révolution d'Octobre à la fin de la guerre d'Algérie. Suit une galerie de portraits, souvent enlevés, où revivent la famille russe de l'auteur, et mille et une figures politiques obscures ou non, parfois cocasses et, bien entendu, les hommes des IVe et Ve Républiques. Car Constantin Melnik, *« dernier monstre sacré de l'espionnage »* selon son éditeur, fréquenta le saint des saints. Argument central : le dédoublement de la personnalité propre à ceux du *« grand jeu »*, qui entraîne le dépit. De fait, Melnik – le *« Sdece tartare »* –, second de Michel Debré dans la chasse aux partisans de l'Algérie française, exhale ici la rancœur que lui inspira l'ingratitude du prince : *« [...] De Gaulle, tout à son "grand dessein" me remercia avec une brutalité qu'il n'aurait pas déployée à l'égard d'un valet sénégalais. »* Et d'observer : *« Tous les participants à la répression du putsch seront récompensés. »* Tous, sauf un.
Plon, 546 pages, 139 F.

E.V.

Histoire contemporaine du Maghreb : de 1830 à nos jours

par Jean Ganiage

Ce très gros livre retrace et explique l'évolution de l'Afrique du Nord, directement liée à l'histoire de France à partir de la conquête de l'Algérie.

Jean Ganiage, avec la collaboration de Jean Martin, s'est appuyé sur les travaux de Julien, Ageron et Yacono. À noter, une analyse très sévère de l'Algérie indépendante, qui tranche avec la complaisance habituellement manifestée pour le « modèle socialiste ».

Les données économiques, sociales et démographiques complètent les facteurs politiques et historiques. Les bienfaits de la colonisation sont reconnus sans complexe, mais sans que soient omis leurs effets pervers, l'école et la santé ayant « multiplié chômeurs et mécontents ». C'est le choc de la Seconde Guerre mondiale qui a donné le signal d'une décolonisation difficile au Maroc et en Tunisie, sanglante en Algérie. La juxtaposition des chapitres consacrés aux trois pays estompe une réflexion sur l'utopie d'un « Maghreb uni ».
Fayard, 822 pages (cartes, documents, statistiques), 230 F.

J. H.

Bérets rouges en Normandie

Les paras britanniques de la 6e airborne, 6 juin 1944

par Jean Mabire

L'ampleur sans précédent des forces déployées par les Alliés sur le sol normand a pu faire croire rétrospectivement que leur victoire était acquise d'avance. En fait, ils n'ont pu vaincre qu'au prix de combats très meurtriers, au cours desquels ceux que les Allemands appelaient les *Diables rouges*, c'est-à-dire les Britanniques au béret amarante qu'il avaient déjà affrontés en Afrique du Nord, jouèrent un rôle décisif. La tête de pont entre l'Orne et la Dives qu'ils constituèrent fut essentielle pour la ruée alliée vers la Seine, lors de la deuxième quinzaine d'août 1944. S'il est vrai que les Britanniques n'ont pas de traditions militaires comparables à celles des Français et des Allemands, ils n'en possèdent pas moins des corps d'élite efficaces : Jean Mabire nous le rappelle utilement et brillamment, à l'heure des commémorations que l'on sait.
Presses de la cité, 350 pages, 130 F.

P.S.

1944 : Un été en Normandie

par Christophe Beaudufe

6 juin 1944 : jour J, mais aussi début d'une violente bataille, du Cotentin à la Normandie. Pour réduire les forces allemandes et empêcher leurs renforts d'arriver, les Alliés utilisèrent massivement la technique du « bombing », au détriment des populations civiles, peu ou mal averties...

Villages et villes devinrent l'« enclume de la victoire » au prix de pertes humaines évaluées à 15 000 ou 20 000 victimes. Certains ont pu parler d'*« Oradour muets »*.

L'auteur, qui fut correspondant de l'Agence France-Presse en Normandie, nous livre une bonne synthèse de ces événements, à travers des récits, des témoignages et des enquêtes recueillis ou effectuées sur le terrain. Il rapporte aussi la surprise des Français arrivant de Londres et constatant que, sur place, existait *« une double fidélité au Maréchal et au général de Gaulle »*.
Perrin, 311 pages, 115 F.

J.P.A.

Histoire de l'armée française en Afrique (1830-1962)

par Anthony Clayton

Spécialiste de l'histoire militaire, qu'il enseigne à l'Académie royale de Sandhurst, l'auteur nous donne ici une histoire renseignée et non conformiste de l'armée impériale, dissoute après 1962. La très bonne analyse des unités et régiments de l'Armée d'Afrique et de l'infanterie de marine fait justice du cliché de l'inadaptation des coloniaux dans les conflits européens. Avouant *« sa stupéfaction et son incrédulité »* devant *« un système d'une rigueur remarquable »*, Anthony Clayton montre comment cette armée amalgama efficacement colonisateurs et colonisés, la discipline et la hiérarchie ne faisant pas obstacle à la fraternité d'armes. Ce bel hommage d'un universitaire anglais francophile, qui admire dans l'armée d'Afrique *« la forme coloniale du saint-simonisme »*, tourne le dos aux mythes anticolonialistes.

Un livre très dense (avec cartes, notes, index) traduit par le colonel Gaujac.
Albin Michel, 550 pages, 180F.

J.-P. A.

Les Temps forts du XXe siècle

par Marc Nouschi

Un essai original pour étudier notre siècle à travers des grilles thématiques parfois sophistiquées. Les faits essentiels (arrêts sur image) précèdent l'analyse des sociétés, des aires géographiques et des grandes puissances. Publié en format de poche, ce précis sera très utile pour préparer des examens et des concours. D'autres sont annoncés dans cette collection *Major*, dirigée par Pascal Gauchon.
Presses universitaires de France, 300 pages, 84F.

J.P.A.

Revues

Animée par Christopher Gérard, la revue belge *Antaios* (168 rue de Washington - bte 2, B-1050 Bruxelles) fait paraître un numéro spécial sur « La métamorphose des dieux ». Au sommaire : une lettre d'Ernst Jünger et des articles sur Alain Daniélou, Henry de Montherlant, Georges Dumézil, Nietzsche et Stravinsky, etc.

Antaios relève le titre de la revue créée et animée de 1960 à 1971 par Ernst Jünger et Mircea Eliade.

Pages réalisées par Jean-Paul Angelelli, Guy Chambarlac, Jean Hétais, Macha Manski, Jean-Jacques Mourreau, Paul Sérant, Éric Vatré, Charles Vaugeois, Pierre Vial.



Vos réactions au n° 10 sur « les écrivains et la Collaboration »

À propos de Drieu

Pascal Louvrier, dans son article, « Paris, ville lumière », prétend qu'une certaine « Béloukia », compagne de Drieu La Rochelle, était l'épouse de Louis Renault. Il doit confondre, l'épouse de Louis Renault était née Christiane Boullaire. Je viens de relire attentivement le livre de Saint-Loup, Renault de Billancourt, *je n'y ai rien trouvé de tel.*

Christian Richardière

Béloukia est le surnom que Drieu avait donné à Christiane Renault, l'épouse du constructeur automobile, qu'il avait rencontrée en 1935, et dont il resta proche jusqu'à la fin de sa vie. En 1936, il lui dédia un court roman,* Beloukia *(Réédité en 1991 chez Gallimard, collection L'Imaginaire). L'héroïne de cette fable orientale, la princesse Béloukia, était l'égérie du poète Hassib malencontreusement engagé en politique. Sur la tombe de Pierre Drieu La Rochelle, au cimetière de Neuilly, Christiane Renault avait fait graver B. à H., pour Béloukia à Hassib.

Légende erronée

Dans votre dernier numéro, par ailleurs excellent, je relève une erreur page 50. Dans la photographie extraite du film L'Éternel Retour, *le personnage à droite n'est pas Jean Murat, mais l'excellent « second rôle » Alexandre Rignault (qui ne ressemble d'ailleurs guère au « Roi Marc » moustachu joué par Murat). Récemment disparu nonagénaire, Rignault s'était spécialisé dans les rôles de « méchant ».*

Jean Malosse

Edmond Jaloux oublié

*Pourquoi dans votre « Petit dictionnaire des contemporains » passer sous silence l'auteur d'*Eschyle à Giraudoux, *le critique du* Temps *et des* Nouvelles littéraires, *l'ami de Gide et de Rilke, Edmond Jaloux? Il est sur cette fameuse liste noire... Appartement occupé à la Libération... Silence des éditeurs depuis... Edmond Jaloux, ce fut d'abord un éminent critique littéraire, qui sut reconnaître les Surréalistes, mais aussi La Nausée de Sartre ... Qu'a donc fait l'auteur d'Essences pour mériter un tel purgatoire et mourir presque oublié en Suisse en 1949 ?*

Jean-Claude Desmodet

Notre dictionnaire n'était certes pas exhaustif ! À la suite du n°8 d'*Enquête sur l'Histoire *consacré à l'Aventure coloniale, notre correspondant regrettait que nous n'ayons pas évoqué le Commandant Jules Saintoyant, historien de la colonisation, auteur de* La Colonisation française sous l'Ancien Régime *(2 tomes),* Pendant la Révolution française *(2 tomes),* Pendant la période napoléonienne, *ainsi que de* La Colonisation européenne du XVe au XIXe siècles. *Il nous signalait également qu'une rue de Brive portait le nom de cet officier qui avait servi Lyautey, Brazza... et que la ville de Nemours avait fait apposer une plaque à l'entrée du cimetière où il reposait. Dont acte.

Montherlant

Une erreur s'est glissée dans votre « Dictionnaire des contemporains ». Montherlant n'est pas né en 1896, mais en 1895. Le Petit Larousse a enregistré ma recherche faite à la mairie du VIIe arrondissement de Paris et que j'ai publiée page 119 de Montherlant sans masque *(tome 1, Robert Laffont). Ce détail a son importance car dans un an ce sera l'occasion de reparler de Montherlant.*

Pierre Sipriot

Aragon

Quelques détails supplémentaires, à ajouter à ceux que vous apportez concernant l'attitude d'Aragon sous l'Occupation. Ses faits de résistance peuvent être résumés assez succinctement : dirigeant le follicule La Drôme en armes, *il est interpellé à l'occasion d'un court séjour à Paris, à la suite d'un banal contrôle d'identité. Les Allemands attachent tant d'importance à sa personne qu'ils le relâchent tout bonnement, au terme d'une garde à vue de quarante-huit heures. Cette épopée personnelle lui inspirera un poème. Un de plus. C'est par sa poésie qu'on peut mesurer le chemin parcouru par ce chantre de Staline, fervent internationaliste avant-guerre (*« Les trois couleurs à la voirie/ Le drapeau rouge est le meilleur/ Leur France, jeune travailleur/ N'est aucunement ta patrie »*) devenu patriote inébranlable à la Libération (*« Mon parti m'a rendu les couleurs de la France/ Mon parti, mon parti, merci de tes leçons/ Et depuis ce temps-là, tout me vient en chanson »*).*

Robert Letu

Occupés... par leurs occupations

Les écrivains résistants qui se distinguèrent au sein du CNE par leurs ardeurs épuratrices s'étaient illustrés plus modestement dans la clandestinité. Jean Cau, qui a pratiqué bon nombre d'intellectuels pendant et après la guerre, a porté sur eux ce jugement dans ses Croquis de Mémoire *:* « ... figurez-vous qu'ils étaient d'abord occupés non pas par l'Allemand mais d'abord par l'écriture de leurs romans, traités de philosophie, poèmes et essais, ou par la confection de leurs tableaux. Et qu'ils continuaient de se détester ou de s'expédier des roses, dans leurs zoos ou jardins, avec une ardeur que ne distrayaient en aucune façon les péripéties de la bataille de Stalingrad. Quelques-uns jouèrent, entre la rédaction de leurs ouvrages, à la Résistance, ce "drôle de jeu", mais, entre nous, si leur "action" empêcha Hitler de dormir, ce fut parce qu'il était insomniaque. »

Ayant aidé Julien Benda à s'installer dans la clandestinité pendant l'Occupation, Cau l'a montré infiniment plus préoccupé de vider ses querelles de gens de lettres avec Gide, Valéry et Bergson qu'attentif aux événements.

François Ménard